La situation linguistique à l'île Maurice.
Les développements récents à la lumière d'une enquête empirique

Die Sprachsituation auf Mauritius.
Die neuesten Entwicklungen in der Kenntnis und Verwendung des französischen Kreols und konkurrierender Sprachen im Spiegel einer empirischen Untersuchung

Inaugural-Dissertation
in der Philosophischen Fakultät II
(Sprach- und Literaturwissenschaften)
der Friedrich-Alexander-Universität
Erlangen-Nürnberg

vorgelegt von

Bilkiss Atchia-Emmerich

aus

Mauritius

D 29

Tag der mündlichen Prüfung: 20 Januar 2005

Dekan: Universitätsprofessor Dr. Herbst
Erstgutachter: Universitätsprofessor Dr. Jürgen Lang
Zweitgutachter: Universitätsprofessor Dr. Marie-Christine Hazaël-Massieux
Drittgutachter: Universitätsprofessor Dr. Franz-Josef Hausmann

Avant – Propos

Bilkiss Atchia-Emmerich

Le présent ouvrage est le fruit d'un cheminement de tout ce qu'il y a de plus inattendu de la part d'un universitaire en linguistique, puisqu'il traite aussi bien des problèmes ethnologiques que sociologiques d'un pays tropical bien loin de l'Europe. Germaniste au départ, enseignante des langues étrangères ensuite, lectrice à l'université, maintenant attachée à l'Institut des Lettres Gallo-romanes pour cette thèse sur les langues et les identités dans un espace créolophone et francophone, rien ne prédisait un parcours qui déboucherait plutôt sur les Etudes Créoles que sur les Lettres Germaniques.

Originaire de l'île Maurice et parlant couramment le créole, je me suis intéressée à cette langue comme discipline linguistique à mon arrivée à l'université d'Erlangen, en Allemagne, il y a maintenant six ans. Le créole (les langues créole et la créolisation) comme sujets de recherches linguistiques étaient bien entamés en Europe. Moi qui croyais que la langue que je parlais (et parle encore) n'est qu'un patois, un bâtard du français, j'ai du ouvrir de grands yeux quand Professeur H. Munske m'a proposé, presque imposé, de présenter le créole mauricien au cours de son séminaire sur le contact des langues. De fil en aiguille, mon parcours universitaire m'amena à soumettre un travail sur la situation linguistique, puis sur le fonctionnement du créole mauricien pour déboucher à un glossaire, à l'intention des lecteurs allemands. Ceci fut partie de mon Mémoire de Maîtrise. Je remercie donc le Professeur H. Munske de m'avoir plus ou moins dirigé vers cette voie, ainsi que de son soutien pour m'avoir permis de poursuivre des études du 3ème cycle sous la houlette du Professeur J. Lang, à l'Université Friedrich Alexander d'Erlangen Nürnberg.
Par ailleurs, je remercie mes nombreux professeurs et collègues pour leur soutien et leur confiance, particulièrement mon directeur de thèse, le Professeur Jürgen Lang, qui m'a patronné sur cet ouvrage avec bienveillance et pris en charge pour l'assister dans ses nombreux projets liés aux études créoles. Je le remercie profondément de s'être investi pleinement pour que je puisse recevoir des fonds pour le financement de mes études. Sans le soutien financier du DAAD, du STIBET et du Hochschul- und Wissenschaft Programm (HWP) à l'intention des femmes universitaires, l'enquête sur place, ainsi que ce travail dans son ensemble aurait été encore plus ardu et long.

Je suis très redevable de la confiance et de la reconnaissance qui m'a été témoigné du corps académique et universitaire, à travers le prix de la «meilleure performance d'un/e étudiant/e étranger/ère», prix qui me fut attribué en 2002. Cette distinction m'a beaucoup encouragé à poursuivre cette évaluation et cette analyse interdisciplinaire.

Et enfin, et non pas le moindre, je remercie Christopher, mon époux. Sans son soutien, son encouragement et sa patience, les nombreux tableaux et les illustrations de cet ouvrage n'auraient pas vu le jour.

Ce travail est également dédié à ma famille, mon île et ses habitants, tous des voyageurs et des aventuriers dans l'âme. Sans la spontanéité et les nombreux jeux de langues de mes innombrables témoins, cette analyse caustique mais, je l'espère, tout de même perspicace ne serait pas venu à mon esprit.

Erlangen, Février 2005

Quelques mots sur la personne:

L'auteur de cette dissertation est une Germaniste née, ayant appris l'allemand dès l'âge de 12 ans. Après les études secondaires à l'anglaise (Cambridge A Levels), elle a complété sa Licence ès Lettres (avec Honneurs) à l'Université d'Antananarivo de Madagascar, suite à une bourse de l'Office d'Echanges Universitaires Allemand (DAAD). Tout juste après, elle a suivi un stage destiné aux professeurs enseignant l'allemand comme langue étrangère à l'Institut Goethe de Munich. Elle est ensuite retournée dans son pays natal pour y enseigner l'allemand et l'anglais au niveau secondaire pendant 5 ans. Elle a été invité une seconde fois à l'Institut Goethe de Munich en 1996 pour approfondir ses connaissances en pédagogie (didactique et méthodologie de l'enseignement de l'allemand, avec emphase sur la civilisation allemande).

Voulant perfectionner son allemand, elle s'est lancée dans la folle entreprise de continuer ses études et de faire une Maîtrise ès Lettres en Etudes Germaniques en l'espace de 2 ans. Le Mémoire de Maîtrise fut soutenu à l'Université d'Erlangen Nuremberg comme convenu. Depuis 2001, elle a tenu des cours magistraux et des travaux pratiques, dirigés par le Professeur Jürgen Lang, sur les créoles français et donne maintenant des cours de conversation à l'Institut Deutsch als Fremdsprache (DAF), destiné aux étudiants étrangers de niveau supérieur et des cours de langue à l'Institut des Langues Romanes de cette même université.

Table des Matières

Avant-propos ..... **i-ii**
Table des Matières ..... **iii-vii**
Introduction **1**

Deux Illustrations:
Carte de l'île Maurice en relief, l'île Rodrigues et les autres îles de l'Océan Indien en petit format 8

La République de l'île Maurice dans l'Océan Indien 9

Chapitre 1

Ile Maurice: Géographie, Histoire et Société

1.1. Position géographique 10
1.2. Aperçu de l'histoire 10
1.3. Aperçu de la vie politique 12
1.4. L'économie mauricienne 15
Tableaux du bureau des statistiques (CSO) de l'île Maurice, recensements de 2001, sur le taux de chômage et la croissance économique depuis 1982. 19-20

1.5. La société 21

1.5.1. Les groupes ethniques 21
1.5.2. Les religions 24

1.5.2.1. Les Hindous 24
1.5.2.2. Les Musulmans 26
1.5.2.3. Les Chrétiens 27
1.5.2.4. Les Bouddhistes 28

1.5.3. Le paysage linguistique mauricien 29

1.5.3.1. Les langues indiennes 32
1.5.3.2. Les langues chinoises 35
1.5.3.3. Les autres langues 36
1.5.3.4. L'importance grandissante du français 37
1.5.3.5. L'avenir de l'anglais à l'île Maurice 39
1.5.3.6. La position ambiguë du créole? 41

Chapitre 2

L'enquête

2.1. Le programme 46
2.2. Le questionnaire 46
2.2.1. Les questions linguistiques 47
2.2.2. Les questions personnelles 51

2.3. Les témoins – la composition de notre population 53

2.3.1. Les groupes ethniques et linguistiques 53
2.3.2. L'âge des témoins 54
2.3.3. La représentation des hommes et des femmes 56
2.3.4. Le domicile 56
2.3.5. La situation sociale 57
2.3.6. Vue d'ensemble et résumé 59

2.4. La réalisation de l'enquête 67

2.4.1. Préparatifs et façon de procéder 67
2.4.2. L'enquête et la réalité linguistique des témoins 68
2.4.3. L'exploitation de l'enquête 69

2.5. Commentaires et suggestions – les limites dans ce genre d'enquêtes 70

Chapitre 3

La connaissance des langues

3.1. L'analyse des langues suivant les 5 catégories (origine ethnique/linguistique, âge, catégorie sociale, domicile, sexe) séparément 72

3.1.1. L'anglais 72
3.1.2. Le bhojpouri 76
3.1.3. Le chinois 80
3.1.4. Le créole 83
3.1.5. Le français 90
3.1.6. Le goujerati 94
3.1.7. L'hindi 98
3.1.8. Le marathi 101
3.1.9. L'ourdou 104
3.1.10. Le tamil 108
3.1.11. Le télégou 112

3.2. Les combinaisons possibles (bilinguisme, trilinguisme……) 115

Chapitre 4

L'emploi des langues

4.1. La langue des ancêtres 123
4.2. La langue maternelle ou langue première (L1) 125

4.3. Les langues les plus employées 126
4.3.1. Le créole 127
4.3.2. Le français 130
4.3.3. L'anglais 133

4.3.4. Les langues intra-communautaires 136

4.4. Les langues employées en famille 136

4.4.1. Les Hindous-Bhojpourisants 136
4.4.2. Les Hindous-Marathis 137
4.4.3. Les Hindous-Tamoules 138
4.4.4. Les Hindous-Télégous 138
4.4.5. Les Musulmans-Bhojpourisants 140
4.4.6. Les Musulmans-Goujerati et les Musulmans-Kutchi 140
4.4.7. Les Chinois 141
4.4.8. Les Créoles 142
4.4.9. Les Gens de Couleur 142
4.4.10. Les Blancs 143
4.4.11. Les membres du groupe «Mélange» 144

4.5. Les langues utilisées dans les domaines de la vie privée 147

4.5.1. Langues utilisées à la maison 148
4.5.2. Langues utilisées avec les ami(e) s 149
4.5.3. Langues utilisées au club 150
4.5.4. Langues utilisées avec les voisins 150
4.5.5. Langues utilisées dans la rue 151
4.5.6. Langues utilisées avec les serviteurs 152

4.6. Les langues utilisées dans les activités et contacts de la vie quotidienne 153

4.6.1. Langues utilisées au marché 154
4.6.2. Langues utilisées à la boutique 154
4.6.3. Langues utilisées avec les chauffeurs de taxi 155
4.6.4. Langues utilisées avec le tailleur 155
4.6.5. Langues utilisées au restaurant 156

4.7. Les langues employées sur le lieu de travail 156

4.7.1. Langues employées avec les subordonnés 158
4.7.2. Langues employées avec les collègues 158
4.7.3. Langues employées avec les supérieurs 159
4.7.4. Langues employées au travail 160

4.8. Les langues utilisées dans le contact inter-ethnique et avec des personnes de phénotype divers 161

4.8.1. La position du créole 163
4.8.2. L'emploi du français 164
4.8.3. L'emploi de l'anglais 164

4.9. Les langues utilisées dans les contextes de prestige 165

4.9.1. Langues utilisées avec les policiers 166
4.9.2. Langues utilisées au bureau de poste 166

4.9.3. Langues utilisées avec le médecin 167
4.9.4. Langues utilisées avec les fonctionnaires 168
4.9.5. Langues utilisées à la banque 168
4.9.6. Langues utilisées dans les bureaux du gouvernement 169

4.10. Les langues employées avec les religieux et avec les professeurs 170

4.10.1. Langues employées avec les religieux 171
4.10.2. Langues employées avec les professeurs 174

4.11. Langues utilisées pour différents sujets de conversation 175

4.11.1. Langues utilisées en parlant du travail 177
4.11.2. Langues utilisées pour parler de politique 178
4.11.3. Langues utilisées pour parler de problèmes personnels 178

4.12. L'emploi des langues à l'écrit 180

4.12.1. Les Hindous 182
4.12.2. Les Musulmans 183
4.12.3. Les Chinois 183
4.12.4. Les Créoles 184
4.12.5. Les Francophones 185
4.12.6. Les témoins du groupe «Mélange» 185
4.12.7. Vue d'ensemble 186

4.12. Aperçu global 187

Chapitre 5

Correspondances entre le comportement linguistique et l'identité (l'appartenance/l'évaluation) sociale

5.1. Conclusion et Synthèse : les langues de l'île Maurice d'après les deux enquêtes 190

5.1.1. La langue supra-communautaire non standardisée, le créole 190
5.1.2. Les deux langues supra-communautaires standardisées, le français et l'anglais 191
5.1.3. La langue intra-communautaire principale, le bhojpouri 192
5.1.4. Les langues indiennes majoritaires standard, l'hindi et l'ourdou 193
5.1.5. Les langues indiennes minoritaires 194
5.1.6. Le chinois 195

5.2. Le problème linguistique à l'île Maurice 195

5.2.1. Une société multiethnique en mutation 196
5.2.2. La langue comme marque de la différence ethnique 197
5.2.3. Le créole comme langue nationale potentielle 200
5.2.4. Les perspectives de la société mauricienne :
Entre le nationalisme et l'ethnocentrisme 203

Bibliographie **207**

Annexe
(I - VIII)

Tableaux du bureau des statistiques (CSO) de Port-Louis, île Maurice, 2002.

Table E8- Resident population by religion and sex in 2000 (La religion des habitants suite aux recensements démographiques de 2000) I

Table D8- Resident population by language usually spoken at home and sex- 2000 Population Census (Langues utilisées généralement à la maison, chiffres des recensements en 2000)..... II

Table D7- Resident population by language of forefathers and sex- 2000 Population Census (Langues des ancêtres, chiffres de 2000)..... III

Table D8- Resident population by language usually spoken at home and sex in 1990 (Langues utilisées généralement à la maison, chiffres de 1990)..... IV

Table D7- Resident population by language of forefathers and sex- 1990 Population Census (Langues des ancêtres, chiffres des recensements démographiques en 1990)..... V

Table D8- Resident population by language usually spoken at home and sex in 1983 (Langues utilisées généralement à la maison, chiffres de 1983)..... VI

Table D7- Resident population by language of forefathers and sex- 1983 Population Census (Langues des ancêtres, chiffres des recensements démographiques en 1983)..... VII

Population enumerated at each census by community and sex, Republic of Mauritius 1962-2000 (Tableau de la population de l'île Maurice, divisée en communautés (groupes ethniques) de 1962 à 2000)..... VIII

Zusammenfassung (Résumé en allemand)..... 212

Introduction

Cette thèse traite du rôle des langues en vigueur dans une société multiculturelle. Elle démontre comment l'importance accordée à l'appartenance ethnique et l'appartenance à la nation peuvent révéler l'identité que les habitants d'une société multi- culturelle comme l'île Maurice veulent projeter. Le fait est que la nationalité et l'ethnicité[1], comme objectifs de l'identité personnelle et de l'organisation sociale d'une même ampleur, sont de façon empirique d'une grande valeur pour beaucoup d'habitants de ce monde sur le point de devenir totalement moderne. Les idéologies ethnocentristes et nationalistes sont d'importance variée mondialement- nation et ethnie ne vont pas toujours ensemble. Il existe non seulement des nations à minorités ethniques, mais aussi des nations au sein desquelles aucune ethnie ne prédomine. La Suisse en est un exemple. La nation mauricienne en est un autre. Ce qui pose, pour tout mauricien un problème identitaire…….
Les ethnologues[2] qui se sont penchés sur le cas mauricien trouvent tous une variété impressionnante de rôles et d'identités et confirment, dans une large mesure, que les peuples de l'île Maurice exploitent collectivement ce vaste répertoire de rôles dans le contexte social. L'île Maurice, une île et un état polyethnique se trouvant au sud-ouest de l'Océan Indien, a, pour des raisons historiques une population ethniquement très diverse de plus d'un million, quatre grandes religions, un nombre important mais incertain de langues, et pas de population indigène. Largement considéré comme miracle économique à partir des années 1990, l'île Maurice est aussi une démocratie pluripartite stable qui a vécu plusieurs changements pacifiques de gouvernements depuis son indépendance en 1968, pour ensuite devenir une République au sein du Commonwealth en 1992.

En partant du contexte mauricien, nous nous poserons la question à savoir pourquoi les idéologies ethniques prédominent plus dans certains contextes que dans d'autres- Quelles sont les autres identités qui définissent l'*homo mauritianus*, et dans quelles circonstances sont-elles significatives? Que cela implique-t-il exactement d'être *un citoyen mauricien*? Nous essaierons de chercher les déterminants sociaux dans la construction des identités et des différences sociales dans une société qui est en apparence non conflictuelle. Nous ne remettrons toutefois pas en cause le concept d'identité.

Nous aborderons selon une perspective sociolinguistique les concepts de nationalisme et de l'ethnicité. Si l'on se fie aux définitions données par les dictionnaires (cf. la note 1), l'on

[1] L'ethnicité constitue une des formes majeures de différenciation sociale et politique d'une part, et d'inégalité structurelle, d'autre part, dans la plupart des sociétés contemporaines. Elle est liée à la classification sociale des individus et aux relations entre groupes dans une société donnée. L'ethnicité ne peut émerger que lorsque des groupes ont un minimum de contacts entre eux et qu'ils doivent entretenir des idées de leur spécificité culturelle, physique ou psychologique réciproque afin de reproduire leur existence en tant que groupes. Nous employons les termes 'ethnicité' et 'nationalisme', comme ces termes sont utilisés en anglais, c.à.d. *ethnicity* en opposition (par rapport) à *nationalism* et comme ils sont employés en sociologie et en ethnologie. Le mot «ethnicité» n'apparaît que très tardivement en français. Le mot n'est que la traduction, encore toute récente d'ailleurs, de l'anglais *ethnicity*, qui figurait déjà dans Oxford English Dictionary en 1933. La situation est encore bien différente dans la plupart des sociétés francophones et les dictionnaires usuels de langue française n'admettent toujours pas le mot. Quelques dictionnaires français (Larousse, Pons, Hachette/Oxford, etc. traduisent *ethnicity* également par 'origines ethniques', notre terme va plutôt dans le sens de 'l'ethnocentrisme'. Toutefois, les spécialistes en sciences sociales en usent de plus en plus et l'ouvrage de Martiniello (1995) et celui de Breton (1992) témoignent de cet intérêt croissant. Pour rappel: - Il y a deux types de collectivités: la **nation** et l'**ethnie**; deux types d'appartenance d'un individu à une collectivité : sa **nationalité** et son **ethnicité**; deux types d'idéologies: le **nationalisme** (idéologie privilégiant la nation) et **l'ethnocentrisme** (idéologie privilégiant l'ethnie). Pour la justification de l'emploi de ce terme, voir également notre dernier chapitre.

[2] Benedict Burton, *Indians in a plural society* (1961); Bowman, Larry- *Mauritius* (1984); Arno, Toni et Orian, Claude- *L'île Maurice, une société multiraciale* (1986); Eriksen, Thomas Hylland- *Mauritian Society between the Ethnic and the Non-ethnic* (1997).

constate que la différence entre le nationalisme et l'ethnicité ne semble pas poser problème. En effet, l'idéologie nationaliste se définit comme une idéologie ethnocentriste (communautariste) qui revendique un état pour le groupe ethnique. Maintenant, revenons dans notre contexte insulaire. Cette distinction n'est pas aussi catégorique.

Tout d'abord, les groupes ou les catégories de personnes peuvent se trouver dans une zone grise entre la nationalité et l'identité ethnique. Il est erroné de prétendre que les groupes ethniques partagent les mêmes convictions. Tandis que certains souhaiteront une indépendance, d'autres seront satisfaits de jouir de droits linguistiques dans leur pays; les premiers auront donc une aspiration nationaliste, les derniers seront d'aspiration ethnique. Selon la situation, la même personne ressentira son appartenance à son groupe ethnique ou à une nation. Un Mauricien émigré en France appartiendra comme ses compatriotes à un groupe minoritaire qui sera en même temps celui de la nation mauricienne. Une fois retourné dans son pays natal il ressentira par contre son appartenance à un groupe ethnique.

Le nationalisme peut quelquefois être une idéologie, supportée par la majorité des membres des groupes ethniques. Ceci est clairement le cas à l'île Maurice, où aucun groupe ethnique ne veut ouvertement faire de la construction de la nation un projet ethnique pour son propre compte. L'idéologie nationaliste dans ce genre de pays peut être perçue comme polyethnique ou supra ethnique puisqu'elle essaie de concilier les différences ethniques, sans chercher à les abolir, ceci dans le cadre partagé d'une nation. Nous devons aussi garder en tête que la langue employée quotidiennement et les médias mélangent continuellement les concepts de nation et de groupe ethnique.

Le nationalisme et l'ethnicité sont des phénomènes analogues. Cependant il existe beaucoup de groupes ethniques qui ne correspondent pas à des nations, tout comme il peut exister des nations qui ne correspondent pas à des groupes ethniques- c'est-à-dire qu'on peut trouver des nations polyethniques ou des pays qui ne sont pas fondés sur un principe ethnique. Bien sûr, la plupart des pays du monde sont en fait polyethniques, mais beaucoup d'entre eux sont dominés par un groupe ethnique: les Français (Gaulois) en France, les Anglais (Anglo-Saxons) en Grande-Bretagne et ainsi de suite. Le modèle de nationalisme que nous avons présenté plus haut, ainsi que les modèles prônés par les nationalistes, s'adaptent rarement au territoire. Il y a rarement, pour ainsi dire jamais, une correspondance parfaite entre l'état et le «groupe culturel». La cause relève de ce que l'on nomme, dans le monde contemporain, les problèmes de minorité («minority issues»).

1. Le multiculturalisme

La consolidation de l'identité culturelle, un phénomène global et universel, qui est évidente dans les modes de consommation, la politique et les arts, prend une ampleur de plus en plus considérable. Dans beaucoup de pays, peut-être particulièrement dans les pays riches, avec une population formée substantiellement d'immigrés, les débats sur le multiculturalisme ont éclairci plusieurs de ces dimensions. Le multiculturalisme peut-être défini comme une doctrine qui donne le droit aux groupes ethniques distincts d'être culturellement différents de la majorité; tout comme la majorité a droit à sa culture. Toutefois, ce genre de doctrine peut servir à justifier le traitement différentiel systématique de certains groupes ethniques (comme dans l'apartheid), et peut certes, même dans ses formes les plus tolérantes, être en contradiction avec les droits individuels. D'une part, donc, chaque citoyen a en théorie le droit au même traitement de l'état et de la société; d'autre part, les personnes d'origines culturelles différentes peuvent aussi revendiquer le droit de garder leur identité culturelle. Quand cette

identité culturelle implique, par exemple, des punitions corporelles dans l'éducation d'un enfant, et ces punitions sont déclarées illégales par l'état (elles le sont dans les pays scandinaves mais pas en Grande-Bretagne), le conflit entre le droit à l'égalité et le droit à la différence devient clair. Est-ce que les groupes doivent avoir des droits et pas seulement les individus, et si ceci doit être le cas, comment peut-on empêcher l'oppression et les abus, qui surviennent suite aux divergences internes?

Notre approche linguistique ne répond pas tout à fait à ce genre de questions mais essaie toutefois de cerner le comportement linguistique des différents groupes ethniques à l'île Maurice pour évaluer leur(s) identité(s) sociale(s); de définir aussi s'il existe des minorités linguistiques et pourquoi ces groupes ethniques mauriciens se retrouvent par rapport à la question linguistique en situation minoritaire, et enfin, de commenter la politique des gouvernements mauriciens en matière de langue.

2. L'approche sociolinguistique

Il y a deux lignes de recherche bien établies qui ont traditionnellement pour objet le contact linguistique («language contact»): l'une profondément linguistique, l'autre profondément sociologique ou anthropologique. Les deux approches ont convergé de façon significative pendant les deux dernières décennies, ceci amenant une nouvelle approche interdisciplinaire du contact linguistique qui cherche à intégrer le social et la langue dans une structure (un cadre) unifiée. Le rôle important joué par l'environnement social a amené les chercheurs[3] à distinguer deux grands types de contact situationnel, celui ayant trait au maintien (à la préservation) des langues et celui impliquant l'abandon de certaines d'entre elles (le changement ou la variation linguistique).

Pour analyser l'évolution de la situation linguistique de la société, nous avons comme point de repère l'enquête effectuée par Peter Stein[4] en 1975 et pour l'aspect anthropologique, sociologique et ethnologique, l'enquête de Thomas Hylland Eriksen[5] effectuée en 1986 (son livre fut publié en 1992 et réédité en 1998).

Nous avons rejeté l'idée de reprendre systématiquement les mêmes enjeux que Stein, surtout en ce qui concerne une analyse minutieuse et détaillée des différents groupes ethniques. La population seule d'une enquête ne pouvait pas être complètement représentatif de la société mauricienne en général. Notre enquête sur le terrain de Septembre à Décembre 2001 (à l'aide de questionnaires) nous a toutefois permis d'interviewer et de côtoyer plus de 750 Mauriciens et de reconsidérer le comportement des différents groupes ethniques et/ou linguistiques, et d'en tirer des conclusions. La participation à un colloque sur la langue créole et la discussion avec différentes personnes liées directement ou indirectement au débat linguistique faisait partie de notre démarche dans un premier temps. Une autre visite à l'île Maurice en Février 2003 a été l'occasion de faire le point et de rencontrer des personnalités de l'île ayant des vues et des idées sur la politique des langues. Par ailleurs, la revalorisation des langues par des groupes ethniques distincts bat son plein à l'île Maurice. La polémique sur la langue créole

[3] Voir Baker, Philip (1995). *From contact to Creole and beyond*. London, University of Westminster Press, mais aussi Thomason, S.G. et Kaufmann, T. (1988). *Language contact, creolization, and genetic linguistics*. Berkeley, University of California Press.
[4] Stein, Peter. *Connaissance et Emploi des langues à l'île Maurice*, Helmut Buske Verlag, Hamburg, 1982.
[5] Eriksen, Thomas Hylland. *Common Denominators- ethnicity, nation-building and compromise in Mauritius*, Berg, réédition en 1998.

comme matière scolaire à être comptabilisé comme les langues orientales au niveau du primaire et aussi comme médium d'enseignement ne fait que commencer.

L'enquête a été menée dans la mesure du possible comme Peter Stein l'avait effectuée vingt-six ans plus tôt, pour pouvoir faire le rapprochement et une comparaison dans l'évolution des langues. Nous avons ainsi analysé la connaissance et l'emploi de nos 711 témoins et notre objectif, à la lecture des données et des résultats, a pris une allure différente. Nous avons plus misé sur l'aspect sociologique et anthropologique (ethnologique) que Stein l'avait fait et avons donc délibérément omis de trop nous pencher sur les faits historiques liés et aux populations de l'île et à la sociolinguistique créole générale.

Nous nous sommes plutôt concentrés sur la société mauricienne actuelle et sur le dynamisme des langues (et des identités) pendant ces vingt-six dernières années. Les Mauriciens ont en général beaucoup de mal à mettre un nom sur leur identité et les langues employées ne sont *en fait* pas celles qu'ils disent utiliser. Cet argument a été confirmé dans les parutions récentes en sciences sociales concernant l'île Maurice, dont celle d'Arnaud Carpooran (*Ile Maurice: des Langues et des Lois*, L'Harmattan, 2003), qui explicite sur la pertinence du facteur ethnique dans l'élaboration de la structure sociale à l'île Maurice et de la corrélation existante entre ethnicité et langues à l'île Maurice- le lien inévitable des droits linguistiques et la question d'appartenance ethnique. Il faut savoir aussi que c'est sur ce terrain que s'évoque le plus fortement, s'organise le mieux, et se résout le plus efficacement, la défense des intérêts politiques, économiques et sociétaux de groupe. La langue constitue à l'île Maurice, même lorsqu'elle a perdu «ses fonctions utilitaires de communication et d'expression» (Hookoomsing, 1986, p. 120) un des éléments symboliques les plus objectivables de l'appartenance ethnique, du moins pour certains groupes.
Nous renvoyons à l'ouvrage de Peter Stein pour des informations plus détaillées concernant différentes données linguistiques et l'aspect socio-historique. Notre intérêt qui porte sur la relation ambiguë et complexe existante entre les termes (dichotomies) comme nation et ethnie, nationalisme et ethnocentrisme (communautarisme ou ethnicité) à l'île Maurice semble justifié, puisqu'il nous a aidé à comprendre le comportement linguistique des Mauriciens[6]. Sur le plan théorique, tout le monde connaît plus ou moins les catégories en usage dans le domaine du statut: langue officielle- celle des institutions d'Etat si aucune autre précision n'est donnée, langue nationale- usage admis sur l'étendue d'un territoire, mais ne jouissant pas du caractère officiel, langue de travail- medium admis pour la communication dans un secteur d'activité: éducation, économie, recherche scientifique, langues ethniques- usage restreint à certain secteurs, souvent religieux ou communautaires: assemblées coutumières par exemple ou régionales (territoire géographique).

3. L'ethnocentrisme

Les nations et les ethnies sont toutes d'abord des communautés relevant de l'imagination humaine. Dans leurs apparitions mondiales, elles sont le produit de processus historiques particuliers qui ont mené à la situation actuelle de «grande modernité», qui est marquée par un double procédé de globalisation et de localisation, simultanément par une homogénéisation et une différentiation culturelle. Pendant le 20ème siècle, on a vu beaucoup d'exemples de groupes ethniques qui semblaient être condamnés à disparaître - qui étaient sur le point d'être engloutis par les agences homogénéisantes de modernité - et, qui néanmoins sont réapparus,

[6] Voir le chapitre 4 pour plus de détails sur les motivations qui poussent différents groupes ethniques à donner certaines réponses pendant les sondages et les recensements officiels. Ces chiffres ne sont pas toujours fidèles à la réalité.

plus confiants, assurés et résolument différents. A l'île Maurice, et dans beaucoup d'autres pays, le double procédé de modernisation, qui produit des similarités tout comme des différences, crée des interfaces partagées tandis qu'il stimule en même temps la création consciente de frontières culturelles. L'idée clé ici est toutefois le fait que ce genre de frontières n'est pas nécessairement justifié par rapport à l'ethnicité ou à la nationalité. Les identités sont interchangeables, et ayant perdu leur conscience communautaire, un nombre important de personnes en cherche activement de nouvelles qui leur sont plus flatteuses, plus valables, plus avantageuses économiquement et politiquement.

Que les identités ethniques deviennent politiquement significatives ou pas dépend du contexte social plus large. L'ethnicité (l'appartenance ethnique) peut prendre différentes formes et peut émerger de différentes circonstances historiques. La «revitalisation» ethnique peut être une caractéristique propre de la modernité, et beaucoup de théoriciens qui pensaient que les allégeances ethniques devenaient obsolètes (dérisoires), faisaient fausse route. Pourtant, il faut aussi se rappeler que l'ethnicité ne bloque pas *nécessairement* la modernité, et elle n'est pas nécessairement un produit fini. Selon Eriksen (cf. la note 5), toute identité est une forme d'identification. D'après lui, les identités doivent être occupées à trouver les routes à prendre et à être suivies dans le futur plutôt que d'être retenues par les racines, qui sont résolument tournées vers le passé. Elles doivent devenir comme des cartes pour le futur plutôt que de rester comme des voies ancrés dans le passé.

4. Le paysage social de l'île Maurice

Le marché du travail a été traditionnellement divisé ethniquement à l'île Maurice. A cause de l'industrialisation (pendant et après les années 1980) et la démocratisation du système politique (à partir de 1947), cette ségrégation laisse dans beaucoup de domaines la place à un marché de travail recrutant ses employés sur une base de mérite individuel plutôt que d'appartenance ethnique. Un grand nombre de nouvelles usines et de nouveaux hôtels sont tenus par des étrangers n'ayant aucune attache ethnique à l'île Maurice. Le mérite plutôt que les liens (les relations ethno sociales) devient le critère de recrutement.

En même temps, la démocratisation de l'éducation s'approfondit. Un nombre important de Mauriciens poursuivent leurs études du 3ème cycle à l'étranger et retournent plus tard à l'île Maurice. Avant l'indépendance, l'éducation universitaire était généralement réservée à l'élite. Dans les villes, les personnes habitent de plus en plus dans un environnement qui correspond plus à leur classe sociale qu'à leur appartenance ethnique. Ainsi de nouvelles occasions de rencontre apparaissent et se développent dans la vie sociale informelle comme les snack-bars, de nouveaux clubs sportifs, des fêtes organisées par les chefs d'entreprise et les employeurs. La plupart de ces nouveaux lieux sociaux ne sont pas au départ constitués sur une base ethnique.

Concernant les chances d'ascension sociale pour un Mauricien, la situation a évolué en comparaison d'il y a trente ans. Le discours officiel apprécie grandement la réussite individuelle. L'individu ne peut plus compter seulement sur sa propre famille. Il est en compétition et rivalise comme individu sur un pied d'égalité avec les membres de chaque communauté, ainsi qu'avec sa propre communauté. A l'école comme au travail, les rencontres entre personnes d'autres catégories ethniques contribuent à un partage d'expériences nouvelles.

Du point de vue de la société, l'île Maurice industrielle est forcée de rivaliser sur le marché mondial comme jamais auparavant. Les employés apprennent ainsi que le bien-être économique de leur pays dépend de leurs performances. Les autres groupes, qui sont significatifs dans l'identité sociale de soi, ont tendance à devenir des états étrangers plutôt que des groupes ethniques familiers. Un tel changement d'identité, s'il sort gagnant, peut être perçu comme étant le fruit d'une intégration à un niveau systémique plus élevé où de nouvelles séries de relations se créent. Une bonne illustration de ceci est la résurgence spontanée de sentiments nationalistes à l'île Maurice, suite aux tournois sportifs internationaux des Jeux des Iles de l'Océan Indien en 1985 et 2003. On y a très nettement remarqué que les différences entre Mauriciens et étrangers devenaient plus significatives que celles distinguant les Mauriciens entre eux.

5. Le contact entre ethnies

Il y a eu une croissance perceptible de mariages interreligieux à l'île Maurice. Quand la famille a peu à offrir en termes de sécurité matérielle, les «mariages d'amour» deviennent plus viables qu'ils ne l'étaient. Quelle sera l'identité des enfants issus de telles alliances? Dans beaucoup de cas, les enfants sont classifiés comme «une sorte de Créoles», puisque les Créoles sont considérés comme ceux faisant partie d'une catégorie ethnique «mixte». Pour beaucoup de ces enfants, ce serait un projet irréalisable d'essayer de reconstruire leur généalogie et ainsi établir leur ascendance. Certaines personnes peuvent compter plus de neuf «peuples» différents parmi leurs ancêtres- de la Bretagne jusqu'à Canton[7]!

Si la tendance des mariages interethniques continue, l'effet ultime serait la fin de l'ethnicité comme nous la connaissons aujourd'hui. Il y aurait beaucoup trop d'individus «anormaux» autour pour qu'on puisse maintenir les distinctions précises. Les loyautés pourraient, en conséquence, être reliées de plus en plus à l'histoire locale, la culture et les identités mises au goût du jour, plutôt que les «cultures ancestrales». Peut-être que la majorité des Mauriciens percevront un jour leur «culture ancestrale» comme ce mélange d'influences qui a formé l'île Maurice. Et peut-être une majorité de la population considérera le créole- la seule langue qui émergea par les rencontres interethniques à l'île Maurice- comme leur langue ancestrale. Une femme d'origine tamoule nous expliquait que sa langue ancestrale était le créole, puisque ses parents ainsi que ses grands-parents le parlaient, «et en ce qui me concerne, c'est déjà très ancestral». (Combien de générations doit-on remonter dans le temps pour établir son «ascendance»? Ceci est bien sûr dicté par la société.)

Ce genre de scénario est possible mais pas incontournable. Les appels à la pureté religieuse sont fréquents et de nouveaux mouvements traditionalistes se sont formés, surtout dans les milieux ruraux. Les dirigeants de ces mouvements se rallient contre ce qu'ils voient comme la décadence associée à l'urbanisation, la modernité et l'homogénéisation culturelle ou «la créolisation». L'attrait potentiel de ce genre de mouvements dépend de ce qu'ils ont à offrir. S'ils arrivent à convaincre un nombre suffisamment large qu'ils ont la sécurité économique et/ou l'intégrité personnelle à offrir, ils peuvent réussir. Toutefois, ce genre «de nouvelle vague d'ethnicité» peut diviser la population mauricienne sur de nouvelles bases partant du milieu rural, posé en antipode du milieu urbain, par des marques (limites/frontières) jusqu'ici inconnues (pas familières), puisque sa base serait probablement la campagne. L'opposition

[7] Orian et Arno (*op. cit*, p. 60): «L'île Maurice réunit les mouvements les plus stratifiés et une diversité ethnique, raciale et culturelle des plus compliquées au monde». Voir également chapitre 1, la page 28, le schéma sur les entités ethniques.

rural/urbain ou industriel/agricole pourrait devenir plus importante que l'opposition Créole/Hindou.

6. La fin de l'ethnicité?

Deux facteurs majeurs agissent contre la fusion des catégories ethniques. Tout d'abord, la famille est encore très importante à l'île Maurice, et les parents ne sont pas prêts à encourager les mariages mixtes. Ensuite, la religion est un facteur de poids dans le maintien de frontières. Si les partenaires dans un mariage interethnique pratiquent différentes religions, les chances de réussite seront relativement minimes pour ce mariage. La majorité des mariages mixtes stables implique que les couples sont soit de la même religion (de naissance ou par conversion) soit pour lesquels la religion ne joue pas un rôle important dans leurs vies.
Par ailleurs, beaucoup de Mauriciens n'aiment pas beaucoup l'idée de la disparition de leurs «cultures» distinctives. «Gardez les couleurs de l'arc-en-ciel mauricien distinctes, et il restera beau», a dit l'Archevêque Catholique de l'île Maurice au cours d'un meeting en 1991[8].

Il est aisé de discerner la fin de l'ethnicité des personnes, comme de la structure sociale de l'île Maurice, mais il est de même très facile de découvrir les signes d'une revitalisation ethnique. C'est en effet ce que les chercheurs étudiant le changement social constatent dans les sociétés les plus diverses. Les mouvements de revitalisation ethnique sont même plus spectaculaires que le mouvement discret (tranquille) quotidien vers une adaptation mutuelle dans les sociétés complexes, et c'est peut-être pourquoi ceux-là sont plus attrayants comme sujets d'enquête. Ceci ne veut pourtant pas dire que ce genre de mouvements soit plus représentatif que les efforts pour supprimer l'ethnicité dans certaines sociétés. Après tout, la disparition éventuelle des groupes ethniques n'est pas plus certaine que leur réapparition.

[8] Cité par Eriksen (*op. cit*. p. 171-2)

Carte de l'île Maurice en relief avec une petite carte de l'île Rodrigues

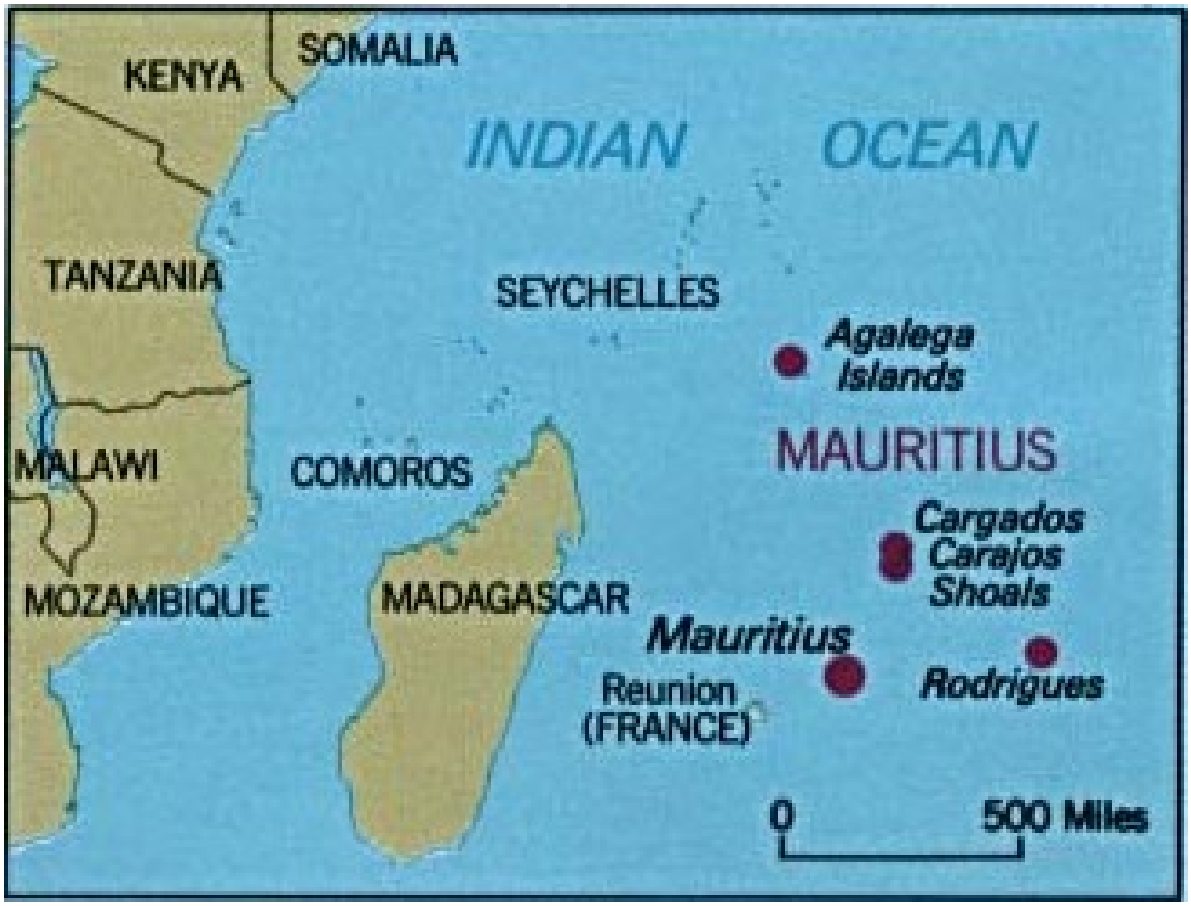

La position de l'île Maurice dans l'Océan Indien (les autres îles avec un point rouge font partie du territoire de la République de Maurice)

Chapitre 1 – Géographie, Histoire et Société

1. Ile Maurice: Géographie, Histoire et Société

1.1. Position géographique

Au large de la côte sud-est du continent africain et au-dessous de l'Equateur s'étend un assez grand nombre d'îles comprenant:

1) les îles africaines proprement dites, telles que Zanzibar, Mafia, Pemba et quelques autres, situées tout près de la côte africaine
2) les Comores
3) la grande île de Madagascar
4) les Mascareignes
5) les Seychelles
6) les Chagos

Les deux premiers groupes appartiennent véritablement au monde musulman, ayant été islamisés assez tôt par des émigrants venus de la péninsule arabique ou des ports de l'Afrique, islamisés eux aussi vers le 9ème siècle de l'ère chrétienne. Les Comores reçurent aussi, à une date très reculée, des immigrants venus de Madagascar. Cette dernière possède elle-même une population autochtone renforcée plus tard par des éléments venus de l'Insulinde (Indonésie). Son histoire est très différente de celle des îles qui l'avoisinent à l'ouest et à l'est.
Les Mascareignes comprennent trois îles situées à peu près sur le même parallèle (20° Sud). Ce sont, en allant de l'ouest à l'est, La Réunion (Bourbon) qui mesure 2 512 km carrés, Maurice (île de France) qui mesure 2 100 km carrés environ, et Rodrigues qui mesure 110 km carrés, faisant ainsi petite figure à côté des deux autres.
L'archipel des Seychelles est situé au nord des Mascareignes, entre 3°40' et 6°05' de latitude sud, c'est-à-dire tout près de l'Equateur et, par conséquent, dans la zone où se fait sentir la mousson.
Les îles satellites des Mascareignes sont les Cargados Carajos et les îles Agaléga. Ce sont des îles de formation corallienne. Les Cargados comprennent un groupe de 20 îlots situés à environ 250 miles au nord-est de Maurice. Les îles Agaléga (lat. 10°30'S, long. 56°30'E, entre Maurice et les Seychelles), placées beaucoup plus près des Seychelles (distantes de 350 miles environ) que de Maurice (qui se trouve à 580 miles), devraient logiquement se rattacher à celles-ci, mais comme, à l'origine, elles ont été exploitées à partir de Maurice, c'est de cette dernière qu'elles dépendent aujourd'hui administrativement, de même que le groupe de Saint Brandon (les Chagos).

La République de Maurice (Republic of Mauritius) consiste en un territoire de plus de 2 300 km² parce qu'elle comprend en sus des deux îles des Mascareignes (Maurice et Rodrigues) également les îles Agaléga et Saint Brandon de l'archipel des Cargados Carajos.
Maurice est un des pays les plus peuplés de la région africaine avec une densité de 585 habitants environ par km².

1.2. Aperçu de l'histoire

Découverts au 5ème siècle, peut-être même plus tôt, par des marins arabes ou plus exactement swahilis, visités de nouveau au 16ème par les Portugais, les archipels déserts situés à l'est et au nord-est de Madagascar restent encore au 17ème à la périphérie du monde connu.
Vers le milieu de ce siècle les Hollandais et les Français s'installent presque en même temps dans les Mascareignes, à Maurice et à Bourbon, mais ces premières tentatives de colonisation

ne sont guère couronnées de succès. En 1710 les Hollandais s'en vont, laissant la place aux Français.
Grâce à quelques hommes audacieux et entreprenants la France parvient à se maintenir solidement aux Iles-Soeurs (Maurice et Réunion, appelés alors île de France et île Bourbon) au début du 18ème siècle et, de là, à essaimer dans les autres îles de ce secteur. En même temps, elle crée à l'île de France (Maurice) un port capable de servir, suivant les circonstances, de centre commercial et de base militaire.
Au début, c'est afin de les utiliser comme tremplins pour la conquête de l'Inde qu'elle développe les Mascareignes, mais peu à peu ces îles deviennent un objectif en soi et, sur le plan commercial, le point d'aboutissement d'une véritable «route des îles».
Pendant la guerre de l'indépendance américaine, les Iles fournissent à Suffren (le gouverneur d'alors) les moyens de battre les Anglais dans les eaux indiennes, succès sans lendemain, car dans la Grande Péninsule (indienne) même, les Français doivent reculer.

Après la guerre, la France préfère renoncer à se tailler une place importante en Inde. En 1789 elle se replie sur ses établissements insulaires, qui lui permettent de faire bonne figure dans l'Océan Indien, même aux heures difficiles de la Révolution.
C'est l'époque héroïque de la guerre de course et de la « moisson de la mer ». Bien qu'en état de rébellion contre leur métropole, à ce moment, c'est sous le pavillon tricolore que les colons des Iles combattent les Anglais sur mer.
Cet ensemble insulaire est très dynamique, mais on y relève aussi des faiblesses. La principale tient à la désunion entre l'île de France et Bourbon. Les Iles-Soeurs se devaient de faire bloc. Etroitement unies, elles pouvaient, d'une part, représenter une véritable puissance. Désunies, elles devenaient extrêmement vulnérables. D'autre part, elles dépendent trop pour leur ravitaillement de Madagascar où, malgré des efforts répétés, la France ne parvient pas alors à fonder un établissement solide pas plus qu'elle ne parvient à prendre pied en Afrique orientale.
En 1815 les Mascareignes sont démembrées, à la suite d'une conquête militaire anglaise. Maurice devient une colonie anglaise, tandis que La Réunion reste française. Elles continuent cependant de suivre des voies identiques en choisissant, toutes deux, le sucre comme moteur principal de leur économie, orientée auparavant vers la mer et l'aventure maritime.
Ce changement de l'orientation économique et l'abolition de l'esclavage modifient au cours du siècle la physionomie du monde insulaire. Les gens de mer et les bourgeois de la marine sont remplacés partout par les sucriers, et les esclaves par des «engagés» venus de l'Inde principalement. La grande propriété engloutit la petite. La prépondérance passe aux mains d'une oligarchie de type antillais, mais qui n'est pas exclusivement blanche. Le recours aux «engagés» détermine même à la Réunion une prolétarisation de la population blanche très marquée. Mais le sucre n'enrichit pas les Iles, du moins, pas pour longtemps. Surpeuplement et épidémies s'en mêlent, sans parler des cyclones et autres calamités. En outre, le marché sucrier se détériore rapidement avec la concurrence betteravière. Après l'euphorie c'est la débâcle.
Entre 1870 et 1914 les Mascareignes connaissent, à tous les points de vue, une période d'éclipse. Bien que rapprochées de l'Europe par le canal de Suez, elles sortent du circuit international et, en même temps, de la grande histoire. Le centre d'attraction se déplace aussi à ce moment vers la grande île de Madagascar sur laquelle se portent les efforts français à partir de 1895.
La Grande Guerre de 1914-18 provoque de nouvelles difficultés, mais, en même temps, elle profite aux Iles, car parmi les denrées dont elle fait monter les prix figure le sucre. Il s'ensuit un bref renouveau dont l'administration et les sucriers ne savent malheureusement pas tirer parti. Les difficultés recommencent avec la deuxième guerre mondiale. En 1945, les Iles sont au plus bas. Alors intervient la décolonisation qui ouvre un nouveau chapitre de leur histoire.

Sur le plan politique la décolonisation a mis en œuvre deux systèmes très différents, l'intégration dans la France pour la Réunion, l'autonomie de l'Angleterre pour Maurice, mais ni l'un ni l'autre n'ont fait disparaître complètement jusqu'ici la «réalité coloniale». Maints problèmes subsistent aussi sur le plan économique.

Le modelage des sociétés insulaires par la canne à sucre ne s'est pas limité à produire un décalage historique (société de plantation) qui retentit de proche en proche sur bien des niveaux de la vie sociale et des orientations culturelles des sociétés actuelles. Il a structuré en profondeur l'organisation sociale. La plantation est le véritable moule où se coulent les rapports sociaux et auquel se réfèrent les valeurs culturelles. Là s'organisent des rapports inégalitaires et naît une idéologie qui marque par la suite les îles pour longtemps. Statut social et origine raciale concordent suffisamment pour que bientôt la race devienne une composante du statut. Les hiérarchies appuyées sur la fortune, l'origine sociale et l'éducation se doublent d'une inégalité inscrite dans l'origine des individus : au bas de l'échelle ceux qui viennent d'Afrique, et plus tard de l'Inde, en haut ceux qui viennent d'Europe ; entre eux les métis issus de leurs unions, que la société réprime sans parvenir à les empêcher.
Dévalorisation de l'Afrique et de ses héritages, occultation des secteurs de l'histoire qui donnent une image positive des Noirs, comme ceux de la révolte, et du 'marronnage'[1]: une machine idéologique se met en marche. Par elle, les événements de l'histoire de la colonie et l'organisation de la société sont interprétés selon une grille où les faits sociaux sont vus comme des faits de nature : l'aspect physique des individus, reflet des origines, prend une lourde charge symbolique. L'ordre social devient un ordre des races, ce qui rend l'inégalité intrinsèque et irrévocable, assignant à chacun une place particulière dans le système. Pour longtemps désormais, les traits physiques, qui étaient les signes contingents d'une histoire à l'échelle de plusieurs continents, sont les opérateurs d'une stratification raciale qui conditionne les rapports entre les hommes.
C'est ainsi dans la plantation et dans son idéologie inégalitaire que naissent véritablement les sociétés créoles des îles. Sociétés où les parlers, les cultures, les corps eux-mêmes incarnent un métissage conflictuel qui porte en lui-même ses sources et leurs tensions.
Contraintes d'une économie de plantation et d'un pouvoir colonial, rencontres d'héritages divers que la société rend inégalitaires, entrecroisements de civilisations aboutissant à des synthèses nouvelles, telle est la trame structurelle et culturelle qui s'édifie au long de l'ère esclavagiste, puis qui s'adapte et s'infléchit sans jamais se briser jusqu'au cœur du nouveau millénaire, malgré les changements du statut des personnes et de l'environnement mondial.

1.3. Aperçu de la vie politique

Avec le suffrage universel institué en 1967, la mise en place des forces politiques sur des bases communautaires se précise: l'élection en 1948 de onze travaillistes indiens sur 19 au Conseil Législatif avait entraîné la création du «Ralliement Mauricien», embryon du futur «Parti Mauricien Social Démocrate» (PMSD), pour conjurer ce que la bourgeoisie franco-mauricienne, entraînant la masse des «petits créoles», nomme le «péril hindou». C'est donc sur la base d'un découpage politique par ethnie, autrement dit «communaliste», que vont s'affronter les deux blocs approuvant le processus d'indépendance ou s'opposant à celui-ci lors des élections législatives de 1967. Ces élections voient la victoire du «Parti de l'indépendance» rassemblant le Parti travailliste à direction hindoue et le «Comité d'Action Musulman» (CAM) sur le Parti Mauricien Social Démocrate (PMSD) de Jules Kœnig, le blanc, et de Gaëtan Duval, le nouveau leader charismatique créole. La proclamation de

[1] Désignant initialement l'évasion d'un esclave, ce terme s'applique par extension à divers comportements de révolte ou de marginalité face au système dominant.

l'indépendance (mars 1968) va ainsi être endeuillée par des affrontements ethniques jetant dans la violence groupes musulmans et groupes créoles à Port-Louis. Les affrontements entraînent une émigration de la petite et grande bourgeoisie mulâtre et créole vers l'Australie et l'Europe, encouragée par l'épiscopat et le nouveau ministre Gaëtan Duval allié à son ancien adversaire Sir S. Ramgoolam, le premier ministre travailliste.
Mais la «trahison» des travaillistes, s'alliant au PMSD au lendemain de l'indépendance pour la mise en œuvre d'une politique conservatrice à l'intérieur (protection de l'oligarchie, création de la zone franche...) et pro-occidentale à l'extérieur, va déterminer en 1969 la création du Mouvement Militant Mauricien (MMM) par Paul Bérenger, Dev Virahsawmy et Hervé Masson, jeunes intellectuels marqués par les idéaux libertaires de Mai 1968 et la volonté de voir leur pays rejoindre les combats du Tiers Monde et refusant le *communalisme*. La montée en puissance de ce mouvement, par delà les affrontements et les luttes sociales de 1971 (les leaders MMM seront jetés en prison, les élections repoussées) le demi-échec électoral de 1976 (le MMM voit sa majorité relative réduite par l'achat, au moyen de postes, de députés «transfuges») et grâce à une atténuation des aspects les plus radicaux de son discours, aboutit à la victoire totale MMM-PSM (des dissidents hindous du Parti Travailliste) aux élections de 1982 (succédant à la victoire de F. Mitterand en mai 1981). Un grand espoir naît dans la jeunesse mauricienne qui aspire à faire «enn sel lepep enn sel nasyon» (un seul peuple, une seule nation) des différentes *communautés*.

Hélas ! Les dissensions au gouvernement entre les partisans du premier ministre hindou, A. Jugnauth et le leader du MMM, P. Bérenger, ministre énergique (trop pour certains) des finances, empêche la mise en œuvre d'une politique cohérente (notamment dans le domaine culturel/linguistique où les déclarations fracassantes et provocatrices dissimulent une absence de programme cohérent et réaliste). La coalition gouvernementale éclate l'année suivante entre la majorité hindoue regroupée derrière le premier ministre et le leader populiste du PSM, H. Boodhoo, et le reste du MMM suivant P. Bérenger et voit l'émergence d'une nouvelle coalition (l'Alliance) MSM[1]-PMSD qui remportera d'une courte tête en 1983 et 1988 les élections législatives dominées par les affrontements communalistes suivant des tactiques subtilement mijotées dans les deux camps.

Il est vain de vouloir résumer les différents scandales, les ruptures d'alliances gouvernementales (H. Boodhoo, G. Duval ont successivement rompu avec le premier ministre Jugnauth), les changements de stratégies et de tactiques de tel ou tel parti. De fait, la victoire éclatante de 1982 n'a guère changé l'orientation du régime ; elle a surtout permis à une nouvelle génération d'hommes politiques (les soixante-huitards) d'évincer les anciens hommes politiques contemporains des luttes pour l'indépendance. Le système *communaliste* est plus que jamais de mise. Il est sensible dans le recrutement des responsables dans l'appareil d'état et renforce le clientélisme à tous les niveaux dans le secteur public et par ricochet dans le secteur privé. Le MMM qui, autrefois ralliait la jeunesse au nom de la lutte contre cette plaie, joue à son tour le petit jeu des combinaisons ethno-politiques.
On peut avoir quelque scepticisme face aux régulières proclamations prônant la *méritocratie* et le *mauricianisme* car chacun est passé maître dans l'art de dissimuler les calculs communalistes derrière un discours général d'apparence universaliste. Tout ce qui touche en particulier au problème des langues est un terrain miné. Le système éducatif et les médias surtout sont les lieux de tentatives de plus en plus espacées pour essayer quelques réformes cherchant à modifier les équilibres précaires, provoquant immédiatement une vigoureuse

[1] Le Mouvement Socialiste Mauricien, dont Sir Aneerood Jugnauth, est le chef du parti. Au début de notre enquête, en 2001, il était le Premier Ministre de l'île. Depuis Septembre 2003 c'est Paul Bérenger, un Franco-mauricien, qui est l'actuel Premier Ministre et Sir Aneerood Jugnauth est le Président de la République.

contre-attaque de ceux qui s'estiment agressés par les mesures envisagées; si bien que tout retrouve l'ordre antérieur et tout le monde se résigne au statut actuel.

Ces dernières remarques douces-amères ne doivent cependant pas nous faire oublier les réussites honorables de la société mauricienne sur d'autres plans: la mise en place d'une démocratie moderne où l'opposition est tant bien que mal respectée, une presse vivante et libre autant qu'on peut l'être dans un petit pays limité dans ses ressources financières et humaines, une économie en progrès malgré ses limites et ses faiblesses.

Résultats des élections générales à Maurice depuis l'indépendance [1]

Année des élections	Partis en coalition (formant le gouvernement)	Nombre de sièges du gouvernement	Nombre de sièges de l'opposition	% de votes du gouvernement	% de votes de l'opposition	Nombre de candidats
1967	PT-CAM-IFB	39	23	55	43	-
1976	PT-CAM-IFB-PMSD	36	34	55	45	413
1982	MMM-PSM	60	0	64	26	360
1983	MSM-PT-PMSD	41	19	52	46	297
1987	MSM-PT-PMSD	39	21	50	48	396
1991	MSM-MMM	57	3	56	40	364
1995	PT-MMM	60	0	65	20	506
1999	MSM-MMM	54	6	53	37	535

Considéré comme une icône de la politique mauricienne, car il fût le premier chef de gouvernement ou Premier Ministre de l'île, Sir S. Ramgoolam mena le pays à l'indépendance, malgré le chaos général. Presque tous les partis politiques - Parti Travailliste (PT), Independent Forward Block (IFB[2]), Comité d'Action Musulman (CAM) - voulaient la totale indépendance de la Grande-Bretagne, à l'exception du PMSD, qui préférait rester associé avec la Grande-Bretagne. Maurice accéda à l'indépendance le 12 Mars 1968 mais resta une monarchie constitutionnelle, présidée par la Reine d'Angleterre. En 1992 (le 12 Mars), le Premier Ministre d'alors, Sir Aneerood Jugnauth, changea le statut de l'île en celui de République avec un Mauricien, Sir Veerasamy Ringadoo comme Président et Chef de l'Etat. Après les élections générales de 1995, qui furent emportées par une alliance faite du Parti travailliste et du Mouvement Militant Mauricien (MMM), Dr Navin Ramgoolam, leader du Parti Travailliste, fut nommé Premier Ministre et Paul Bérenger, leader du MMM, devint son Vice Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères. La coalition dura seulement 18 mois. Bérenger devint le leader de l'Opposition et PM Ramgoolam continua de gouverner.

[1] Le tableau est tiré du livre *The Anatomy of Mauritius* de Ismael Khoodabux, Mauritius Printing specialists, 2000.

[2] Officiellement le IFB, le CAM et le PT s'unirent pour former en 1967 le Parti de l'Indépendance. Le IFB s'est dissout après les élections de 1976 et les membres de ce parti sont maintenant dans le PT.

Les élections de 1999 furent remportées cette fois par l'alliance MMM et MSM (Mouvement Socialiste Mauricien), où le leader du MSM, Sir Aneerood Jugnauth fut nommé encore une fois à la tête du pays et Paul Bérenger devint son Vice Premier Ministre. Ce dernier est devenu le Premier Ministre en Septembre 2003, ce qui est une première dans l'histoire de Maurice, où depuis l'indépendance le chef de gouvernement a toujours été un Hindou.

1.4. L'économie mauricienne

Depuis l'émergence de l'île Maurice comme pays en voie de développement dans les années 1980, le pays a reçu des évaluations positives de la part d'un bon nombre d'institutions internationales. Très souvent son succès économique a été mis en valeur et vanté dans des journaux et magazines de renom et d'influence comme Le Monde (Septembre 1992), The Financial Times (Août 1987 et Septembre 1994), Euromoney (Avril 1990), The Hindu (Mars 1991), Jeune Afrique (Mai 1992), et plus récemment le Wall Street Journal (Juillet 1998)[1]. Mais il y a eu aussi un nombre de rapports conflictuels portant à confusion à l'intérieur comme à l'extérieur de Maurice sur la continuation de ce pays à être le modèle de développement du tiers monde. Tandis qu'en février 1998, le magazine The Economist exprimait des doutes sur la compétitivité mauricienne, le World Economic Forum avait classé Maurice comme étant le pays le plus compétitif de l'Afrique. La confusion est le résultat de perceptions différentes de l'environnement économique qui en engendrent des interprétations différentes.

Le taux de croissance économique est normalement calculé à partir du Produit National Brut (PNB). Le PNB est généralement censé indiquer comment le pays avance en terme d'amélioration du niveau de la vie de ses habitants, en résultat d'une production et d'un commerce profitables. En fait, le PNB représente le montant total du profit perçu des services et des exportations pendant une durée définie, souvent pendant une année. Ainsi en se fondant sur le taux de croissance de 1991 jusqu'à 2001 (derniers chiffres en date), on peut conclure qu'avec un taux de 5,5%, l'économie mauricienne ne se porte pas au plus mal puisqu'elle a pu se relever de sa très basse croissance de 1999 qui était de 2,5% seulement.

[1] Tirés du livre *The Anatomy of Mauritius*, par Ismael Khodabux, Mauritius Printing Specialists, 2000, p. 32.

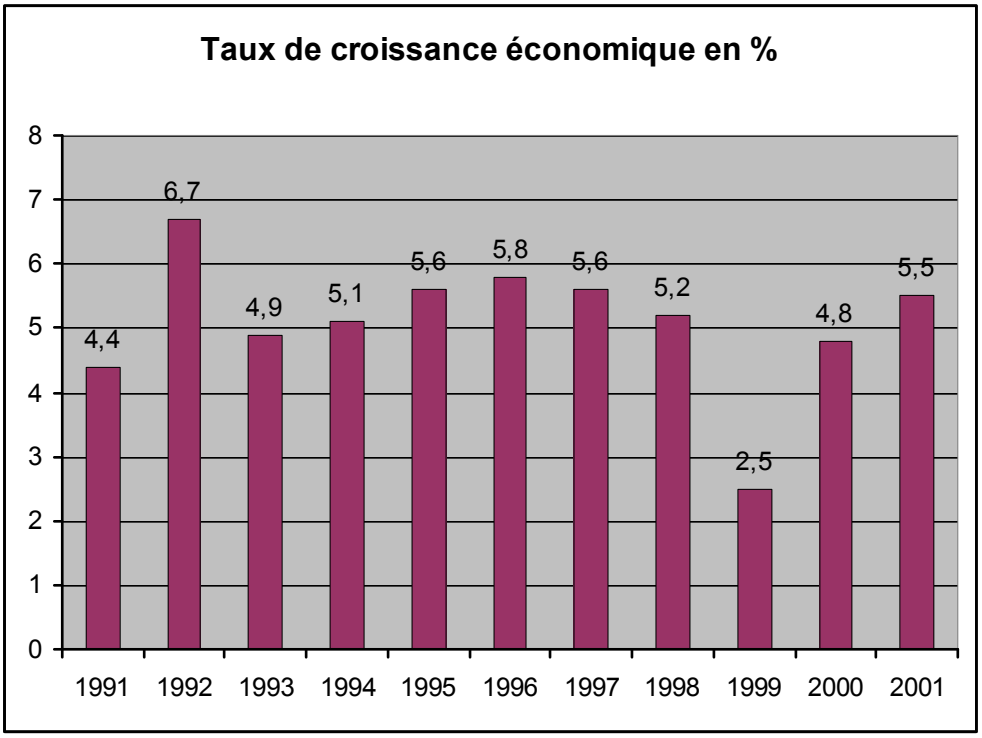

Tableau 1.4.1 : Croissance économique de l'île Maurice[1] de 1991 à 2001

Il y a trente ans, l'île Maurice offrait une toute autre image - taux de croissance très bas, une industrie marquée par la monoculture de la canne à sucre et de ses dérivés, le taux de chômage élevé (de 15% en 1982) et une scolarisation payante. L'accession de l'île Maurice à l'indépendance en 1968 a amené des changements d'ordre politique, certes, mais du point de vue économique les choses sont restées les mêmes. Ce n'est qu'à l'époque de la transformation du pays en République que le boom économique s'est vraiment fait sentir. L'industrie sucrière n'est plus le premier revenu économique du pays (5 539 000 Rs en 2001). L'industrie du textile qui s'est amplifiée dans les années 80-90 avec les investisseurs étrangers, tentés par la zone d'exportation libre- La Zone Franche (EPZ)- rapporte aujourd'hui environ 25 millions de roupies (chiffres en 2001). Le taux de chômage a été réduit pendant les années 1990 et un manque de main-d'œuvre dans les usines s'est fait sentir, d'où l'immigration de jeunes chinois et d'indiens pour travailler sur l'île. Le tourisme avec 656 500 de visiteurs en 2001 a rapporté 14 234 000 Rs au pays.

Le tableau 1.4.2 nous donne un aperçu de la situation économique pendant ces dix dernières années:

[1] Source des tableaux sur l'économie: le CSO de Port-Louis, 2001. Les chiffres à partir de 1999 sont partiellement provisoires, surtout ceux des tableaux suivants.

	1990	2000
Nombre total d'emplois (en milliers)	**420,8**	**483,6**
Hommes	292,9	318,7
Femmes	127,9	164,9
Secteur primaire	**63,9**	**57,1**
dont : la canne à sucre	40,4	29,4
Secteur secondaire	**166,9**	**187,7**
Manufacturier	132,5	142,0
dont : la Zone Franche (EPZ)	88,8	89,8
Energie (eau et électricité)	3,4	2,9
Construction	31,0	42,8
Secteur tertiaire	**190,0**	**238,8**
Commerce, restaurants, hôtels	47,0	86,4
Transport, stockage, communication	26,7	30,8
Finances, assurance, etc.	11,4	21,4
Services	104,9	100,2
dont : le gouvernement	59,2	61,7

Tableau 1.4.2 : L'emploi dans les différents secteurs en comparant 1990 et 2000.

Pour diversifier l'économie mauricienne, le gouvernement a déjà mis sur pied le projet du «Financial Services Centre», qui inclue des institutions bancaires, des activités *offshore* et des assurances. La création de la bourse mauricienne, du Stock Exchange of Mauritius (SEM) en 1989, suivi d'un «Freeport Zone» et un «Offshore Centre», a pour but de faire de l'île Maurice le Wall Street de l'Océan Indien. Le projet du gouvernement de créer un nouveau pilier pour l'économie vise la formation pour le développement du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) et pour attirer les investisseurs dans ce secteur. La CyberCité ou Cybertour abrite depuis peu (inauguration en 2004) des entreprises comme Infinity, Aztec, Ernst & Young, …etc. qui sont engagés dans le Business Process Outsourcing (BPO) pour des services financiers, de secrétariat, ou de télémarketing, principalement pour le marché français.

	1990	2000
Taux de chômage (%)	**2,8**	**8,8**
Hommes	3,1	8,3
Femmes	2,3	9,6
Salaire mensuel en moyenne (en Rs)	**2 824**	**8 178**
Secteur primaire	**1 964**	**6 585**
dont : la canne à sucre	1 910	6 159
Secteur secondaire	**2 229**	**6 131**
Manufacturier	1 997	5 544
dont : la Zone Franche (EPZ)	1 852	4 774
Energie : eau et électricité	5 270	13 515
Construction	2 979	8 746

Secteur tertiaire	**3 836**	**10 425**
Commerce, restaurants, hôtels	3 363	8 562
Transport, stockage, communication	4 255	11 491
Finances, assurance, etc.	4 720	12 224
Services	3 765	10 328
dont : le gouvernement	3 858	10 401
Taux d'index salarial (base: 1992=100)	**191,0**	**199,4**

Tableau 1.4.3 : Le taux de chômage et le salaire dans différents secteurs en comparant 1990 et 2000.

L' «income per capita» (le revenu par tête) est au-dessus des 3,500 dollars, ce qui fait que Maurice n'est plus considéré comme un pays en voie de développement, mais comme un pays du quart-monde (pays nouvellement développé).

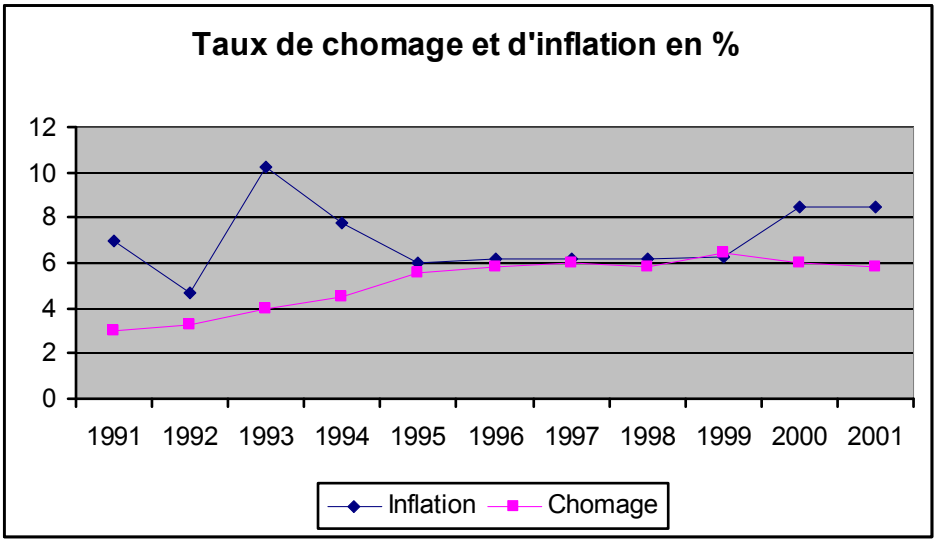

Tableau 1.4.4 : Taux de chômage et d'inflation en % de 1991 à 2001

Le niveau de chômage qui est compatible avec un taux d'inflation stable correspond à ce que les économistes appellent «le taux naturel de chômage». Si le gouvernement arrive à baisser l'inflation à un certain niveau (pour une année), ceci implique qu'il ne peut aussi espérer que le nombre de chômeurs enregistrés reste très au dessous de ce niveau. Même si le chômage baissa au début des années 1990 pour atteindre ce "taux naturel", il a eu des conséquences inflationnistes et en différentes occasions l'inflation a atteint un taux à deux chiffres (10%), comme le montre le tableau ci-dessus. Le tableau 1.4.4 montre le cours de l'inflation et du chômage depuis que l'île Maurice a une économie croissante. Malheureusement depuis les années que le Parti Travailliste a été au pouvoir (1996-2000), la tendance en hausse de chacun des deux indicateurs clés semblait être constante, ce qui veut dire qu'ils évoluaient ensemble à la hausse. Si cette tendance continue, elle serait une réminiscence des années 1970 quand l'inflation rampante avec un taux de chômage élevé était de mise. Avec le dernier gouvernement en date (Bérenger / Jugnauth), il semblerait que le taux de chômage diminue. L'objectif à atteindre serait un taux d'inflation de 2,5% et un taux de chômage de 2,7% équivalent à celui observé en 1991.

Pour une comparaison de la situation économique de ces trente dernières années, les tableaux sur la croissance économique et le taux de chômage peuvent être consultés sur les pages suivantes:

GDP annual growth rates, 1976 – 2003

Year	%
1976	16,2
1977	7,0
1978	4,0
1979	3,6
1980	-10,1
1981	6,4
1982	5,8
1983	0,4
1984	4,8
1985	6,9
1986	8,9
1987	8,3
1988	6,2
1989	4,6
1990	7,3
1991	4,4
1992	6,8
1993	4,9
1994	4,8
1995	5,5
1996	6,2
1997	5,6
1998	5,7
1999	2,3
2000	9,3
2001 [1]	5,6
2002 [1]	2,3
2003 [2]	4,8

1 revised estimates
2 revised forecast

Please note that figures prior to 1990 are based on SNA 1968 whilst figures for 1990 onwards are based on SNA 1993

Annexe 1 -Tableau sur la croissance économique depuis 1976 jusqu'à 2003 du CSO - Bureau des Statistiques, Port-Louis, Ile Maurice, 2002.

Unemployment rate (%), Republic of Mauritius

1983-2002

Year	Male	Female	**Both sexes**
1983	19,3	20,9	19,7
1984	17,2	18,8	17,6
1985	14,4	17,7	15,3
1986	10,6	11,8	10,9
1987	6,3	5,2	6,0
1988	4,1	3,3	3,9
1989	4,0	3,0	3,7
1990	3,1	2,3	2,8
1991	3,0	2,2	2,7
1992	3,2	3,6	3,3
1993	3,5	4,9	3,9
1994	3,8	6,0	4,5
1995	4,1	7,3	5,1
1996	4,6	8,2	5,8
1997	5,6	8,5	6,6
1998	6,1	8,5	6,9
1999	7,0	9,0	7,7
2000	8,3	9,6	8,8
2001	8,8	9,8	9,1
2002	8,5	12,0	9,7

Annexe 2- Tableau sur le chômage de 1983 à 2002 du CSO - Bureau des Statistiques, Port-Louis, Ile Maurice, 2002.

1.5. La société

1.5.1. Les groupes ethniques

D'après les derniers recensements (2000), la population de 1 178 848 habitants de l'île Maurice est composée de plus de 50% de Hindous, 28% de Créoles, 17% de Musulmans, moins de 3% de Chinois et moins de 2% de Blancs.

A Maurice même, il est difficile de trouver des dénominations sur le sens desquelles tout le monde s'accorde, pour la bonne raison qu'il s'agit d'un enjeu crucial pour les populations concernées. Se trouvent en concurrence les termes de: *libres de couleur* (jusqu'à l'abolition de l'esclavage), *gens de couleur, frontière, faire/fer blanc, mulâtre, créole*. Il est impossible ici d'entrer en détail dans le sémantisme exact de ces termes, car il varie d'un locuteur à l'autre, en fonction des intéressés et de leurs interlocuteurs, des objectifs poursuivis, etc. La terminologie mauricienne d'ethnonymes est piégée, car sa fonction est de contraindre celui qui s'en sert à prendre parti, ce qui n'est pas de notre ressort. A moins d'utiliser une terminologie artificielle, qui aurait l'inconvénient d'être peu intelligible, il nous faut bien utiliser ce lexique, sans souscrire pour autant aux connotations éventuellement associées à ces termes. Ces termes, ainsi que tous les autres ethnonymes utilisées ici, n'ont aucune coloration péjorative ou méliorative et recherchent uniquement à désigner avec adéquation et précision des tranches de la population. Toute autre interprétation relèverait d'une lecture personnelle, et n'engagerait que le lecteur concerné.

On peut cependant repérer certaines régularités:

- *Gens de couleur* désigne plutôt les métis les plus «clairs» et/ou de niveau socio-économique élevé.

- La dichotomie *mulâtre /créole* rend compte du continuum à l'intérieur de la population générale de la frontière marquant nettement la limite du groupe blanc jusqu'au créole se rapprochant le plus du type africain. Ceci dit, certains individus, proches de la *frontière* (blanc/non-blanc) accepteront, dans certaines situations l'étiquette «Créole»; d'autres pourront préférer «Gens de Couleur» à «Mulâtre».

- Le terme de *frontière* désigne, sans ambiguïté aucune, les individus qui sont phénotypiquement *blancs*, mais à qui ce statut n'est généralement pas reconnu.

L'utilisation des guillemets dans certains contextes rappellera au lecteur le flou relatif qui subsiste autour du référent de certains de ces termes.

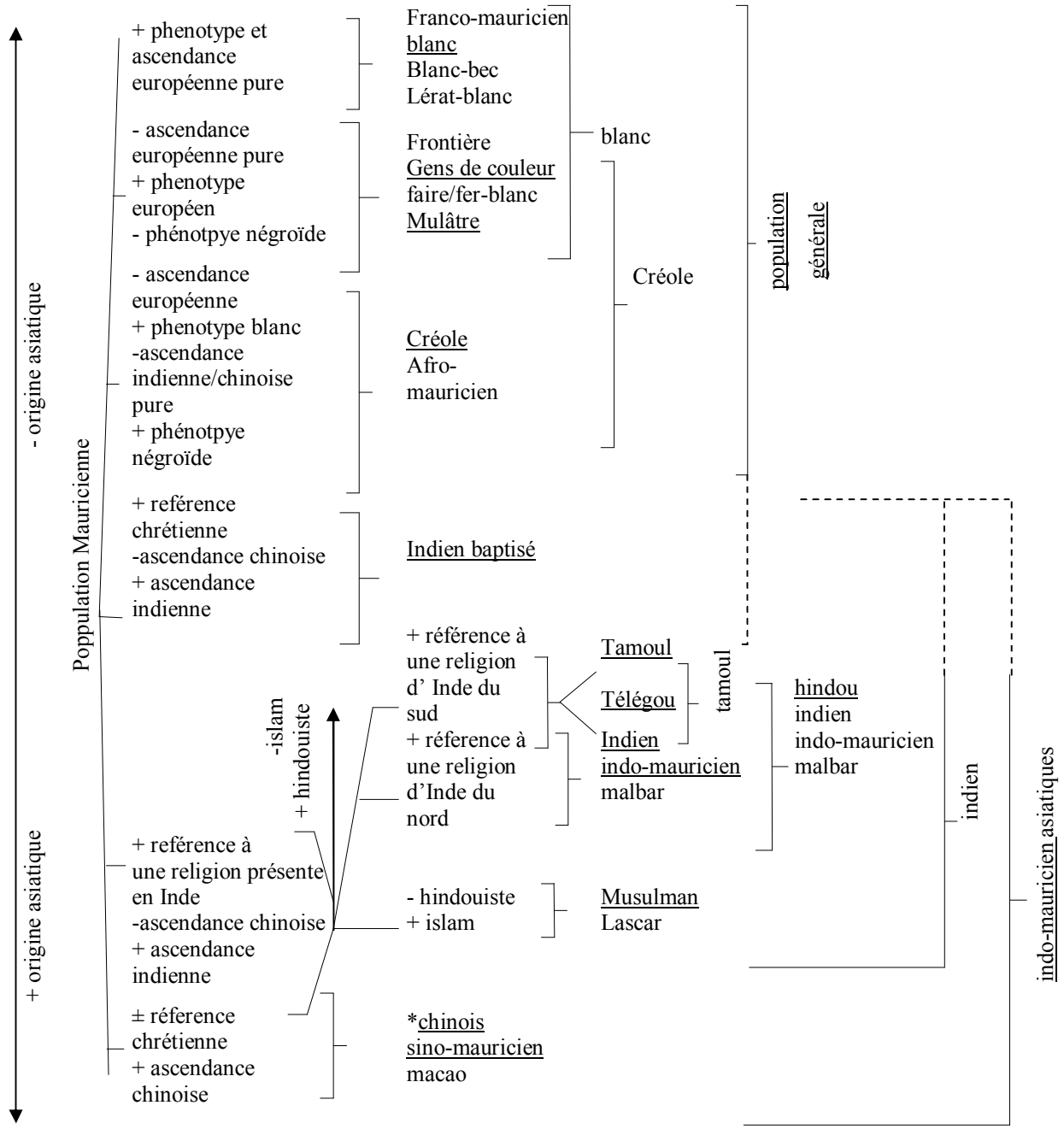

Tableau 1.5.1 : La société mauricienne: les communautés

* Il n'est pas possible de faire figurer sur ce schéma, de manière claire, que dans certains cas, les Chinois sont considérés comme faisant partie de la «population générale», surtout en ce qui concerne les chinois de foi chrétienne.

+ = présence d'un trait
- = absence d'un trait

—— = définition des catégories
------- = extensions possibles

Quelques brèves remarques s'imposent à propos de ce schéma[1] :

[1] Ce schéma ainsi que les explications qui suivent sont tirés du livre de Baggioni/de Robillard : *île Maurice, une francophonie paradoxale*, l'Harmattan, 1991.

1° Il s'agit d'une simplification, certaines sous-catégories (qui ne sont pas ethniques, mais qui jouent dans les catégorisations populaires, comme les castes) ayant été omises par souci de lisibilité. Par ailleurs, il s'agit bien évidemment d'une systématique qui répond à nos besoins, et ne peut regrouper totalement la diversité des représentations que les différents acteurs sociaux se font de la répartition socio-ethnique, en fonction de leur position sur l'échiquier ethnique.
2° Le critère de l'ascendance («pure» ou non) repose sur l'opinion sociale, et non pas sur les faits réels, souvent méconnaissables.
3° L'utilisation des signes + et – procède plus de la nécessité de trouver des abréviations que d'un esprit strictement structuraliste, d'où la redondance de certains traits: - hindouiste, pour un Mauricien d'origine indienne, ne peut signifier que + islam, mais le lecteur n'est pas sensé le savoir, d'où le choix de la redondance.
4° Les pointillés indiquent des extensions possibles pour certaines catégories.
5° Les termes soulignés sont ceux que nous utiliserons autant que possible. Une telle rigueur est malaisée, d'autant plus qu'il est, pour certains termes, difficile de se tenir à une nomenclature, pour des raisons stylistiques évidentes, et parce que les termes recouvrent des réalités mouvantes, qui rendent plus nécessaire une terminologie «à géométrie variable» elle aussi. On ne s'étonnera pas de constater que cet exercice est rendu d'autant plus difficile que la catégorie concernée possède des contours flous: cela est notamment le cas de la zone concernant les Créoles / Mulâtres / Gens de Couleur

En effet, on sait bien que la catégorisation ethnique est l'objet d'enjeux dans les sociétés pluriethniques, l'appartenance à un groupe étant déterminante, ne serait-ce qu'en partie, pour le statut social des individus, l'accès à des ressources économiques et financières ou symboliques etc. Il n'est donc pas étonnant que les critères sous-tendant la catégorisation ethnique sont susceptibles de varier, un ethnonyme pouvant ainsi embrasser une proportion plus ou moins grande de la population. Il est sûr que certains individus «bien typés» auraient du mal à faire admettre qu'ils appartiennent à un autre groupe que celui auquel ils sont assignés de part leur phénotype (ensemble de traits physiques associables à un groupe ethnique) ou leur généalogie. Mais il ne fait pas de doute que toute une partie de la population se trouvant aux franges de ces *noyaux* ethniques stables peut jouer sur la marge d'incertitude caractérisant son phénotype pour se classer un peu «en-dessous» ou «en dessus» de la catégorie qui lui est généralement assignée par le consensus social, qui se fonde sur le patronyme, l'ascendance, le phénotype, le lieu de résidence, les clubs fréquentés, la religion, etc. pour arriver à un classement. En jouant sur la complicité tacite ou l'ignorance des personnes présentes, un sujet peut donc, en fonction d'impératifs à plus ou moins long terme (et notamment selon la possibilité qu'ont ses interlocuteurs de se renseigner sur son *vrai* statut social) se catégoriser de la manière qui lui est la plus favorable. Cette pratique peut également se retourner contre les individus eux-mêmes, susceptibles de voir leur statut ethnique manipulé par des interlocuteurs au gré des besoins de ceux-ci. La figure 1.5.1, tout en informant le lecteur sur le large éventail des possibilités, dégage un ensemble terminologique assez stable et fonctionnel.

Nous ne prenons donc pas parti dans la querelle des «progressistes» et des «passéistes», les uns voulant que l'on fasse état de l'appartenance de tous les Mauriciens à une «mauricianité» programmatique, celle-ci étant symbolisée par une série d'ethnonymes composés du type «Indo Mauricien», «Sino-mauricien», et les autres choisissant les termes simples faisant état de l'origine des individus (Indiens, Chinois). De même refusons nous de trancher dans le conflit autour du terme «Franco-mauricien», attribué tantôt aux Blancs seulement, tantôt aux Blancs et aux Gens de Couleur. Il est clair que ce terme est une façon de capter le prestige lié

à la francophonie et à la francité (liée à la «blanchitude», valorisante également), ou encore d'euphémisme dans la dénotation raciale («somatique») des termes 'blanc/gens de couleur', trop ouvertement fondés sur le phénotype (par opposition à des appellations qui signalent une origine géographique, religieuse ou nationale: Indien, Tamoul, Chinois etc.)

Le tableau 1.5.1 ci-dessus permet par ailleurs de faire quelques observations importantes:

1° La population mauricienne se fragmente essentiellement le long de l'axe «origine + / - asiatique» en apparence. En fait on verra que plus que l'ascendance génétique, c'est la référence culturelle ± oriental qui compte, et qui peut regrouper la population générale, certains Indiens, baptisés, et Sino-mauriciens, d'un côté, face à tous ceux dont la référence est indienne (ou, maintenant pakistanaise).

2° À l'intérieur du groupe non asiatique, la différentiation se fait selon un critère génétique/phénotypique, alors que les oppositions religieuses, culturelles et linguistiques structurent le groupe indo mauricien. Sur le plan linguistique ceci a une grande importance puisque, alors que les langues de référence (qui servent à définir l'appartenance culturelle) sont plutôt des éléments unificateurs dans la population générale (créole et français; ce propos mérite d'être nuancé), elles sont des brandons de discorde chez les Indo Mauriciens, sauf lorsqu'ils sont occultés par la nécessité de faire face à l'autre bloc. Cette différence joue un rôle majeur dans la dynamique des langues en présence comme on le verra plus loin.

Le champ des ethnonymes est, on le voit clairement, fécond en observations susceptibles de livrer des informations sur la société en général, ayant notamment conservé la trace, inscrite dans les termes, de conflits passés: Gens de Couleur, paradoxalement, peut désigner des personnes qui, phénotypiquement, sont blancs. La nécessité de considérer les Gens de Couleur comme une catégorie ethnique distincte relèvent tant de l'histoire qu'à des pratiques mutuelles de fermeture, d'exclusion et d'évitement entre ces groupes (que ce soit entre Blancs et Gens de Couleur tout comme entre Gens de Couleur et Créoles). Ces signes et/ou paramètres socio-identificatoires ostensibles pouvant mener même à des clivages profonds, comme par exemple, «le malaise créole».

On peut penser également à des termes injurieux comme «lascar[1]», «malabar[2]», vestiges de l'ostracisme violent dont les derniers immigrants en date ont été frappés.
En ce qui nous concerne cette brève présentation n'a été que le moyen de lever des ambiguïtés terminologiques latentes tout en présentant par la même occasion, un des aspects fondamentaux de la société mauricienne.

1.5.2. Les Religions

Le groupe ethnique Indo Mauricien comprend deux grandes religions, l'Hindouisme et l'Islam.

1.5.2.1. Les Hindous

[1] Ce mot courant peut-être généralement insultant comme c'est le cas pour les ethnonymes. 'Lascar' (féminin lascarine) peut-être injurieux, selon les circonstances d'énonciation car il est dirigé contre un individu appartenant au groupe ethnique composé de descendants d'Indiens de confession islamique.
[2] Terme péjoratif et insultant désignant un Mauricien d'origine indienne, le mot 'peau-rouge' est également utilisé dans ce contexte. L'étymologie du mot 'mal bar' ou 'malabar' serait portugais ou indo portugais (Chaudenson, 1974:565). Voir également de Robillard, *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'île Maurice*, Pages 109 et 113, EDICEF, 1993.

La communauté hindoue est répartie en deux groupes bien distincts, l'un indo-aryen et l'autre dravidien. Dans le groupe indo-aryen nous avons ceux appelés les Biharis ou les Bhojpourisants et les Marathis[1] (19 921). Dans l'autre groupe nous avons les Télégous (29 687) et les Tamoules (71 477). On peut facilement avoir l'impression (surtout en ce qui concerne l'emploi du désignatif «hindous» par La Constitution) qu'il existe une relative homogénéité à l'intérieur du groupe du fait de l'origine ancestrale commune de ses membres et qu'il y a peu d'importance accordée à l'appartenance aux castes comme c'est le cas sur la péninsule indienne. Cette homogénéité relève plus de l'illusoire et du discours «politiquement correct» que de la réalité. Chacun des groupes ethniques hindous est divisé en différentes castes. Il y a même une certaine fierté à s'identifier comme appartenant à une des castes prestigieuses hindous (Baboojee, Rajput, Védique .....) ou alors comme Vaish, qui est considéré ni comme une haute ni comme une basse caste. Quelquefois cela entraîne l'émergence de partis politiques comme celui de la communauté Ravi Das. L'appartenance d'une personne à une caste précise est rarement authentique, même si quelques fois les personnes déclinent leurs identités de cette façon (voir les derniers recensements[1]). Les mariages inter castes, interethniques, interreligieux ou inter linguistiques sont peu nombreux dans ce groupe. Pourtant, les personnes d'un ou de l'autre groupe se respectent entre eux pour ce qui est de la langue, la race ou la religion.

L'hindouisme comprend deux grands mouvements. Le mouvement Sanataniste (orthodoxe) et le mouvement réformateur Arya Samaj. Ce mouvement fût fondé par le Swami Dayanand Sarasvati (1824-1883). Ses doctrines sont l'abolition du système des castes et la simplification des rites et cérémonies hindous. Le mouvement apparût à Maurice vers 1900. Ses quelques 100 000 adhérents viennent principalement des castes inférieures de l'Inde du Nord, même s'il y eût quelques personnes des castes supérieures qui joignirent le mouvement et souvent assurent les postes dirigeants. Il y eut aussi des adhérents venant du Sud de l'Inde. Le mouvement Arya Samaj subit des fractions et il a maintenant 3 associations principales, la Arya Sabha qui est la plus répandue, la Arya Pratinidhi Sabha et la Arya Ravi Ved Pracharini Sabha.

Les Arya Samajis sont beaucoup plus organisés que les Sanatanis, qui eux sont quelques 300 000 adeptes et plutôt concentrés dans les villages. Ils croient en un Dieu trinitaire : le créateur Brahma, le protecteur Vishnu et le destructeur Shiva, ainsi qu'en une pléiade de divinités intermédiaires. Leurs textes sacrés sont les Vedas, la Bhagevad Gita, les Angas et les Upavedas. Dans la plupart des régions rurales, les Hindous forment une ou plusieurs associations socioculturelles, appelés *baitkas* (littéralement 'place pour s'asseoir' du verbe hindi *baitna*- s'asseoir). Ces associations se consacrent à l'observance des rites et coutumes hindous et à l'aide mutuelle de ses membres. En ville, l'instruction de la langue véhiculaire ou la lecture du Ramayana ou autres textes sacrés sont tenues dans les temples car les *baitkas* y sont rares.

Un autre mouvement réformiste hindou est celui des Kabir Panthis, fondé en Inde par Kabir (~1440-1518) qui essaya d'attirer les Hindous comme les Musulmans. Il condamna la pratique des castes, les rites et cérémonies trop élaborés et le mysticisme hindou et musulman. D'après le recensement de 2000, il y aurait 157 personnes, habitant principalement le sud de Maurice, qui suivent ce mouvement.

Les castes ne sont pas des groupes incorporés à Maurice. Il n'y a pas de conseils de caste ou *panchâyat,* comme ceux en Inde. La notion de caste ne joue aucun rôle sur le plan de la profession, sauf dans le domaine rituel / religieux où parmi les Sanatanistes les prêtres sont Brahmines. Il n'y a aucune notion 'd'intouchables' (parias) ni des restrictions sur la

[1] Table D5 - Resident population by religion and sex. Les chiffres mentionnés proviennent de ce tableau du CSO, recensement démographique 2000, Port-Louis, 2002. Voir notre annexe I à la fin du chapitre 5.

convivialité ou l'acte de manger ensemble dans la vie de tous les jours. L'idée de caste persiste principalement dans le domaine de l'endogamie, chez les Indiens du Nord. La haute caste est aussi un label de prestige dans certaines situations.
Beaucoup de Mauriciens ne différencient plus aujourd'hui entre les différents mouvements ou sectes hindous car la plupart d'entre eux (420 271-35,6% des Mauriciens[1]), les Hindous Bhojpourisants, ont donné tout simplement la mention 'hindou'. Par contre les entités ethniques hindoues, identifiables par leur langue ancestrale respective, comme les Marathes, les Télégous et les Tamoules[2] revendiquent leurs droits et veulent être considérées séparément.

1.5.2.2. Les Musulmans

Comme chez les Hindous, la plupart des Musulmans se trouvent dans le groupe Indo Mauricien. La vaste majorité des Musulmans (90%- 195 952) sont Sunnites ou orthodoxes. Même si les Musulmans, comme les Hindous, sont venus sous contrat du Nord et du Sud de l'Inde, il n'y a plus de distinction entre eux. On ne voit pas des Musulmans venant du Sud de l'Inde séparés de ceux du Nord de l'Inde. Ils ont tous la même forme de l'Islam (hannafi[3]) et l'ourdou comme langue commune. La *sunnification* implique l'abandon des pratiques sectaires et locales pour favoriser une pratique uniforme (la sunna). C'est la pratique de l'Islam comme prescrit par le prophète Mahomet. La position des Musulmans comme groupe minoritaire à Maurice a facilité ce processus, mais également l'émergence de pays islamiques et le travail des missionnaires musulmans ayant visité l'île.

La seule distinction est celle faite entre ce groupe de travailleurs immigrés et celui d'un petit groupe de commerçants influents venant du Nord-Ouest de l'Inde, des régions où le goujerati est parlé. Ces Musulmans-Goujeratis sont divisés en deux groupes, les Kutchi (ou Cutchee)-Mehmans, venant de la région de Cutch, et les Sunnee-Surteees, venant de la région de Surat. Les deux groupes sont extrêmement endogames, allant même jusqu'à choisir leurs femmes ou maris de leur village d'origine de Cutch ou de Surat, ou des communautés Kutchi ou Goujerati d'ailleurs (Angleterre, Afrique du Sud etc.). Il y a d'autres petits groupes de Musulmans Goujerati, comme le Hallaye-Mehman, le Orah-Surtee (venant d'Ahmedabad), le Miabhai ou Malik et le groupe Patni Vorah (du Patna).
A Maurice se trouve également un petit nombre de Shias, comprenant les Daudji Vorahs. Tous ces groupes ne sont pas ceux des travailleurs sous contrat, mais ceux d'immigrés libres et de commerçants, qui sont venus à l'île Maurice, apportant un certain capital avec eux.

A l'exception des Shias, qui ont une tradition islamique différente, tous les Musulmans Goujerati se considèrent orthodoxes sunnites, mais leurs cérémonies, par exemple pour les mariages, sont différentes de celles des autres Musulmans de l'île. Leur relative richesse leur permet de préserver beaucoup de traditions et facilite l'endogamie. Par ailleurs, ils se concentrent dans la capitale et les villes et pratiquent le commerce. Ces facteurs aident à

[1] Table D5- Resident population by religion and sex, Census 2000, Central Statistics Office (CSO), Port-Louis, 2002
[2] La notion de castes existe également dans ces groupes, surtout parmi les Dravidiens. Les Tamoules de la caste élevée, par exemple, se définissent comme *naidu* et ceux de la caste basse comme *pillay;* ceux appelés *kalain* sont considérés comme appartenir ni à la caste haute, ni à la caste basse.
[3] Il existe quatre écoles de pensées : Hannafi, Maliki, Chafi'i et Hambali'i et deux écoles chi'ites : Ithna Achari et Ismaili. Les différentes écoles se distinguent les unes des autres par leur méthode d'étude. Un aperçu de ces écoles, de leurs adeptes et de ce qui les différencie, est présenté par Cheikh Mohammad Amin Khowadia sur le site Web islamicfinance.com de 1995.

maintenir la différence entre les Musulmans Goujerati et la vaste majorité de la population musulmane, qui est appelée 'Hindi-Calcutias' (venant du Calcutta) par les Goujeratis.

Il existe d'autres petits groupes de Musulmans, habitant les faubourgs de Port-Louis. Ce sont les Cockneys, qui viennent du Cochin, de la côte sud-ouest de l'Inde, les Khojas, qui sont Ismailis sans être des disciples de Aga Khan, les Comoriens ou Anjouanais, un petit groupe venant des Iles Comores, pas loin de Madagascar et les personnes issues d'unions entre Créoles et Musulmans, qu'on appelle 'Créoles Lascars'.
On trouve également une secte importante musulmane (~1000 adhérents[1]), le Ahmadiyya, dont la plupart des adeptes sont du groupe non- Goujerati de l'île. Cette secte fût fondée au Punjab en Inde en 1888 par Mirza Ghulam Ahmad (1835-1905), qui se déclara le Messie promis dans le Coran et le Mahdi, dernier prophète après Mahomet. Ce mouvement est considéré 'hérétique' par les Musulmans, dont les principes les empêchent de reconnaître un autre prophète que Mahomet. A Maurice, comme dans d'autres pays où la Mission Ahmadiyya existe, il y a deux sectes rivales, clamant différentes théories sur le fondateur.

Opposant le groupe Indo Mauricien, nous avons la catégorie ethno-sociale de Population Générale qui comprend deux religions principales, le christianisme et le bouddhisme.

1.5.2.3. Les Chrétiens

Les Mauriciens de confession catholique s'élève au nombre de 278 251, soit 23,6% de la population. L'Eglise catholique romaine fût établie sur l'île de France sous Louis XV en décembre 1723. La première église fut construite en 1737 à Port-Louis et la seconde à Pamplemousses en 1752. Les premiers prêtres arrivèrent avec le premier Gouverneur (Nyon) en 1722 et l'Eglise a toujours eu des missionnaires et des prêtres. La capitulation de 1810 stipula que les habitants de l'île Maurice peuvent conserver leurs religions et ceci signifia et signifie encore que l'Eglise catholique romaine devait recevoir et reçoit des subsides du gouvernement. L'Evêque de Port-Louis ainsi que l'Evêque anglican de Maurice reçoivent le même salaire. La religion chrétienne peut se vanter d'avoir des adeptes dans tous les groupes ethniques majeurs, car la confession catholique est celle qui prévaut chez les Blancs et les Créoles, mais elle peut également se trouver chez les Chinois et dans le groupe Indo Mauricien (principalement les Tamoules). Les Indiens baptisés ou Tamoules baptisés sont au nombre de 396, d'après les derniers recensements. Les archives de l'immigration indiquent des Indiens catholiques arrivés à l'île Maurice depuis le 17ème siècle. Parmi les Tamoules, il existe beaucoup de catholiques.

L'Eglise Anglicane compte très peu d'adeptes (3 102 membres- pour la plupart des Mauriciens d'origine anglophone, quelques Chinois, quelques Créoles et quelques Indiens Anglicans). Cette église n'a pas eu beaucoup de succès malgré l'intense activité missionnaire sur l'île. L'autre église qui prend de l'importance est celle des Adventistes qui compte 3 641 adeptes. Elle évangélise activement et a même établi ses propres écoles. Elle a fait quelques progrès, surtout chez les Créoles. Les Créoles sont d'origine mixte (c'est à dire européenne, africaine, ou indienne), l'élément européen de ce métissage se traduit par la religion chrétienne. Par ailleurs, la conversion des esclaves ou des ex-esclaves au christianisme était courante dans les années 1840 et 1850. Ceci est dû en grande partie au Père Laval (1803-1864), un missionnaire français, qui fait pratiquement l'objet d'un culte national à l'île Maurice.

[1] D'après le tableau D5, seulement 119 ont donné 'Ahmadiyya' comme réponse, mais 994 se retrouvent dans 'other', 48 dans 'other Muslim', 121 dans 'Mohamedan' et 3.249 dans 'not stated'. Le reste, quelques 195.952 Musulmans, se repart entre 'Islam' et 'Muslim'.

Il faut aussi souligner l'ampleur que prennent certaines sectes chrétiennes sur l'île, avec 9 641 membres pour l'Assemblée de Dieu, 1 304 membres dans la Mission Salut et Guérison, 3 040 adeptes pour l'Eglise Pentecôtiste et 2 213 pour les Témoins de Jéhovah.

Les Bahaïs sont au nombre de 841 et les «Chrétiens», (d'après les recensements, tous ceux ne faisant pas partie de l'Eglise catholique romane) sont au nombre de 74 748 (6,3% des Mauriciens)[1] seulement.

1.5.2.4. Les Bouddhistes

La population de l'île Maurice compte 3% de Chinois. Parmi les Mauriciens, on mentionne moins de 0,6% de religion bouddhiste (4 144) ou voire confucianiste comme religion (4 007 personnes ayant en effet indiqué 'chinois' pour la mention 'religion'). Il conviendrait de dire que plus de 90% des Chinois à l'île Maurice sont catholiques (voir notre figure 1.5.1). La plupart des immigrés Chinois arrivés sur l'île vers 1850 étaient des hommes et beaucoup d'entre eux ont contracté des mariages interethniques surtout avec les Créoles et sur l'île, les enfants issus de ces unions sont appelés Créoles Chinois. L'appartenance des Chinois à l'Eglise Catholique n'implique pas une méconnaissance ou non pratique des traditions et coutumes chinoises. Beaucoup de Chinois tiennent toujours à leurs idéaux confucianistes, participent aux cultes ancestraux et vont occasionnellement aux pagodes.

Le tableau 1.5.2 ci-dessous transpose les définitions attribuées aux différents groupes ethniques (ou religieux) à l'île Maurice. Il démontre également que dans certains cas, les langues des ancêtres définissent l'appartenance ethnique des Mauriciens:

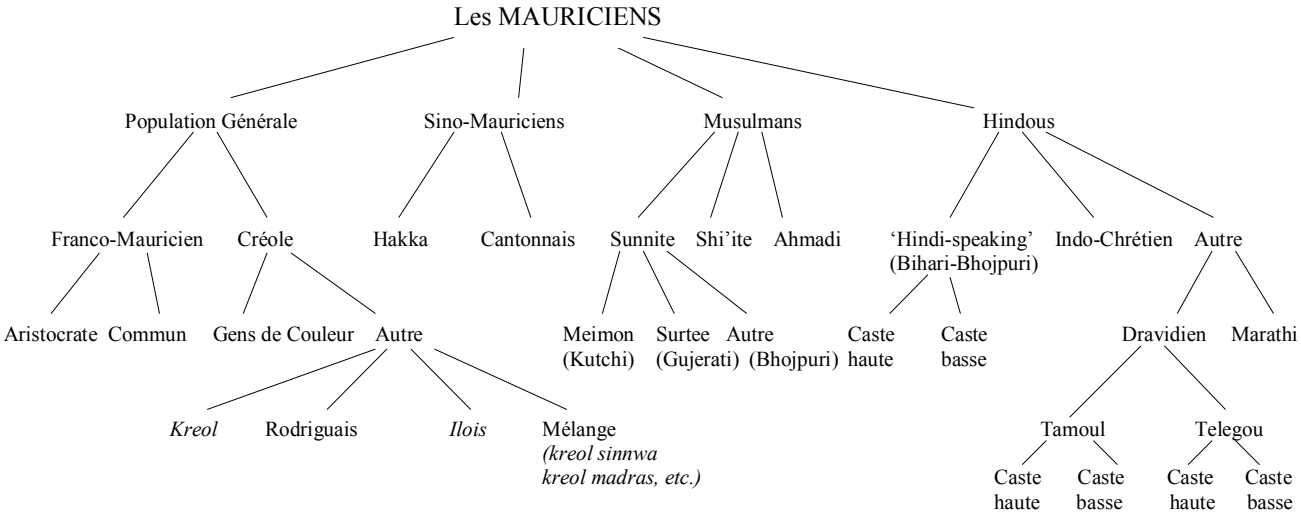

Tableau 1.5.2 - Une possible taxinomie[2] des identités ethniques à l'île Maurice

[1] Le tableau D5 totalise 380 142 personnes, c'est -à- dire 32,2% des Mauriciens, (excluant les Chinois bouddhistes) appartenant à la population générale et ayant le christianisme ou des sectes chrétiennes comme religion.

[2] Nous reviendrons plus en détail sur les connotations et significations de ces appellations au courant du chapitre 4 (l'emploi des langues) mais aussi dans 5.2.2. Tiré et adapté de l'ethnologue Thomas Hylland Eriksen, *Common Denominators*, Berg, 1998: P. 51.

1.5.3. Le paysage linguistique mauricien

Ayant survolé la structure sociale mauricienne, nous nous attardons plus longuement sur le sujet qui nous intéresse en premier lieu, à savoir la situation linguistique à l'île Maurice.

Les recensements démographiques de 2000 (rapports publiés en 2002), révèlent que les langues parlées quotidiennement sont : Créole par 826 152, Bhojpouri par 142 387 et Français par 39 953 habitants.

Indépendamment de son origine ou de sa race, la langue que tout écolier mauricien parle est le créole. A l'école primaire, au moins pendant les premières années d'instruction, les cours se font en créole. Le français est introduit graduellement, suivi d'un peu d'anglais, en utilisant les manuels français et anglais. Jusqu'au moment où les écoliers doivent passer l'examen de fin de cycle primaire (Certificate of Primary Education, CPE) pour avoir une place dans une école secondaire vers l'âge de 11 ans, ils ont déjà appris le français et l'anglais côte à côte.
A l'école secondaire, tous les manuels sont en anglais, surtout pour les matières comme les mathématiques ou les sciences naturelles, où les cours théoriques doivent se faire dans cette langue. Mais il n'est pas inhabituel à ce niveau que même la littérature anglaise soit expliquée en français par quelques enseignants. Jusqu'au moment où ils ont appris à lire, les jeunes Mauriciens ont grandi avec des bandes dessinées françaises, des films français et des journaux publiés pour la plupart en français. Ce n'est que vers la fin du cycle secondaire (Forme 4 ou 5), qu'ils commencent sérieusement à lire en anglais.
Les parents indiens et chinois, qui jusqu'à la seconde guerre mondiale, insistaient pour que leurs enfants aient une éducation indienne ou chinoise, ont fini par réaliser que la route menant à l'avancement social passait par la connaissance de l'anglais et du français. Les langues orientales et chinoises ne leur étaient pas de grande utilité ni pour avoir un bon emploi, ni même pour lire les journaux. Jusqu'à l'indépendance, seule une des nombreuses écoles chinoises, qui existaient dans les années 1950, a survécu pour ceux qui voulaient coûte que coûte que leurs enfants aient une éducation chinoise. Les autres parents ont transféré leurs enfants dans le système éducatif courant pour leur donner une chance égale aux autres enfants, même si beaucoup d'entre eux ont continué à apprendre le chinois (mandarin) dans les associations socio-culturelles ou dans les cours du soir. Bien qu'ils acceptent que les langues minoritaires (intra-communautaires) soient d'usage limité dans le monde des affaires, les parents veille à ce que leurs enfants n'abandonnent pas la langue de leurs ancêtres et leur culture. C'est grâce à cette attitude que tant de langues sont encore utilisées sur une si petite île. En effet, l'issue (la question) des langues orientales est devenu un enjeu politique dans les mois précédant les élections générales de 1995, et aujourd'hui elles font partie de l'examen du CPE (fin de cycle primaire).

Les langues que les Mauriciens utilisent quand ils débutent leur carrière dépendent de l'emploi qu'ils ont. Les messagers, techniciens de surface, chauffeurs, travailleurs manuels, servantes et ainsi de suite ont tendance à parler créole. Dans le hangar de l'usine, c'est également le créole qu'on entend, mais les cadres et les chefs d'équipe utilisent le français dans leurs bureaux. Les réceptionnistes et standardistes répondent souvent en français. Dans les compagnies internationales (à investisseurs étrangers), sauf dans les compagnies françaises, la langue des cadres, des directeurs est l'anglais, qui est aussi utilisé pour les mémos, les rapports, les notes, etc. simplement parce que les propriétaires et les membres de l'exécutif sont des anglophones.

La plupart des correspondances officielles, surtout celles du service civil, sont en anglais, malgré la croissance du français dans ce domaine. Les employés de banque, de compagnies

d'assurances ou autres consortium, surtout au niveau exécutif, ont tendance à parler entre eux et à répondre au téléphone en français. Le personnel de la banque est censé parler aux clients en français, sauf s'ils sont «mal habillés», c'est à dire sans costume et cravate. Les hommes qui ne reçoivent pas un bon traitement partout sont des boutiquiers en passant par les employés de la poste, les policiers, ... etc., car la parole leur sera adressée en créole. Ceci s'applique également pour les femmes «pas bien habillées». La tenue vestimentaire ou même le phénotype détermine dans quelle langue on sera salué à Maurice!
Les politiciens sont les personnes qui doivent utiliser toutes les trois langues, créole, français et anglais. Leur capacité de parler les deux dernières langues peut par contre varier considérablement. L'éloquence ne s'étend pas nécessairement jusqu'à la connaissance (compétence) des langues autres que le créole. L'anglais reste la langue qui prédomine à l'Assemblée Nationale (au Parlement), suivi du français et, plus récemment, des répliques en créole animent le Parlement et deviennent de plus en plus chose commune, sûrement au désespoir du sténographe, qui doit tout noter mot pour mot.
Voici un compte-rendu[1], en conclusion d'un conseil ministériel très animé, qui montre comment les politiciens utilisent maintenant un mélange de langues (ou du code-switching) pour atteindre un effet maximum:

Speaker : Put your question ou je vais sonner la cloche...
Bérenger: The Honourable Member is better in tire tapairre lor difil électric.
Duval : Je demande au ministre de retirer ses propos.
Bérenger: To amene tapairre dan rénion.
Duval : Je demande au ministre de retirer ses propos. He is lying.
Speaker: Withdraw the word 'lying'. It's unparliamentary.
Duval : Je retire mes propos. Meet me outside.

A Maurice, on pardonne aux gens de parler mal l'anglais mais pas le français. Ainsi les politiciens, comme l'actuel Président Sir Aneerood Jugnauth, s'accrochent à l'anglais dans leurs discours. Avant que les lecteurs ne lisent les discours des politiciens dans les journaux, ils ont été corrigés et retouchés par le journaliste. L'ancien Premier Ministre, Dr Navin Ramgoolam, qui a passé plusieurs années à travailler en Angleterre est sûr de lui et parle couramment l'anglais. On peut aisément dire où tel politicien a fait ses études et ceux qui préfèrent faire leurs discours en français sont des nouveaux diplômés des universités françaises.
La radio locale et les programmes de télévision sont principalement en français, avec un rappel des actualités et des informations en anglais. Il y a aussi des programmes dans les langues minoritaires indiennes et chinoises, dites langues intra-communautaires. Créole et bhojpouri, tout en étant des langues majoritaires (supra communautaire pour le créole), ont été longtemps considérés inadaptés ou peu convenables, mais sont entendues fréquemment à la radio et même à la télé (bulletins d'informations en créole depuis Septembre 2001). Ce sont des langues idéales pour les médias car ce sont des langues orales qui sont comprises par la majorité de la population mauricienne. Les films non-indiens sont synchronisés en français et un grand pourcentage des Mauriciens regardent la télévision française, qu'ils reçoivent de la Réunion ou au moyen de paraboles, qui rendent possibles l'ouverture sur le monde et la réception d'au moins une trentaine de chaînes étrangères. Depuis 2002, il existe des radios libres locales sur la fréquence modulaire (FM) où certains animateurs ainsi que les auditeurs (qui appellent pour donner leurs opinions) parlent en hindoustani / bhojpouri, anglais, français et créole à tour de rôle.

[1] Nous le rendons ici textuellement comme il est apparu dans la presse mauricienne (d'après Le *Hansards*, le recueil officiel des transcriptions des débats parlementaires à l'île Maurice), et sans tenir compte de la représentation graphique de rigueur.

Les chansons populaires françaises, qui étaient préférées par les Mauriciens pendant longtemps, sont rattrapées par les tubes anglo-américains. Les tubes indiens, la plupart provenant de films, sont populaires bien sûr chez les Indo Mauriciens, mais il n'est pas rare de voir des personnes d'autres communautés (non indiennes) siffloter les mélodies des derniers tubes indiens. La musique du séga, la danse folklorique, qui est aussi la seule vraie culture créole, est chantée en créole et est aimée de tous les Mauriciens. Quelques ségas sont même chantés en bhojpouri maintenant, mais les passionnés rejettent ceci comme étant quelque chose comme la musique Western ou Country chantée en mandarin! Des Mauriciens en France et en Angleterre ont écrit et traduit du séga dans les deux langues, mais ces chansons n'ont pas eu de succès. Les paroles d'un bon séga sont proches des locutions bien mauriciennes et sont souvent équivoques, ce qui se perd dans la traduction. Dans le séga, les Mauriciens ont quelque chose qu'eux seuls peuvent apprécier pleinement: des mots qui ont l'air bon-enfant et tout à fait innocents mais avec un double sens que les étrangers ne peuvent comprendre.
Jusqu'à quel point le pays peut être considéré comme étant compétent et performant en français / anglais, peut être observé dans les occasions semi formelles comme les réunions du Rotary, par exemple. La langue dans laquelle la réunion est tenue dépend de la préférence du président ou dicté par la présence des invités étrangers. Aussi, un invité d'honneur est libre d'utiliser une des deux langues. Les Rotariens conversent en français ou en créole (ou plus exactement en français mauricien) entre eux car la conversation informelle se fait rarement en anglais.

Dans son livre *kreol- A description of Mauritian Creole* (1972), Philip Baker a démontré que le nombre de langues ancestrales des insulaires (c'est-à-dire les langues parlées par leurs ancêtres lorsque ceux-là sont arrivés à Maurice) étaient 18 : bengali, bhojpouri, cantonnais, créole bourbonnais, anglais, français, goujerati[1], hakka, hindi, hindoustani, konkani, kutchi, mandarin, marathi, punjabi, tamoul, télégou et ourdou. Par contre, les chiffres officiels concernant les langues employées à Maurice atteignent le nombre de 19 car ils prennent également en considération les langues des étrangers ou des expatriés vivant à Maurice. Mais seulement une poignée de ces langues sont parlées quotidiennement à la maison dès l'enfance: créole, bhojpouri, chinois, français, tamoul, marathi et télégou. Le reste fait fonction de deuxième langue (L2), c'est à dire celle acquise plus tard au cours de la vie. L'anglais tombe dans cette catégorie pour beaucoup de Mauriciens.
Suite à ce riche héritage linguistique, les Mauriciens dont la langue première (L1) est une langue orientale[2] (à Maurice ceci implique les langues chinoises et indiennes), peuvent généralement parler jusqu'à quatre langues: créole, bhojpouri, français et anglais comme exemple de combinaison. La plupart de ceux ayant terminé leurs études secondaires ont une connaissance commerciale de l'anglais et du français en sus de celle du créole. Il est intéressant de noter que les pays avoisinants comme la Réunion ou Madagascar ne sont pas aussi multilingues, et les visiteurs à Maurice soulignent souvent la chance qu'ont les habitants d'être à l'aise dans deux des langues principales du monde, le français et l'anglais.

On est également constamment surpris par l'extraordinaire degré de tolérance raciale qui règne sur l'île. Le conflit à déplorer après l'indépendance de l'île Maurice, (car il y eut des bagarres raciales suite aux élections de 1967), est celui survenu en Janvier 1999, provoqué par

[1] L'orthographe des langues indiennes est différente dans plusieurs manuels linguistiques et livres de référence français: goujerati, par exemple s'écrit goudgerati, quelquefois gudjerati; le télégou s'écrit quelquefois télougou; le bhojpouri apparaît comme bojpuri, quelquefois bodjpouri, …etc. Pour notre part, nous emploierons l'orthographe apparaissant dans les recensements officiels mauriciens.
[2] Le terme de langue identitaire serait plus approprié, puisque ce sont des langues qui symboliquement évoquent la culture ancestrale des Mauriciens.

la mort du chanteur rastafari créole, Kaya, en prison, suite à des blessures lui ayant été infligés par des policiers. Il s'ensuivit une sorte de révolution dirigée contre le gouvernement et le capitalisme, mais tout rentra dans l'ordre quelques mois après. Une certaine animosité envers les Hindous subsiste encore ainsi qu'un certain malaise d'ordre nationaliste. Plusieurs groupes socioculturels (socio-ethniques ou religieux pour être plus précis) prennent de plus en plus l'offensive, le groupement *Voice of Hindu* par exemple qui veut revendiquer les droits hindouistes sur un pays aussi multiculturel que Maurice. Toutefois, on a cette impression que les jeunes Mauriciens pensent avant tout à leur «mauricianité» et moins à leur ethnicité, ce qui est une base pour l'avenir. D'une certaine façon cela est dû à la langue commune, le créole, qui unit les races et les ethnies. Bien sûr, il y a d'autres facteurs, par exemple le fait que les Mauriciens respectent et même sont conscients des cultures et religions des uns et des autres, tout en ayant la liberté de pratiquer leur propre culture et religion et qu'ils adorent la cuisine et les spécialités des différentes communautés. Entendre les personnes parler d'autres langues ne suscite pas chez les Mauriciens la surprise ou un froncement des sourcils, sinon les insulaires seraient surpris de voir Maurice considéré comme 'un UN (Nations Unies) en miniature' dans les livres touristiques.

Toutefois il existe un inconvénient à parler autant de langues : la plupart des Mauriciens, exception probablement faite des Franco-mauriciens, n'en parle aucune parfaitement, ou plutôt correctement. La seule langue qu'ils ont le droit de parler imparfaitement est bien sûr le créole, car on croit toujours que c'est une langue véhiculaire, patois du français, sans aucune règle grammaticale et où tout est permis.
Il est gratifiant que les rédacteurs en chef des journaux mauriciens ont finalement pris en considération ce que les critiques leur reprochaient il y a quelques années et font maintenant apparaître de plus en plus d'anglais dans leurs articles. Ces dernières années, les journalistes n'ont même pas pris la peine de traduire intégralement leurs articles en français, le compte rendu d'un cas judiciaire ou d'un débat à l'Assemblée Nationale par exemple, par égard à leurs lecteurs. Ceci peut être dû à un intérêt politique délibéré ou simplement au manque de temps. Les éditeurs de journaux sont persuadés que leurs lecteurs connaissent suffisamment l'anglais pour ne pas sauter les passages en 'langue étrangère', en tout cas l'anglais est maintenant cité textuellement. Très souvent l'anglais est ni écrit en italique, ni mis en guillemets, comme nous montrent ces exemples (tirés au hasard des journaux *L'Express* et *Le Mauricien*):

"Les institutions religieuses sont déjà subventionnées d'un one-off grant d'un million...."
"Son départ était long overdue."
"Pillay a été cut down to size."
"25% des squatters étaient des genuine cases."
"Il existe encore des Mauriciens qui ne sont pas des law abiding citizens."
"Ces livres ne sont pas user friendly."
"Il y a trop de red tape à Maurice."

Quelques phrases peuvent vraiment porter à confusion, car le lecteur peut se demander quelle langue le journaliste est en train d'utiliser:
"Suite de la signature d'un traité de non double imposition avec....."

1.5.3.1. Les langues indiennes

Les archives et livres d'histoire sur Maurice indiquent que les premiers Indiens à s'être installés à Maurice étaient des marins musulmans pendant l'occupation française. Peu de temps après la prise de l'île par les Anglais, ces derniers amenèrent des prisonniers indiens d'autres parties de l'Empire comme Penang ou Singapour. Ce n'est qu'après l'abolition de

l'esclavage à Maurice, vers 1835 que les travailleurs indiens débarquèrent régulièrement pour travailler dans les plantations sucrières alors en plein essor. Ils venaient de différentes régions de l'Inde, à travers les ports de Bombay, Madras, Bengale et Calcutta mais l'origine exacte des premiers immigrés n'est pas connue. Dans la seconde moitié du 19ème siècle beaucoup de commerçants, la plupart des Musulmans-Goujeratis, arrivèrent de l'ouest de l'Inde. Ces commerçants venant de la partie nord du Goujerat, du golfe de Kutch, sont aujourd'hui connus comme des Musulmans-Kutchi (Cutchee[1]-Mehmans), qui en sus de l'ourdou, parlent une variante du goujerati, appelé le kutchi. Ils travaillent pour la plupart dans le commerce des produits alimentaires (grains, riz, épices etc.). Les autres Goujeratis (les Musulmans-Surtees ou les Hindous) parlent principalement le goujerati standard, comme enseigné dans les écoles du Goujerat, en Inde. Les Musulmans-Surtees viennent eux des régions d'Ahmedabad, Bombay ou Surat, dans l'ouest de l'Inde. Ils travaillent pour la plupart dans le commerce du textile.

Un nouveau et/ou différent dialecte apparut sur l'île à cette époque avec chaque vague d'immigrants, qui ne parlèrent aucune des langues majeures de l'île, le créole, le français et l'anglais. A cause de la diversité des dialectes et des langues, beaucoup d'Indiens ne pouvaient se faire comprendre entre eux, c'est pourquoi ils se voyaient obligés d'apprendre le créole, qui était plus facile à parler que le français. Ce fût alors que les mots indiens commencèrent à s'infiltrer dans le créole mauricien (*gouni* pour «sac», *dekti* pour «marmite»...).

Vers 1871 les Indiens formaient deux tiers de la population, 216 000 contre quelques 100 000 Africains et 20 000 Créoles. Du point de vue quantitatif, les langues les plus parlées sur l'île dans le dernier quart du 19ème siècle étaient donc indiennes. Ces langues n'étaient pas compatibles ou compréhensibles entre elles puisqu'il n'existait pas une langue commune parmi les Indiens. Il y avait plusieurs qui étaient : le bengali, le punjabi, le tamil, l'hindi, le télégou et d'autres dialectes. Finalement le bhojpouri, un dialecte bengali originaire de la province du Bihâr, prit de l'ampleur. De nos jours, le bhojpouri est parlé par la majorité des Indiens, même par ceux qui ont gardé leurs langues maternelles (ancestrales), comme les Tamoules, les Marathes et les Télégous.

Pour comprendre pourquoi cette langue est parlée à l'île Maurice, il convient de revoir certains points de l'histoire. Quelques esclaves indiens furent emmenés sur l'île dès 1729 (Bhuckory 1967: 31) du Sud de l'Inde. Plus tard, l'Inde fournit la colonie française en travailleurs libres et d'artisans qui contribuèrent au développement de Port-Louis comme port important et ville capitale. Ces artisans et petits commerçants venaient principalement du Sud de l'Inde, où les Français avaient des concessions (Mahé, Pondichéry), mais aussi d'autres grands ports indiens comme Bombay ou Calcutta.

Au début du 19ème siècle il y avait environ 6 000 Indiens sur l'île, parlant le tamil, le télégou, le marathi, le goujerati et le bengali. A cette époque, il n'y avait certainement aucun locuteur du bhojpouri à Maurice, car les immigrants avaient été recrutés depuis les zones côtières. 1835 est considéré comme l'année phare, où la grande vague d'immigration venant de l'Inde commença. Cette immigration en masse eût lieu parce que l'abolition de l'esclavage laissa les plantations sucrières sans travailleurs. Les esclaves boudèrent toute forme de travail agricole et il fallait une main-d'œuvre pour assurer la survie de l'île. Des paysans furent donc emmenés du Bihâr car ils avaient la réputation d'être de bons cultivateurs de la terre et ils étaient prêts à voyager. Ce système d'immigration sous contrat devait durer jusqu'au premier quart du 20ème siècle. Ces Indiens, venant du Nord de l'Inde parlaient différents dialectes du hindi, mais comme ils étaient arbitrairement groupés sur une même plantation sucrière, ils se virent obligés de communiquer et d'ajuster plus ou moins leurs dialectes pour créer une «bhaasaa»[2] unifiée, qui est toujours utilisée avec un degré d'homogénéité étonnant. A.

[1] L'orthographe 'Cutchee' est employée en anglais et en français 'Kutchi' que nous continuerons d'employer pour les témoins de ce groupe ethnique. A Maurice d'ailleurs, l'emploi de Cutchee Meimons est en vigueur.

[2] 'bhaasaa' (*bhaashaa* en Hindi Standard) signifie «langue» et à l'île Maurice se réfère au bhojpouri.

Beejadhur[1] remarqua que les castes et d'autres différences culturelles furent mises de côté pour la même raison. A Maurice, le bhojpouri est devenu vis-à-vis de l'hindi, l'équivalent de ce que le créole est vis-à-vis du français, sauf que, à l'encontre du créole, son emploi est en nette diminution parce que les vieux Indiens qui le parlent, disparaissent.

C'est ainsi que le créole est devenu une langue compréhensible à de plus en plus d'insulaires, une langue vivante qui (pratiquement) n'appartient à aucun groupe ethnique en particulier. Aujourd'hui les Indiens de Port-Louis comme des autres villes du haut plateau central (les Plaines Wilhems) parlent plus le créole tandis que ceux des villages et des propriétés sucrières, où la majorité des laboureurs et travailleurs manuels sont presque toujours des Indiens, utilisent le bhojpouri. Néanmoins, même leurs enfants ont tendance à parler de plus en plus le créole en grandissant.
Ceci démontre que les visiteurs ou écrivains, qui après avoir passé quelques jours sur l'île, écrivent que deux tiers des Mauriciens parlent «l'indien», font plutôt fausse route. On peut comprendre les étrangers et sympathiser avec eux pour leur méconnaissance des faits car les termes 'hindi', 'hindou' et 'hindoustani' sont utilisés très largement à Maurice et les Indo Mauriciens se définissent eux-mêmes comme étant des Hindous. Ce serait plus approprié de dire que la majorité d'entre eux parlent le bhojpouri et quelques uns peuvent également parler l'hindi ou d'autres langues indiennes, mais que le nombre de ceux qui parlent également le créole augmente. L'hindi est la langue la plus répandue car les films indiens, qui sont suivis avidement, sont dans cette langue (simplifiée, qu'on appelle hindoustani). Les Indo Mauriciens donc, sont plus familiers avec la langue véhiculaire de l'hindi utilisée dans les films, à la télévision et à la radio qu'avec l'hindi littéraire ou langue écrite en Devanagari, utilisé dans les livres et revues indiennes. L'emploi de l'hindi est à la hausse car la jeune génération l'apprend à l'école. Il y a également un nombre important d'étudiants qui vont en Inde pour leurs études tertiaires, beaucoup d'entre eux retournent au pays avec des conjoints et enfants parlant cette langue. Quelques uns de ces Mauriciens éduqués à l'indienne considèrent apparemment le bhojpouri avec dédain, tout comme les Créoles éduqués (Gens de Couleur) avait l'habitude de considérer l'emploi du créole comme vulgaire.

Le goujerati, langue parlée par une petite partie des Musulmans, est en baisse. Il est aussi rare d'entendre l'ourdou dans les rues. Il est étudié et appris par quelques uns en graphie arabe, mais son utilisation se limite aux cérémonies islamiques. Après la séparation lors de l'indépendance en 1949, de l'Inde et du Pakistan, la population indo-mauricienne également se regroupa en communauté hindoue et communauté musulmane, mais ceci n'a eu aucune conséquence sur le plan linguistique car il n'y eût aucune croissance dans l'emploi de l'ourdou.

D'après Philip Baker (1972) les locuteurs du bhojpouri parlent le créole d'une façon légèrement différente phonétiquement, non détectable pour la plupart des interlocuteurs (: les affriquées [tʃ] et [dʒ]- Ex: [dʒalmet] pour *zalimet* - les allumettes). Ils ont aussi l'habitude d'utiliser seulement une forme du verbe en créole quand il y en a deux, c'est à dire la forme longue et la forme courte /*gut/~/gute/*, /*al/~/ale/*, /*mañz/~/mañze/* etc. Ceci dit ce sont les particules préverbales et non une des deux formes du verbe qui transmettent des informations liées au temps ou à l'aspect. L'utilisation de la forme longue ou courte est établie uniquement par les règles syntaxiques qui n'ont rien à voir avec la distribution de ces mêmes formes en français. Le grand souci dans l'apprentissage des langues indiennes (ou chinoises d'ailleurs) est sans aucun doute l'orthographe ou la graphie. Tandis que les Indo- et Sino-mauriciens peuvent parler leurs langues ancestrales, il est plus facile pour eux d'apprendre une langue étrangère comme l'allemand ou l'italien que d'écrire l'hindi, l'ourdou ou le mandarin. Même

[1] Beejadhur, A. 1935. *Les Indiens à l'Ile Maurice*, Port-Louis, La Typographie Moderne.

s'ils maîtrisent une langue orientale, il y a peu d'opportunités à l'utiliser et du bon matériel littéraire n'est pas accessible si facilement.

Néanmoins, quelques Mauriciens sont à l'aise dans les langues orientales et sont devenus assez habiles pour pouvoir publier des œuvres littéraires en hindi comme Basdeo Bissoondoyal, Bhagat Madhuker, Somdath Buckhory. D'autres sont devenus célèbres à l'étranger. Abhimanyu Unduth par exemple, l'auteur de quelques 60 livres, est plus connu à l'étranger car peu de Mauriciens lisent l'hindi pour le plaisir. Unduth a été couvert de médailles et d'honneurs pour sa poésie, qui est étudiée dans plusieurs universités. Sa réputation s'étend de l'Inde jusqu'à Trinidad.

1.5.3.2. Les langues chinoises

Bien que les Chinois aient été le dernier groupe ethnique à s'installer à Maurice, ils sont présents sur l'île depuis 1826, année durant laquelle 400 personnes ont été amenées par les Anglais. Leur installation n'a pas abouti comme ce fut le cas pour les Indiens, car il ne resta plus que 26 de ces 400 Chinois sur l'île vers 1850[1]. Les Anglais amenèrent encore plus de Chinois à partir des années 1840, mais encore plus de Chinois sont arrivés par eux-mêmes autour des années 1890. Ceux-ci arrivèrent principalement de Guangdong (auparavant Canton), du Sud de la Chine et plus précisément de la ville de Mei Xian (Moi Yen). Quelques Chinois venaient aussi de Singapour et de Penang. Ils ouvrirent des magasins d'alimentation (appelés *boutiques* à Maurice) sur toute l'île pour approvisionner les laboureurs indiens et, dès que le commerce devint fructueux, ils firent venir les membres de leurs familles de Chine pour diriger leurs entreprises en expansion. Beaucoup de ceux qui arrivèrent dans le premier quart du 20ème siècle vivent encore. Parmi les Chinois qui arrivèrent les premiers à Maurice (vers 1840), on retrouve un grand nombre qui immigrèrent plus tard à la Réunion, aux Seychelles, à Madagascar ou en Afrique du Sud. Les premiers immigrants étaient pour la plupart des Cantonnais et les derniers des Hakka.

En arrivant à Maurice, la première langue qu'ils devaient apprendre - très vite pour être capable de travailler dans les boutiques - était le créole. Comme boutiquiers dans les villages où beaucoup de leurs clients parlaient le bhojpouri, beaucoup d'entre eux apprirent aussi à parler couramment cette langue. Il était courant que les hommes Chinois cherchent du travail à l'étranger (= Maurice) et laissent leurs femmes derrière eux jusqu'à ce qu'ils aient économisé assez d'argent pour les faire venir. Les hommes célibataires retournaient en Chine pour se marier, mais à Maurice quelques uns se marièrent avec des femmes locales, généralement des Créoles, et leurs enfants commencèrent à parler en créole. Aujourd'hui ils sont appelés des Créoles Chinois- *kreol sinnwa*, et parce que peu d'entre eux pouvaient parler le chinois, les Chinois les appelèrent des «moitié tête». Beaucoup de Chinois traditionnels, et aussi ceux ayant contracté des mariages avec des Créoles, pensent que leurs enfants doivent être élevés à la façon chinoise et envoient leurs enfants en Chine pour apprendre la culture chinoise. Tandis que la plupart des parents de la première génération parlaient le chinois (hakka ou cantonnais) à leurs enfants et les envoyaient dans les écoles chinoises locales, cette pratique ne semble pas avoir survécu après la seconde génération. Vers 1950 les parents pouvaient toujours parler avec leurs enfants en chinois, mais les enfants ne leur répondaient pas tous en cette langue. Déjà à cette époque ils trouvaient le créole plus facile, même à la maison, même si cette langue n'était pas bien accueillie par les parents. Aujourd'hui, dans les maisons où les deux parents sont Chinois, les enfants peuvent comprendre le hakka mais en principe ne savent pas le parler, particulièrement si les parents sont nés sur l'île. En ce qui concerne le mandarin,

[1] Huguette Ly Thio Fane Pineo, *Chinese Diaspora in the Western Indian Ocean,* Editions de l'Océan Indien, Ile Maurice, 1981 (Tableaux pp. 104-114).

seulement les quelques personnes qui l'ont appris à l'école peuvent le lire et le parler. Il y a très peu de personnes parlant le cantonnais dans l'ensemble de la population chinoise qui, à l'heure actuelle, compte quelques 35 000 personnes.

Les mots chinois n'ont fait leur apparition dans la langue créole que depuis l'ouverture de restaurants qui ont attiré les Mauriciens. Les nouilles étaient un des premiers plats chinois à avoir tenté les insulaires et très vite ils le commandaient par son appellation chinoise- «chow minn». C'était dans les années 1950. D'autres plats ont été découverts et créolisés.
Quelques Chinoises, en particulier celles qui ne sortent pas de chez elles pour travailler et n'ont de contacts qu'avec d'autres Chinois, ne peuvent toujours pas prononcer correctement les phonèmes /s/, /l/, /d/, /j/ ou laissent tomber le [ʃ]. Le nom catholique de leurs enfants, par exemple, Jacques reste *Yak* et Isabelle est toujours *Iyabé*.
Les chaînes de télévision nationale diffusent des séries ou émissions en langue chinoise en provenance de la Chine, pour la plupart, en cantonnais ou en langue standard (de Pékin). Si les émissions sont d'ordre local (associations culturelles chinoises: Centre Culturel Chinois, ou le Centre Ming Teck par exemple), la langue utilisée sera le hakka.

1.5.3.3. Les autres langues

Les Hollandais, les Français et par la suite les Anglais importèrent des esclaves de plusieurs pays, comme la plupart des esclaves du continent africain parlaient différentes langues. Le bantou, dont plusieurs mots créoles[1] tire leur origine, n'est pas une seule langue africaine mais un large groupe de langues parlées par les peuples du Sud et du Centre de l'Afrique. Les esclaves du Sénégal parlaient le wolof, ceux venant des régions côtières du Mozambique plusieurs langues bantoues dont le swahili, le macua ou makhuwa et ceux de Madagascar le malgache. La communication fut probablement très difficile jusqu'à ce que le créole naisse.
Même si le Sénégal fut la première colonie française d'Afrique de l'ouest, les Français importèrent moins d'esclaves de ce pays que du Mozambique ou de Madagascar. Il n'y a pas de trace lexicale évidente du wolof dans le créole mauricien. Il serait toutefois intéressant de savoir jusqu'à quel point[2] le créole de l'île Maurice est habillé de la structure sémantico-syntaxique des langues premières de la population servile- la langue substratique- avec celle de la langue cible (dans notre cas le français).

Il est intriguant également que des personnes à phénotype totalement négroïde sont toujours appelées *kreol mazãbik* quand aucun autre descendant d'esclave venant d'Afrique n'est connu par le nom de son pays. On peut supposer que tout ce qu'ils savaient dire en arrivant sur l'île de France était 'Mozambique', qui signifiait l'endroit d'où ils venaient et les autres esclaves[3] se référant à eux disaient 'ceux du Mozambique'. Plusieurs mots malgaches sont créolisés, le plus connu et utilisé au moins une fois par jour par les Mauriciens est le *mazavarou*- sauce piment.

Depuis l'indépendance, les gouvernements successifs mauriciens ont invité des étrangers à investir à Maurice et aujourd'hui il y a des usines et autres compagnies dirigées et appartenant à des personnes de différentes nationalités de l'Europe ou d'Extrême Orient. Il ne tarda pas avant que des mots de leurs langues apparaissent dans le créole mauricien. Ceci ne peut

[1] D'après Philip Baker (1994 : *Creativity in creole genesis*), 10% des mots du créole mauricien sont d'origine non française. De ce nombre, beaucoup sont d'origine anglaise, indienne, malgache ou inconnue et très peu (à peine 1%) sont d'origine bantoue, wolof ou mandingue.
[2] Ceci a déjà été démontré pour d'autres créoles, par exemple par Jürgen Lang en ce qui concerne le wolof dans le créole à base portugaise du Santiago (Cap-Vert). Voir également Jürgen Lang (1996) : «*Dans quel sens la créolisation est-elle un métissage?*», Etudes Créoles, tome 19, pp 62-66.
[3] D'après Orian/Arno (*op. cit*. p.42) on pouvait compter 4 entités/groupes ethniques dans la population servile du 19ème siècle: esclaves créoles, esclaves africains (dits *mazambik*), esclaves indiens, esclaves malgaches.

qu'enrichir une langue vivante. Si les Mauriciens sont souvent prêts à suivre l'exemple des Français dans beaucoup de domaine, ils ne sont cependant pas hostiles à l'infiltration de mots étrangers dans le créole, alors que le gouvernement français s'obstine sans résultat contre l'influence de l'anglais dans l'évolution de la langue française.

1.5.3.4. L'importance grandissante du français

Nous vivons dans une époque connaissant une énorme expansion de l'apprentissage de l'anglais de par le monde. Même dans les anciennes colonies françaises ou portugaises en Afrique, on a pu remarquer une complète réévaluation de l'apprentissage de leurs langues étrangères pour donner plus d'importance à l'anglais. En France déjà, l'anglais est la langue étrangère la plus répandue et de plus en plus de gens l'apprennent. Paradoxalement à l'île Maurice, une ancienne colonie britannique, le pays va dans la direction opposée. Depuis l'indépendance en 1968, le français a progressivement pris de l'ampleur pour atteindre une suprématie sur l'anglais.
Le système phonologique du français mauricien n'est pas identique à celui du français standard. La phonétique et la phonologie du français parlé à l'île Maurice confirment l'influence du (système) créole sur le français mauricien (de Robillard 1993). Le français n'est plus la langue de l'élite et même quelques boutiquiers insistent pour parler en français – surtout quand le client est bien habillé ! Il n'est que naturel que les Mauriciens parlent le français avec un accent mauricien, avec une prononciation et une intonation très marquée par rapport au français standard. Il sonne également tout à fait différent du français parlé à l'île sœur, La Réunion, mais est plus proche de celui parlé un peu plus loin, aux Seychelles. On peut détecter le français mauricien écrit (FRM- Français Régional Mauricien), à travers l'occurrence de quelques mots de l'ancien français, toujours en usage en français mauricien (dérivations sémantiques: mailler pour attraper, cocasse pour mignon, gagner pour recevoir…).

Jusqu'à un certain point, tout ceci ne doit pas être très surprenant dans un pays où le français est parlé sans interruption depuis 1715. C'est son héritage linguistique, puisque le créole est intrinsèquement lié avec le français. La similitude des deux langues fait qu'il soit plus facile pour les écoliers d'apprendre le français que l'anglais. Peut-être aussi que les Mauriciens s'agrippent encore à l'idée romantique mais bien dépassée du français comme la première langue de la diplomatie et de l'aristocratie européenne. D'après l'écrivain mauricien, Gilbert Ahnee[1], «parler le français est un droit inaliénable des Mauriciens, il fait partie de notre âme.» Aucun Mauricien n'a trouvé de mots aussi passionnés pour l'anglais !
Pour le Mauricien moyen, l'anglais est la langue des juristes et des enseignants, c'est une langue étrangère. Trente-cinq ans après l'indépendance, le français prédomine toujours sur l'île. Les personnes qui visitent le pays aujourd'hui peuvent être pardonnées de croire quelques fois se trouver sur une colonie française. Les journaux, les enseignes des magasins et des commerces, les noms des rues etc. sont la plupart du temps en français. Les annonces dans la presse, surtout dans les sections classées, sont presque 100% en français. Comme le dit Shiv K. Trishul[2], «beaucoup de personnes en France font des efforts désespérés pour retarder le déclin du français comme langue internationale». Est-ce pourquoi dans l'océan indien, la France est-elle en train de porter plus d'attention sur Maurice que, par exemple, sur Madagascar ou les Comores, où la menace de l'anglais n'est pas si grande? C'est un fait que pendant 158 années de règne britannique, la France a maintenu des liens étroits avec Maurice et que depuis l'indépendance elle a continué d'être généreuse en aide financière dans le

[1] Gilbert Ahnee, *Boujour Ile Maurice*, Montpellier : Editions du Pélican, 1991. Cet auteur est maintenant le rédacteur en chef d'un des quotidiens à haut tirage, 'Le Mauricien'.
[2] Cité dans le livre de Alain Gordon-Gentil, *Le théâtre de Port-Louis - scènes*, Vizavi, Mauritius, 1994.

domaine éducatif et culturel. Le nombre de visites présidentielles à Maurice par des présidents français est la preuve que la France reste intéressée à encourager des relations étroites avec Maurice et à approfondir l'influence française. François Mitterrand fut un visiteur fréquent et pendant une de ses visites en 1990 il déclara : " Je voudrais établir un type de relations plus proches, plus réelles, plus vivantes .... Je suis frappé par la proximité de nos mentalités, proximité culturelle entre Maurice et la France .... Si loin les uns des autres par la géographie et pourtant si proches par la culture[1]." Les Français ont l'impression que le statut de leur langue est menacé à l'île Maurice voire qu'il existe une course à la suprématie linguistique, ce qui est tout à fait dans l'intérêt des Mauriciens! Après tout combien de personnes peuvent se souvenir de la dernière fois qu'un Premier Ministre britannique ait effectué une visite officielle à l'île Maurice, qui est quand même encore un membre du Commonwealth ?

Les Mauriciens sont reconnaissants des efforts fournis par la France pour garder vivant l'influence française sur l'île et la situation actuelle peut être vue comme une juste récompense pour les Français. Ces derniers ont dépensé des millions pour la survie du français mauricien. Le travail de l'Alliance Française à Maurice - fait surprenant, la plus vieille branche de cette institution mondiale en dehors de la France - a été d'une importance vitale pour maintenir le haut niveau du français dans le système éducatif mauricien. Le grand nombre de bourses offertes par le gouvernement français va également dans ce sens. Il fut un temps où la majorité des étudiants Mauriciens partaient en Grande-Bretagne pour leurs études universitaires, mais le coût élevé est devenu une raison primordiale qui les a empêché de continuer leurs études. Maintenant la plupart d'entre eux vont en France où les frais universitaires ne sont pas si exorbitants. Ainsi des générations de diplômés d'universités françaises sont retournées chez eux à Maurice, qu'ils considèrent ayant une influence plus française qu'anglaise à leurs yeux, conduisent des voitures françaises, boivent du vin français, parlent en français et veulent que leurs enfants aient une éducation française. C'est partiellement en réponse à cette demande que le Lycée La bourdonnais vit le jour en Janvier 1953. Cette école suit le système d'éducation français et enseigne l'anglais comme langue étrangère. Elle est devenue par la suite pour les enfants des professionnels et des cadres une des écoles les plus 'en vue' après les écoles privées catholiques, et ne pouvait satisfaire la demande. Aujourd'hui il existe trois écoles de ce genre.

Même sous le règne britannique, la population d'origine mixte, se comportait 'plus Français que les Français'. C'était de ce groupe ethnique (Gens de Couleur), dont étaient issus les intellectuels du pays, les cadres du service civil, juges, avocats, médecins et enseignants. La population franco-mauricienne déclina au 20ème siècle car beaucoup de personnes émigrèrent pour des raisons d'endogamie (liens congénitaux / liens du sang et du mariage) en Afrique du Sud ou en Rhodésie. Dans les années menant à l'indépendance et après, des milliers partirent pour l'Australie ou retournèrent en France. Il est indéniable qu'au 20ème siècle ce furent les Créoles éduqués (Gens de Couleur) qui perpétuèrent la langue française étant donné que le nombre de Blancs sur l'île diminua. Ils assimilèrent tout ce qui était français : la culture, les habitudes, l'art de vivre et en particulier la langue. Ils parlaient seulement le français entre eux et chez eux. On ne les entendait pas parler le créole en public, une langue qu'ils dédaignaient.

Ainsi jusqu'à ce jour la plupart des meilleurs écrivains mauriciens écrivent en français et sont Créoles. Quelques uns ont même eu du succès comme poètes et écrivains français à Maurice ainsi qu'en France et dans d'autres pays francophones : Robert-Edouard Hart, Léoville

[1] Le Sommet des Pays Francophones s'est tenu peu de temps après, en Octobre 1993, à Grand Baie, Ile Maurice. Ce discours du Président Mitterrand fut prononcé à la radio et à la télévision mauricienne. Propos tirés du journal 'Le Mauricien' en Mars 1990.

l'Homme, Savinien Mérédae, Auguste Esnouf, Marcel Cabon, Marcelle Lagesse, Jean-Georges Prosper, Malcolm de Chazal, Marie-Thérèse Humbert, Edouard Maunick et les frères Loys et André Masson. Parmi ces noms, beaucoup sont lauréats de prix littéraires internationaux. Ils auraient pu avoir plus de lecteurs s'ils avaient écrit en anglais, mais le fait qu'ils ne l'ont pas fait prouve bien qu'ils privilégient la langue de Molière.

Il y a quelques années de cela, on aurait pu dire que les Créoles écrivaient mieux le français que les Indiens et que les Indiens préféraient l'anglais comme moyen d'expression. Or comme Vicram Ramharai[1] le dit : " Les Gens de Couleur choisirent la langue française pour défendre leurs droits et leur héritage culturel, les Indiens utilisèrent l'anglais...pour se faire entendre des autorités au début du 20ème siècle." Ceci n'est plus le cas. La langue, dans laquelle un écrivain décide d'écrire ne reflète en rien son appartenance ethnique. Hassam Wachill et Vinesh Hookoomsing sont deux Indo Mauriciens qui ont atteint leur popularité en écrivant en français. On trouve également des Mauriciens plein de talent qui se sentent à l'aise de façon égale dans l'une ou l'autre langue, comme Régis Fanchette et Joseph Tsang Mang Kin.

1.5.3.5. L'avenir de l'anglais à l'île Maurice

Le problème de la langue anglaise à l'île Maurice est que, à l'encontre du français, il n'existe réellement aucun groupe qui se batte pour sa cause. Le British Council fait de son mieux mais il est menacé de fermeture depuis quelques années et son budget va plutôt en diminuant. Les Britanniques, en fin de compte, ont un plus grand nombre d'anciennes colonies à supporter financièrement que les Français. Toute tentative pour influencer la politique linguistique après avoir donné son indépendance à l'île Maurice, aurait d'ailleurs été interprétée comme une ingérence - ce dont les Français sont loin d'être accusés à Maurice. La suprématie incontestée du français maintient donc sa position.

Si Maurice désire prolonger son succès économique et être un pays avec lequel il faut compter, elle ne peut se permettre de négliger la langue anglaise pour la seule raison qu'une bonne partie de sa population parle français. Les Anglophiles ne devraient par ailleurs pas s'attendre à ce que la Grande-Bretagne soit aussi généreuse que la France pour promouvoir la langue. Les Mauriciens eux-mêmes doivent reconnaître la valeur de l'anglais dans leur pays, non seulement pour son avenir économique, mais aussi pour des raisons d'ordre culturel, intellectuel et pour ses relations avec le monde extérieur. L'anglais est la langue du commerce et de la diplomatie, le mode de communication internationale. Il a aussi l'avantage supplémentaire à l'île Maurice de n'être associé à aucune classe sociale ou groupe ethnique. Même s'il ne devient pas aussi populaire que le français, il est, à l'encontre de ce dernier, une langue neutre acceptée par tous. L'ancien directeur du British Council à Maurice, Micheal Bootle, avait l'habitude de dire: "English has the advantage and disadvantage in Mauritius of being the language of everyone and of no-one[2]." (L'anglais a l'avantage et le désavantage d'être la langue de tout le monde et de personne à l'île Maurice.)

Avec autant de langues parlées sur l'île, on suppose que les Mauriciens doivent avoir un don particulier pour l'apprentissage des langues. Mais étant plutôt pragmatiques, ils ont tendance à apprendre une langue seulement s'ils en tirent un bénéfice direct. Par exemple le personnel hôtelier ou ceux qui travaillent dans le secteur touristique ou commercial n'a aucun mal à

[1] Vicram Ramharai : *La littérature mauricienne d'expression créole*, Editions Les Mascareignes, Ile Maurice, 1990.
[2] Cité dans le livre de S. Bunwaree, *Mauritian Education in a Global Economy*, Editions de l'Océan Indien, Rose-Hill, Ile Maurice, 1994.

apprendre l'anglais (ou l'allemand ou l'italien d'ailleurs), car il est motivé. Mais en général, le niveau atteint n'est pas excellent car on se contente d'un niveau suffisant pour l'usage qu'on destine à la langue. Peut-être que cette attitude défaitiste des adultes par rapport à l'anglais est responsable de la crainte et de l'aversion des écoliers et «étudiants[1]» mauriciens envers cette matière de l'école primaire et secondaire. Cette crainte se reflète année après année dans les résultats décevants de leurs examens. Le manque de motivation est un problème, mais le plus grand obstacle est peut-être le médium de l'enseignement, les cours étant souvent tenus en français.
Nombreuses sont les classes d'anglais tenues par des enseignants qui ne parlent eux-mêmes pas couramment l'anglais ou qui n'ont pas suffisamment appris cette langue. Très souvent ces enseignants se voient enseigner eux-mêmes Shakespeare juste après avoir passé leur baccalauréat (Cambridge A Levels) en littérature anglaise! Il est grand temps que les étudiants arrêtent prétexter qu'il est plus facile d'apprendre le français que l'anglais à cause de la proximité de ce dernier avec le créole. En dépit de ce que les bulletins et chiffres officiels, émanant du bureau du gouvernement continuent de répéter en donnant les informations sur Maurice, l'anglais n'est apparemment pas la langue officielle du pays. La constitution stipule simplement que l'anglais est la langue à être utilisée à l'Assemblée Nationale. Ceci fut confirmé par le juge Robert Ahnee[2] : "Je ne connais aucun texte de loi qui dit que l'anglais est la langue officielle de l'île Maurice." Il est à noter que cette phrase fût délibérément dite en français. D'après certains francophiles Mauriciens, 'le français est la langue officieusement officielle.' Que l'anglais ait un statut officiel ou non ou qu'il soit considéré officieusement comme la langue officielle du pays, il reste la langue de la communication officielle (formelle) et les fonctionnaires du service public sont supposés communiquer dans cette langue.

On peut donc conclure que l'anglais a un avenir à Maurice. Mais il doit peut-être s'écouler encore une génération avant que le Mauricien de la rue puisse parler l'anglais avec la même assurance que le français. Le moteur de cette évolution serait les écoliers ou étudiants, le groupe grandissant des enfants mauriciens qui n'auront aucun mal à parler l'anglais, pour qui ce serait une langue naturelle. Ce serait les enfants des Mauriciens nés dans les pays anglophones quand leurs parents y étaient et qui sont par la suite retournés au pays. Leur langue maternelle ou L1 serait l'anglais. Il n'est pas inhabituel de trouver des parents mauriciens dans les pays comme la Grande-Bretagne qui préfèrent que leurs enfants parlent l'anglais à la maison parce qu'ils trouvent que le créole est une langue inutile en dehors de l'île Maurice. De retour à Maurice, ils veulent que leurs enfants gardent cette langue (l'anglais) et continuent de leur parler en anglais. D'autres écoliers ou étudiants voyant avec quelle aisance ils parlent cette langue si difficile à leurs yeux, pourraient perdre leur inhibition et faire des efforts supplémentaires pour se joindre à la conversation de leurs camarades de classe 'étrangers'.

Il y a d'autres choses qui se passent à Maurice depuis quelques temps et qui sont de bon augure pour la propagation de l'anglais. L'une d'elles est l'ouverture d'écoles internationales comme Le Bocage, une école qui enseigne en anglais et suit le curriculum des écoles privées britanniques. Une autre vient du fait que des Mauriciens émigrés dans les pays anglophones

[1] Tout élève du cycle secondaire est appelé étudiant sur l'île. Depuis l'expansion de l'Université de Maurice dans les années 1990, ce terme s'emploie avec la particule «de collège» ou «de l'Université de Maurice».
[2] Cité dans le livre de Jacques K. Lee, *Mauritius: Its Creole Language*, Nautilus Publishing Co, London, 1999, Page 112. D'après A. Carpooran (*Ile Maurice: des langues et des lois*, L'Harmattan, 2003), le statut officiel des langues n'est pas défini dans la Constitution de Maurice et, par le fait même, reste ambigu. En effet, l'article 49 de la Constitution de 1992 ne traite que de la langue du Parlement: **La langue de l'Assemblée est l'anglais mais tout Membre peut s'adresser à la Présidence en français**.

comme l'Australie, le Canada, et la Grande-Bretagne, viennent à Maurice pour les vacances. Leurs enfants parlent l'anglais et leurs cousins ou amis Mauriciens leur envient cette compétence, car ils doivent faire des efforts pour parler aux visiteurs et vacanciers en anglais. Tout ceci aide à rendre l'anglais plus populaire. Ce sont ces Mauriciens ayant vécu à l'étranger qui sont en partie responsables de ces nombreux mots qui sont entrés dans le créole mauricien pendant ces dernières décennies. Ils ont tendance à utiliser des mots anglais, là où ils ne trouvent pas l'équivalent en créole, par exemple : « *to pa mind* ?» (Cela ne t'ennuie pas ? / Cela ne te dérange pas?). D'autres mots qu'ils ont introduit dans le créole sont par exemple: baby-sitter, job, sale, sun-tan, bye-bye, daddy, sorry, tous prononcés à la créole. L'informatique et la musique pop sont aussi responsables du nombre croissant de mots anglais dans le créole mauricien, comme c'est le cas pour d'autres langues. Il est clair que les Mauriciens n'ont rien contre l'utilisation de mots, ici et là, en anglais, mais ce qu'ils appréhendent c'est devoir l'apprendre à écrire et parler correctement.

On voit également les médias utiliser plus l'anglais. Il y a quelques années, l'anglais était rare dans les journaux locaux, sauf quelques avis légaux ou des communiqués officiels; le peu d'anglais publié n'était pas d'un bon niveau et aidait probablement à ternir l'image de cette langue. De nos jours les journaux mauriciens publient des textes tirés de journaux et magazines anglais ainsi que des articles écrits par des journalistes britanniques, particulièrement des sections boursières et financières. Quelques publicités, même, sont maintenant en anglais. Les offres d'emploi exigeant des meilleures qualifications se font exclusivement en cette langue surtout dans la branche informatique, où une bonne connaissance de l'anglais est un critère important. La publicité pour des équipements électroniques ou liés à l'informatique est toujours en anglais. Il existe maintenant plus de possibilités de lire l'anglais dû au nombre grandissant de journaux anglais sur l'île. Mais les publications exclusivement en anglais semblent avoir du mal à trouver assez de lecteurs car les rares revues qui sont apparues n'ont pas duré longtemps. Une exception est peut-être l'hebdomadaire *Mauritius Times*, maintenant dans sa quarantième année. Peut-être a-t-il survécu d'ailleurs (!) parce qu'il publie certains de ses articles aussi en français.
Les auteurs mauriciens sont de plus en plus confiants en eux et un nombre grandissant écrit maintenant en anglais. En 1997, une maison d'édition anglaise, Flambarb Press, avait publié une collection de nouvelles en anglais écrites par des écrivains Mauriciens vivant à Maurice, intitulé *Mauritian Voices*. Cependant, les auteurs professionnels mauriciens qui ont eu du succès en écrivant en anglais sont encore rares. Ce sont Jay Narain Roy, Kissoonsingh Hazareesingh et Azize Asgarally.

1.5.3.6. La position ambiguë du créole

Le créole est indiscutablement la *lingua franca* de l'île Maurice. Une des raisons pourquoi il a survécu à toutes les attaques et acquis ce statut aujourd'hui est sa facilité d'acquisition. D'après l'opinion publique, on ne lui attribue même aucune règle grammaticale. De par son état de langue vivante, le créole est en train d'évoluer et de changer avec son temps. Il n'y a aucune variété régionale ou des variantes diatopiques[1] à signaler, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la superficie de cette île. Mais il y a diverses variantes diastratiques et diaphasiques. On peut aussi parler de mésolectes, car le créole et le français se trouvent dans

[1] Dany Adone parle de différences lexicales et phonologiques entre le créole urbain et le créole rural. Ex : La maison est *lameson* en région urbain et *lakaz* en région rural, le journal se dit *zurnal* (urbain) et *lagazet* (rural). En ce qui concerne les différences phonologiques, le cheval se prononce *seval* en milieu urbain et *suval/séval* en milieu rural; le chemin se dit *semeñ* (urbain) et *simeñ* (rural) … . Les exemples sont tirés de : *Creolization and language change in Mauritian Creole*, pp. 23-43, dans : Linguistische Arbeiten, Niemeyer Verlag, 1994.

une situation de diglossie[1] et sont tous deux soumis à une variation sociologique: les lectes d'un locuteur rural ne sont pas ceux d'un locuteur citadin, ceux d'un homme appartenant aux couches sociales élevés de la société urbaine (médecin, avocat...) ne sont pas ceux de quelqu'un qui réside en ville et travaille comme docker sur le port, par exemple.

Un autre phénomène qui est à observer de nos jours est que quelques Mauriciens éduqués à la française, en cherchant le mot approprié en créole, essayent de "l'améliorer". Ces personnes parlent le créole en prononçant les parties françaises de la langue 'correctement', c'est à dire comme s'ils parlaient français, même s'ils n'essayent pas de le parler de façon tout à fait correcte, car les verbes par exemple sont utilisés comme ils le sont en créole, c'est-à-dire à l'infinitif. Dans le cas des Francophones, on ne sait trop s'il faut l'appeler créole francisé ou français créolisé. La phrase en créole: *zordi fer so mem ki li ãkor kat novam* (fr : Aujourd'hui il fait chaud, même si on est le quatre novembre), deviendra [*oʒuʀ'dɥifeR'ʃo'mɛmkiliã'ko:R 'katRno'vã:bR*]. En d'autres mots, les chuintantes [ʒ], [ʃ], et la vélaire [g] ou [r] sont prononcées comme on le ferait en français, car on croit reconstituer les mots français «avalés» en créole, comme [o*ʒuʀdɥi*] pour *zordi* et [*novãbR*] pour *novam*. Cette hypercorrection est perçue comme pompeux et un signe (une marque) d'affectation. Ou alors, bien sûr, le locuteur est un Franco-mauricien ou une personne «bien typée», pour qui c'est tout à fait naturel de parler ainsi. Il y a également la pratique d'utiliser un mot français quand celui-ci est, on le croit, utilisé 'imparfaitement' en créole. Quelques exemples éclaireront ce point. 'Une belle chanson' se dit en créole *enn zoli sãte*, dans ce créole prétendument correct il devient [yn *ʒoli ʃãsõ*]. Cette pratique se répand si vite que même les Mauriciens de l'île ne le réalisent pas tout de suite - ce sont les Mauriciens vivant à l'étranger qui leur font la remarque. Il y a beaucoup plus de créole écrit en orthographe francisée (ou étymologique) dans les lettres privées que les Mauriciens ne l'admettront. Tout contact de langues implique obligatoirement des interférences, c'est-à-dire l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on en écrit une autre.

Est-ce que la popularité du créole pourrait amener sa chute ? Est-ce que certains locuteurs du bhojpouri sont jaloux de l'acceptation universelle du créole à l'île Maurice - aux dépens de leur langue ancestrale ? Il n'existe maintenant plus d'inhibition liée à la communication en créole et ceux qui le parlent ne sont plus considérés comme 'non instruit' ou pas éduqué. On peut noter que même certains Franco-mauriciens[2] sont contents de le parler.

Certaines organisations à Maurice s'engagent pour une plus grande valorisation du créole. Ce sont des groupes de personnes qui pensent que le créole devrait avoir plus d'importance et devrait être formalisé en langue écrite. Entre autres il y a le **Komite Kordinasyon Anti Imperialis** et **Ledikasyon pu travayer** qui font des campagnes pour le créole- ou *Kreol* comme ils l'écrivent - pour qu'il soit adopté comme la langue officielle du pays. Les groupes pro créoles ont pour argument que le créole est la première langue (L1) de la plupart des insulaires, langue dans laquelle ils sont complètement à l'aise pour s'exprimer, et ainsi elle doit avoir la reconnaissance officielle qu'il se doit. Ils réclament le droit d'avoir toute la législation, les documents légaux, les contrats, les rapports officiels, les communiqués, etc. traduits en créole. Leur succès est peut-être dû à la déclaration de quelques membres du

[1] S'il y a une diglossie verticale entre créole et français, il y a aussi d'autres schémas diglossiques possibles (que l'on pourrait donc représenter horizontalement), et probablement des situations où il n'y a pas seulement deux pôles mais au moins quatre, avec un pôle acrolectal français, un pôle acrolectal créole, un pôle basilectal français, un pôle basilectal créole- voir Marie-Christine Hazaël-Massieux, dans *Francophonie : Mythes, Masques et Réalités*, 1994, pp. 127-146.

[2] Certains, à l'instar de Dan Maingard (*Kanbar*, 2004) publient des contes et des histoires pour enfants en créole.

barreau mauricien, qui voudraient voir quelques procédures judiciaires conduites en créole dans l'intérêt des parties en litige. Si le créole est la seule langue qu'un accusé, ou bien une victime ou un témoin, parle et comprend, les argumentations en anglais peuvent sonner à ses oreilles comme du chinois. En toute impartialité et pour que justice soit faite, des interprètes et traducteurs sont appelés là où c'est nécessaire.

Le lobby pro créole dit que le français n'est pas une langue mauricienne et que l'anglais ne le sera jamais. Ils pensent que l'utilisation du créole comme mode d'enseignement aiderait les enfants, qui sont déjà handicapés du fait qu'ils doivent apprendre deux langues étrangères au début de leur vie scolaire quand ils ont déjà une langue maternelle, le créole. La plupart des Mauriciens sont contre l'idée d'utiliser le créole comme langue écrite car ils trouvent que ce serait un pas en arrière et rétrograde. Ils n'ont aucune sympathie pour la minorité qui veut changer une langue à 85% de base lexicale française en quelque chose le plus différent possible de celui-ci en remplaçant la lettre 'c' par 'k', 'i' par 'y' et 'h' par 'e'. C'est plus simple, disent-ils, de juste apprendre le français, pour lequel tout le matériel d'apprentissage est déjà à leur portée. Formaliser le créole implique une forme systématique de l'écriture, de l'orthographe standardisée, de la prononciation et le développement des moyens d'apprentissage (manuels scolaires entre autres). Et comme le vocabulaire du créole est limité, un grand nombre de néologismes devraient être 'empruntés' à d'autres langues ou inventés pour couvrir le vaste champ de connaissances et de matières – tout ceci ne rendrait pas le créole plus mauricien. Les opposants à cette idée voient un autre danger. Après avoir passé les années les plus vitales de leur éducation à devenir instruits dans une langue qu'ils appellent «manufacturée», les écoliers auraient à passer à l'anglais et au français pour continuer leur éducation. Ils auraient donc à apprendre ces deux langues importantes beaucoup plus tard au courant de leur vie scolaire, ce qui ne peut que les handicaper inutilement. Même s'ils obtiennent un certificat pour démontrer leur compétence dans la langue créole, en quoi cela leur serait-t-il bénéfique ? Ils seraient toujours confinés à l'utiliser parmi les créolophones de la région exclusivement - ce qu'ils peuvent très bien faire sans avoir à passer des années pour apprendre à l'écrire. Ce qu'ils ne pourront toujours pas faire, ce sera de communiquer avec des personnes d'autres pays créolophones. À part les Seychelles et le Haïti, aucun pays au monde n'a un créole à base française comme langue écrite standardisée.

Les exemples du créole écrit produits par les groupes pro-créoles n'ont pas l'air très prometteurs. Les preuves sont fréquentes concernant les nombreuses publications ayant fait leur parution en créole pour arrêter juste après. L'hebdomadaire **L'Eppé,** paru dans les années 1950, fut probablement le premier journal moderne entièrement en créole. Il ne dura pas longtemps. Depuis, plusieurs autres sont apparus puis ont disparu. La raison de cela est que les Mauriciens aiment leur créole parlé mais non écrit. Il y a un grand nombre de bonnes publications en français, qui sont bien plus faciles à lire pour la plupart des Mauriciens. Les mensuels ou hebdomadaires toujours publiés de nos jours sont **La voix kreol** par *Muvman Morisyen Kreol Afrikin* et **Dorade** par le mouvement se réclamant marxiste, *Ledikasyon pu travayer (LPT)*.

Dans le cadre de ses efforts pour standardiser le créole mauricien, le groupe LPT, qui est un des groupes les plus actifs dans la campagne pro créole, a publié des poèmes, des pièces de théâtre, et des romans en créole. Il a aussi traduit Shakespeare et La Fontaine, entre autres, en créole. Même la Bible a été traduite. Les anti-créolistes ne voient pas l'utilité de traduire les œuvres littéraires connues en une langue 'manufacturée'[1]. Ils se demandent qui de ceux, qui ont gardé leur bon sens, s'ils savent lire le français, iront lire la Bible en créole. C'est déjà

[1] Il ne faut pas oublier que beaucoup de Mauriciens voient toujours la langue créole comme une forme dégénérante du français et de ce fait il n'est pour eux qu'une langue artificielle et non pas une langue propre.

difficile de la comprendre comme elle est. Ceci est un débat sans fin. Les gens peuvent devenir très passionnés là où il est question des langues, particulièrement là où trop d'emphase est placée sur la notion d'ethnicité, ce qui est le cas à l'île Maurice. On a déjà vu ce qui s'est passé dans d'autres pays où la question des langues a causé un dérapage. L'île Maurice a déjà vécu un débat animé pendant des mois et des mois sur l'enseignement des langues orientales dans les écoles primaires, ce qui a été partiellement responsable de la tenue prématurée des élections générales en 1995.

Aussi longtemps que le créole sera accepté par tous comme la langue commune qui n'est attaché à aucun groupe ethnique, qu'on ne lui donnera pas un statut spécial pour en faire la langue officielle du pays, qu'on ne le considérera pas comme supérieur aux langues (intra-) communautaires et que personne ne sera forcé de l'apprendre tout sera pour le mieux. C'est exactement le statut quo. Mais si chaque communauté ou groupe ethnique commence à revendiquer que leur langue propre soit reconnue officiellement, comme le bhojpouri, pour la raison que c'est la langue de la majorité des Indo Mauriciens qui devrait donc être la langue dominante, nous avançons sur un terrain dangereux. Si chaque groupe ethnique, par exemple, commence par réclamer plus d'heures de diffusion à la radio et à la télévision, dans peu de temps le rôle des médias deviendra un champ de bataille linguistique. Pour illustrer comment un débat sur les langues peut s'envenimer et enflammer les esprits, on peut relater cet événement qui s'est produit il y a quelques années. La Banque de Maurice avait émis de nouveaux billets de banque en novembre 1998 et l'on a constaté que le nombre écrit en tamil, qui était toujours à la seconde place après celui écrit en l'anglais, n'y était plus. L'hindi avait pris sa place. La communauté tamoule a pris cela comme une "relégation de la seconde à la troisième place". D'après eux, il est impossible de changer cet état de choses et ce serait un affront, car, comme ils disent, "comme les couleurs sur un drapeau national ont une place fixe et précise". En fin de compte, le gouvernement mauricien a été obligé de retirer les nouveaux billets de banque pour empêcher de sérieux troubles ethniques. Depuis, la devise et la politique adoptée par les autorités concernées, est de laisser les choses comme elles sont car les esprits s'échauffent très vite. Les Mauriciens essaient toujours d'écouter l'avis pondéré de leur ancien Premier Ministre, Sir Seewoosagur Ramgoolam : «Dans une société fragile comme Maurice, on ne devrait pas jouer avec la langue, la culture et la religion.»

L'île Maurice jouit d'un multilinguisme avec le créole comme la langue de tout le monde. Ceux qui ont la chance d'avoir une autre langue ou plusieurs langues sont encouragés de la (les) garder vivante(s). Ceci ne les rend pas plus ou moins Mauriciens pour autant - au fait indépendamment de la langue et du nombre de langues qu'ils parlent, ils sont avant tout des Mauriciens. Le créole est perçu comme une langue utile et unifiante qui s'est développée naturellement au fil des années sans interférence ou encouragement de la part des autorités.

Le fait que le créole soit même employé régulièrement lors des messes catholiques permet d'évaluer combien le créole est devenu populaire et acceptable. Il n'y a pas si longtemps, le français était pour les prêtres la seule langue assez bonne dans la maison de Dieu. Mais même avec toute leur bonne volonté, ce n'était pas sûr que chacun de la congrégation puisse comprendre tout ce que le prêtre disait en français. La plupart des personnes qui assistaient à la messe dans les petits villages n'étaient pas des francophones mais des personnes pauvres et sans éducation. Le créole est maintenant devenu une langue dont chacun est fier.

Ce n'est pas seulement à l'Eglise que les personnes ont découvert la valeur et l'avantage du créole comme langue. Quand le créole est apparu pour la première fois dans les publicités, à la radio et à la télévision, tous ceux qui étaient impliqués furent agréablement surpris de la réaction positive du public. Un dialogue en créole pour vendre un produit se montra être plus

efficace pour faire passer le message. C'était tout simplement plus naturel que le français, car compris par plus de personnes, de fait, il n'était plus considéré comme une langue 'vulgaire' qui 'dénigrerait' les produits de la publicité. C'était certainement plus 'coloré' et vivant. Après tout c'est la langue des gens et celle employée dans le commerce. Le dramaturge Dev Virahsawmy a aussi démontré avec ses pièces de théâtre en créole que la langue était un moyen splendide et incontournable pour faire transmettre la tradition orale.

En ce qui concerne la standardisation du créole à l'île Maurice, avec tant de langues présentes sur le plan de la manifestation des identités ou de celui de la communication, on peut résumer la situation en disant que chacun souhaite que le créole, ce véhiculaire national auquel tous s'identifient dans certaines circonstances, ou auquel ils sont identifiés avec ou sans leur assentiment (les Créoles au sens mauricien (métis) face aux autres ethnies, et tous les Mauriciens à l'étranger), intègre des signes de *sa* langue identitaire propre afin, à la fois de s'y sentir représenté dans le présent immédiat, et d'imposer durablement la marque de *sa* culture sur la langue qui est perçue comme destinée à prendre une place croissante dans la vie nationale. La graphie devient donc ainsi le lieu d'une lutte pour la définition de l'identité mauricienne entre les grandes forces en présence (occidentalité, orientalité, africanité, malgachité, mauricianité autochtone, islamicité, etc.…).

Sur le plan des conséquences sociolinguistiques, la marge de manœuvre n'est guère confortable : pour des raisons identitaires, toute identification avec une langue ancestrale ou ethnique est à proscrire, alors que des impératifs pédagogiques contraignent à un rapprochement avec le français, langue à caractère ethnique.

Avec le créole, le français et l'anglais, les Mauriciens ont trois langues importantes et supra-communautaires. D'après l'opinion publique, la meilleure chose serait de laisser les choses comme elles sont, avec l'anglais comme langue du commerce, de l'éducation et de l'administration ; le français comme langue de prestige social et de l'éducation (la langue des cours), tandis que le créole est la langue parlée préférée de tous les jours et de tout le monde.

2. L'enquête

Pour tâter le pouls de la société mauricienne à l'aube du 21ème millénaire, il nous était nécessaire de pouvoir la comparer. Dans cette optique, nous nous sommes décidés à mener l'étude que Peter Stein avait effectuée en 1975, et de comparer nos résultats avec les siens.
C'est pourquoi, nous aimerions signaler que le texte de ce chapitre, qui décrit la réalisation de notre enquête est largement identique à celui de P. Stein (1982, chapitre 4). Nos tableaux présentent nos données sous une forme analogue à celle utilisée par P. Stein. Nous avons ainsi essayé d'établir un parallélisme de notre enquête en 2001 avec celle de P. Stein en 1975. Pour toute critique que l'on pourrait nous faire à ce sujet, nous nous sommes exprimés à la fin de ce chapitre sur les limites que l'on rencontre et les difficultés auxquelles on est confronté lors de ce genre d'enquêtes empiriques.

2.1. Le programme

En ce qui concerne une typologie de l'emploi des langues, l'île Maurice a tout ce qu'il faut: des langues communautaires qui renforcent une cohésion intra-ethnique, des langues supra-communautaires qui réduisent les différences et servent comme des dénominateurs communs dans le symbolisme de la communication et de l'identité, et des langues qui ne sont pas utilisées mais qui sont évoquées comme symboles ethniques. Il était donc devenu important pour nous de revoir certaines informations d'ordre sociolinguistique et de concentrer nos efforts sur l'évolution externe des langues à l'île Maurice.

Rappelons donc les objectifs de cette enquête:
- étudier la connaissance et l'utilisation des différentes langues dans les différents groupes de la population
- analyser les facteurs qui décident de la connaissance et de l'emploi des langues
- analyser le choix des langues à utiliser dans des situations précises et avec des interlocuteurs donnés
- approfondir et élargir ainsi les informations et résultats des recensements

Avant de commencer une enquête la question de la procédure à suivre se pose toujours. Faut-il cadrer en profondeur seulement une couche ou une partie de la population ou plutôt essayer d'étudier la population dans son ensemble ? Suivant pour ainsi dire les traces de Stein, nous avons opté pour une étude qui porte sur la population entière. Des recherches détaillées déjà faites, portant sur de petits groupes de locuteurs[1] ou s'intéressant seulement à un aspect particulier du problème viendront épauler et renforcer nos informations et nos résultats.

2.2. Le questionnaire

Après consultation avec Peter Stein, notre questionnaire, à quelques modifications près, ressemble à celui utilisé en 1975 par celui-ci. Ce questionnaire est composé de deux parties, une partie linguistique et une partie personnelle.

[1] Par exemple, l'étude de N. Domingue sur le Bhojpouri: "Bhojpuri and Creole in Mauritius: a study of linguistic interference and its consequences in regard to synchronic variation and language change" de 1971. Ou celle d'Aaliyah Rajah-Carrim, The role of creole in the religious practices of Mauritian Muslims, in*: Journal* of *Pidgin and Creole Languages- 19*, 2004, pp 363-375.

Les questions linguistiques apparaissent avant les questions personnelles, parce que les questions personnelles pouvaient éveiller la méfiance de certains de nos témoins tant qu'ils ne connaissaient pas la raison exacte des questions. Les questions linguistiques en tête du questionnaire, par contre, leur montraient clairement que nous ne venions pas du bureau des recensements ou d'une institution similaire. Il était nécessaire d'écrire en haut du questionnaire d'où nous venions ou bien quelle institution a entrepris cette démarche. Nous reviendrons sur les réactions de quelques-uns de nos témoins.

Malgré quelques inconvénients mineurs, le questionnaire s'est avéré adapté à la situation mauricienne, et il nous a apporté les informations recherchées. Un de ces inconvénients était pour nous que nous ne pouvions pas travailler avec plusieurs versions du questionnaire, mais que nous devions nous limiter à une version unique pour tous les groupes de la population, afin de poser les mêmes questions à tout le monde. Sinon, nous aurions couru le risque de fausser certains résultats, de ne pouvoir analyser les résultats parmi les différents groupes ethniques ou de ne pouvoir être en mesure de comparer nos résultats avec ceux de Stein.

La version unique du questionnaire avait cependant pour conséquence qu'il y avait pratiquement toujours des questions qui devaient rester hors considération lors de l'enquête. D'autres qui s'adressaient trop spécifiquement à un seul groupe n'avaient d'emblée pas pu être intégrées à la version définitive du questionnaire parce que nous avons pour cible une partie de la population mauricienne, mais dans la mesure du possible représentative de la population entière. Un autre inconvénient consistait en la formulation de certaines questions importantes, qui étaient bien compréhensibles pour les uns, mais provoquaient des malentendus ou des interprétations divergentes chez d'autres. La question de savoir quelle langue on parle avec les religieux a suscité quelques froissements. Ainsi disions nous la plupart du temps, si c'était un Hindou à qui nous avions à faire par exemple pendant l'interview, «un pandit, un swami» et pour un Musulman «un imam» ou «un mawlana» au lieu de «religieux». La religion est un domaine pointilleux et avec certains Mauriciens, il était impératif d'employer le mot juste.
Autre exemple : Au club peut signifier deux choses tout à fait différentes, en fonction du niveau social, du sexe ou de l'âge de la personne interrogée. Le club peut-être un club de billard ou une discothèque, en principe fréquenté par les jeunes, principalement les garçons et donc inconnu des vieux (à part un club où on joue aux cartes). Ou alors on associe «au club» tout de suite au Dodo Club ou Turf Club et là il est clair qu'il faut montrer patte blanche pour y être membre.
La notion de "professeur", elle aussi, varie beaucoup et la relation avec lui diffère selon qu'il s'agit d'un étudiant, de parents d'étudiants ou d'autres personnes (les personnes âgées, par exemple). En ce qui concerne les parents et grands-parents, on ne sait pas toujours si la réponse concerne la situation actuelle ou si elle se réfère au passé, les personnes en question pouvant être décédées au moment de l'enquête. Dans ce dernier cas, une partie de nos témoins n'a pas répondu à la question, les autres se sont référés au passé.

2.2.1. Les questions linguistiques

Avant les questions en haut du questionnaire nous avions mis notre nom et d'où nous venions pour éviter tout malentendu:

FRIEDRICH-ALEXANDER-UNIVERSITÄT ERLANGEN-NÜRNBERG, GERMANY
Institut für Romanistik

Prof. Dr. Jürgen Lang
Bilkiss Atchia-Emmerich (M.A.)

Questionnaire sur l'emploi et la connaissance des langues à l'île Maurice

Question 1: Quelles langues connaissez-vous ?

Indiquez par les chiffres : 1 = très bien ; 2 = bien ; 3 = assez bien ; 4 = un peu ; 5 = quelques mots

	comprenez-vous ?	parlez-vous?	savez-vous lire ?	savez-vous écrire ?	avec qui avez-vous appris la langue ?
Anglais					
Bhojpouri					
Chinois (.....)					
Créole					
Français					
Goujerati					
Hindi					
Marathi					
Ourdou					
Tamil					
Télégou					
.....					

La question différencie les quatre domaines : Comprendre, Parler, Lire, Ecrire. Elle distingue en outre cinq degrés de connaissance, qui n'ont cependant qu'une valeur relative, car leur indication reflète l'opinion personnelle du témoin et dépend ainsi de son esprit critique envers lui-même. Par contre la connaissance des langues des témoins pouvait être testée quand l'enquête se déroulait oralement et sous forme d'entrevue.
La question «Avec qui avez-vous appris la langue?» ne donnait pas toujours de réponse satisfaisante. Nous voulions savoir si c'était avec les parents, les amis, la bonne ou a l'école. Nous ne tiendrons compte des réponses que pour l'explication de certaines indications, mais ne les examinerons pas dans leur ensemble.

Lors de l'évaluation des résultats de l'enquête, il nous a fallu simplifier les données comme Stein l'avait fait, pour des raisons de clarté et de comparabilité. Nous ne distinguerons donc plus les quatre domaines de connaissance, et nous diminuerons le nombre des degrés de connaissance à trois:

- la bonne connaissance, qui correspond aux chiffres 1 (très bien) et 2 (bien)
- la connaissance moyenne, restreinte ou limitée, qui correspond aux chiffres 3 (assez bien) et 4 (un peu)
- l'ignorance, correspondant au chiffre 5 (quelques mots) et à l'absence d'une réponse

Une exception a été faite ici dans le cas du créole, pour lequel nous avons évalué la connaissance écrite et la connaissance parlée séparément, compte tenu de l'ampleur des réponses et de l'évolution de cette langue.

Question 2: Quelle est la langue (les langues) de vos parents (ancêtres) ?

Père:	.....	Mère:	.....
Grand-père:	.....	Grand-père:	.....
Grand-mère:	.....	Grand-mère:	.....

Question 3: Dans quelle(s) langue(s) avez-vous commencé à parler ?
.....

Les questions 2 et 3 étaient nécessaires parce que la notion de «langue maternelle» n'est pas univoque à Maurice. L'évaluation des réponses ne pose en général pas de problèmes.

Question 4: Indiquez le pourcentage de l'emploi des langues dont vous vous servez assez régulièrement :

Langue	quand vous parlez	quand vous écrivez
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Par la question 4, qui prépare en quelque sorte à la question 5, question principale du questionnaire, nous passons du qualitatif au quantitatif. C'est le type de quantification qui paraît avoir posé des problèmes car certains témoins n'arrivaient pas à saisir immédiatement ce que nous leur demandions. Par conséquent les pourcentages, dans un certain nombre de réponses, vont au delà de 100% ou ne correspondent pas aux indications du tableau 5 qui suit. Il faut donc aborder ce tableau avec certaines réserves. Le résultat global de la question, comme nous le verrons, ne contredit cependant en rien les résultats des autres questions.

Question 5: Quelles langues employez-vous avec les personnes et dans les situations qui suivent ? Indiquez les pourcentages, c'est-à-dire, distribuez 100% (points) dans chaque ligne.

(Si une personne ou une situation ne vous convient pas, ne mettez rien.)

Quelles langues employez-vous ? **quand vous parlez avec.....**	Anglais	Bhojpuri	Chinois	Créole	Français	Goujerati	Hindi	Hindoustani	Marathi	Ourdou	Tamil	Télégou	.....	.....
votre mère														
votre père														
vos grands-pères														
vos grands-mères														
vos frères														
vos sœurs														
votre époux/se														
vos enfants														
vos petits-enfants														
vos ami(e)s														
vos collègues														

votre chef/patron														
les subordonnés														
les religieux														
les professeurs														
les fonctionnaires														
les policiers														
votre médecin														
un chauffeur de taxi														
les serviteurs														
vos voisins														
un inconnu blanc														
un inconnu indien														
un inconnu créole														
un inconnu chinois														
un touriste européen														
votre tailleur														

quand vous êtes.....	Anglais	Bhojpuri	Chinois	Créole	Français	Goujerati	Hindi	Hindoustani	Marathi	Ourdou	Tamil	Télégou	.....	.....
à la maison														
dans la boutique														
au marché														
au restaurant														
au bureau de poste														
à la banque														
au club														
dans un bureau du gouvernement														
dans la rue														
au travail														

en parlant.....	Anglais	Bhojpuri	Chinois	Créole	Français	Goujerati	Hindi	Hindoustani	Marathi	Ourdou	Tamil	Télégou	.....	.....
de votre travail														
de la politique														
de problèmes personnelles														

pour....														
écrire des lettres														
prendre des notes														
lire des livres														

La question 5, qui est la question la plus riche et la plus importante du questionnaire, demande de nouveau d'indiquer les pourcentages, ce qui a posé bien moins de problèmes ici que pour la question précédente. Dans leur ensemble les résultats de cette partie de l'enquête sont d'un grand intérêt, car ils décrivent la situation des diverses langues de façon bien plus détaillée et plus approfondie que les questions de la connaissance et de l'emploi total, qui avaient un caractère plus global.

Au cours de l'enquête, la possibilité de poser d'autres questions est apparue, par exemple:
- Est-ce que vos parents parlent / parlaient des langues que vous ne connaissez plus ? Lesquelles ? .....

- Est-ce que vous connaissez des langues que vos enfants n'ont plus apprises ?
Lesquelles ? .....

Ces questions non retenues par Stein aideront à éclairer la régression de certaines langues, ainsi que l'évolution de la connaissance des diverses langues au cours des 50 ou même des 80 dernières années.

2.2.2. Les questions personnelles

Les questions personnelles sont les suivantes :

Question 6: Votre nom :

Question 7: Votre petit nom (prénom) :

Question 8: Date et lieu de naissance :

Question 9: Sexe :

Question 10: Religion / confession :

Question 11: Occupation / profession actuelle :

Question 12: Où travaillez-vous actuellement ?

Question 13: Occupation(s) antérieure(s) :

Question 14: Quelles écoles (primaires et secondaires) avez-vous fréquentées et combien de temps ? : .....

Question 15: Formation / diplômes acquis :

Question 16: Où habitez-vous en ce moment ?

Question 17: Où avez-vous encore vécu avant ? (À indiquer seulement si c'était pour plus de six mois) à quel âge?

Question 18: A quel groupe ethnique appartenez-vous (selon le règlement officiel):

Hindou :	Hindou	Marathi	Tamil	Télégou	Goujerati
Musulman :	(Goujerati)				
Chinois :					
Population Générale :	Créole				
	Gens de Couleur				

Blanc : Français Anglais

(Soulignez la mention utile)

Question 19: Et vos parents ? Père : Mère : .....

Question 20: Etes-vous marié(e) ? Depuis quand ? (Année):
Si votre époux/se est Mauricien/ne, groupe ethnique : .....
Si elle/il n'est pas Mauricien/ne, nationalité : .....

Question 21: Quel âge a votre père? ..... et votre mère ?.....

Question 22: Quelle est la profession de votre père ? .....
Quelle est la profession de votre mère ? .....

Question 23: Quel sont l'âge et la profession de vos grands-parents ? .....

Grand-père paternel: ..... Grand-père maternel: .....
Grand-mère paternelle: ..... Grand-mère maternelle: .....

Question 24: Quels sont les membres de votre ménage ? .....

Indiquez l'âge et la profession des personnes avec qui vous habitez dans la même maison :
.....
.....
.....

Question 25: Est-ce qu'il y a des membres de votre famille qui sont partis pour l'étranger? Indiquez le pays, leur occupation et depuis quand ils sont partis :

Les questions 6 à 17 et 19 à 23 sont claires et informent de la personnalité des témoins : nom, âge, sexe, religion, profession, niveau d'instruction, domicile, leurs parents et leur famille. Elles n'ont pas toujours donné des réponses adéquates sur le champ, compte tenu de la susceptibilité des Mauriciens. Il fallait toujours préciser que nous venions d'Allemagne et de ce fait étions pour ainsi dire "neutres" (quoique le nom Bilkiss Atchia-Emmerich sur le questionnaire avait mis la puce à l'oreille de certains!) et que nous voulions simplement faire une étude sur la situation linguistique de Maurice et que les renseignements seraient traités confidentiellement et en aucun cas les noms des témoins, l'âge,...etc. seraient divulgués ou publiés sans leur accord.
La formule de la question 18 n'est pas très clair, certains témoins l'ont même trouvée discriminatoire (pour ne pas dire sectaire[1]!), mais elle a quand même donné les informations escomptées quant à l'appartenance ethnique et linguistique des témoins. L'inconvénient dans la formule de cette question est apparu surtout pendant l'évaluation électronique de nos données, car il manquaient les mentions «mélange» (pour quelques Mauriciens le mot 'créole' était l'équivalent), Hindous Bengali, Hindous Sindhi ou Musulmans Kutchi, Musulmans Ahmaddyas, ...etc. Les deux groupes de Musulmans et de Hindous ayant été pris assez

[1] Le terme 'communalisme', utilisé aussi bien en milieu populaire qu'intellectuel comme synonyme d'ethnocentrisme (en sachant que le préfixe *ethno-* a ici une résonance limitativement et proprement ethnique) à Maurice, est dérivé du terme communauté et embrasse toutes les formes de repli identitaire de groupe à l'exception de celles qui touchent à la classe sociale et à la caste. Ce mot est apparu lors des interviews avec quelques-uns de nos témoins. Nous utiliserons pour notre part le terme 'ethnicité', voir l'introduction ainsi que le chapitre 5.

globalement, il était difficile de faire quelques distinctions de ce genre, qui ont dus être prises en considération ultérieurement.
Les questions 24 et 25 n'ont pas apporté d'informations très valables, de sorte que nous ne les avons en général pas considérées.

2.3. Les témoins – la composition de notre population

Malgré notre décision de faire une enquête globale et d'aller plus ou moins partout poser nos questions et remplir ou faire remplir les questionnaires, nous ne sommes pas allé tout a fait au hasard, mais nous avons été guidé par cinq facteurs, dont nous avons tenu compte pour trouver nos témoins. Ces facteurs sont:
- les communautés et les groupes ethniques et linguistiques
- l'âge
- le domicile
- le sexe
- la situation sociale, c'est-à-dire l'activité professionnelle et le niveau d'instruction

Nous avons ainsi obtenu une population de 711 témoins dont les réponses sont toutes valables. A l'origine, il y en avait 750, mais il fallait exclure une dizaine de questionnaires dont les réponses paraissaient purement fantaisistes, quatre remplis par des étrangers ne résidant pas habituellement à Maurice et vingt-cinq autres qui ne nous furent pas remis.

Parmi les 711 témoins retenus, 3 d'entre eux sont nés à l'étranger (Inde, Madagascar, Kenya) et y ont vécu un certain temps, mais ils peuvent quand-même être considérés respectivement comme Musulman-Goujerati, Sino-Mauricien et Hindou-Goujerati. D'autre part, beaucoup de nos témoins sont nés de parents mauriciens à l'étranger (France, Suisse, Angleterre) et vivent maintenant à Maurice depuis plus de 15 ans et se sont bien adaptés aux données linguistiques de l'île.

2.3.1. Les groupes ethniques et linguistiques

Il était clair que la division officielle de la population mauricienne en quatre communautés ne répondait pas suffisamment à nos intentions. C'était plutôt un groupement plus fin, selon des critères ethniques et linguistiques, comme le sont les langues des ancêtres, qui nous intéressait, afin d'étudier le rôle de chacune de ces langues pour le groupe respectif et l'attitude de celui-ci à l'égard des autres langues, surtout du créole, du français et de l'anglais.

Les groupes ethniques et linguistiques dont nous avons tenu compte au cours de notre enquête sont ainsi ceux retenus en 1972 pendant le recensement de la population. Le tableau 2.1 montre la composition ethnique de notre population. Comme Stein, nous y avons ajouté un nouveau groupe, celui des personnes d'origine mixte, dont les parents appartiennent à deux groupes ethniques différents. On y trouve des personnes issues aussi bien de mariages entre Hindou et Blanc que de mariages entre Tamil et Télégou, ce qui fait que ce groupe a un caractère très hétérogène. A ne pas confondre avec les personnes issues de mariages entre Blanc et Créole, qui eux appartiennent au groupe Gens de Couleur[1].

Les groupes de Hindous-Sindhi et de Hindous-Bengali (Kashmiri) sont absents du tableau n'ayant eu qu'un seul témoin chacun.

[1] Voir le chapitre 1- (1.5) la société mauricienne- pour un aperçu détaillé des classifications et des stratifications dans les différentes communautés.

Comme le montre le tableau 2.3.1, la représentation des communautés dans notre population ne reflète pas tout à fait leur importance relative à Maurice[1]. L'évolution du groupe dit "mélange" qui forme presque les 10% de notre corpus est par contre remarquable. A l'exception d'une sous-représentation des Hindous (30% au lieu de 58,9%), et d'une sur-représentation des Créoles (30% au lieu de 19%), chaque groupe est néanmoins représenté par un nombre suffisant de témoins de sorte que cette différence ne présente pas trop de désavantage pour l'évaluation des données.

Parmi les 80 chinois interrogés, 62 n'ont pas spécifié quelle langue chinoise ils parlaient, 16 ont mentionné le hakka, 2 le mandarin et personne le cantonnais. En tout cas, la grande majorité des chinois à Maurice parle le hakka et apprend à lire et à écrire le Mandarin. Nous allons toutefois renoncer (pour des raisons de comparabilité) à une distinction des deux langues chinoises parlées (cantonnais et hakka) dans le cadre de notre étude.

Groupes ethniques et linguistiques	Abbréviations	Nombre de témoins	part proportionelle du corpus
Hindou - bhojpourisants	HiBh	128	18,00%
Hindou - Marathi	HiMa	19	2,67%
Hindou - Telegou	HiTe	21	2,95%
Hindou - Tamil	HiTa	44	6,19%
Hindou - Goujerati	HiGo	1	0,14%
Hindous		213	29,96%
Musulman - bhojpourisants	MuBh	64	9,00%
Musulman - Goujerati	MuGo	5	0,70%
Musulman - Kutchi	MuKu	2	0,28%
Musulmans		71	9,70%
Chinois	Ch	64	9,00%
Pop. Gén - Créole	Cr	216	30,38%
Pop. Gén - Gens de Couleur	Gc	53	7,45%
Pop. Gén - Blanc	Bl	16	2,25%
Population Génerale		285	40,08%
mélange	Mél	68	9,56%
sans reponse		10	1,41%
total		711	100,00%

Tableau 2.3.1 L'appartenance ethnique et linguistique de nos 711 témoins

2.3.2. L'âge des témoins

Puisque nous voulions profiter de toute occasion pour obtenir des réponses, il ne nous a pas été possible de ne tenir compte que de certaines catégories d'âge bien déterminées. En

[1] N'ayant pas reçu des chiffres du bureau des statistiques à ce sujet, nous nous voyons obligés de reprendre les données datant de 30 ans! Car la dernière fois où la population a été recensé en quatre communautés était en 1972: «no data on community was collected in 1983, 1990 and 2000», Digest of Demographic Statistics 2000, CSO, Page 24. Voir également notre annexe à la fin du chapitre 5.

conséquence, l'âge de nos témoins s'étale de 10 à 96 ans. Pour faciliter l'exploitation des réponses, nous avons fait une répartition en cinq groupes, que l'on retrouve au tableau 2.3.2.

	Témoins	Part proportionnelle du corpus
1° jusqu'à 19 ans (né en 1982 et après)	431	60,62%
2° de 20 à 32 ans (né entre 1969 et 1981)	75	10,55%
3° de 33 à 47 ans (né entre 1954 et 1968)	106	14,91%
4° de 48 à 62 ans (né entre1939 et 1953)	49	6,89%
5° de 63 ans et plus (né en 1938 et avant)	27	3,80%

Tableau 2.3.2 Les groupes d'âge de notre population

Ce groupement est moins arbitraire qu'il ne peut paraître à première vue. Le premier groupe réunit les jeunes, souvent encore étudiants, qui vivent en général encore chez les parents. Dans le groupe deux on trouve les jeunes qui commencent leur carrière professionnelle ou leurs études universitaires et fondent leur ménage. Le groupe trois est la génération des parents actuels. Le groupe quatre représente la génération des parents du premier groupe, et le groupe cinq, c'est le groupe des personnes âgées, des grands-parents. Les limites, certes, ne conviennent pas à tous les individus, mais il était indispensable d'en fixer certaines pour pouvoir étudier et décrire le comportement des différents groupes d'âge.

La plupart des réponses viennent donc de personnes de moins de 20 ans. La raison en est toute simple : il était plus facile de contacter les jeunes, car ils étaient plus ouverts à une interview et, bien souvent, d'un niveau d'éducation plus élevé. Et aussi pour prévoir l'évolution dans les prochaines années, les réponses des jeunes sont révélatrices à bien des égards. La répartition des témoins correspond néanmoins approximativement à la structure de la population mauricienne, où les jeunes sont largement majoritaires, comme le montre notre tableau 2.3.3.

Groupe d'âge	Répartition des témoins		Répartition de la pop. mauricienne	
10 à 19 ans	431	60,62%	432,563	36,5%
20 à 32 ans	75	10,55%	199,465	17,4%
33 à 47 ans	106	14,91%	264,381	23,0%
48 à 62 ans	49	6,89%	126,049	10,9%
63 ans et plus	27	3,80%	70,870	6.2%
Sans réponse	23	3,23%		
	711	100,00%	1,093,328[1]	94% *

- *Les 6% manquants représentent le nombre de 92,560 étant âgés de 0 à 9 années

Tableau 2.3.3 La structure d'âge de notre population, comparée à celle de la population mauricienne totale.

Ceux qui ont entre 10 et 19 ans sont donc sur–représentés dans notre échantillon, tous les autres sont sous-représentés. Somme toute, les réponses des jeunes nous sont les plus importantes, car ce sont elles qui sont révélatrices des tendances actuelles, qu'il y ait conformité avec leurs parents et ancêtres, ou qu'il y ait des divergences.

[1] La population de Maurice à l'heure du recensement de Juillet 2000 était de 1 150 225. Ce nombre concerne la population de l'île Maurice uniquement, excluant celle de Rodrigues, d'Agalega ou de St Brandon. Source: Central Statistics Office, Port-Louis, 2002.

2.3.3 La représentation des hommes et des femmes

Par rapport à Stein, notre corpus est plus équitablement divisé entre hommes et femmes. Ainsi 333 réponses ont été données par des hommes et 360 par des femmes. Les femmes sont donc de peu en majorité ce qui montre clairement que le statut de la femme pendant les trente dernières années a beaucoup changé. Les filles comme les garçons d'ailleurs ont droit à l'éducation et vont travailler ou étudier après leurs études secondaires. De ce fait il était tout à fait facile de trouver des témoins des deux sexes. Nous déplorons cependant que 18 de nos témoins aient simplement oubliés ou omis de mettre féminin ou masculin. Mais comme ces témoins ont répondu à bon nombre de réponses (surtout linguistiques), ils ont quand même été pris en considération dans notre évaluation.

2.3.4 Le domicile

En ce qui concerne le facteur du domicile, il était clair, dès le départ, que nous ne pouvions pas faire des recherches quelconques de géo-linguistique systématique, car une collecte de matériaux suffisamment complets ne nous était pas possible en trois mois, le temps durant lequel nous étions à Maurice.
Nous avons recueilli nos matériaux dans de nombreux endroits à travers toute l'île, mais nous devons limiter notre étude à la bipartition fondamentale entre le milieu rural et le milieu urbain, pour concentrer nos recherches sur les points les plus importants. Comme Stein, nous y avons ajouté comme troisième groupe ceux qui ont déménagé d'un milieu à l'autre et qui ont ainsi vécu, pour quelques années au moins, dans les deux milieux. Ce sera dans la discussion détaillée des données que nous tiendrons compte du caractère spécifique des différentes villes et régions de l'île.

La répartition de nos témoins entre le milieu rural et le milieu urbain est la suivante:

483 témoins (67,93%) viennent du milieu urbain,
103 témoins (14,49%) viennent du milieu rural, et
67 témoins (9,42%) ont vécu dans les deux milieux. De ceux – ci,
33 ont déménagé du milieu urbain à la campagne et
34 en sens inverse, du milieu rural en ville[1].

Pour mettre en évidence la diversité du domicile de nos témoins, nous avons établi le tableau 2.3.4 qui montre la répartition de leurs domiciles par districts et par villes, différenciée selon les groupes ethniques et linguistiques. Pour l'exploitation de l'enquête, nous ne pourrons toutefois pas en tenir compte en général. Il faut limiter le nombre des variantes dans la mesure du possible.

Le tableau 2.3.4 montre dans une certaine mesure la tendance des Mauriciens dans le choix de leur domicile. D'abord les villes se trouvant dans le district Plaines Wilhems sont très prisées. D'après le recensement de la population de 2000, 362 274 Mauriciens y habitent. Il faut dire aussi que la plupart de nos jeunes témoins, les étudiants, vont a l'école secondaire (au collège) dans ces régions, à Rose-Hill (RH) notamment, ou viennent de ces régions. Ceci a une influence sur notre population comme le montre notre tableau 2.3.4. Les Blancs aiment toujours les hautes Plaines Wilhems pour le climat frais et vont à Port-Louis (PL) seulement pour le travail, de même que les Gens de Couleur habitent plutôt les basses Plaines Wilhems comme Beau-Bassin (BB), Rose-Hill ou Quatre-Bornes (QB).

[1] Les 8,36% manquants proviennent de 58 témoins, dont les réponses ne sont pas claires et bien définies.

Mais il y a aussi quelques exceptions : les Chinois comme les Musulmans en majorité (plutôt les Goujeratis et quelques Bhojpourisants), commerçants pour la plupart, n'habitent plus Port-Louis mais Coromandel, Moka ou Beau-Bassin/Rose-Hill. Les Créoles comme les Hindous (Bhojpourisants) sont répartis dans les deux milieux. Dans l'ensemble, le mouvement vers les villes est plus fort que celui vers la campagne, quoique beaucoup de Mauriciens de milieu aisé, ont leur résidence sur la côte nord ou sud-ouest de l'île, à Grand-Baie ou à Rivière-Noire. Un nombre important de Mauriciens riches habite également au beau milieu de l'île, à Moka ou à Phœnix par exemple, qui se trouvent en marge du milieu rural et du milieu urbain.
Il faut donc dire qu'il devient de plus en plus difficile d'associer les différents groupes ethniques avec différents districts de l'île. Le fait dominant est que dans le milieu rural agricole on rencontre plus d'Hindous (Bhojpourisants, Marathis, Télégous ou autres) ou de Musulmans Bhojpourisants, et dans le milieu rural côtier plutôt des Créoles que d'autres groupes ethniques.

	Hi bh	Ma	Té	Ta	Hi go	Mu bh	Mu go	Mu ku	Ch	Cr	GC	Bl	mél	sans reponse	**Total**
PL	7			1		4		1	11	14	2		1		**40**
RH, BB, QB	33	6	9	19	0	16	2	0	19	63	16	4	22		**209**
Cp, Vc, Fl, Ph[1]	24	3	2	8	0	13	0	0	4	30	4	2	7		**97**
Déménagé en milieu urbain	7	1		6		11		1	8	30	3	3	9		**80**
	71	10	11	34	0	44	2	2	42	137	25	9	39		**426**
Moka (Distr.)	4	0	1	0	0	1	0	0	3	10	0	0	2		**21**
Flacq (Distr.)	5	0	1	0	0	1	0	0	0	4	0	0	0		**11**
Gr. Port (Distr.)	6	2	2	3	0	1	0	0	0	7	0	0	2		**23**
Savanne (Distr.)	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0		**4**
Riv. Noire (Distr.)	2	2	0	0	0	0	0	0	0	4	2	0	2		**12**
Pamplem. (Distr.)	2	1	0	1	0	0	0	0	1	13	3	1	3		**25**
Riv. Remp. (Distr.)	4	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	1		**8**
Déménagé en milieu rural	5									6	1		1		**13**
	29	5	4	4	0	3	0	0	4	48	8	1	11		**117**
urbain / rural	10		2			5	2		3	3	4		4		**33**
rural / urbain	2		1	2		1			5	5	10	3	5		**34**
Rodriguais, étrangers	5	1		2	1	8	1		2	12	4	3	4		**43**
sans réponse	11	3	3	2	0	3			8	11	2		5	10	**58**
Total	**128**	**19**	**21**	**44**	**1**	**64**	**5**	**2**	**64**	**216**	**53**	**16**	**68**	**10**	**711**

Tableau 2.3.4. L'origine géographique (villes et districts) de nos 711 témoins.

2.3.5 La situation sociale

La situation sociale de nos témoins se définit par le niveau scolaire qu'ils ont atteint et par leur profession, et pour les femmes au foyer, par la profession de leurs maris. La gamme des professions représentées dans notre population s'étend du travailleur agricole illettré aux

[1] Villes faisant partie des hautes Plaines Wilhelms: Curepipe, Vacoas, Floréal, Phoenix.

cadres supérieurs, munis de diplômes d'universités renommées d'Europe ou des Etats Unis. La répartition des réponses aux questions ayant trait à la situation sociale des personnes interrogées reflète grosso modo la situation mauricienne.
Nous devons de nouveau simplifier les données autant que possible, de sorte que nous ne distinguons que deux catégories sociales: la catégorie sociale supérieure et la catégorie sociale inférieure. Nous distinguons en outre les étudiants[1] comme catégorie spéciale, et les divisons en trois catégories selon la situation sociale de leurs parents : étudiants issus de la catégorie supérieure, étudiants issus de la catégorie inférieure et étudiants qui n'ont pas répondu à la question de la profession des parents. De la sorte, nous arrivons à cinq catégories sociales, présentées dans notre tableau 2.3.5.

	Abréviation	nombre de témoins	part proportionnelle du corpus[2]
Catégorie sociale inférieure	cat. A	58	8,16%
Catégorie sociale supérieure	cat. B	161	22,64%
Etudiants issus de la catégorie sociale inférieure	cat. C (A)	153	21,52%
Etudiants issus de la catégorie sociale supérieure	cat. C (B)	251	35,30%
Etudiants de situation sociale non – précisée	cat. C (?)	46	6,47%

Le critère principal pour la classification des témoins dans une des deux catégories est leur niveau scolaire atteint. Appartiennent ainsi à la catégorie supérieure tous ceux qui ont passé l'examen du SC[3], indépendamment de leur profession actuelle, soit des jeunes chômeurs aussi bien que des professeurs gradués. Appartiennent à la catégorie inférieure ceux dont le niveau scolaire ne dépasse pas celui de la «Forme 2» (la deuxième année de collège). La limite entre les deux catégories se justifie par la comparaison avec la profession des témoins: les membres de la catégorie inférieure ont des métiers manuels, comme travailleur agricole, ouvrier, artisan, maçon, tailleur, chauffeur, sont des petits boutiquiers, petits planteurs ou petits propriétaires terriens. Dans la catégorie supérieure on trouve des employés de bureau, des fonctionnaires de tout niveau, des enseignants, les professions libérales, et jusqu'aux cadres supérieurs, mais aussi les policiers et même les jeunes chômeurs qui viennent de passer l'examen de SC. Les témoins dont le niveau scolaire atteint se trouve entre la Forme 2 et la Forme 5 sont classés selon leur profession. Les femmes mariées sont toujours classées avec leur mari sans tenir compte de leur propre niveau scolaire atteint. C'était pour la plupart des femmes un peu plus âgées. La majorité des femmes que nous avons interrogées avaient elles-mêmes soit une profession, étaient mariées, ou étaient encore étudiantes.
Les cas difficiles, nous avons préféré les laisser dans la catégorie de «sans réponse», car il aurait été erronée d'essayer à tout prix de les rattacher à une catégorie, quand les données

[1] Dans la terminologie mauricienne, tout élève qui va à un collège est appelé un étudiant
[2] De nos 711 témoins, il y en a 42- 5,91% de notre population, dont il était tout à fait impossible de donner une catégorie sociale car ils étaient soit des vieux, soit les éléments relevant de leur profession ou celle du mari manquaient.
[3] Le (Cambridge) School Certificate est obtenu après cinq années d'études secondaires et deux ans après on obtient le Higher School Certificate qui équivaut au Baccalauréat Français.

manquaient tout simplement. C'étaient pour la plupart des femmes au foyer qui n'ont pas répondu à la question 24 ou des hommes n'ayant pas mentionné leur profession.
La classification en deux catégories sociales seulement reste sommaire et ne suffira certainement pas à expliquer toutes les données de notre enquête. La catégorie supérieure surtout réunit des personnes qui n'ont effectivement rien en commun, sauf l'examen du SC. Mais ce critère est d'importance primordiale pour les propos de nos recherches: la connaissance et l'emploi des langues. Il nous semble donc être légitime de ne tenir compte que de ces deux variantes et d'opposer les deux catégories.

2.3.6. Vue d'ensemble et résumé

Les cinq facteurs dont nous avons tenu compte dans l'enquête présentent la possibilité de former des groupes, à savoir:

- d'après l'appartenance ethnique et linguistique : 13 groupes
- d'après l'âge : 5 groupes
- d'après le domicile : 3 groupes
- d'après le sexe : 2 groupes
- d'après la situation sociale : 5 groupes

Théoriquement ceci donne 1 950 combinaisons possibles, car chaque individu est caractérisé par les cinq facteurs et appartient ainsi simultanément à cinq groupes. Mais c'est un chiffre purement théorique, car les combinaisons incompatibles sont nombreuses, étant donné que certaines professions et positions sociales sont réservées à des groupes bien définis et par conséquent quasiment inaccessible aux autres. Les facteurs de l'âge et du sexe jouent également un rôle, de sorte que le nombre de combinaisons effectivement réalisées est beaucoup plus limité.
Nous terminons la présentation de notre population par cinq tableaux (tableaux 2.3.6 à 2.3.10) qui décrivent sa composition de façon détaillée et montrent la représentation absolue et relative des groupes que nous venons de former en fonction des cinq facteurs. Chaque tableau combine les groupes formés à la base d'un des cinq facteurs avec les groupes formés à la base des quatre autres facteurs.

La première ligne montre toujours la composition de notre population sous l'aspect d'un des cinq facteurs. Dans le tableau 2.3.6, ce sont les groupes ethniques et linguistiques, dans le tableau 2.3.7, l'âge ... et ainsi de suite. Chaque ligne qui suit montre la distribution des témoins sous l'aspect donné dans un groupe particulier. La deuxième ligne du tableau 2.3.6 montre ainsi la composition ethnique du groupe des jeunes de moins de 20 ans; la deuxième ligne du tableau 2.3.7 la distribution par groupe d'âge des témoins Hindous-Bhojpourisants...et ainsi de suite. La comparaison des pourcentages avec les pourcentages du total – c'est à dire de la première ligne – montre s'il y a sur-représentation ou sous–représentation.
La première colonne du tableau 2.3.6 montre ainsi qu'il y a une sur-représentation des Hindous-Bhojpourisants dans la tranche d'âge de moins de 19 ans, ainsi que dans le milieu urbain mais que la représentation est assez équilibrée dans les autres catégories. De tels écarts sont dus, soit à la structure de la population mauricienne (comme l'absence de Blancs dans la catégorie sociale inférieure), soit à des déséquilibres de notre population (comme la sur–représentation des Créoles et une sous-représentation des Hindous). Il ne sera en général pas possible de tenir compte de ces déséquilibres pour l'exploitation de l'enquête car nous l'avons menée sur l'ensemble de la population, comme déjà expliqué antérieurement. Trouver plus de représentants dans les différents groupes ethniques, ou couvrir plus de critères possibles,

n'était pas de notre ressort. Dans la discussion détaillée nous y reviendrons si ces critères peuvent contribuer à expliquer certains phénomènes.

Le tableau 2.3.6 La composition de notre population: les groupes ethniques et linguistiques se trouve sur les deux pages suivantes:

	Groupes ethniques et linguistiques						
	Hindou - Bhojp.	Hindou - Marathi	Hindou - Telegou	Hindou - Tamil	Hindou - Goujerati	Musulman Bhojp.	Musulman - Goujerati
	128	19	21	44	1	64	5
	18,00%	2,67%	2,95%	6,19%	0,14%	9,00%	0,70%
Age							
-19	69	11	10	28		37	3
	16,01%	2,55%	2,32%	6,50%		8,58%	0,70%
20-32	20	3		2		7	1
	26,67%	4,00%		2,67%		9,33%	1,33%
33-47	27	3	6	9	1	10	
	25,47%	2,83%	5,66%	8,49%	0,94%	9,43%	
48-62	8	1	4	4		6	1
	16,33%	2,04%	8,16%	8,16%		12,24%	2,04%
63-	1			1		2	
	3,70%			3,70%		7,41%	
sans réponse	3	1	1			2	
	13,04%	4,35%	4,35%			8,70%	
Domicile							
urbain	79	11	12	36	1	53	4
	16,36%	2,28%	2,48%	7,45%	0,21%	10,97%	0,83%
rural	26	5	3	4		2	
	25,24%	4,85%	2,91%	3,88%		1,94%	
rur. / urb.	12		3	2		6	1
	17,91%		4,48%	2,99%		8,96%	1,49%
sans réponse	11	3	3	2		3	
	18,97%	5,17%	5,17%	3,45%		5,17%	
Sexe							
femmes	73	11	11	32	1	33	
	20,28%	3,06%	3,06%	8,89%	0,28%	9,17%	
hommes	53	8	9	12		30	5
	15,92%	2,40%	2,70%	3,60%		9,01%	1,50%
sans réponse	2		1			1	
	11,11%		5,56%			5,56%	
Sit. Sociale							
A	14	4		5		8	
	24,14%	6,90%		8,62%		13,79%	
B	36	3	10	5	1	13	3
	22,36%	1,86%	6,21%	3,11%	0,62%	8,07%	1,86%
C (A)	19	6	4	9		15	
	12,42%	3,92%	2,61%	5,88%		9,80%	
C (B)	45	5	4	16		20	2
	17,93%	1,99%	1,59%	6,37%		7,97%	0,80%
C (?)	8	1	1	3		5	
	17,39%	2,17%	2,17%	6,52%		10,87%	
sans réponse	6		2	6		3	
	14,29%		4,76%	14,29%		7,14%	

Musulman - Kutchi	Chinois	Pop. Gén - Créole	Pop. Gén - Gens de Couleur	Pop. Gén - Blanc	mélange	sans reponse	total
2	64	216	53	16	68	10	711
0,28%	9,00%	30,38%	7,45%	2,25%	9,56%	1,41%	100%
	38	145	28	10	52		431
	8,82%	33,64%	6,50%	2,32%	12,06%		
	6	24	4	1	7		75
	8,00%	32,00%	5,33%	1,33%	9,33%		
	9	32	6	1	2		106
	8,49%	30,19%	5,66%	0,94%	1,89%		
1	6	8	4	2	4		49
2,04%	12,24%	16,33%	8,16%	4,08%	8,16%		
1	3	6	10	1	2		27
3,70%	11,11%	22,22%	37,04%	3,70%	7,41%		
	2	1	1	1	1	10	23
	8,70%	4,35%	4,35%	4,35%	4,35%	43,48%	
1	46	156	29	10	45		483
0,21%	9,52%	32,30%	6,00%	2,07%	9,32%		
	2	41	8	3	9		103
	1,94%	39,81%	7,77%	2,91%	8,74%		
1	8	8	14	3	9		67
1,49%	11,94%	11,94%	20,90%	4,48%	13,43%		
	8	11	2		5	10	58
	13,79%	18,97%	3,45%		8,62%	17,24%	
2	23	98	31	7	38		360
0,56%	6,39%	27,22%	8,61%	1,94%	10,56%		
	40	116	22	8	30		333
	12,01%	34,83%	6,61%	2,40%	9,01%		
	1	2		1		10	18
	5,56%	11,11%		5,56%		55,56%	
	2	16	5		4		58
	3,45%	27,59%	8,62%		6,90%		
1	23	39	15	4	8		161
0,62%	14,29%	24,22%	9,32%	2,48%	4,97%		
	5	70	6	3	16		153
	3,27%	45,75%	3,92%	1,96%	10,46%		
	27	73	17	8	34		251
	10,76%	29,08%	6,77%	3,19%	13,55%		
	6	12	4		4	2	46
	13,04%	26,09%	8,70%		8,70%	4,35%	
1	1	6	6	1	2	8	42
2,38%	2,38%	14,29%	14,29%	2,38%	4,76%	19,05%	

Age	-19	20-32	33-47	48-62	63-	Sans Réponse	Total
	431	75	106	49	27	23	711
	60,62%	10,55%	14,91%	6,89%	3,80%	3,23%	100%
Groupes ethniques et linguistiques							
Hindou - Bhojpourisants	69	20	27	8	1	3	128
	53,91%	15,63%	21,09%	6,25%	0,78%	2,34%	
Hindou - Marathi	11	3	3	1		1	19
	57,89%	15,79%	15,79%	5,26%		5,26%	
Hindou - Telegou	10		6	4		1	21
	47,62%		28,57%	19,05%		4,76%	
Hindou - Tamil	28	2	9	4	1		44
	63,64%	4,55%	20,45%	9,09%	2,27%		
Hindou - Goujerati			1				1
			0,14%				
Musulman - Bhojpourisants	37	7	10	6	2	2	64
	57,81%	10,94%	15,63%	9,38%	3,13%	3,13%	
Musulman - Goujerati	3	1		1			5
	60,00%	20,00%		20,00%			
Musulman - Kutchi				1	1		2
				50,00%	50,00%		
Chinois	38	6	9	6	3	2	64
	59,38%	9,38%	14,06%	9,38%	4,69%	3,13%	
Pop. Gén - Créole	145	24	32	8	6	1	216
	67,13%	11,11%	14,81%	3,70%	2,78%	0,46%	
Pop. Gén - Gens de Couleur	28	4	6	4	10	1	53
	52,83%	7,55%	11,32%	7,55%	18,87%	1,89%	
Pop. Gén - Blanc	10	1	1	2	1	1	16
	62,50%	6,25%	6,25%	12,50%	6,25%	6,25%	
mélange	52	7	2	4	2	1	68
	76,47%	10,29%	2,94%	5,88%	2,94%	1,47%	
sans reponse						10	10
						100%	
Domicile							
urbain	325	52	63	28	8	7	483
	67,29%	10,77%	13,04%	5,80%	1,66%	1,45%	
rural	62	13	19	6	3		103
	60,19%	12,62%	18,45%	5,83%	2,91%		
rur. / urb.	23	4	15	9	16		67
	34,33%	5,97%	22,39%	13,43%	23,88%		
sans reponse	21	6	9	6		16	58
	36,21%	10,34%	15,52%	10,34%		27,59%	
Sexe							
femmes	213	45	61	21	18	2	360
	59,17%	12,50%	16,94%	5,83%	5,00%	0,56%	
hommes	217	30	45	28	9	4	333
	65,17%	9,01%	13,51%	8,41%	2,70%	1,20%	
sans reponse	1					17	18
	5,56%					94,44%	
Sit. Sociale							
A		14	27	11	4	2	58
		24,14%	46,55%	18,97%	6,90%	3,45%	
B	8	39	71	34	9		161
	4,97%	24,22%	44,10%	21,12%	5,59%		
C (A)	144	9					153
	94,12%	5,88%					
C (B)	237	10				4	251
	94,42%	3,98%				1,59%	
C (?)	38	2	2		1	3	46
	82,61%	4,35%	4,35%		2,17%	6,52%	
Sans Réponse	4	1	6	4	13	14	42
	9,52%	2,38%	14,29%	9,52%	30,95%	33,33%	

Tableau 2.3.7 La composition de notre population: les groupes d'âge

Domicile	urbain	rural	rur. / urb.	sans réponse	Total
	483	103	67	58	711
	67,93%	14,49%	9,42%	8,16%	100%
Groupes ethniques et linguistiques					
Hindou - Bhojpourisants	79	26	12	11	128
	61,72%	20,31%	9,38%	8,59%	
Hindou - Marathi	11	5		3	19
	57,89%	26,32%		15,79%	
Hindou - Telegou	12	3	3	3	21
	57,14%	14,29%	14,29%	14,29%	
Hindou - Tamil	36	4	2	2	44
	81,82%	9,09%	4,55%	4,55%	
Hindou - Goujerati	1				1
	100%				
Musulman - Bhojpourisants	53	2	6	3	64
	82,81%	3,13%	9,38%	4,69%	
Musulman - Goujerati	4		1		5
	80,00%		20,00%		
Musulman - Kutchi	1		1		2
	50,00%		50,00%		
Chinois	46	2	8	8	64
	71,88%	3,13%	12,50%	12,50%	
Pop. Gén - Créole	156	41	8	11	216
	72,22%	18,98%	3,70%	5,09%	
Pop. Gén - Gens de Couleur	29	8	14	2	53
	54,72%	15,09%	26,42%	3,77%	
Pop. Gén - Blanc	10	3	3		16
	62,50%	18,75%	18,75%		
mélange	45	9	9	5	68
	66,18%	13,24%	13,24%	7,35%	
sans réponse				10	10
				100%	
Age					
-19	325	62	23	21	431
	75,41%	14,39%	5,34%	4,87%	
20-32	52	13	4	6	75
	69,33%	17,33%	5,33%	8,00%	
33-47	63	19	15	9	106
	59,43%	17,92%	14,15%	8,49%	
48-62	28	6	9	6	49
	57,14%	12,24%	18,37%	12,24%	
63-	8	3	16		27
	29,63%	11,11%	59,26%		
sans réponse	7			16	23
	30,43%			69,57%	
Sexe					
hommes	224	54	30	25	333
	67,27%	16,22%	9,01%	7,51%	
femmes	256	49	37	18	360
	71,11%	13,61%	10,28%	5,00%	
sans réponse	3			15	18
	16,67%			83,33%	
Sit. Sociale					
A	31	18	5	4	58
	53,45%	31,03%	8,62%	6,90%	
B	104	17	30	10	161
	64,60%	10,56%	18,63%	6,21%	
C (A)	115	28	8	2	153
	75,16%	18,30%	5,23%	1,31%	
C (B)	196	34	12	9	251
	78,09%	13,55%	4,78%	3,59%	
C (?)	25	2	4	15	46
	54,35%	4,35%	8,70%	32,61%	
sans réponse	12	4	8	18	42
	28,57%	9,52%	19,05%	42,86%	

Tableau 2.3.8 La composition de notre population: le domicile

Sexe	hommes	femmes	sans réponse	Total
	333	360	18	711
	46,84%	50,63%	2,53%	100%
Groupes ethniques et linguistiques				
Hindou - Bhojpourisants	53	73	2	128
	41,41%	57,03%	1,56%	
Hindou - Marathi	8	11		19
	42,11%	57,89%		
Hindou - Telegou	9	11	1	21
	42,86%	52,38%	4,76%	
Hindou - Tamil	12	32		44
	27,27%	72,73%		
Hindou - Goujerati		1		1
		100%		
Musulman - Bhojpourisants	30	33	1	64
	46,88%	51,56%	1,56%	
Musulman - Goujerati	3	2		5
	60,00%	40,00%		
Musulman - Kutchi	2			2
	100%			
Chinois	40	23	1	64
	62,50%	35,94%	1,56%	
Pop. Gén - Créole	116	98	2	216
	53,70%	45,37%	0,93%	
Pop. Gén - Gens de Couleur	22	31		53
	41,51%	58,49%		
Pop. Gén - Blanc	7	8	1	16
	43,75%	50,00%	6,25%	
mélange	30	38		68
	44,12%	55,88%		
sans réponse			10	10
			100%	
Age				
-19	217	213	1	431
	50,35%	49,42%	0,23%	
20-32	30	45		75
	40,00%	60,00%		
33-47	45	61		106
	42,45%	57,55%		
48-62	28	21		49
	57,14%	42,86%		
63-	9	18		27
	33,33%	66,67%		
sans réponse	4	2	17	23
	17,39%	8,70%	73,91%	
Domicile				
rur. / urb.	30	37		67
	44,78%	55,22%		
rural	54	49		103
	52,43%	47,57%		
urbain	224	256	3	483
	46,38%	53,00%	0,62%	
sans réponse	25	18	15	58
	43,10%	31,03%	25,86%	
Sit. Sociale				
A	29	29		58
	50,00%	50,00%		
B	76	85		161
	47,20%	52,80%		
C (A)	65	87	1	153
	42,48%	56,86%	0,65%	
C (B)	135	114	2	251
	53,78%	45,42%	0,80%	
C (?)	23	21	2	46
	50,00%	45,65%	4,35%	
sans réponse	5	24	13	42
	11,90%	57,14%	30,95%	

Tableau 2.3.9 La composition de notre population: hommes et femmes

Catégories sociales	A	B	C (A)	C (B)	C (?)	Sans Réponse	Total
	58	161	153	251	46	42	711
	8,16%	22,64%	21,52%	35,30%	6,47%	5,91%	100%
Groupes ethniques et linguistiques							
Hindou - Bhojpourisants	14	36	19	45	8	6	128
	10,94%	28,13%	14,84%	35,16%	6,25%	4,69%	
Hindou - Marathi	4	3	6	5	1		19
	21,05%	15,79%	31,58%	26,32%	5,26%		
Hindou - Telegou		10	4	4	1	2	21
		47,62%	19,05%	19,05%	4,76%	9,52%	
Hindou - Tamil	5	5	9	16	3	6	44
	11,36%	11,36%	20,45%	36,36%	6,82%	13,64%	
Hindou - Goujerati		1					1
		100%					
Musulman - Bhojpourisants	8	13	15	20	5	3	64
	12,50%	20,31%	23,44%	31,25%	7,81%	4,69%	
Musulman - Goujerati		3		2			5
		60,00%		40,00%			
Musulman - Kutchi		1				1	2
		50,00%				50,00%	
Chinois	2	23	5	27	6	1	64
	3,13%	35,94%	7,81%	42,19%	9,38%	1,56%	
Pop. Gén - Créole	16	39	70	73	12	6	216
	7,41%	18,06%	32,41%	33,80%	5,56%	2,78%	
Pop. Gén - Gens de Couleur	5	15	6	17	4	6	53
	9,43%	28,30%	11,32%	32,08%	7,55%	11,32%	
Pop. Gén - Blanc		4	3	8		1	16
		25,00%	18,75%	50,00%		6,25%	
mélange	4	8	16	34	4	2	68
	5,88%	11,76%	23,53%	50,00%	5,88%	2,94%	
sans réponse					2	8	10
					20,00%	80,00%	
Age							
-19		8	144	237	38	4	431
		1,86%	33,41%	54,99%	8,82%	0,93%	
20-32	14	39	9	10	2	1	75
	18,67%	52,00%	12,00%	13,33%	2,67%	1,33%	
33-47	27	71			2	6	106
	25,47%	66,98%			1,89%	5,66%	
48-62	11	34				4	49
	22,45%	69,39%				8,16%	
63-	4	9			1	13	27
	14,81%	33,33%			3,70%	48,15%	
sans réponse	2			4	3	14	23
	8,70%			17,39%	13,04%	60,87%	
Domicile							
rur. / urb.	5	30	8	12	4	8	67
	7,46%	44,78%	11,94%	17,91%	5,97%	11,94%	
rural	18	17	28	34	2	4	103
	17,48%	16,50%	27,18%	33,01%	1,94%	3,88%	
sans réponse	4	10	2	9	15	18	58
	6,90%	17,24%	3,45%	15,52%	25,86%	31,03%	
urbain	31	104	115	196	25	12	483
	6,42%	21,53%	23,81%	40,58%	5,18%	2,48%	
Sexe							
femmes	29	85	87	114	21	24	360
	8,06%	23,61%	24,17%	31,67%	5,83%	6,67%	
hommes	29	76	65	135	23	5	333
	8,71%	22,82%	19,52%	40,54%	6,91%	1,50%	
sans réponse			1	2	2	13	18
			0,14%	0,28%	0,28%	1,83%	2,53%

Tableau 2.3.10 La composition de notre population: les catégories sociales

2.4 La réalisation de l'enquête

2.4.1. Préparatifs et façon de procéder

Notre enquête fut effectuée à Maurice de Septembre à Décembre 2001. Comme nous voulions faire une étude de la situation linguistique actuelle de l'île Maurice et analyser les changements survenus au cours de ces dernières années, nous avons pris comme point d'appui l'enquête de 1975 de Peter Stein, et utilisé le même questionnaire que lui.
Il apparaît toutefois, que nous n'avons pu tester notre questionnaire sur quiconque auparavant, ne disposant d'aucun contact mauricien à Erlangen, en Allemagne. Il nous a fallu utiliser toutes les ressources possibles et imaginables en terme de contacts personnels pour arriver à questionner au moins 600 témoins. Au départ, nous voulions mettre une annonce dans le journal et présenter une lettre de l'université d'Erlangen–Nuremberg, qui nous ouvrirait les portes. Nous avons vite rejeté cette option car cela aurait impliqué une demande officielle au gouvernement, qui nous aurait coûté beaucoup de temps et qui en plus risquait de déboucher sur une non–prise en charge de notre demande, pour ne pas dire un refus tout court. Car, il faut le souligner, la question des langues soulève encore des susceptibilités politiques et il se pourrait que notre démarche linguistique, donc scientifique soit écartée par les autorités.

Nous avons profité de toutes les occasions pour poser nos questions (à environ 300 personnes) ou pour faire remplir les questionnaires par des témoins eux-mêmes (450 questionnaires distribués). Des questionnaires distribués, la plupart (environ 250) ont été remplis par des étudiants en classe et ramassés juste après. Le reste a été remis aux parents de ces mêmes étudiants, qui devaient les remplir et nous les remettre deux ou trois jours après, quand nous sommes passé les reprendre. Malheureusement beaucoup nous ont été retournés mal remplis ou pas retournés du tout.

Notre connaissance de la société nous a, au départ, dicté notre façon de procéder. Ayant fait le tour des amis, d'anciens collègues et des parents, nous nous sommes rendus à l'improviste dans plusieurs endroits pour effectuer les interviews. Par exemple, chez des personnes âgées dans une maison de retraite, dans un club de billard, un Internet Café, sur une propriété sucrière ou alors dans la rue. C'était pour la plupart du temps, prendre les personnes un peu par surprise et leur expliquer ce que nous voulions d'eux. Il fallait préciser avant chaque entrevue que nous venions d'une université en Allemagne et effectuions une enquête sur les langues de l'île Maurice. Le fait que nous parlons le créole, nous a beaucoup facilité la tâche.

Les témoins qui ont rempli le questionnaire eux-mêmes l'ont souvent fait de manière minutieuse et assez détaillée. La même chose n'était pas toujours possible dans les cas des étudiants, car nous étions à Maurice pendant la période des examens de fin d'année scolaire et ils n'avaient pas toujours beaucoup de temps à nous consacrer. Ils étaient souvent distraits et répondaient d'une façon superficielle.
Dans les cas où nous posions les questions à des témoins peu instruits ou très âgés, il fallait simplifier les questions, car ils n'auraient pas compris la signification des pourcentages et des fréquences. Nous avons essayé, dans ces cas, de circonscrire les questions et de les diviser en plusieurs:

- quelle(s) langue(s) employez-vous quand.....?
- est-ce la seule ou en utilisez–vous encore d'autres?
- est-ce que vous utilisez une langue plus que les autres, ou est-ce que c'est pareil pour toutes les deux / trois/.....?
- est-ce que la différence est petite / grande/....?

Et nous devions estimer les pourcentages. C'était souvent une tâche assez difficile avec les Indo-Mauriciens et les Sino–Mauriciens âgés, tâche que nous avons contourné un peu en demandant par exemple si c'était moitié-moitié, un quart, un petit peu etc. Avec les monolingues en créole c'était plus simple. Il suffisait, à la question 5, de leur demander s'ils utilisaient partout le créole et de revenir par la suite seulement pour deux ou trois contextes critiques comme les religieux ou les professeurs, pour contrôler leur réponse.

2.4.2. L'enquête et la réalité linguistique des témoins

Le problème était – et est toujours – de savoir si les réponses reflètent la réalité linguistique de la personne en question, ou si elles sont – entièrement ou partiellement – influencées (et faussées) par des considérations de prestige, par des préjugés, par l'opinion publique, etc. Les principaux facteurs qui peuvent exercer de telles influences sont:

- La surestimation de la connaissance des langues ancestrales qui fait que les témoins sont tentés de prétendre connaître et employer ces langues, sachant très bien que cela ne correspond que peu ou pas du tout à la réalité.
- L'exagération de la prétendue bonne connaissance des deux langues européennes de prestige, car la connaissance et l'emploi du français et / ou de l'anglais, surtout face à un Blanc ou un étranger, rehausse beaucoup le prestige. L'emploi des deux langues dans certaines situations montre nettement cette tendance. De nombreux cas de 'code-switching', s'avèrent être ou sont destinés à fonctionner comme une marque d'éducation et de niveau social supérieur.
- Les préjugés invétérés contre le créole peuvent toujours influencer les réponses. On essaie de cacher son monolinguisme créole et on essaie de réduire l'emploi de cette langue, tout en augmentant l'emploi prétendu du français et de l'anglais.
- Les préjugés contre le créole et la surestimation des langues traditionnelles standard peuvent être renforcés par des considérations utilitaires, visant à la promotion sociale ou à la propagation de certaines idées ethnocentriques ou sectaires.

- Tous ces facteurs peuvent influencer et fausser l'opinion d'une personne sur ses propres attitudes et aptitudes linguistiques, de sorte qu'elle donne une réponse qu'elle croit correcte mais qui ne reflète pas ses véritables choix et connaissances des langues.

Etant nous même mauricienne de naissance, il était difficile de nous cacher certaines réalités et de ce fait nous avions la plupart du temps l'occasion de pallier aux manques ainsi qu'aux excès de certaines réponses.

Pour le cas de la surestimation de la connaissance des langues ancestrales, par exemple, il nous est rarement arrivé que quelqu'un nous dise de connaître l'hindi ou l'ourdou quand il s'agissait au fait du bhojpouri. La plupart des témoins connaissant ces deux langues les ont apprises à l'école primaire (quelquefois même à l'école secondaire), il était facile pour nous de leur demander de donner quelques exemples et surtout de voir si c'était de l'hindoustani dont il s'agissait, car cette langue est, aux yeux des Indo-Mauriciens, la même que l'ourdou, ou bien si la connaissance consistait seulement à comprendre les films indiens, car nous comprenons nous même ces langues et pouvions ainsi faire la différence. Pour le bhojpouri il était encore plus facile de vérifier le bien-fondé des affirmations de nos témoins car les Hindous-Bhojpourisants que nous avions rencontrés, puisqu'ils étaient à plusieurs, se parlaient dès le départ dans cette langue, ou plutôt dans un créole fortement marqué par le bhojpouri, de sorte qu'il était difficile de ne pas croire qu'ils utilisaient habituellement cette langue et que leur emploi et la connaissance de l'hindi ou de l'ourdou était réservée à des

situations plus formelles; pendant les cérémonies religieuses, pour parler avec un étranger venant de l'Inde ou pour comprendre les films indiens, qui sont pour la plupart en hindoustani.

Pour les considérations de prestige surtout concernant la connaissance ou l'emploi du créole, il était surprenant de noter que bon nombre de témoins ne voyaient pas d'inconvénient à nous parler en créole (avec la même aisance que l'anglais ou le français) et que les préjugés resurgissait plutôt chez les Gens de Couleur et les Blancs, où seulement le français était de norme. Chez les personnes âgées de ces deux groupes ethniques la connaissance des langues avait même une certaine connotation raciale... D'ailleurs nous y reviendrons plus en détail dans notre prochain chapitre.

Il est toujours très difficile d'être sûr et certain si une enquête a bien ciblé une société entière, si la méthode a été appropriée pour recueillir des réponses, si les réponses données sont valables et représentatives...etc. Puisque nous nous trouvons dans les deux camps à la fois, c'est-à-dire connaissant bien la structure sociale mauricienne et en même temps venant de l'Europe, il a été plus facile d'atteindre un nombre important de personnes, dont nous sommes sûrs qu'elles nous ont pas jeté la poudre aux yeux, qu'elles n'ont pas essayé de nous embobiner et chez lesquelles nous avons pu déceler une certaine objectivité:

- Nous venions contacter les personnes pour une université étrangère, pour les besoins d'une enquête linguistique et académique donc en aucun cas politique, ce qui donne un cachet "neutre" à notre démarche et rehausse l'image des Mauriciens car ils se sentaient fiers qu'une université étrangère s'intéresse à eux.
- Nous parlions les mêmes langues qu'eux et pouvions faire la différence entre le vrai et le faux. Aussi bien la couleur de la peau que l'origine ethnique jouait un rôle pour accéder à certains cercles. Ainsi, soit on répondait gentiment et bienveillamment à nos questions, soit c'était un non catégorique et un refus de coopérer, dans lequel cas nous n'insistions pas. Pour les Indo-Mauriciens[1], la question latente était: vous connaissez déjà les réponses, pourquoi me posez-vous ces questions? Pour les autres groupes ethniques, il fallait s'adapter aux situations et parler tantôt en français, tantôt en créole ou alors surtout souligner l'importance scientifique et académique de notre démarche.
- Un grand nombre des personnes interrogées, surtout des jeunes, étaient sensibles aux problèmes des langues et faisaient des efforts pour donner des réponses aussi précises que possibles.
- Nos observations et nos expériences personnelles concordent dans une très large mesure avec les résultats de cette enquête.

2.4.3. L'exploitation de l'enquête

Pour pouvoir manier aisément toutes les données recueillies pendant notre séjour à l'île Maurice, nous avons décidé d'utiliser un ordinateur. Ainsi il a fallu d'abord préparer un programme pour y insérer toutes nos informations, ainsi qu'un autre programme pour sauvegarder les bandes sonores de nos Minicassettes. Ces bandes sonores ont d'abord été gardées sur l'ordinateur pour être ensuite enregistrées sur des cassettes numériques.

Ce n'est qu'ensuite qu'il a été possible de faire une évaluation systématique de nos réponses, en prenant en considération les mêmes critères que ceux pris par Peter Stein en 1975.

[1] Nous-mêmes faisons partie d'une minorité ethnique au sein de ce large groupe, ce qui explique la réticence de bon nombre de personnes à répondre à nos questions sociolinguistiques que ce soit parmi les Hindous, comme parmi les Musulmans.

Notre étude et notre présentation des résultats de l'enquête seront, compte tenu des considérations faites plus haut, largement quantitatives. Nous ne croyons pourtant pas que les matériaux permettent une évaluation statistique stricte, car ils nous semblent être trop peu systématiques pour une telle entreprise. Malgré les généralisations, qui nous paraissent tout à fait légitimes et qui reflètent grosso modo la situation linguistique de Maurice, leur valeur doit toujours être mesurée par rapport aux limites de notre population et de nos informations. La valeur de nos conclusions et propositions quant à l'importance de certains faits et les tendances futures, est relative et elle n'exclut pas l'existence de cas contraires et incongrus. Pourtant, malgré le fait d'avoir suivi la méthode d'une étude déjà faite et d'avoir l'impression de ne rien apprendre de nouveau, elle s'est avérée beaucoup plus complexe que prévue. Nos observations sur place et notre connaissance de première main confirment dans une large mesure les résultats de notre enquête et surtout le fait que la société mauricienne a beaucoup évolué ces trente dernières années.

2.5 Commentaires, critiques et suggestions – les limites dans ce genre d'enquêtes

Dans cette société multi-ethnique, peut-être moins obsédée par le phénotype que, disons, quelques îles antillaises, la langue est un puissant symbole (chargé de métonymies) de classe, de rang, d'identité ethnique et d'éducation. L'emmêlement du statut social et du langage est constitué d'une série de procédés circulaires et la notion de "pluralisme social et culturel" doit donc être abordé avec grande prudence. L'ethnicité est malgré tout définitivement un aspect important dans la constitution des visions du monde, tout comme dans le réseau personnel (individuel), dans l'organisation locale et dans la société nationale.

- Les différences culturelles dépendent des contextes et il existe aussi plusieurs types de contextes dans lesquelles la différence culturelle n'est pas flagrante parmi les membres des diverses catégories ethniques, où une langue commune est reconnue et est continuellement employée.
- La collaboration ou réification entre groupes ethniques, qui revient souvent au courant des conversations n'est souvent pas corroborée dans les modes d'interaction sociale dont on fait mention dans ces mêmes conversations.
- Les différences culturelles significatives *à l'intérieur* d'une catégorie ethnique peuvent être quelquefois plus distinctes ou significatives que les différences systématiques *entre* les catégories. Il faut aussi considérer les formes de classification sociale qui ne sont pas d'ordre ethnique. Les variétés dialectales dans le créole mauricien ont plutôt un rapport avec l'appartenance à la classe sociale et le continuum rural/urbain, qu'avec l'appartenance ethnique. Ceci démontre la présence de différences culturelles significatives qui vont au delà de l'ethnicité, et qui en effet ignorent les frontières ethniques.
- La langue de l'ethnicité dans la nation-état moderne est en principe une langue commune qui communique la différence culturelle dans le contexte de conflit d'intérêt ou de compétition. A l'île Maurice, la langue est partagée au sens littéral tout comme au sens métaphorique. Les membres des différents groupes ethniques parlent le même vernaculaire, et suivent les mêmes règles dans les domaines sociaux les plus variés comme la politique ou le travail. Les groupes ne sont toutefois pas socialement distincts dans tous les aspects. La démarcation entre les groupes ethniques - où il existe à peine une zone grise de négociation possible ou de significations partagées - n'est pas seulement contesté par les théoriciens de la société plurielle, mais également par ces écrivains qui revendiquent un modèle consolidant une démocratie politique, où à chaque groupe sont accordés des droits constitutionnels spécifiques.

Nous aimerions ici suggérer quelques distinctions conceptuelles, qui ont été appliquées autant que possible tout au long de l'enquête et qui peuvent être utiles dans les études comparatives anthropologiques sur la politique du langage dans les sociétés bilingues et multilingues.

Premièrement les différences qualitatives entre la langue parlée et la langue écrite doivent être soulignées. D'une part, on ne peut pas considérer comme étant naturel le fait que les personnes préfèrent lire et écrire dans la même langue qu'ils parlent. D'autre part, le texte (le mot) et la conversation font partie de deux formes de communication et d'interaction totalement différentes.

Secondement, l'aspect symbolique et l'aspect instrumental du langage doivent être tenus en compte séparément. Dans la pratique, la langue est un outil de communication pragmatique; symboliquement, elle signifie quelque chose autre que sa structure- et comme nous le démontrerons dans les chapitres suivants- même une langue dont on a aucune notion (connaissance), peut avoir des significations symboliques importantes.

Troisièmement, les aspects extra-linguistiques du langage doivent toujours être distingués clairement de la sémantique, du vocabulaire et de la syntaxe. Ces deux aspects doivent être sérieusement pris en compte comme objets d'étude. Dans quelques cas, il peut apparaître que les langues véhiculaires (populaires) manquent de caractéristiques structurales dans l'administration de l'état, par exemple. Ceci doit alors être démontré, mais seulement une large compréhension des relations sociales et de la distribution du pouvoir peut expliquer pourquoi.

Quatrièmement, il doit toujours y avoir une distinction entre les types de contextes sociaux. Un aspect très important de l'ethnicité, et de l'identité culturelle en général, est la façon dont les perceptions, les évaluations et l'actuel emploi des langues parlées diffèrent dans leurs contextes.

Cinquièmement, il est primordial de regarder ce que les personnes disent par rapport à ce qu'elles font; les affirmations et les déclarations ne peuvent être prises au pied de la lettre. L'étude sociologique du langage doit toutefois impliquer l'observation du participant (témoin). Selon la situation et le contexte social, les interlocuteurs pouvant avoir un comportement différent, ce qui rendra difficile de vraiment bien cerner la personne dans son attitude par rapport à la langue. Les enquêtes sous forme de questionnaires sont donc insuffisantes.

Ces suggestions ne sont ni exhaustives ni entièrement originales. Toutefois, c'est notre opinion qu'une sociologie comparative du langage dans les sociétés bilingues ou multilingues devrait les prendre en considération, pour que nous puissions arriver à une compréhension plus exacte et précise du rôle joué par la langue (le langage) dans la formation des groupes et d'identités de groupe. Ceci n'a pas pu être fait ici.

3. La connaissance de langues

Ce chapitre se base entièrement sur les résultats obtenus à partir des réponses à la Question 1 de notre questionnaire (Quelles langues connaissez-vous?) et prend en considération la connaissance de chaque langue (par ordre alphabétique) séparément, globalement et par rapport aux facteurs groupes ethniques et linguistiques, âge, catégorie sociale, domicile et sexe. Il est convenable ici de rappeler que les réponses donnent une évaluation personnelle de nos témoins et qu'il n'était pas possible de tester ou de contrôler les connaissances effectives de nos 711 témoins.

3.1.1. L'anglais

Comme le montre clairement le tableau ci-dessous, 73,23% de nos témoins considèrent que leur connaissance de l'anglais est bonne. Trente ans auparavant, (Stein, 1982: 322, tableau 5.27.), 48% des témoins disaient avoir une bonne connaissance. Ce résultat s'explique de lui-même, puisque notre démarche a ciblé une population plutôt jeune. 400 de nos témoins sont des étudiants, qui fréquentent une école secondaire (collège) et connaissent donc cette langue, au moins de manière satisfaisante à l'écrit[1].
Regardons maintenant les résultats pour les différents groupes ethniques. (Les réponses d'un Hindou-Goujerati, celles de cinq Musulmans-Goujerati et celles de deux Musulmans-Kutchi n'étant pas représentatives, elles n'ont pas été reportées dans notre tableau). Ce qui frappe tout d'abord, c'est le pourcentage très élevé de bonne connaissance de cette langue dans tous les groupes.

Groupes ethniques et linguistiques	Anglais			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Hindou -Bhojpourisants	111 86,72%	13 10,16%	4 3,13%	128
Hindou - Marathi	17 89,47%	2 10,53%		19
Hindou - Télégou	21 100,00%			21
Hindou - Tamil	35 79,55%	8 18,18%	1 2,27%	44
Musulman	54 84,38%	7 10,94%	3 4,69%	64
Chinois	43 67,19%	18 28,13%	3 4,69%	64
Pop. Gén - Créole	131 60,65%	76 35,19%	9 4,17%	216
Pop. Gén - Gens de Couleur	37 69,81%	14 26,42%	2 3,77%	53
Pop. Gén - Blanc	11 68,75%	4 25,00%	1 6,25%	16
mélange	50 73,53%	11 16,18%	7 10,29%	68
sans réponse	6 60,00%	4 40,00%	 0,00%	10
Total: Nombre	521	159	31	711
Total: %	73,28%	22,36%	4,36%	100%

Tableau 3.1.1a: l'anglais - groupes ethniques et linguistiques

[1] Voir chapitre 1 (1.5.3.5) la place de l'anglais dans le futur à l'île Maurice.

Chez les Chinois, les Créoles, les Gens de Couleur et les Blancs, la connaissance moyenne est également significative, avec les pourcentages de 28,13%, 35,19%, 26,42% et 25% dans cette catégorie. La marge entre bonne et moyenne connaissance n'est pas aussi grande, dans ces groupes, comme c'est le cas dans les autres groupes ethniques. Notre tableau prouve bien que la bonne connaissance de l'anglais est plus répandue parmi les Indo-Mauriciens que parmi les groupes de la population générale. Même si, d'une certaine façon, les uns et les autres se retrouvent au sein d'une osmose nationale, tout ce qui est d'origine française, est sur l'île Maurice, traditionnellement, plutôt anglophobe, et tout ce qui touche à l'Inde est plutôt anglophile.

Age	Anglais			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
-19	341 79,12%	86 19,95%	4 0,93%	431
20-32	56 74,67%	14 18,67%	5 6,67%	75
33-47	74 69,81%	26 24,53%	6 5,66%	106
48-62	31 63,27%	15 30,61%	3 6,12%	49
63-	4 14,81%	10 37,04%	13 48,15%	27
sans réponse	15 65,22%	8 34,78%		23
Total: Nombre	521	159	31	711
Total: %	73,28%	22,36%	4,36%	100%

Tableau 3.1.1b: l'anglais - groupes d'âge

En ce qui concerne l'âge, comme mentionné plus haut, les jeunes maîtrisent mieux cette langue que les personnes âgées. L'île Maurice ayant un système éducatif anglais, avec en presque fin de cycle scolaire, le Cambridge School Certificate (équivalent du Brevet d'études français) et après sept années d'études au collège, le Cambridge Higher School Certificate (équivalent du baccalauréat français), l'apport de cette langue dans le domaine éducatif mauricien est, ou plutôt devrait être grand. Parce qu'ils ont appris l'anglais au cycle primaire et l'apprennent encore au collège, ils l'utilisent souvent. Les cours se font en principe dans cette langue, mais les étudiants eux l'utilisent principalement à l'écrit, les devoirs de toutes les matières scolaires devant être rédigés dans cette langue (sauf pour le français ou pour d'autres langues étrangères[1]). D'où l'explication du chiffre très élevé, 79,12% de bonne connaissance chez les moins de 20 ans.

Pour les groupes d'âge de 20-32 ans et 33-47 ans, donc ceux qui ont déjà terminé leurs études secondaires et universitaires, qui travaillent, fondent une famille, etc., l'anglais est encore bien connu d'eux (plus de 60%). Cette langue est utilisé pour la plupart dans leur travail, pour la correspondance surtout et leur est d'une grande utilité du point de vue commercial.

Après la retraite, la connaissance de cette langue baisse (il n'y a plus que 14,81% qui la connaissent bien contre 48,15% qui l'ignorent).

En 1982, (Stein: 323, tableau 5.28.), la situation ne semblait pas être tout à fait analogue à celle d'aujourd'hui, puisque près de 60% des témoins de moins de 20 ans et ceux dans le groupe d'âge de 20-32 avaient une bonne connaissance de l'anglais. Par contre, 40% des témoins se trouvant dans la tranche d'âge de 33-47 ans et 32,2% des témoins ayant entre 48-

[1] Dans certains collèges du secondaire, où notre enquête a été entreprise, les étudiants apprennent l'allemand, l'italien ou des langues orientales comme l'hindi, l'arabe, etc.

62 ans, considéraient en 1982 que leur connaissance de l'anglais était plutôt moyenne que bonne, tandis que 60% des témoins ayant plus de 63 ans ignoraient cette langue. Aujourd'hui, c'est un bon niveau de langue qui semble prévaloir dans la plupart des groupes d'âge.

En ce qui concerne la répartition entre hommes et femmes, il n'y a pas de grande surprise car les chances de scolarisation sont égales pour les filles et les garçons. De ce fait la connaissance de cette langue est à peu près la même dans les deux sexes, légèrement inférieure chez les femmes (5,56% des femmes qui l'ignorent contre 3,30% des hommes). D'après notre tableau, plus de 70% des témoins (76,11% des femmes et 70,57% des hommes) ont une bonne connaissance de l'anglais. En 1982, seulement 40,4% des femmes et 52,7% des hommes disaient connaître l'anglais très bien, tandis que 32,9% des hommes et 40,4% des femmes n'avaient qu'une connaissance moyenne.

Sexe	Anglais			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
femmes	274 76,11%	66 18,33%	20 5,56%	360
hommes	235 70,57%	87 26,13%	11 3,30%	333
sans réponse	12 66,67%	6 33,33%		18
Total: Nombre	521	159	31	711
Total: %	73,28%	22,36%	4,36%	100%

Tableau 3.1.1c: l'anglais - hommes et femmes

Voyons maintenant l'importance de la situation sociale pour la connaissance de l'anglais:

Sit. Sociale	Anglais			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
A	19 32,76%	29 50,00%	10 17,24%	58
B	134 83,23%	18 11,18%	9 5,59%	161
C (A)	107 69,93%	45 29,41%	1 0,65%	153
C (B)	207 82,47%	41 16,33%	3 1,20%	251
C (?)	31 67,39%	13 28,26%	2 4,35%	46
sans réponse	23 54,76%	13 30,95%	6 14,29%	42
Total: Nombre	521	159	31	711
Total: %	73,28%	22,36%	4,36%	100%

Tableau 3.1.1d: l'anglais - situation sociale

Il est clair que l'anglais, faisant partie des langues supra-communautaires et de prestige, est mieux connu dans le milieu estudiantin et scolaire que des parents de ces étudiants, c'est à dire la génération précédente, surtout s'il s'agit de la catégorie inférieure (A). Pour les quelques Mauriciens[1] ayant cette langue comme langue principale à la maison, il est évident que cette langue ne perdra pas de son importance. Mais pour de nombreux Mauriciens,

[1] 3 505 Mauriciens ont l'anglais comme «language usually spoken at home» d'après le sondage de Central Statistics Office, Port-Louis (CSO) 2002, Tableau D9 en Annexe III.

terminé l'école secondaire, elle perd de son utilité dans la vie courante s'ils ne l'utilisent pas dans leur travail (administration ou commerce) ou dans le domaine éducatif. Sinon, l'anglais reste une langue inaccessible pour beaucoup de Mauriciens, surtout ceux de la catégorie sociale inférieure. Car en dehors de la lecture (personnelle pour la plupart car les articles des journaux paraissent très peu en anglais), cette langue n'est cultivée que dans quelques sphères sociales (administration, politique et éducation).
En comparaison avec 1982 (Stein: 323, tableau 5.28.), la connaissance de l'anglais semble avoir beaucoup progressé. Aujourd'hui, plus de 80% de nos témoins étudiants de la catégorie sociale supérieure (C(B)) affirment très bien connaître cette langue, tandis qu'en 1982, 63,3% des témoins du même groupe social le connaissaient bien. En ce qui concerne la connaissance de l'anglais dans la catégorie sociale inférieure (Cat. A), les résultats de 1982, surtout ceux se rapportant à la connaissance moyenne des témoins, se rapprochent des nôtres.

Le tableau suivant transpose cet argument dans le domaine géographique:

Domicile	Anglais			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Urbain	370 76,60%	103 21,33%	10 2,07%	483
Rural	65 63,11%	30 29,12%	8 7,77%	103
rur. / urb.	46 68,66%	11 16,41%	10 14,93%	67
sans réponse	40 68,97%	15 25,86%	3 5,17%	58
Total: Nombre	521	159	31	711
Total: %	73,28%	22,36%	4,36%	100%

Tableau 3.1.1e: l'anglais - domicile

La bonne connaissance prime sur la connaissance moyenne ou l'ignorance, indépendamment du lieu de résidence de nos témoins. Près de 70% de nos témoins vivent toutefois en ville. Il est clair que la vie urbaine amène son lot de "civilisation" ou d'occidentalisation et de ce fait la connaissance d'une langue européenne et "classique" aux yeux des Mauriciens y est plus de mise qu'à la campagne. Le fait également que la scolarisation (secondaire) est décentralisée, c'est-à-dire que les collégiens vont de la campagne en ville et quelquefois de la ville à la campagne, implique que cette langue est connue de façon homogène dans les deux milieux.

Pour conclure sur cette langue, cette réflexion de Didier de Robillard[1], qui est sur plusieurs points pertinente:
«Il est clair que la place de l'anglais comme langue faisant office de langue officielle, si elle est due à des raisons historiques (le dernier colonisateur est britannique), se maintient sans doute parce qu'il s'agit de la langue la moins marquée, mais aussi parce qu'à défaut de pouvoir marquer sa présence par une langue emblématique d'origine indienne, la classe politique indo-mauricienne met un point d'honneur à ce que la "Population Générale" n'impose pas sa marque à l'état par le biais du français. Sur le plan linguistique, tout se passe comme si les Mauriciens maintenaient symboliquement en place le colonisateur par le biais de sa langue tant qu'il n'est pas clair que l'un des deux blocs puisse l'emporter.»

[1] Didier de Robillard / Daniel Baggioni: *Ile Maurice, une francophonie paradoxale*, Page 56

3.1.2. Le bhojpouri

Le bhojpouri est une des langues traditionnelles, intra-communautaires de l'île Maurice. C'est une langue indo-aryenne, parlée principalement dans la province indienne de Bihar[1], où elle est la langue régionale sans être officielle.

Le bhojpouri n'a pas de prestige. Comme le créole, c'est une langue non standardisée, rarement écrite, considérée comme une forme dégénérée de l'hindi. Ses locuteurs l'appellent même quelque fois *motia* qui veut dire "vulgaire" ou "grossier". Beaucoup d'entre eux ne connaissent même pas le nom bhojpouri et ne reconnaissent pas son existence comme langue à part. Les membres des différents groupes ethniques projettent souvent leur loyauté culturelle à travers les différentes langues, puisqu'elles sont une marque caractéristique importante de leur identité. Il serait dénigrant pour les locuteurs du bhojpouri de reconnaître parler une langue "motia" (vulgaire), beaucoup d'entre eux prétendent donc parler l'hindi ou l'ourdou. Ces deux langues de prestige sont apprises surtout par le biais d'organisations privées, et surtout dans les écoles primaires, comme matière facultative, entre autre pour des raisons d'ordre religieux.

Voyons donc la connaissance du bhojpouri parmi nos témoins des différents groupes ethniques indienne:

Groupes ethniques et linguistiques	Bhojpouri			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Hindou – Bhojpourisants	43 33,59%	45 35,16%	40 31,25%	128
Hindou – Marathi	2 10,53%	6 31,58%	11 57,89%	19
Hindou – Télégou	2 9,52%	6 28,57%	13 61,90%	21
Hindou – Tamil	1 2,27%	2 4,55%	41 93,18%	44
Hindou – Goujerati			1 100%	1
Musulman	7 10,94%	12 18,75%	45 70,31%	64
Musulman – Goujerati		1 20,00%	4 80,00%	5
Musulman – Kutchi			2 100%	2
Total: Nombre	55	72	157	284
Total: %	19,37%	25,35%	55,28%	100%

Tableau 3.1.2a: le bhojpouri - groupes ethniques et linguistiques

Nous nous sommes délibérément limités au groupe Indo Mauricien car la connaissance du bhojpouri chez les autres groupes ethniques est insignifiante. Un Chinois et un témoin du groupe Mélange le connaissent moyennement. Ceci peut seulement s'expliquer par le fait qu'ils habitent un milieu rural et ont un contact avec des locuteurs du bhojpouri. Le facteur du milieu (urbain vs. rural) sera étudié un peu plus loin. Plus d'un tiers des témoins Hindous connaissent le bhojpouri assez bien ou bien. Prés de la moitié (47,9%) des Hindous (106 des 213 témoins) n'ont pas répondu ou ignorent cette langue. Chez les Musulmans, la connaissance du bhojpouri est en nette perte de vitesse car seulement 7 (10,94%) des

[1] Concernant l'aspect socio-historique de cette langue, voir 1.5.3.1.

Musulmans (Bhojpourisants) le connaissent bien. Nos sept témoins Musulmans-Goujerati[1] et Musulmans-Kutchi, le connaissent peu ou l'ignorent. En 1982 (Stein: 277-278), les chiffres indiquaient déjà que même chez les Hindous, les connaissances du bhojpouri étaient en perte de vitesse- 65,8% des Hindous et 35,6% des Musulmans le connaissaient encore bien.

Age	Bhojpouri			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
-19	13 8,22%	51 32,27%	94 59,49%	158
20-32	7 21,21%	11 33,33%	15 45,45%	33
33-47	23 41,07%	14 25,00%	19 33,92%	56
48-62	9 36,00%	7 28,00%	9 36,00%	25
63-	2 40,00%	3 60,00%		5
sans réponse	2 28,57%	2 28,57%	3 42,85%	7
Total: Nombre	56	88	140	284
Total: %	19,71%	30,98%	49,29%	100%

Tableau 3.1.2b: le bhojpouri - les groupes d'âge

Concernant les groupes d'âge, il ressort de notre tableau qui enregistre de nouveau les réponses de tous nos témoins d'origine indienne, qu'il n'y a une bonne connaissance du bhojpouri que dans la catégorie 33-47. Globalement, la bonne connaissance du bhojpouri est plus que minime à Maurice, car seulement 7,88% des témoins le parlent bien, tandis que dans la colonne "ignorance ou sans réponse", nous avons un pourcentage de presque 80%.
D'après le tableau E2 du bureau de statistique de Port-Louis[2], le bhojpouri ne se parle presque plus dans la tranche d'âge 12-19 se cantonnant de plus en plus dans les tranches d'âge 40-49 et 55-65 (et plus), c'est à dire que les écoliers ou étudiants connaissent le bhojpouri très peu, tandis que leurs parents et leurs grands-parents le connaissent et l'utilisent encore. Nos propres chiffres sont moins représentatifs car le nombre de nos témoins Indo Mauriciens se situant dans la tranche d'âge 63-(et plus) est seulement de 4 (1 Hi-Bh, 1 Hi-Ta et 2 Mu-Bh).
Dans aucun des groupes d'âge la bonne connaissance n'a dépassé les 25%. En 1982, (Stein: 278, tableaux 5.1 et 5.2), tous les témoins Hindous-Bhojpourisants et Musulmans-Bhojpurisants de plus de 63 ans, avaient sans exception une bonne connaissance du bhojpouri.

En ce qui concerne la répartition entre hommes et femmes, il est clair que c'est la population féminine (seulement 17% contre 23% chez les hommes) qui assure la transmission et l'emploi de la langue ancestrale, même si sa connaissance de cette langue est en général en nette diminution:

[1] Le seul témoin Musulman-Goujerati, qui a une connaissance moyenne du bhojpouri, habitait Port-Louis pendant son enfance et l'a appris à travers la bonne d'enfants et la femme de ménage, qui venaient de la campagne.
[2] Resident population 12 years of age and over by sex, age and languages read and written, Port-Louis, 2002.

Sexe	Bhojpouri			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Femmes	28 17,17%	52 31,90%	83 50,92%	163
Hommes	27 23,07%	34 29,05%	56 47,86%	117
sans réponse	1 25,00%	2 50,00%	1 25,00%	4
Total: Nombre	56	88	140	284
Total: %	19,71%	30,98%	49,29%	100%

Tableau 3.1.2c: le bhojpouri - hommes et femmes

Le tableau E2 mentionné ci-dessus confirme encore une fois notre point de vue, car selon lui 861 Mauriciens ne connaissent que le bhojpouri contre 1 368 Mauriciennes ("bhojpuri only", la mention utilisée sur les questionnaires des statistiques). D'autre part, le nombre d'hommes connaissant seulement le bhojpuri y est le plus élevé dans les tranches d'âge 30-50 et 65+ tandis que chez les femmes, le nombre de personnes connaissant cette langue l'y est dans les tranches d'âge de 20-54 ainsi que dans celle de 65+.

Pour ce qui est du domicile, les résultats présentés dans le tableau suivant, méritent un commentaire:

Domicile	Bhojpouri			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Urbain	27 13,70%	52 26,39%	118 59,89%	197
Rural	10 25,00%	19 47,50%	11 27,50%	40
rur. / urb.	11 44,00%	8 32,00%	6 24,00%	25
sans réponse	8 36,36%	9 40,90%	5 22,72%	22
Total: Nombre	56	88	140	284
Total: %	19,71%	30,98%	49,29%	100%

Tableau 3.1.2d: le bhojpouri - le domicile

Ceux qui habitent la ville ignorent plus le bhojpouri en général que ceux habitant en région rurale. Cette tendance ne ressort pas clairement de notre tableau (même en ville 5,59% ont une bonne connaissance contre 9,71% en milieu rural). Une explication serait que 67% (483) de nos témoins viennent d'un milieu urbain. Si on ajoute le nombre de 11 personnes venant de milieux classifiés rural/urbain, notre résultat n'est pas tellement loin de la tendance[1]. L'autre explication serait qu'il n'y a plus beaucoup d'inhibition à parler cette langue en milieu urbain, car elle est maintenant entendue, comme le créole l'est d'ailleurs, à la radio et à la télévision. La situation était toute autre en 1982, (Stein: 278, tableaux 5.1. et 5.2.) vu le nombre important de témoins provenant d'un milieu rural, 80,9% des Hindous et 55,3% des Musulmans vivant à la campagne avaient une bonne connaissance du bhojpouri.

Le tableau concernant la situation sociale révèle une toute autre tendance:

[1] D'après le tableau D9 du CSO, 9 910 citadins parlent le bhojpouri à la maison contre 132 475 villageois.

Sit. Sociale	Bhojpouri			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
A	9 29,03%	9 29,03%	13 41,93%	31
B	28 38,88%	20 27,77%	24 33,33%	72
C (A)	2 3,77%	21 39,62%	30 56,60%	53
C (B)	6 6,52%	27 29,34%	59 64,13%	92
C (?)	6 35,29%	5 29,41%	6 35,29%	17
sans réponse	5 27,77%	6 33,33%	7 38,88%	18
Total: Nombre	56	88	139	283
Total: %	19,78%	31,09%	49,11%	100%

Tableau 3.1.2e: le bhojpouri - la situation sociale

Il ne serait plus tout à fait correct de dire que la situation sociale inférieure ou le milieu rural sont les deux critères qui favorisent le plus la connaissance du bhojpouri. En 1982, ces deux critères jouaient un rôle très important dans la connaissance de cette langue: 88,3% des Hindous et 58% des Musulmans de la catégorie sociale inférieure avaient une bonne connaissance du bhojpouri. Comme le montre notre tableau, la bonne connaissance se situe plus dans la catégorie sociale supérieure. La langue bhojpouri a plus ou moins dépassé le cadre "rustique" ou "rudimentaire" pour être entendue de plus en plus à la radio ou à la télévision, où une partie de la publicité et des programmes d'ordre religieux (consignes de sécurité à respecter à l'occasion d'une fête – par exemple Maha Shivahatree) se font dans cette langue. Il faut aussi souligner que quelques articles, d'ordre «courrier de lecteurs», apparaissent dans les journaux[1] dans cette langue, ce qui veut dire que les locuteurs de cette langue ne sont pas tous des analphabètes comme on avait tendance à le croire. Les termes analphabètes et illettrés, appliqués aux Bhojpourisants, doivent de toute manière être remis en question. Encore une fois le tableau D9 du CSO[2] nous rappelle que 142 387 personnes (12% de Mauriciens) parlent le bhojpouri à la maison. Un chiffre pour le moins important, mais quand même révélateur de la situation de cette langue qu'on considère avec raison intra-communautaire et non standardisée.

Le terrain identitaire occupé intégralement par la désignation 'hindi' en 1972 - à l'époque, la mention 'bhojpuri' n'existait pas dans le recensement - appartient désormais au 'bhojpuri' dans sa quasi-totalité, après un partage plus ou moins équilibré en 1983[3]. Ainsi donc, longtemps occulté par l'hindi, langue de prestige, le bhojpouri s'affirme comme la langue ancestrale des Mauriciens d'origine indienne. Le mouvement de reconnaissance et de revendication dont il a fait l'objet dans le sillage de la montée du créole, expliquerait dans une large mesure l'ampleur d'un tel réalignement. Mais il est aussi permis d'avancer l'hypothèse d'un souci de rétablissement d'une vérité historique.

[1] Bhojpuri Corner- une rubrique apparaissant depuis 1984 dans *The Observer*, un journal à tendance «angliciste».
[2] Table D9- Resident population by geographical location and language usually spoken at home, CSO, Port-Louis, Census 2002.
[3] En 1983, 18,7% des Mauriciens disaient avoir le bhojpouri et 21,5% l'hindi comme langue ancestrale. En 1990, 33,6% ont donné le bhojpouri et seulement 3,7% ont donné l'hindi comme langue des ancêtres.

3.1.3. Le chinois

Nous réunissons sous le terme générique 'le chinois' l'ensemble des langues chinoises parlées par la communauté sino-mauricienne, c'est à dire le cantonnais, le hakka et dans l'écrit le mandarin. Voyons d'abord sa connaissance dans les groupes ethniques de la population générale, mais surtout comment les Chinois eux-mêmes évaluent leurs connaissances dans cette langue:

Groupes ethniques et linguistiques	Chinois			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Chinois	12 18,75%	23 35,94%	29 45,31%	64
Pop. Gén - Créole	2 0,93%	4 1,85%	210 97,22%	216
Pop. Gén - Gens de Couleur		1 1,89%	52 98,11%	53
Pop. Gén - Blanc		1 6,25%	15 93,75%	16
Mélange	3 4,41%	3 4,41%	62 91,18%	68
sans réponse		2 20,00%	8 80,00%	10
Total: Nombre	18	36	376	430
Total: %	4,18%	8,37%	87,44%	100%

Tableau 3.1.3a: le chinois - groupes ethniques et linguistiques

Sauf un Musulman-Goujerati qui connaît de façon restreinte le chinois (par contact avec des amis chinois), cette langue n'est connue que chez les Chinois, quelques Créoles et quelques témoins du groupe Mélange. La seule explication possible de la connaissance du chinois chez les Mauriciens ne faisant pas partie du groupe ethnique sino-mauricien serait le contact direct avec leurs amis ou des membres de leurs familles qui sont Sino-Mauriciens. Chez les témoins du groupe Mélange qui sont dans ce cas, un membre de la famille (père ou mère) est d'origine chinoise et chez les Créoles un membre éloigné (grands-parents ou oncles/tantes) a épousé un/e Chinois/e. De nos 10 témoins n'ayant pas défini leur appartenance ethnique ('sans réponse'), on pourrait affirmer que quelques-uns sont d'origine chinoise, puisque 2 d'entre eux affirment connaître assez bien le chinois.
La connaissance du chinois parmi les Chinois est en perte de vitesse car la connaissance limitée ("un peu") prime sur les deux autres. De nos 64 témoins, 29 disent connaître très peu leur langue ancestrale, mais n'admettent pas l'ignorer tout à fait. Il n'y a que 12 témoins qui connaissent cette langue très bien ou qui l'utilisent souvent. Nous discuterons plus en détail de la surévaluation ou plutôt, comme c'est le cas pour les Chinois, de la sous-évaluation des compétences linguistiques dans notre prochain chapitre (l'emploi des langues). Comme pour le bhojpouri, il paraît que le chinois est compris par tous les membres d'une même famille, mais n'est parlé qu'avec les grands-parents et très peu avec les parents. En 1982, (Stein: 318, tableau 5.24), seulement 37,8% des Chinois avaient une bonne connaissance, 50,6% avaient une connaissance plutôt moyenne et 12,1% ignoraient leurs langues ancestrales.

Le tableau D8[1] utilise 4 mentions pour les langues chinoises et donne les résultats suivants: Cantonese (Male=59, Female=75); Chinese[2] (Male=1 154, Female=5 642); Hakka

[1] Table D8 - Resident population by language usually spoken at home and sex, CSO, Census 2002.
[2] La mention «chinese», reflète simplement la réponse donnée à cette question et veut en général dire «hakka».

(Male=214, Female=396) et Mandarin (Male=78, Female=918). Il ressort donc des chiffres des statistiques officielles que les femmes sont plus efficaces pour maintenir vive cette langue intra-communautaire. En fait, plus de femmes que d'hommes vont au Chinese Middle School pour apprendre le mandarin, qui est une langue principalement écrite. D'après l'évaluation de Stein en 1982, les femmes (50%) sont celles qui affichaient une plus grande loyauté envers leurs langues ancestrales que les hommes (28,6%).

Nos chiffres sont plus difficiles à interpréter:

Sexe	Chinois			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Femmes	8 34,78%	13 56,52%	2 8,69%	23
Hommes	10 25,00%	20 50,00%	10 25,00%	40
sans réponse		1 100%		1
Total: Nombre	18	34	12	64
Total: %	28,12%	53,12%	18,75%	100%

Tableau 3.1.3b: le chinois - hommes et femmes

Le tableau E2[1] du bureau des statistiques sur les groupes d'âge confirme une tendance déjà observée plus haut chez les locuteurs du bhojpouri, à savoir que les langues intra-communautaires se parlent plutôt chez les personnes âgées que chez les jeunes.

Age	Chinois			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
-19	7 18,42%	21 55,26%	10 26,31%	38
20-32	2 33,33	4 66,66%		6
33-47	6 66,66%	1 16,66%	2 22,22%	9
48-62		5 83,33%	1 16,66%	6
63-	3 100%			3
sans réponse		2 100%		2
Total: Nombre	18	33	13	64
Total: %	28,12%	51,56%	20,31%	100%

Tableau 3.1.3c: le chinois - les groupes d'âge

Les chiffres de notre tableau révèlent encore une fois le côté "jeune" de notre population: 38 de nos 64 témoins[2] Chinois ont entre 10 et 19 ans, d'où le pourcentage élevé dans ce groupe d'âge comparé aux autres groupes. Toutefois, dans ce groupe d'âge la bonne connaissance du chinois ne prime pas, mais plutôt une connaissance moyenne. Les chiffres de notre tableau prouvent bien que la bonne connaissance diminue et qu'elle se trouve de plus en plus reléguée

[1] Table E2- Resident population 12 years of age and over by sex, age and languages read and written, CSO, Port-Louis, 2002.
[2] Voir notre tableau 2.7 - la composition de notre population : les groupes d'âge

aux aînés. Les 3 témoins ayant 63 ans ou plus ont tous une bonne connaissance du chinois, en comparaison avec 6 de nos témoins ayant entre 48-62 ans, dont la connaissance n'est que moyenne, ainsi que 7 personnes seulement des 38 témoins ayant moins de 20 ans (18,42%) qui ont une bonne connaissance. Mais des 9 témoins ayant entre 33 et 47 ans, 6 ont une bonne connaissance, ce qui montre que les parents continuent à utiliser le chinois, pour communiquer entre eux. Néanmoins, dès que les enfants participent à la communication, l'emploi de cette langue diminue. Même si l'apprentissage de leur langue ancestrale se fait aussi à l'école primaire, où elle est facultative (comme pour les langues indiennes), les jeunes Chinois ont du mal à l'employer puisqu'ils apprennent le mandarin et non pas le hakka ou le cantonnais- les deux langues généralement utilisées pour la communication orale. La connaissance dans ce groupe précis se limite plutôt à lire et à utiliser quelques mots dans la vie courante. En 1982, la situation n'était pas différente: la totalité des témoins de plus de 45 ans avaient une bonne connaissance des langues chinoises, tandis que seulement 18,5% des témoins ayant moins de 20 ans se trouvaient dans cette catégorie.

Considérons maintenant la situation sociale pour la connaissance du chinois:

Sit. Sociale	Chinois			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
A	1 50,00%	1 50,00%		2
B	9 39,13%	11 47,82%	3 13,04%	23
C (A)		3 60,00%	2 40,00%	5
C (B)	5 18,51%	17 62,96%	5 18,51%	27
C (?)	3 50,00%	2 33,33%	1 16,66%	6
sans réponse		2 100%		2
Total: Nombre	18	36	10	64
Total: %	28,12%	56,25%	15,62%	100%

Tableau 3.1.3d: le chinois - la situation sociale

Pour ce qui est de la situation sociale des 64 témoins Sino-Mauriciens, 50 d'entre eux se trouvent dans la catégorie supérieure (B= 23 et C (B)= 27). La situation sociale ne joue pas un très grand rôle dans la connaissance du chinois: la tendance générale allant plutôt vers une connaissance moyenne ou une connaissance limitée à quelques mots seulement. Les Chinois de catégorie sociale supérieure connaissent mieux d'autres langues que le chinois et pour ceux de la catégorie sociale inférieure la situation n'est pas très différente. La plupart des Chinois à l'île Maurice sont des commerçants, ceux occupant des postes plus élevés tout comme ceux qui sont des simples boutiquiers ont un niveau équivalent de connaissance de leurs langues ancestrales, qui est par ailleurs plutôt moyen que bon. En 1982 (Stein: 318-319, tableaux 5.24. et 5.25.) les Chinois de la catégorie sociale inférieure (85%) avaient une meilleure connaissance des langues chinoises que ceux de la catégorie sociale supérieure (21,9%).

Voyons maintenant le facteur géographique pour la connaissance du chinois:

Domicile	Chinois			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
urbain	10 21,73%	25 54,34%	11 23,91%	46
rural	2 50,00%	2 50,00%		2
rur. / urb.	4 50,00%	2 25,00%	2 25,00%	8
sans réponse	2 25,00%	7 75,00%		8
Total: Nombre	18	36	10	64
Total: %	28,12%	56,25%	15,62%	100%

Tableau 3.1.3e: le chinois - le domicile

De nos 64 témoins, 46[1] viennent d'un milieu urbain, d'où une surreprésentation dans cette catégorie, mais légitime, car la plupart des Sino-mauriciens travaillent dans le secteur tertiaire et commercial. Toutefois il ressort de notre tableau que les 2 témoins venant d'un milieu rural et 8 de rur./urb., tous d'un milieu rural et 4 ayant déménagé d'un milieu à l'autre, ont tous une bonne connaissance. En 1982, les Chinois vivant en milieu rural (42,4%) avaient une meilleure connaissance du chinois que ceux de la ville (27,9% qui avaient une bonne connaissance contre 60,5% qui avaient une connaissance moyenne). Le côté familier des "boutiques chinoises" où les propriétaires parlent le chinois est donc encore habituel à la campagne. En ville, sauf dans le Chinatown de Port-Louis, le commerçant chinois utilise le créole plus que le hakka ou le cantonnais. Ce qui démontre encore une fois que la ville amène son lot de civilisation et d'adaptation, exigeant plus d'interaction ethnique et la connaissance d'autres langues. Le chinois est connu, mais n'est parlé que rarement en ville. Ce phénomène sera pris en considération dans le contexte de l'utilisation et de l'emploi de la langue.

3.1.4. Le créole

Pour ce qui est du créole, langue également non standardisée comme le bhojpouri mais à l'encontre de celui-ci supra-communautaire, nous avons également évalué la connaissance écrite, car il nous semblait évident que cette langue est ouverte à tous et est écrite, même s'il n'y a toujours aucune graphie officielle et standardisée.
Considérons d'abord sa connaissance dans les différents groupes ethniques[2]:

Groupes ethniques et linguistiques	Créole parlé			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Hindou - Bhojpourisants	127 99,2%	1 0,8%		128
Hindou - Marathi	19 100%			19
Hindou - Télégou	21 100			21
Hindou - Tamil	44 100%			44
Musulman	59 92,2%	4 6,3%	1 1,6%	64

[1] Voir tableau 2.8 - la composition de notre population : le domicile
[2] A noter que les réponses d'un Hi-Gou et de 2 Mu-Ku seront omises de notre évaluation des langues supra-communautaires, puisqu'elles ne sont pas représentatives.

Groupes ethniques et linguistiques	Créole parlé			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Musulman - Goujerati	5 100%			5
Chinois	63 98,4%	1 1,6%		64
Pop. Gén - Créole	205 94,9%	7 3,2%	4 1,9%	216
Pop. Gén - Gens de Couleur	47 88,7%	4 7,5%	2 3,8%	53
Pop. Gén - Blanc	11 68,8%	4 25,0%	1 6,3%	16
mélange	63 92,6%	3 4,4%	2 2,9%	68
sans réponse	10 100%			10
Total: Nombre	676	25	10	711
Total: %	95,1%	3,5%	1,4%	100%

Tableau 3.1.4a: le créole oral - groupes ethniques et linguistiques

Fait très remarquable pour la connaissance du créole à l'île Maurice: il semblerait que l'ensemble de la population mauricienne ait une bonne connaissance orale. En dehors des 10 témoins n'ayant donné aucune réponse et des 25 témoins, venant pour la plupart du large groupe de la population générale, ne connaissant cette langue que moyennement, l'ancien 'parler des esclaves' est connu de la plupart des Mauriciens, toutes communautés confondues. Par contre dans le groupe ethnique Blanc, plus de 30% disent ne pas avoir une bonne connaissance, ce qui démontre que le créole soit toujours considéré comme une variété basse ou 'vulgaire' du français (qui reste la langue maternelle) par cette partie de la population. Somme toute, cette langue est très bien connue de 95,1% de nos témoins.

Pour ce qui est de l'écrit, la situation est différente:

Groupes ethniques et linguistiques	Créole écrit			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Hindou - Bhojpourisants	96 75,0%	21 16,4%	11 8,6%	128
Hindou - Marathi	13 68,4%	5 26,3%	1 5,3%	19
Hindou - Télégou	19 90,5%	2 9,5%		21
Hindou - Tamil	33 75,0%	7 15,9%	4 9,1%	44
Musulman	50 78,1%	7 10,9%	7 10,9%	64
Musulman - Goujerati	3 60,0%	2 40,0%		5
Chinois	41 64,1%	20 31,3%	3 4,7%	64
Pop. Gén - Créole	114 52,8%	74 34,3%	28 13,0%	216
Pop. Gén - Gens de Couleur	28 52,8%	15 28,3%	10 18,9%	53
Pop. Gén - Blanc	8 50,0%	3 18,8%	5 31,3%	16

Groupes ethniques et linguistiques	Créole écrit			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
mélange	37 54,4%	20 29,4%	11 16,2%	68
sans réponse	8 80,0%	1 10,0%	1 10,0%	10
Total: Nombre	451	178	82	711
Total: %	63,4%	25,0%	11,5%	100%

Tableau 3.1.4b: le créole écrit - les groupes ethniques et linguistiques

Seulement 63,4 % des témoins peuvent écrire le créole contre 95,1% qui le parlent. Il est prudent d'avancer que la bonne connaissance de nos témoins dans cette langue signifie probablement qu'ils savent la lire mais ils ne l'ont vraisemblablement pas souvent (ou peut-être jamais) écrite eux-mêmes, tout en pensant pouvoir le faire. Elle n'est pas apprise, car non officialisée; il n'est donc pas possible d'apprendre la grammaire ou l'orthographe comme pour les autres langues européennes ou orientales (mis à part le bhojpouri). Mais comme nos témoins peuvent parler le créole et aussi (un peu) le lire, ils assurent l'écrire, *koma mo koze* («comme je (le) parle»), comme l'ont dit certains.
Il apparaît toutefois que le créole est mieux maîtrisé chez les Indo-Mauriciens que parmi ceux de la population générale. Si nous revenons au tableau D8[1] du recensement démographique, selon lequel 826 152 (70,08%) mauriciens parlent habituellement le créole chez eux et du tableau D7[2] selon lequel 454 763 (38,5%) l'ont comme L1 (première langue acquise), il est normal de penser que dans les prochaines années cette langue deviendra de plus en plus la première langue des mauriciens. Elle devrait donc trouver une norme graphique pour pouvoir être écrite et lue de tous les Mauriciens.

Voyons maintenant la connaissance du créole parlé et écrit parmi les différents groupes d'âge:

Age	Créole parlé			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
-19	411 95,4%	16 3,7%	4 0,9%	431
20-32	70 93,3%	3 4,0%	2 2,7%	75
33-47	100 94,3%	3 2,8%	3 2,8%	106
48-62	47 95,9%	2 4,1%		49
63-	26 96,3%	1 3,7%		27
sans réponse	22 95,7%		1 4,3%	23
Total: Nombre	676	25	10	711
Total: %	95,1%	3,5%	1,4%	100%

Tableau 3.1.4c: le créole oral - les groupes d'âge

[1] Table D8 - Resident population by language usually spoken at home and sex, Population Census 2002. Voir notre annexe à la fin du chapitre 5.
[2] Table D7 - Resident population by language of forefathers and sex, Population Census 2002, en Annexe III.

Age	Créole écrit			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
-19	294 68,2%	106 24,6%	31 7,2%	431
20-32	44 58,7%	16 21,3%	15 20,0%	75
33-47	57 53,8%	30 28,3%	19 17,9%	106
48-62	35 71,4%	10 20,4%	4 8,2%	49
63-	3 11,1%	13 48,1%	11 40,7%	27
sans réponse	18 78,3%	3 13,0%	2 8,7%	23
Total: Nombre	451	178	82	711
Total: %	63,4%	25,0%	11,5%	100%

Tableau 3.1.4d: le créole écrit- les groupes d'âge

Pour ce qui est de la connaissance orale, elle est bonne chez la plupart de nos témoins, dans tous les groupes d'âge. La bonne connaissance orale et écrite est encore une fois plus élevée chez les moins de 20 ans, d'abord par leur nombre important dans notre enquête et ensuite parce qu'ils fréquentent tous un collège et que la langue en dehors des cours (dans la cour de récréation ou ailleurs) est le créole. A l'écrit, les petites notes qui se passent pendant les cours entre amis pour faire passer un message ou un commentaire sur le prof, se font en créole et quelquefois en anglais. Il est devenu plus que 'branché' parmi les jeunes de parler le créole, d'écrire leurs messages (SMS) sur leurs portables en créole, d'envoyer leur e-mails ou courriels par Internet en créole, surtout lorsqu'il s'agit de se démarquer de leurs 'vieux' qui utilisent intentionnellement l'une ou l'autre langue (européenne ou orientale) comme marque ethnique ou de prestige social. Ou alors, les jeunes utilisent le créole comme symbole de désintéressement total de la politique, qui souvent tisse les tensions d'ordre ethniques, donc linguistiques. Le créole prend alors un caractère 'neutre', accessible à tous et est la marque 'mauricienne', unifiante par excellence.
Pour les 63+, il apparaît plus que probable que le créole n'est pas 'bien vu' si on prend en considération le chiffre de 48,1% (13 des 27 témoins), qui déclarent ne posséder qu'une connaissance moyenne du créole à l'écrit.

Sit. Sociale	Créole parlé			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
A	57 98,3%		1 1,7%	58
B	153 95,0%	5 3,1%	3 1,9%	161
C (A)	148 96,7%	4 2,6%	1 0,7%	153
C (B)	235 93,6%	12 4,8%	4 1,6%	251
C (?)	43 93,5%	3 6,5%		46
sans réponse	40 95,2%	1 2,4%	1 2,4%	42
Total: Nombre	676	25	10	711
Total: %	95,1%	3,5%	1,4%	100%

Tableau 3.1.4e: le créole oral - la situation sociale

Sit. Sociale	Créole écrit			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
A	33 56,9%	15 25,9%	10 17,2%	58
B	94 58,4%	45 28,0%	22 13,7%	161
C (A)	110 71,9%	32 20,9%	11 7,2%	153
C (B)	161 64,1%	70 27,9%	20 8,0%	251
C (?)	29 63,0%	9 19,6%	8 17,4%	46
sans réponse	24 57,1%	7 16,7%	11 26,2%	42
Total: Nombre	451	178	82	711
Total: %	63,4%	25,0%	11,5%	100%

Tableau 3.1.4f: le créole écrit - la situation sociale

La situation sociale ne joue pas un très grand rôle dans la connaissance orale du créole. En effet, cette langue est comprise et parlée en moyenne par 95,1% de nos témoins, toutes catégories sociales confondues. A l'écrit, par contre, la situation sociale joue un rôle important car la scolarisation et l'alphabétisation sont des critères qui ont permis de différencier les classes A et B. Fait surprenant, la connaissance écrite en créole dépasse les 55% pour A et C(A), tandis que pour B, C(B) et C (?), elle dépasse presque 60%, ce qui nous amène à dire que catégorie A ne veut pas nécessairement dire que les témoins sont analphabètes ou n'ont aucun contact épistolaire ou avec la littérature. Le fait de parler cette langue et d'avoir au moins vécu 7 années de scolarisation, leur permettent d'écrire une langue qui est, il est vrai, supra-communautaire, mais quand même non-standardisée.

Voyons maintenant le facteur géographique pour la connaissance du créole:

Domicile	Créole parlé			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
urbain	453 93,8%	21 4,3%	9 1,9%	483
rural	102 99,0%	1 1,0%		103
rur. / urb.	66 98,5%	1 1,5%		67
sans réponse	55 94,8%	2 3,4%	1 1,7%	58
Total: Nombre	676	25	10	711
Total: %	95,1%	3,5%	1,4%	100%

Tableau 3.1.4g: le créole oral - le domicile

Domicile	Créole écrit			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
urbain	312 64,6%	116 24,0%	55 11,4%	483
rural	66 64,1%	29 28,2%	8 7,8%	103
rur. / urb.	39 58,2%	19 28,4%	9 13,4%	67
sans réponse	34 58,6%	14 24,1%	10 17,2%	58
Total: Nombre	451	178	82	711
Total: %	63,4%	25,0%	11,5%	100%

Tableau 3.1.4h: le créole écrit - le domicile

Ici également pas de surprise. Le créole n'est pas une langue simplement rurale ou urbaine. Il est parlé dans tous les milieux et la bonne connaissance de celui-ci prime partout. En ce qui concerne l'écrit, il serait prudent de formuler que 65% des citadins comme des villageois *pensent* l'écrire, car écrire le créole dans la vie courante n'est pas encore devenue une habitude. Pour ce qui est de la connaissance chez hommes et femmes, aucun problème à signaler:

Sexe	Créole parlé			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
femmes	333 92,5%	19 5,3%	8 2,2%	360
hommes	326 97,9%	6 1,8%	1 0,3%	333
sans réponse	17 94,4%		1 5,6%	18
Total: Nombre	676	25	10	711
Total: %	95,1%	3,5%	1,4%	100%

Tableau 3.1.4i: le créole oral - hommes et femmes

Les 8 femmes qui 'ignorent' le créole viennent du groupe ethnique de population générale: 5 du groupe Blanc et 3 du groupe Gens de Couleur. Il conviendrait ici de souligner que les femmes respectant un peu plus la tradition ou soucieuses de prestige social, disent connaître moyennement (19- 5,3%) le créole, surtout quand les questions leur sont posées en français. Les hommes utilisent le créole sans scrupules. Surtout lorsqu'il s'agit de cerner la personne à qui on a affaire, le créole est le meilleur moyen de 'tester' son interlocuteur. Rarement ils entamaient l'entrevue dans une autre langue que celle-ci (exception faite pour les Blancs et les Gens de Couleur de milieu aisé).

Sexe	Créole écrit			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
femmes	221 61,4%	92 25,6%	47 13,1%	360
hommes	216 64,9%	84 25,2%	33 9,9%	333
sans réponse	14 77,8%	2 11,1%	2 11,1%	18
Total: Nombre	451	178	82	711
Total: %	63,4%	25,0%	11,5%	100%

Tableau 3.1.4j: le créole écrit - hommes et femmes

À l'écrit, la même tendance est à signaler, à savoir que les femmes affichent plus souvent leur 'ignorance' du créole que les hommes. Du reste, plus de 60% des témoins dans les deux sexes affirment écrire 'très bien' le créole.

Cette langue révèle plus qu'une autre l'identité du Mauricien. Dépendant de la façon dont on la parle, on peut aisément deviner l'ascendance, la couche sociale ou le domicile de son interlocuteur. Quelquefois même la langue peut se révéler blessante pour l'un ou pour l'autre, si pour une raison ou pour une autre, on ne veut pas révéler son identité. Les stéréotypes, liés à la race, au phénotype ou la couleur de la peau à l'île Maurice (ex: «un Indo-Mauricien est incapable de parler correctement le français car il est rustique ou paysan», ou «quiconque qui est plutôt clair de peau, n'est pas réellement Mauricien, donc ne parle pas créole»- on lui adresse automatiquement la parole en français) mènent très vite aux situations les plus invraisemblables mais dignes des Mauriciens, car n'est pas Mauricien qui ne sait pas jongler avec les situations.

Parce que le créole est de loin la langue la plus utilisée à l'île Maurice, indépendamment de l'appartenance ethnique, la langue parlée est rarement prise comme indicateur (marque) du caractère distinctif ethnique dans les situations quotidiennes. Les variations d'ordre dialectales dans le créole sont liées à l'âge et à l'éducation plutôt qu'à l'appartenance ethnique. Les collectivités locales représentant les individus vont plutôt mettre l'emphase sur l'importance des liens solides au sein de leur propre groupe avec leurs langues ancestrales.

Comme le dernier recensement démographique en date (2000, Tableau 5) a été mené sous forme d'enquête à partir d'un questionnaire, les chiffres prennent en considération les déclarations individuelles des recensés au sujet de la langue qu'ils parlent et celle que leurs ancêtres parlaient, et ces faits sociaux ne sont pas entièrement compatibles avec les faits historiques et empiriques. En résumé, tout porte à croire que certaines personnes interrogées pourraient avoir déclaré ce que l'officier du recensement était censé croire, ce qui pourrait ne pas avoir toujours été le reflet de la vérité.

Le concept de 'langue ancestrale' est un concept indéfinissable, et dans la pratique, il remplace la formulation dans les recensements précédents de l'appartenance ethnique (*ethnic membership*). Les catégories ethniques ont été officiellement abolies depuis 1982, et dans une large mesure, les déclarations sur les langues ancestrales sont donc à être interprétées comme des déclarations sur l'appartenance ethnique.

C'est un fait: le créole est parlé par plus de 70% de la population. (Peut-être le terme de 'mother tongue' utilisé dans les recensements est mal choisi, car en effet, beaucoup d'Indo Mauriciens parlent le bhojpouri avec leurs mères et le créole avec tout le reste des personnes).

On peut présumer, l'association plutôt fallacieuse (apocryphe) du créole avec le groupe ethnique créole et l'hypothèse encore moins fallacieuse que le créole est une langue des esclaves, sont deux facteurs dissuadant les non-Créoles d'afficher le fait que le créole est véritablement leur langue maternelle. Avant les recensements, les organisations (associations) ethniques et religieuses encouragent leurs membres à remplir les questionnaires, de sorte à mettre en valeur les intérêts ethniques. Des recommandations (et instructions) sont données des corps religieuses ou autrement ethniques, à travers des voies religieuses ou parareligieuses - dans les mosquées ou les temples, à travers les *baitkas* et les *madrassahs* (centres de jeunesse hindous et musulmans) et par les médias.

3.1.5. Le français

Le français est une langue supra-communautaire, apprise dès la première année scolaire (dès l'âge de 5 ans en même temps que l'anglais), et il jouit d'un statut particulier de par son affiliation avec le créole. On serait tenté de dire qu'à Maurice cette langue est même empreinte d'un sentiment mélangé d'amour et de haine. Le français est la langue la plus désirée des Mauriciens, en raison de son prestige, mais en même temps la plus haïe, parce qu'elle ne se laisse pas maîtrisée facilement.

Voyons d'abord sa connaissance parmi les différents groupes ethniques et linguistiques:

Groupes ethniques et linguistiques	Français			
	Bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Hindou - Bhojpourisants	118 92,2%	7 5,5%	3 2,3%	128
Hindou - Marathi	16 84,2%	2 10,5%	1 5,3%	19
Hindou - Télégou	21 100,0%			21
Hindou - Tamil	36 81,8%	7 15,9%	1 2,3%	44
Musulman	57 89,1%	5 7,8%	2 3,1%	64
Musulman - Goujerati	4 80,0%	1 20,0%		5
Chinois	52 81,3%	11 17,2%	1 1,6%	64
Pop. Gén - Créole	200 92,6%	14 6,5%	2 0,9%	216
Pop. Gén - Gens de Couleur	51 96,2%	2 3,8%		53
Pop. Gén - Blanc	15 93,8%	1 6,3%		16
mélange	60 88,2%	8 11,8%		68
sans réponse	9 90,0%		1 10,0%	10
Total: Nombre	640	58	13	711
Total: %	90,0%	8,2%	1,8%	100%

Tableau 3.1.5a: le français - les groupes ethniques et linguistiques

Dans aucun groupe la bonne connaissance ne descend en dessous des 80%. Seule exception est la connaissance du français chez notre témoin[1] du groupe Hindou-Goujerati. Fait également à signaler, dans le groupe de population générale prise dans son ensemble, aucun témoin n'ignore le français, si ce n'est 2 témoins du groupe Créole, qui n'ont donné aucune réponse à ce sujet. En 1982 (Stein: 322, tableau 5.27.), la maîtrise du français dépassait tout juste les 60% parmi tous les groupes ethniques et linguistiques, sauf parmi les Chinois où plus de 70% en avaient une bonne connaissance. Pour les Gens de Couleur et les Blancs, le français est la langue maternelle. De ce fait, plus de 95% des témoins de ce groupe affirment connaître très bien cette langue. (En 1982, 97,9% des Gens de Couleur et 100% des Blancs l'avaient confirmé.) L'île Maurice serait l'un des rares pays au monde où le français progresse au détriment de l'anglais, alors qu'on constate que le pourcentage de Mauriciens considérant le français comme leur langue ancestrale diminue au fur et à mesure que la population augmente. Ce n'est là qu'un des nombreux paradoxes dont fait état la francophonie[2] mauricienne. Cet aspect, qui est lié à la mobilité linguistique, sera analysé à la fin de ce chapitre.

Voyons maintenant la connaissance du français dans les différents groupes d'âge :

Age	Français			
	Bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
-19	411 95,4%	18 4,2%	2 0,5%	431
20-32	62 82,7%	10 13,3%	3 4,0%	75
33-47	92 86,8%	12 11,3%	2 1,9%	106
48-62	39 79,6%	10 20,4%		49
63-	15 55,6%	8 29,6%	4 14,8%	27
sans réponse	21 91,3%		2 8,7%	23
Total: Nombre	640	58	13	711
Total: %	90,0%	8,2%	1,8%	100%

Tableau 3.1.5b: le français - les groupes d'âge

En comparant le groupe d'âge des jeunes de moins de 20 ans avec celui des personnes de 63 ans et plus, nous avons un résultat très net: 95,4% des jeunes contre 55,6% de ces derniers disent maîtriser bien cette langue. Ceci s'explique parce que celle-ci est familière pour les jeunes qui sont en train de l'apprendre au collège et doivent passer les examens dans cette matière. Comme le contact avec cette langue se fait plus facilement qu'avec les autres, l'apport médiatique étant plus grand (médias, livres...etc.) que pour les autres langues (indiennes ou

[1] Ce groupe ethnique ainsi que celui des Musulmans-Kutchi ont été omis de ce tableau. Pourtant l'historique des témoins de ces 2 groupes est assez surprenant: Le témoin goujerati, une femme hindoue, est née et a grandi au Kenya et n'a pas de grande connaissance du français. Depuis 20 ans qu'elle habite à l'île Maurice, elle est en contact avec cette langue à travers ses enfants qui vont tous dans des écoles privées françaises (Ecole du Centre et Lycée Labourdonnais). L'une des 2 témoins Mu-Kut connaît 'assez bien' le français et le parle principalement avec ses petits-enfants.

[2] Aujourd'hui ce terme a deux acceptions. Avec une majuscule à l'initiale, il désigne l'organsation des pays ayant en commun l'usage du français dans leurs travaux ou leurs échanges. Avec une minuscule à l'initiale, il désigne l'ensemble des peuples ou des locuteurs utilisant partiellement ou entièrement le français dans le quotidien. Répondant à ces deux critères, l'île Maurice, pays francophone, figure en bonne place dans cette Francophonie dont elle a accueilli le Sommet il y a une dizaine d'années.

chinoises et l'anglais), on s'attend à une bonne connaissance et à de bons résultats dans cette matière. D'autant plus qu'on croit toujours que le créole est un dérivé du français et qu'il n'y a aucune difficulté de passer de l'un à l'autre. En 1982 (Stein: 323, tableau 5.28.), les témoins âgés de moins de 35 ans avaient une très bonne connaissance du français (86,5% pour les moins de 20 ans et 70,3% ayant entre 20-32 ans). Par contre près de 40% des témoins âgés entre 48-62 et la totalité de ceux ayant plus de 63 ans ignoraient cette langue.
La situation dite de diglossie dans laquelle ces deux langues se trouvent, est de norme dans (presque) tous les territoires créolophones français. Prenant en considération cette hypothèse, on s'attend également des Mauriciens qu'ils aient une connaissance égale du français et du créole. Il serait donc prudent de se baser sur une connaissance objective plutôt moyenne que bonne pour cette langue.

Considérons maintenant la connaissance du français parmi les hommes et les femmes:

Sexe	Français			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
femmes	325 90,3%	25 6,9%	10 2,8%	360
hommes	299 89,8%	33 9,9%	1 0,3%	333
sans réponse	16 88,9%		2 11,1%	18
Total: Nombre	640	58	13	711
Total: %	90,0%	8,2%	1,8%	100%

Tableau 3.1.5c: le français - hommes et femmes

L'emploi d'une langue dans différentes situations est très relatif et n'est pas analogue pour les hommes et les femmes - ce que nous verrons plus en détail dans notre prochain chapitre. Il ressort quand même de notre tableau que le français est mieux maîtrisé par les femmes que par les hommes. Stein (323, tableau 5.28.) rapportait en 1982 un niveau équivalent en français pour les hommes (65,8%) et les femmes (64,1%). Pourtant presque deux tiers de ses témoins étaient à cette époque des hommes (450 sur 720 témoins). Le prestige dont jouit cette langue laisse deviner l'emprise qu'elle exerce, surtout sur les Mauriciennes. Cette langue est puissante pour accéder aux postes élevés et bien payés dans le secteur privé, synonyme de l'ascension sociale. Les femmes préfèrent parler le français aux enfants, tandis que les hommes leur parlent en créole, dans certains cas en anglais. Dans certains cas même, la couleur de la peau et la situation sociale oblige les locuteurs à changer de langue et à instaurer un statut quo, étranger à la manière d'être de leur groupe ethnique spécifique. Une Créole qui serait plutôt claire de peau emploierait sans conteste le français dans la vie quotidienne (en dehors de la maison) pour faire croire à un niveau social élevé ou même à une appartenance au groupe de Gens de Couleur (même si les parents sont Créoles). Pour approcher les femmes, disent les hommes, il faut leur parler en français et en français correct, sinon elles vous regardent de façon méprisante et hautaine. Malgré la place de l'anglais dans l'éducation formelle et celle du créole dans le quotidien informel des enfants, c'est la maîtrise du français qui serait la démonstration d'un certain niveau de culture. Depuis l'indépendance de l'île Maurice, le français fonctionne de moins en moins comme symbole d'affirmation ethnique et il a désormais d'autres fonctions en tant que langue de culture, langue d'embourgeoisement, langue de mobilité sociale, ou encore, langue d'exclusion sociale.

Considérons maintenant la situation sociale, qui joue un rôle important dans la connaissance du français:

Sit. Sociale	Français			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
A	37 63,8%	19 32,8%	2 3,4%	58
B	141 87,6%	16 9,9%	4 2,5%	161
C (A)	147 96,1%	5 3,3%	1 0,7%	153
C (B)	240 95,6%	10 4,0%	1 0,4%	251
C (?)	42 91,3%	3 6,5%	1 2,2%	46
sans réponse	33 78,6%	5 11,9%	4 9,5%	42
Total: Nombre	640	58	13	711
Total: %	90,0%	8,2%	1,8%	100%

Tableau 3.1.5d: le français - la situation sociale

Les chiffres de notre tableau prouvent bien l'importance de la situation sociale pour la connaissance du français. La bonne connaissance prime sur la connaissance moyenne ou sur l'ignorance dans les différentes catégories; mais nettement moins dans la catégorie A que dans les autres. C'est à dire que la scolarisation et donc l'alphabétisation (plutôt le *literacy*) aident beaucoup à bien connaître cette langue. Le contact avec des locuteurs francophones éveille la motivation du «bien parler» et ainsi se généralise au sein de la famille la connaissance du français en vue d'atteindre un niveau social élevé et de se faire respecter. Les médias contribuent à une bonne compréhension et si l'on ajoute l'idée des Mauriciens que le créole qu'ils parlent est un dérivé ou un patois du français, il n'y a plus qu'un pas à franchir pour que les Mauriciens se laissent bercer par l'illusion qu'ils parlent le français aussi bien que le créole.

Le tableau suivant permet d'apprécier le rôle du domicile dans la connaissance du français:

Domicile	Français			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total
urbain	449 93,0%	28 5,8%	6 1,2%	483
rural	87 84,5%	15 14,6%	1 1,0%	103
rur. / urb.	53 79,1%	10 14,9%	4 6,0%	67
sans réponse	51 87,9%	5 8,6%	2 3,4%	58
Total: Nombre	640	58	13	711
Total: %	90,0%	8,2%	1,8%	100%

Tableau 3.1.5e: le français - le domicile

Les chiffres de notre tableau démontrent sans conteste que cette langue supra-communautaire et standardisée est aussi accessible à la ville qu'à la campagne. Le fait que la plupart de nos témoins viennent d'un milieu urbain suggère ainsi cette tendance de langue "civilisée" car langue européenne, apprise au collège et utilisée quasi quotidiennement. Puisque l'éducation est accessible à tous, les gens originaires d'un milieu rural tout comme les gens de la catégorie sociale moyenne ou inférieure ont accès au français même s'il est tout à fait légitime

d'insinuer qu'en milieu rural d'autres langues sont de rigueur, à savoir les langues indiennes (le bhojpouri, le tamil, etc.) donc *orientales*. En 1982 (Stein: 323, tableau 5.28.), les citadins avaient nettement une meilleure connaissance du français que les villageois- (82,5% d'entre eux affirmaient connaître très bien le français pour 48% seulement des villageois).

3.1.6. Le goujerati

Les Goujeratis de l'île Maurice sont les descendants d'immigrants venant des régions Kutch, Kathiawar, Kochin, Patna de la province de Goujerat au nord-ouest de l'Inde. La plupart de ces immigrants étaient des Musulmans, commerçants de leur état. Ils sont venus au 19ème siècle (à partir de 1835), sans contrat de travail comme la plupart des Indiens arrivés à Maurice à cette époque, mais plutôt comme travailleurs 'libres'. Notons toutefois que nos deux témoins Musulmans-Kutchi, deux femmes, font partie du groupe ethnique/linguistique Mehmans-Kutchi, les ancêtres de ces familles venaient de la région de Jumna, Kathiawar ou Hallai, une province voisine de Kutch, en Inde, d'où leur appellation de Mehmans-Hallaye. Elles parlent différemment le goujerati, et pas nécessairement le kutchi. D'ailleurs à la question de la connaissance du goujerati, elles ont simplement affirmé parler le *mehman*, qui équivaut à une autre variante du goujerati pour elles, et se sont qualifiées ainsi comme des Mehmans-Hallaye, dans un autre sous-groupe ethnique musulman.

Considérons la connaissance du goujerati parmi les groupes ethniques musulmans et celui de Hindou-Goujerati:

Groupes ethniques et linguistiques	Goujerati			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	Ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Hindou - Goujerati	1 100%			1
Musulman - Bhojpourisant	1 1,56%	1 1,56%	62 96,88%	64
Musulman - Goujerati	1 20,00%	1 20,00%	3 60,00%	5
Musulman - Kutchi			2 100%	2
Total: Nombre	3	2	67	72
Total: %	4,16%	2,77%	93,05%	100%

Tableau 3.1.6a : le goujerati - les groupes ethniques et linguistiques

En dehors d'un témoin du groupe ethnique Hindou-Bhojpourisants connaissant cette langue très bien, d'un autre du groupe Hindou-Télégou la connaissant moyennement, et de deux autres du groupe Mélange la connaissant très bien, le goujerati reste une langue intra-communautaire. Les chiffres de notre tableau prouvent bien la nette perte de vitesse de cette langue à l'île Maurice. En 1982 (Stein: 315, tableau 5.23.), le goujerati était encore une langue connue plutôt assez bien (par 50% des témoins goujerati) que bien, et beaucoup (37,5%) l'ignoraient déjà. Les Kutchis étaient ceux qui en avaient la meilleure maîtrise (avec 27,3% des témoins qui connaissaient bien le goujerati et 45,4% des témoins qui connaissaient bien le kutchi). La raison de ceci est que, à l'encontre des autres langues indiennes ou chinoises, elle (ne peut être) n'est pas apprise à l'école primaire et reste une langue uniquement apprise au sein de la famille. Elle peut être entendue à la radio (3% des heures allouées) ou la télévision (0,8% des heures allouées) mais ne peut être ni lue ni écrite, faute de publications ou de connections régulières avec cette partie de l'Inde. Elle perd graduellement de sa valeur et de son importance dans la société mauricienne en général mais jouit d'une grande importance et

de valeur au sein de la communauté musulmane. Cette langue est la marque par excellence des Musulmans aisés, voulant se différencier d'avec les autres Musulmans (Bhojpourisants) qu'ils appellent même Hindi-Calcuttias, c'est à dire ceux des descendants d'immigrants sous contrat qui sont venus de Calcutta (et du Bihar), les parties de l'Inde autres que le Goujerat.

Age	Goujerati			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
-19	3 7,50%	2 5,00%	35 87,50%	40
20-32		2 25,00%	6 75,00%	8
33-47	2 18,18%	1 9,09%	8 72,72%	11
48-62	1 12,50%		7 87,50%	8
63-		1 33,33%	2 66,66%	3
sans réponse			2 100%	2
Total: Nombre	6	6	60	72
Total: %	8,33%	8,33%	83,33%	100%

Tableau 3.1.6b: le goujerati - les groupes d'âge

Cette langue est maîtrisé de manière 'bonne' et 'moyenne, restreinte ou limitée' dans les mêmes proportions. Comme évoqué précédemment, cette langue puise sa seule force de la famille et sa survie dépend beaucoup de la fréquence avec laquelle on la parle à la maison et l'assiduité des Musulmans-Goujerati à la cultiver. Il devient plus que difficile d'aller à l'encontre de la vague «d'occidentalisation» qui souffle sur l'île Maurice et de continuer à parler (ou d'apprendre) une langue qui ne sera comprise que par quelques familles musulmanes et quelques amis Goujeratis. Quelques jeunes disent, certes, comprendre très bien le goujerati mais répondront sans doute en créole ou dans une autre langue, s'ils se trouvent parmi des personnes non-Goujeratis. Parmi les Goujeratis, cette langue reste encore l'outil de communication sans conteste dans la tranche d'âge 33-47 (femmes ou hommes mariées avec enfants) ainsi que parmi ceux âgés de 60 ans ou plus (qui sont à la retraite).

En ce qui concerne la comparaison entre hommes et femmes, la proportion d'hommes maîtrisant bien le goujerati est égale à celle des femmes; par contre, dans la catégorie 'connaissance moyenne', les hommes sont majoritaires. Considérant nos chiffres (0,84%) dans leur ensemble et les statistiques officiels, il semblerait que moins d'un pour-cent de la population mauricienne parle cette langue[1] : seulement 241 personnes, dont 140 femmes et 101 hommes, parlent le goujerati à la maison.

[1] Tableau D8 du CSO- Resident population by language usually spoken at home and sex

Sexe	Goujerati			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Femmes	3 8,33%		33 91,66%	36
Hommes	3 8,57%	6 17,14%	26 74,28%	35
sans réponse			1 100%	1
Total: Nombre	6	6	60	72
Total: %	8,33%	8,33%	83,33%	100%

Tableau 3.1.6c: le goujerati - hommes et femmes

Considérons la situation sociale de nos témoins pour la connaissance du goujerati:

Sit. Sociale	Goujerati			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
A			8 100%	8
B	4 22,22%	3 16,66%	11 61,11%	18
C (A)			15 100%	15
C (B)	1 4,54%	2 9,09%	19 86,36%	22
C (?)	1 20,00%	1 20,00%	3 60,00%	5
sans réponse			4 100%	4
Total: Nombre	6	6	60	72
Total: %	8,33%	8,33%	83,33%	100%

Tableau 3.1.6d: le goujerati - la situation sociale

La situation sociale de nos témoins est, de façon générale, sans surprise car historiquement les Mauriciens originaires du Goujerate ont hérité du capital de leurs ancêtres qui ne sont pas venus "les mains vides". Ceux-ci, arrivés comme immigrants libres, avaient investi dans le commerce. Ils continuent de s'occuper du commerce familial ou alors ont fait fortune et ont investi dans d'autres domaines. La plupart des Goujeratis de la jeune génération travaillent dans le secteur tertiaire (comme médecins, avocats, hommes d'affaires, etc.).
Les Goujeratis forment, avec les Chinois, les groupes ethniques avec le niveau social le plus élevé. Il y a peu de personnes des groupes ethniques Chinois ou Musulmans-Goujerati, Hindous-Goujerati se trouvant dans la catégorie sociale inférieure (cat. A). La situation sociale ne semble pas vraiment favoriser la bonne connaissance du goujerati, puisqu'un nombre infime de Musulmans seulement semblent lutter pour sa survie.

Voyons maintenant le facteur du domicile pour la connaissance du goujerati:

Domicile	Goujerati			
	Bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
urbain	4 6,77%	4 6,77%	51 86,44%	59
rural			2 100%	2
rur. / urb.	1 12,50%	1 12,50%	6 75,00%	8
sans réponse	1 33,33%	1 33,33%	1 66,66%	3
Total: Nombre	6	6	60	72
Total: %	8,33%	8,33%	83,33%	100%

Tableau 3.1.6e: le goujerati - le domicile

Pour ce qui est du lieu de résidence de nos témoins, nos chiffres reflètent encore une fois le fait que les Goujeratis sont pour la plupart dans le commerce et les affaires et préfèrent de loin habiter à la ville plutôt qu'à la campagne, ceci encore pour des raisons pratiques, mais aussi comme mesure de préservation de la langue. En ville (à Port-Louis surtout), il y a une grande chance que des personnes parlent encore le goujerati et en cas de besoin, ils peuvent s'exprimer, se faire comprendre et cultiver cette langue. Tandis qu'en habitant loin des personnes du même groupe linguistique, il y a le risque d'aliénation et par-là même inévitablement de la perte de cette langue.

Les locuteurs du goujerati sont tous très inquiets de la perte et de la disparition de cette langue, surtout ceux de la génération en âge d'être des parents. Ceux-ci, tout comme leurs propres parents aimeraient bien voir leurs enfants et petits-enfants consolider les liens avec leur culture ancestrale et garder cette langue. Ils prônent ainsi le mariage entre les membres de la communauté musulmane goujerati (Surtees et Mehmans). A défaut de trouver le bon parti sur le sol mauricien, ils vont même le chercher en Afrique du Sud, au Kenya ou en Inde.

3.1.7. L'hindi

L'hindi est une langue indo-aryenne, qui est la langue standard actuelle parlée sur toute la péninsule indienne. A Maurice, l'hindi est plutôt la variété haute dans une situation de diglossie qui l'oppose au bhojpouri.

Voyons d'abord sa connaissance chez le groupe Indo Mauricien:

Groupes ethniques et linguistiques	Hindi			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Hindou -Bhojpourisants	64 50,00%	51 39,84%	13 10,16%	128
Hindou - Marathi	2 10,53%	10 52,63%	7 36,84%	19
Hindou - Télégou	2 9,52%	14 66,67%	5 23,81%	21
Hindou - Tamil	1 2,27%	6 13,64%	37 84,09%	44
Hindou - Goujerati		1 100,00%		1
Musulman	10 15,63%	18 28,13%	36 56,25%	64
Musulman - Goujerati		1 20,00%	4 80,00%	5
Musulman - Kutchi			2 100%	2
Total: Nombre	79	101	104	284
Total: %	27,82%	35,56%	36,62%	100%

Tableau 3.1.7a: l'hindi - le groupe ethnique Indo Mauricien

La moitié de nos témoins Hindous-Bhojpourisants dit connaître très bien cette langue, qui n'est pour ainsi dire qu'une langue entendue et non parlée à l'île Maurice. Cette langue est apprise à l'école primaire en tant que matière obligatoire (pour les Hindous), dans les associations culturelles comme les *baitkas* (synonyme de centre social et/ou politique hindou), et comme matière facultative dans la plupart des écoles secondaires (examen possible en Hindi pour les certificats de SC ou HSC[1]).
Mis à part la bonne connaissance qui prime chez ce groupe ethnique (Hi-Bh), la connaissance moyenne est de mise pour les autres groupes ethniques et linguistiques. En 1982 (Stein: 315, tableau 5.23.), la situation était semblable: seulement 27,5% des Hindous-Bhojpourisants connaissaient très bien le hindi. Cette langue n'est pour eux qu'une langue connue passivement puisque entendue à la radio et à la télévision, ainsi que dans les salles de cinéma, où 2 à 3 films en provenance du centre de production de 'Bollywood' (Mumbai, Inde) apparaissent chaque semaine sur les écrans, en même temps qu'ils apparaissent sur les écrans indiens. L'aspect commercial n'entache en rien la ferveur et l'engouement des Mauriciens pour cette industrie cinématographique, bien semblable et en concurrence avec celle d'Hollywood. Voyons la connaissance de l'hindi chez les autres groupes ethniques et linguistiques puisqu'elle semble renforcer cette idée:

[1] Cambridge School Certificate (équivalent du Brevet français) et Higher School Certificate (équivalent du Baccalauréat français).

Groupes ethniques et linguistiques	Hindi			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Chinois			64 100%	64
Pop. Gén - Créole	2 0,93%	9 4,17%	205 94,91%	216
Pop. Gén - Gens de Couleur	1 1,89%	1 1,89%	51 96,23%	53
Pop. Gén - Blanc			16 100%	16
Mélange	1 1,47%	15 22,06%	52 76,47%	68
sans réponse			10 100%	10
Total: Nombre	4	25	398	427
Total: %	0,93%	5,85%	93,20%	100%

Tableau 3.1.7b: l'hindi - autres groupes linguistiques et ethniques

La connaissance moyenne de certains de nos témoins Créoles, Mélange et Gens de Couleur s'expliquerait par le nombre de films indiens qui passent sur les écrans de télévision et de cinéma mauriciens. La plupart des films et des séries en Hindoustani qui passent à la télé sont sous-titrés en anglais, au contraire des films au cinéma qui, eux, ne sont pas toujours sous-titrés. A force d'entendre cette langue, on finit par la comprendre un peu, même si elle n'est pas parlée à la maison ou dans sa propre communauté. Chez les Chinois et les Blancs, il y a ignorance de cette langue, qui reste finalement étrangère à leurs cultures respectives.

Age	Hindi			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
-19	49 31,01%	78 49,36%	29 18,35%	158
20-32	7 21,21%	16 48,48%	10 30,30%	33
33-47	15 26,78%	21 37,50%	20 35,71%	56
48-62	7 28,00%	9 36,00%	9 36,00%	25
63-	1 20,00%	1 20,00%	3 60,00%	5
sans réponse	4 57,14%	1 14,28%	2 28,57%	7
Total: Nombre	83	126	73	284
Total: %	29,22%	44,36%	25,70%	100%

Tableau 3.1.7c: l'hindi - les groupes d'âge

En ce qui concerne la connaissance de l'hindi parmi les groupes d'âge (nous revenons ici au groupe ethnique indo-mauricien exclusivement), il conviendrait de dire qu'une connaissance plutôt moyenne est de mise pour cette langue contrairement au bhojpouri, dont la connaissance est plutôt bonne que moyenne ou restreinte. Le facteur âge ne joue pas un très grand rôle dans la connaissance de cette langue. Comme elle n'est pas couramment parlée, à l'encontre du bhojpouri, sa connaissance se limite à la compréhension, à la lecture et à l'écriture (s'il le faut). Parler en hindi dans la vie quotidienne serait l'équivalent de se donner un air d'importance, car on s'attendrait plutôt à entendre le bhojpouri. On a recours à l'hindi seulement avec des étrangers venant de l'Inde ou avec des amis ayant fait des études en Inde.

Considérons maintenant la connaissance de l'hindi par les hommes et les femmes:

Sexe	Hindi			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Femmes	57 34,96%	64 39,26%	42 25,76%	163
Hommes	23 19,65%	61 52,13%	33 28,20%	117
sans réponse	3 75,00%	1 25,00%		4
Total: Nombre	83	126	75	284
Total: %	29,22%	44,36%	26,40%	100%

Tableau 3.1.7d: l'hindi - hommes et femmes

Les chiffres du bureau des statistiques révèlent le même résultat que le notre, à savoir que cette langue est parlée par un nombre très minime de Mauriciens à la maison et de ce fait il n'y a pas de grande différence entre hommes et femmes. Parmi un total de 7 250[1] personnes (0,6% des Mauriciens), l'hindi est la langue maternelle (L1) de 3 275 femmes et de 3 975 hommes. Si l'on se réfère au tableau D4 (*population present on census night and resident population by nationality and sex*) du bureau des statistiques de Port-Louis, il y aurait 3 278 personnes de nationalité indienne résidents à Maurice qui auraient théoriquement l'hindi comme langue usuelle, mais pas nécessairement maternelle, ce qui diminuerait presque de moitié le nombre de Mauriciens de naissance ayant l'hindi comme première langue. Encore une fois, nous rejoignons l'idée que bon nombre de Mauriciens disent parler l'hindi, quand ils parlent en fait le bhojpouri. Le prestige rattaché à cette langue dans la situation de diglossie est encore très fort.

Voyons maintenant l'importance de la situation sociale pour la connaissance de l'hindi:

Sit. Sociale	Hindi			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
A	6 19,35%	9 29,03%	16 51,61%	31
B	21 29,16%	36 50,00%	15 20,83%	72
C (A)	15 28,30%	31 58,49%	7 13,20%	53
C (B)	28 30,43%	40 43,47%	24 26,08%	92
C (?)	7 38,88%	7 38,88%	4 22,22%	18
sans réponse	6 33,33%	3 16,66%	9 50,00%	18
Total: Nombre	83	126	75	284
Total: %	29,22%	44,36%	26,40%	100%

Tableau 3.1.7e: l'hindi - la situation sociale

La connaissance de l'hindi à Maurice est normalement le fruit d'une instruction éducative et scolaire d'au moins 6 ans. Cette langue est apprise à l'école primaire pour être lue et écrite et n'est parlée que très rarement. Les écoliers apprennent le système graphique du Devanagari et peuvent lire dans cette graphie même arrivée à l'âge adulte car certaines publicités ou posters

[1] Table D8: Resident population by language usually spoken at home and sex, CSO Port-Louis, 2002.

de films sont affichées dans cette orthographe. Il ressort de notre tableau que nos témoins de la catégorie supérieure (B) devancent nettement ceux de la catégorie inférieure (A) dans leur connaissance de l'hindi. Mais en général, la connaissance 'moyenne' prime sur la 'bonne' connaissance dans cette langue. Il est nécessaire d'être '*literate*' (de pouvoir lire et écrire) pour connaître l'hindi. En 1982 (Stein: 295, tableaux 5.8. et 5.9.), les personnes âgées de 63 ans ou plus vivant en milieu rural avaient une bonne connaissance de l'hindi (la connaissance moyenne dépassait les 50% dans le milieu rural comme urbain). Il semblerait qu'à cette époque, aucune distinction nette entre le bhojpouri et l'hindi ne fût faite ou ne fût possible.

Domicile	Hindi			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Urbain	48 24,36%	92 46,70%	57 28,93%	197
Rural	20 50,00%	16 40,00%	4 10,00%	40
rur. / urb.	8 32,00%	10 40,00%	7 28,00%	25
sans réponse	7 31,81%	8 13,79%	7 31,81%	22
Total: Nombre	83	126	75	284
Total: %	29,22%	44,36%	26,40%	100%

Tableau 3.1.7f: l'hindi - le domicile

Le domicile des témoins est déterminant en ce qui concerne la variété de langue (bhojpouri ou hindi) en vigueur. L'hindi est lié à la mobilité des individus. Venant de la ville, il est clair que la plupart des témoins connaissent cette langue, même s'il s'agit d'une connaissance moyenne. A la campagne, par contre, il apparaît difficile de garder ou de préserver une 'variété haute' quand c'est la 'variété basse' qui est de mise et qui est souveraine. La connaissance de l'hindi l'emporte dans le domaine urbain. Même si cette langue est apprise en milieu rural dans les écoles et les centres sociaux nommés 'baitkas', en dehors des cours et des salles de classe, c'est le bhojpouri qui est utilisé. L'hindi reste quand même la langue de prestige, sous l'influence du mouvement Arya Samaj (orthodoxe hindou) dans les années 40 pour promulguer le 'khari boli'[1] au dépens du 'motia'. Le bhojpouri s'affirme seulement depuis les années 80 comme la langue ancestrale des Mauriciens d'origine indienne. L'hindi reste l'équivalent de 'cultivé' et de 'confort social' car il implique une éducation et une scolarisation, deux critères importantes pour l'avancement sur l'échelle sociale.

3.1.8. Le marathi

Le marathi est une langue indo-aryenne, parlée principalement par les descendants d'immigrants indiens venant de la province du Maharashtra, au nord-ouest de l'Inde. Cette langue intra-communautaire est apprise principalement à l'école primaire et très peu dans le secondaire.

[1] Le 'khari boli' signifie une langue propre et intègre aux yeux des Hindous à l'encontre du 'motia', qui signifie vulgaire, une langue bâtarde.

Voyons tout d'abord la connaissance de cette langue parmi les groupes ethniques hindous:

Groupes ethniques et linguistiques	Marathi			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Hindou - Bhojpourisants		12 9,38%	116 90,63%	128
Hindou - Marathi	8 42,11%	8 42,11%	3 15,79%	19
Hindou - Télégou		1 4,76%	20 95,24%	21
Hindou - Tamil		1 2,27%	43 97,73%	44
Hindou - Goujerati			1 100%	1
Total: Nombre	8	22	183	213
Total: %	3,75%	10,32%	85,11%	100%

Tableau 3.1.8a: le marathi - les groupes ethniques hindoues

Sauf deux témoins du groupe Mélange maîtrisant l'un très bien et l'autre moyennement le marathi, parce qu'un de leurs parents (mère ou père) est Hindou-Marathi, cette langue est, on peut le dire, connue des seuls membres de cette communauté. La bonne connaissance du marathi chez un Musulman, serait par - contre, elle, due à un séjour prolongé à Poona, pas loin de Mumbai (précédemment appelé Bombay[1]), où cette personne aurait poursuivi des études universitaires. Sinon, pas de grande surprise concernant la connaissance de cette langue (qui graduellement se perd), car si elle est connue, elle est connue par 42,11 % des témoins Hindou-Marathi très bien mais aussi par le même nombre assez bien. En 1982 (Stein: 307, tableau 5.17.), seulement 28,6% des Marathes avaient une bonne connaissance de leur langue ancestrale contre 50% qui n'avaient eux, qu'une connaissance moyenne.

Considérons maintenant la connaissance du marathi dans les différents groupes d'âge:

Age	Marathi			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
-19	7 5,93%	15 12,71%	96 81,35%	118
20-32		5 20,00%	20 80,00%	25
33-47	2 4,34%	1 2,17%	43 93,47%	46
48-62		1 5,88%	16 94,11%	17
63-	1 50,00%		1 50,00%	2
sans réponse		1 20,00%	4 80,00%	5
Total: Nombre	10	23	187	213
Total: %	4,69%	10,79%	87,79%	100%

Tableau 3.1.8b: le marathi - les groupes d'âge

Des 11 témoins Marathes ayant moins de 20 ans, presque deux tiers des témoins (7) ont une bonne connaissance ainsi que 2 des 3 témoins du groupe d'âge 33-47. Par ailleurs, cette langue perd de son utilité et de son importance dans la vie quotidienne. Les jeunes ne parlent presque plus cette langue à la maison, car leurs parents eux aussi ne l'utilisent plus, et les

[1] Les Hindous-Marathis de l'île Maurice sont également appelés des 'bombays' (ou *bombai*).

grands-parents encore moins, car leur apprentissage de cette langue remonte à très loin (l'école primaire, si jamais ils l'ont fréquentée). La bonne connaissance chez une partie des jeunes serait seulement due à un souvenir des classes de primaire et de certains films ou séries qui passent à la télévision en marathi (1 heure par semaine émise à la radio et la télé). En 1982, tous les témoins de la tranche d'âge 48-62 avaient une bonne connaissance du marathi. Néanmoins, pour la majorité des Marathes (75% en moyenne), leur connaissance était plutôt moyenne que bonne. En ce qui concerne la répartition entre hommes et femmes, il y a un changement à signaler:

Sexe	Marathi			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Femmes	7 5.46%	13 10,15%	108 84,37%	128
Hommes	3 3,65%	10 12,19%	69 84,14%	82
sans réponse			3 100%	3
Total: Nombre	10	23	180	213
Total: %	4,69%	10,78%	84,50%	100%

Tableau 3.1.8c: le marathi - hommes et femmes

Parmi nos 11 témoins femmes et 8 témoins hommes du groupe ethnique/linguistique Hindou-Marathi, 7 femmes et 3 hommes ont une très bonne connaissance du marathi. Les autres n'en ont qu'une connaissance moyenne (4 femmes et 5 hommes). Les chiffres de notre tableau révèlent encore une fois l'affiliation de la gent féminine à la langue ancestrale. Les femmes cultivent et essayent de transmettre cette langue à leurs enfants. Généralement, la société et la pression d'autres langues en décident autrement. Par contre, en 1982, toutes les femmes[1] Marathes ignoraient cette langue, tandis que les hommes en avaient une meilleure connaissance (33,3% ayant une bonne connaissance et 58,3% ayant une connaissance moyenne).

Sit. Sociale	Marathi			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
A		4 12,90%	27 87,09%	31
B	2 3,63%	3 5,45%	50 90,90%	55
C (A)	4 10,52%	5 13,15%	29 76,31%	38
C (B)	3 4,28%	7 10,00%	60 85,71%	70
C (?)		2 15,38%	11 84,61%	13
sans réponse	1 7,14%	2 14,28%	11 85,71%	14
Total: Nombre	10	23	180	213
Total: %	4,52%	10,40%	85,06%	100%

Tableau 3.1.8d: le marathi - la situation sociale

Tous les 4 témoins Marathes de la catégorie sociale inférieure ont une connaissance moyenne du marathi, ainsi que les 3 témoins de la catégorie sociale supérieure. Les 2 témoins de la

[1] Les deux témoins étaient âgés de 18 et 22 ans respectivement, ce qui expliquait à l'époque leur ignorance.

Catégorie B ayant une bonne connaissance sont du groupe Hindou-Bhojpourisant et Musulman-Bhojpourisant respectivement. Parmi les étudiants, 4 des 6 témoins Marathes de la catégorie sociale inférieure (C (A)) ont une bonne connaissance, ainsi que 3 des 5 témoins Marathes de la catégorie sociale supérieure (C (B)). Les autres témoins disent ne connaître cette langue que moyennement. A part nos 19 témoins Marathes, les autres témoins maîtrisant cette langue, viennent des autres groupes ethniques indiens (principalement des groupes Hindou-Bhojpourisant et Musulman-Bhojpourisant) et 2 du groupe Mélange. Il semblerait que la connaissance du marathi aujourd'hui ne soit pas vraiment liée au milieu rural ou au niveau social. En 1982 (Stein: 307, tableau 5.17.), 57,1% des témoins Marathes de la catégorie inférieure avaient une bonne connaissance de cette langue, alors que 66,7% des témoins de la catégorie supérieure n'en avaient qu'une connaissance moyenne. Ceux habitant en milieu rural (37,5%) avaient une meilleure connaissance que ceux vivant en milieu urbain. Aucun citadin de ce groupe ne maîtrisait bien le marathi, 67,7% des témoins parmi ce groupe n'en avaient qu'une connaissance moyenne.

Domicile	Marathi			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Urbain	6 4,31%	14 10,07%	119 85,61%	139
Rural	2 5,26%	6 15,78%	30 78,94%	38
rur. / urb.	2 11,76%		15 88,23%	17
sans réponse		3 15,78%	16 84,21%	19
Total: Nombre	10	23	180	213
Total: %	4,69%	10,79%	84,50%	100%

Tableau 3.1.8e: le marathi - le domicile

De nos 19 témoins, 10 ont une bonne connaissance de cette langue, dont 6 venant d'un milieu urbain, 2 d'un milieu rural et 2 ayant déménagés d'une région à une autre. Les 9 restants ont donc tous une connaissance moyenne. Ajoutés aux Marathes, 11 témoins d'autres groupes ethniques habitant en milieu urbain, ont également une connaissance moyenne du marathi. Des 16 587 Mauriciens ayant cette langue comme langue des ancêtres[1] (language of forefathers), seulement 1 888 la gardent encore comme langue principale[2] (language spoken at home), dont 887 hommes et 1001 femmes. Sauf une recrudescence au niveau de l'éducation dans les écoles véhiculaires, la diminution radicale de cette langue dans les prochaines années laisse en présager inévitablement la disparition.

3.1.9. L'ourdou

L'ourdou est une langue indo-aryenne, parlée sur le sous-continent indien principalement par les Musulmans et au Pakistan par l'ensemble de la population, où elle est la langue officielle. Elle est en général comprise par les Indiens (qui l'appellent plutôt l'hindoustani), comme l'hindi l'est grosso modo par les Musulmans, mais à la différence de l'hindi, qui est écrit en Devanagari, l'ourdou a une orthographe arabe.

[1] Table D7 - Resident population by language of forefathers and sex, CSO Port-Louis, 2002
[2] Table D8 - Resident population by language usually spoken at home and sex, CSO Port-Louis, 2002

Voyons tout d'abord la connaissance de l'ourdou parmi les groupes ethniques s'y rapportant:

Groupes ethniques et linguistiques	Ourdou			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Hindou - Bhojpourisants	7 5,47%	21 16,41%	100 78,13%	128
Hindou - Marathi	1 5,26%	2 10,53%	16 84,21%	19
Hindou - Télégou		6 28,57%	15 71,43%	21
Musulman	20 31,25%	27 42,19%	17 26,56%	64
Musulman - Goujerati		4 80,00%	1 20,00%	5
Musulman - Kutchi		2 100%		2
sans réponse	1 14,28%		6 85,71%	7
Total: Nombre	29	62	155	246
Total: %	11,78%	25,20%	63,00%	100%

Tableau 3.1.9a: l'ourdou - les groupes ethniques hindous et musulmans

Cette langue est apprise à l'école primaire par la communauté musulmane comme matière obligatoire et au niveau secondaire comme matière facultative, mais avec la possibilité de passer un examen dans cette langue au niveau de la SC et de la HSC. Dans toutes les mosquées de l'île, il y a des *madrassahs* (les écoles coraniques), où les enfants vont l'après-midi pour apprendre l'arabe et l'ourdou. Par son affiliation[1] avec le hindi sur le plan lexical et surtout l'ampleur des émissions à la télé et à la radio en Hindoustani (compris par tous les Indo Mauriciens, toutes religions confondues), il n'est pas surprenant que quelques témoins d'autres groupes ethniques disent connaître moyennement l'ourdou. Au total, près de 25% des témoins en ont une connaissance moyenne, contre près de 12% le maîtrisant bien. A ne pas oublier que cette langue est la variété haute pour les Musulmans-Bhojpourisants (mais pas pour les Goujeratis ou les Kutchis, c'est à dire les Surtees et les Mehmans), dans la diglossie qui l'oppose au bhojpouri qui lui, est la variété basse. En 1982, (Stein: 295, tableau 5.9.), il y avait 53,5% de Musulmans-Bhojpourisant qui connaissaient moyennement l'ourdou, 19,8% d'entre eux le connaissaient bien et 26,7% qui l'ignoraient. Aujourd'hui, la bonne (31%) et la moyenne connaissance (42%) semble jouer du coude à coude dans ce groupe ethnique précis.

Les chiffres de notre enquête montrent également que certains témoins d'autres communautés, notamment 1 Chinois, 2 Créoles et 3 Mélange maîtrisent bien voire passablement cette langue. Ceci s'explique soit par le contact avec des amis Musulmans, ou alors par des mariages interreligieux (entre Créoles et Musulmans par exemple).

Considérons maintenant la corrélation entre la connaissance de l'ourdou et les différents groupes d'âge:

[1] Plutôt minime, puisque l'hindi tire son vocabulaire du Sanskrit, tandis que l'ourdou puise son vocabulaire de l'arabe/du persan.

Age	Ourdou			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
-19	21 16,15%	40 30,76%	69 53,07%	130
20-32	2 6,45%	7 22,58%	22 70,96%	31
33-47	3 6,52%	10 21,73%	33 71,73%	46
48-62	3 14,28%	7 33,33%	11 52,38%	21
63-	1 25,00%	2 50,00%	1 25,00%	4
sans réponse	1 14,28%	1 14,28%	5 71,42%	7
Total: Nombre	31	67	141	239
Total: %	12,97%	28,03%	58,99%	100%

Tableau 3.1.9b: l'ourdou - les groupes d'âge

En prenant les 3 groupes ethniques et linguistiques, représentant la communauté musulmane en général, nous avons 71 témoins au total, dont 31 qui maîtrisent bien cette langue. De ces 31, 21 témoins ont moins de 20 ans, ce qui démontre qu'ils ont encore un souvenir assez fort de cette langue, apprise à l'école primaire ou à l'école coranique (le *madrassah*). Chez les autres, si ce n'est l'emploi de cette langue par les parents ou les membres de la famille, cette langue reste une langue entendue, comprise, lue et écrite sans être parlée, sauf éventuellement avec des amis ou relations venant de l'Inde ou du Pakistan. Pour les fonctions officielles d'ordre religieux, c'est l'ourdou qui est de mise comme 'La Langue' ou norme dans la communauté musulmane. Chez les Musulmans-Goujeratis ou les Musulmans-Kutchis (c'est à dire les Surtees et les Mehmans) cette langue a un statut quasiment officiel tandis que le goujerati ou le kutchi (et les autres variantes du goujerati), sont utilisées à la maison et dans la vie quotidienne. L'ourdou sera parlé devant les invités (dans les situations officielles) pour souligner l'appartenance commune (musulmane), tandis que les autres langues comme le goujerati, le kutchi ou le bhojpouri seront employées pour définir son groupe (bref, sa caste et son rang). Ceci sera analysé plus en détail dans notre prochain chapitre. Il est à signaler qu'en 1982 (Stein: 295, tableau 5.9.) 40% des témoins âgés de plus de 63 ans maîtrisaient bien l'ourdou, et que la proportion de personnes maîtrisant moyennement cette langue était beaucoup plus importante (environ 55%).

Considérons maintenant la connaissance de l'ourdou entre hommes et femmes:

Sexe	Ourdou			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
femmes	25 19,23%	32 24,61%	73 56,15%	130
hommes	5 4,76%	34 32,38%	66 62,85%	105
sans réponse	1 25,00%	1 25,00%	2 50,00%	4
Total: Nombre	31	67	141	239
Total: %	12,97%	28,03%	58,99%	100%

Tableau 3.1.9c: l'ourdou - hommes et femmes

Il ressort de notre tableau que plus de femmes que d'hommes (25 contre 5) ont une bonne connaissance de l'ourdou, tandis que plus d'hommes que de femmes (32 contre 34) en ont une connaissance moyenne. La femme dans la communauté musulmane joue un rôle plus important dans la vie sociale que les hommes, car elle s'occupe du foyer, de la famille, et de sa communauté (le *jamaat*) dans les occasions culturelles ou sociales comme le mariage, les fêtes, les célébrations, etc. Donc elles ont plus l'occasion de parler leur langue ancestrale que les hommes, qui eux travaillent et côtoient une plus grande variété de personnes et utilisent plutôt le créole qu'une langue intra-communautaire. Il est aussi difficile pour des hommes de parler en ourdou, car ils se sentent 'gauches' et quelques fois même ils ont le sentiment de n'être pas pris au sérieux, puisque c'est le créole qui est de norme pour parler entre hommes, tandis que les femmes se sentent plus à l'aise dans ce genre de situation pour employer l'ourdou. Trente ans plus tôt, les chiffres de Stein révélaient une connaissance plutôt moyenne que bonne dans les deux sexes, surtout en ce qui concernait le groupe Musulman-Bhojpourisant. Si nous prenons en considération les groupes ethniques musulmans seulement, les résultats se rapprochent.

Considérons maintenant la situation sociale pour la connaissance de l'ourdou:

Sit. Sociale	Ourdou			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
A	3 11,53%	4 15,38%	19 73,07%	26
B	6 9,09%	19 28,78%	41 62,12%	66
C (A)	9 20,45%	10 22,72%	25 56,81%	44
C (B)	11 14,47%	23 30,26%	42 52,26%	76
C (?)	1 6,66%	7 53,33%	6 40,00%	15
sans réponse	1 8,33%	4 33,33%	7 58,33%	12
Total: Nombre	31	67	141	239
Total: %	12,97%	28,03%	58,99%	100%

Tableau 3.1.9d: l'ourdou - la situation sociale

Il ressort de notre tableau que la connaissance de l'ourdou implique une bonne situation sociale pour la plupart des témoins. Ceux de la catégorie sociale supérieure sont en nombre plus élevé que ceux de la catégorie sociale inférieure, à chaque niveau de connaissance. Beaucoup de Musulmans n'envoyant pas leurs enfants dans les écoles coraniques (faute de temps, car les enfants prennent des leçons particulières pour avoir de meilleures notes à l'école) ont un professeur particulier qui leur donne des leçons d'ourdou et/ou d'arabe à la maison. Cette langue est donc fortement associée à la religion et la culture islamique. En 1982 (Stein: 295, tableau 5.9), les résultats étaient différents- les témoins de la catégorie sociale inférieure étaient ceux qui avaient une meilleure connaissance de l'ourdou, même si la majorité des témoins, indépendamment de leur appartenance sociale, leur niveau dans cette langue était plutôt moyen (près de 60% en moyenne) que bon (20% en moyenne).

Domicile	Ourdou			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
urbain	24 15,00%	50 31,25%	86 53,75%	160
rural	3 8,33%	7 19,44%	26 72,22%	36
rur. / urb.	2 8,69%	6 26,08%	15 65,21%	23
sans réponse	2 10,00%	4 20,00%	14 70,00%	20
Total: Nombre	31	67	141	239
Total: %	12,97%	28,03%	58,99%	100%

Tableau 3.1.9e: l'ourdou - le domicile

De nos 71 témoins Musulmans, 58 vivent à la ville, d'où une représentation assez grande de citadins dans notre tableau. En général, la plupart des témoins ont une connaissance de l'ourdou moyenne plutôt que bonne. Dans la région rurale, cette langue n'est employée que pour la lecture et jamais pour la communication quotidienne car c'est le bhojpouri qui tient ce rôle. Le bhojpouri est, pour les Musulmans la variété basse dans la diglossie qui l'oppose à l'ourdou. Cette langue n'est pas parlée couramment, elle est plutôt entendue que lue. Si l'on fait abstraction des films en hindoustani qui passent à la télé et au cinéma, il reste très peu d'émissions émises en cette langue, si ce n'est des programmes à l'occasion des fêtes musulmanes. Des 34 120 Mauriciens, ayant l'ourdou comme langue des ancêtres, il ne reste plus que 1 789 qui parlent cette langue à la maison. L'ourdou est une langue intra-communautaire, mais standardisée, car fortement liée à la religion (Islam) et à une entité ethnique propre (les Musulmans). Ce groupe ethnique est considéré séparément dans le groupe hypéronyme Indo Mauricien intentionnellement dans les recensements pour des besoins communaux et politiques. A ne pas oublier quand même que les Musulmans de l'île Maurice sont tous des descendants d'immigrants venus de l'Inde et non pas des pays arabes, d'où une forte culture et tradition indienne (et non pas arabe) dans leur vie courante. En 1982, la connaissance de l'ourdou par les témoins vivant en milieu urbain (48,4% ayant une connaissance moyenne) n'était pas très différente de ceux vivant en région rurale (48,9%).

3.1.10. Le tamil

Le tamil est une langue dravidienne parlée dans les provinces du Karnataka et du Tamil Nadu en Inde. Cette langue, également intra-communautaire, parlée uniquement par les Tamouls à l'île Maurice, est une langue standardisée apprise à l'école primaire comme matière obligatoire par les Hindous de foi tamoule. A signaler également que beaucoup de Tamouls sont baptisés et donc de foi chrétienne, parce qu'ils viennent des anciens comptoirs français de Mahé ou de Pondichéry, du Sud de l'Inde. Ces Tamouls sont arrivés sur l'île comme artisans et travailleurs libres avec les Français au 18ème siècle pour construire la capitale et le port de l'île, Port-Louis, nommé d'après Louis XIV, qui devait plus tard devenir 'l'étoile et la clé' de l'Océan Indien. Les descendants de ces Tamouls ont, pour la plupart, gardé des noms français et adoptent ainsi la culture française par le biais de la langue (le français) et la religion (catholique romaine).
Voyons donc la connaissance du tamil dans les quelques groupes ethniques et linguistiques:

Groupes ethniques et linguistiques	Tamil			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Hindou - Bhojpourisants		5 3,91%	123 96,09%	128
Hindou - Tamil	4 9,09%	17 38,64%	23 52,27%	44
Pop. Gén - Créole		3 1,39%	213 98,61%	216
mélange	2 2,94%	2 2,94%	64 94,12%	68
sans réponse		1 10,00%	4 90,00%	5
Total: Nombre	6	28	427	461
Total: %	1,30%	6,07%	92,62%	100%

Tableau 3.1.10a: le tamil - groupes ethniques et linguistiques

Notre tableau montre clairement que la majorité des Tamouls ignorent cette langue, les personnes en faisant l'usage (23 des 44 témoins) la maîtrisent généralement que passablement. Comme toutes les autres langues intra-communautaires, sauf le bhojpouri, c'est une langue plus entendue que parlée ou écrite, sitôt terminé l'école primaire. Elle n'est utilisée que pour les cérémonies d'ordre officiel, religieuses pour la plupart. Dans les autres communautés à part celle de la population générale, où 6 Créoles et 7 personnes du groupe Mélange disent avoir une connaissance de cette langue, il apparaît que cette langue est complètement ignorée des Mauriciens, même ceux de foi hindoue, car le tamil est une langue dravidienne, à l'encontre de l'hindi, du bhojpouri, du sindhi, etc. qui sont, eux, des langues indo-aryennes. En 1982 (Stein: 308, tableau 5.19.), 59,6% des témoins tamoules ignoraient leur langue ancestrale, 25% avaient une connaissance moyenne et seulement 15,4% la connaissaient bien.

En ce qui concerne la connaissance de cette langue chez quelques-uns de nos témoins Créoles ou appartenant au groupe Mélange, l'explication serait tout simplement l'origine métisse ou tamoule de ces témoins, qui préfèrent tout de même l'appellation 'Créole' ou 'Indo-Christian' que 'Madras baptisé'- pour se différencier du groupe Indo Mauricien.

Considérons maintenant la connaissance du tamil dans les différents groupes d'âge parmi nos témoins Tamoules uniquement:

Age	Tamil			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
-19	5 17,85%	22 78,57%	1 3,57%	28
20-32		1 50,00%	1 50,00%	2
33-47		2 22,22	7 77,77%	9
48-62		3 75,00%	1 25,00%	4
63-	1 100%			1
Total: Nombre	6	28	10	44
Total: %	13,63%	63,63%	22,72%	100%

Tableau 3.1.10b: le tamil - les groupes d'âge

De nos 28 témoins Hindou Tamil ayant moins de 20 ans, seulement 5 ont une bonne connaissance et le seul témoin ayant plus de 63 ans a également une bonne connaissance du tamil. De nos 9 témoins ayant entre 33-47 ans, l'âge de stabilité professionnelle et d'avoir des enfants grandissants, etc., 5 ont affirmé ignorer cette langue ou ne connaître que quelques mots ce qui veut bien dire que les parents ne parlent plus cette langue à la maison avec leurs enfants et que pour ces derniers, il est tout à fait impossible de communiquer avec les grands-parents si cette situation persiste. Par ailleurs, il semblerait que la tendance aille plutôt vers une connaissance moyenne (pour 28 témoins- 63,63%) qu'une bonne connaissance (seulement pour 6 témoins-13,63%). En 1982, seules les personnes âgées de plus de 48 ans avaient une très bonne connaissance (80% pour ceux ayant entre 48-62 ans et 100% pour l'unique témoin ayant plus de 63 ans). La plupart des témoins, toutes catégories d'âge confondues (sauf celui des plus de 62 ans), ignoraient le tamil.

Sexe	Tamil			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
femmes	5 15,62%	18 56,25%	9 28,12%	32
hommes	1 8,33%	10 83,33%	1 8,33%	12
Total: Nombre	6	28	10	44
Total: %	13,63%	63,63%	22,72%	100%

Tableau 3.1.10c: le tamil - hommes et femmes

Avec 32 femmes et 12 hommes dans le groupe ethnique Hindou Tamil, les femmes sont surreprésentées dans notre enquête. Parmi les 12 témoins hommes, 11 ont une connaissance moyenne, tandis que des 32 témoins femmes, 18 connaissent le tamil de façon restreinte et 9 n'en connaissent que quelques mots. Le tableau D8 du bureau des statistiques mauricien montre également plus d'hommes (1 893) que de femmes (1 730) qui parlent le tamil à la maison[1]. Mais en ce qui concerne le nombre de Mauriciens, ayant le tamil comme langue des ancêtres, plus de femmes (22 466) que d'hommes (22 265) ont répondu à cette question[2]. Ceci semble justifier les résultats en 1982 (Stein: 308, tableau 5.19.), où 21,2% des hommes

[1] Table D8- Resident population by language usually spoken at home and sex, CSO Port-Louis, 2001
[2] Table D7- Resident population by language of forefathers and sex, CSO Port-Louis, 2001

avaient une bonne connaissance du tamil, contre seulement 5,3% des femmes. Parmi les deux sexes, plus de la moitié des témoins l'ignoraient (54,6% d'hommes et 68,4% de femmes).

Le tableau suivant montre la situation sociale des témoins, et révèle une fois de plus que la plupart des témoins n'ont qu'une connaissance minime de cette langue:

Sit. Sociale	Tamil			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
A		1 20,00%	4 80,00%	5
B			5 100%	5
C (A)	3 33,33%	6 66,66%		9
C (B)	1 6,25%	13 81,25%	2 12,50%	16
C (?)	1 33,33%	2 66,66%		3
sans réponse	1 16,66%	5 83,33%		6
Total: Nombre	6	28	10	44
Total: %	13,63%	63,63%	22,72%	100%

Tableau 3.1.10d: le tamil - la situation sociale

Puisque nous avons 16 de nos 44 témoins tamoules dans la catégorie supérieure chez les étudiants (C (B)), le pourcentage le plus élevé se situe dans la connaissance moyenne (13 d'entre eux). Chez les étudiants de la catégorie sociale inférieure (C (A)), le pourcentage de connaissance moyenne reste également supérieure à celui de bonne connaissance. Comparé à la situation d'il y a trente ans, on peut affirmer que la connaissance de cette langue intra-communautaire semble avoir progressé - beaucoup de témoins ayant une connaissance (quoique moyenne) aujourd'hui contre une majorité en 1982 (presque 60% des témoins), qui ignoraient plus qu'ils ne connaissaient cette langue. La profession ou l'appartenance sociale des témoins influencent très peu la connaissance de cette langue ancestrale.

Domicile	Tamil			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
urbain	5 13,88%	21 58,33%	10 27,77%	36
rural		4 100%		4
rur. / urb.	1 50,00%	1 50,00		2
sans réponse		2 100%		2
Total: Nombre	6	28	10	44
Total: %	13,63%	63,63%	22,72%	100%

Tableau 3.1.10e: le tamil - le domicile

La connaissance moyenne prime une fois de plus puisque de nos 36 témoins Tamouls venant des régions urbaines, 21 connaissent assez bien le tamil. En 1982 (Stein: 308, tableau 5.19.) la situation était inverse car 38,1% des témoins d'un milieu rural connaissaient de façon moyenne le tamil contre 13,3% seulement des témoins d'un milieu urbain. Cette langue est

aujourd'hui donc plutôt parlée en ville qu'à la campagne, où les Tamouls apprennent le bhojpouri pour communiquer, idiome qui leur est plus utile que leur langue ancestrale. Une fois de plus, l'abandon d'une langue au profit d'une autre est le résultat de la pression sociale aussi bien que d'une décision individuelle. Il concorde avec l'importance que l'on accorde à continuer à parler une langue, qui ne sera comprise que par une poignée de personnes. Tandis que se conditionner à parler une langue, plus répandue (dans ce cas dans les régions rurales) devient plus plausible et revêt à s'intégrer dans sa région, son domicile et dans son environnement.

3.1.11. Le télégou

Le télégou est, comme le tamil, une langue dravidienne, parlée principalement dans la province d'Andhra Pradesh, au sud-est de l'Inde. Cette langue intra-communautaire, néanmoins standardisée, est apprise à l'école primaire comme matière obligatoire par les Hindous-Télégou. Dans très peu de collèges, cette langue peut être choisie comme matière au niveau secondaire. D'après R. Appadoo[1], il y aurait 3 variétés de télégou parlées à l'île Maurice, notamment le old generation vyawaharika telegu (OGVT), le middle generation granthika telegu (MGGT) et le new generation sistavyawaharika telegu (NGST). Cette dernière variante est la plus répandue à Maurice puisqu'elle est utilisée à l'école primaire et au niveau universitaire. Il est évident que cette catégorisation de la langue télégou ne se base ni sur le sexe, ni sur le lieu de domicile de ses locuteurs, ni sur la situation sociale, mais plutôt sur le groupe d'âge et le degré d'instruction acquis (*literacy*).

Groupes ethniques et linguistiques	Télégou			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
Hindou - Bhojpourisant		3 2,34%	125 97,66%	128
Hindou - Tamil	1 2,27%		43 97,73%	44
Hindou - Télégou	4 19,05%	5 23,81%	12 57,14%	21
Pop. Gén - Créole		3 1,39%	213 98,61%	216
mélange	2 2,94%	1 1,47%	65 95,59%	68
sans réponse			7 100%	7
Total : Nombre	7	12	465	484
Total : %	1,44%	2,47%	96,07%	100%

Tableau 3.1.11a: le télégou - les groupes ethniques et linguistiques

Les chiffres de notre tableau laissent deviner une perte de vitesse pour la connaissance de cette langue. Des 21 témoins du groupe Hindou-Télégou, 5 ignorent complètement cette langue, tandis que 7 n'en connaissent que quelques mots. Il paraît évident que cette langue est connue exclusivement des membres de cette communauté, abstraction faite de 3 Créoles et de 5 personnes du groupe Mélange qui connaissent également cette langue. Encore une fois, il nous semble important de souligner que le métissage et le mariage interreligieux (intercommunautaire) sont de plus en plus chose courante à Maurice. De quelques uns de nos témoins Hindous-Bhojpourisants, par contre, la connaissance moyenne et minime s'explique

[1] Ramsamy Appadoo : *Sociolinguistic study of French Creole and Telegu in Mauritius*, University Press, 2001

de par le contact social avec les Télégous d'une part, et d'autre part de par les films qui passent à la télévision dans cette langue et des autres émissions que l'on écoute à la radio, où cette langue est expliquée morphologiquement et traduite en anglais. Somme toute, cette langue reste une langue intra-communautaire. En 1982 (Stein: 308, tableau 5.18.), 25% des témoins en avaient une bonne connaissance, 21,9% une connaissance moyenne et 53,1% des témoins l'ignoraient.
Considérons maintenant la connaissance du télégou dans les différents groupes d'âge uniquement parmi nos témoins de ce groupe ethnique:

Age	Télégou			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
-19	4 40,00%	3 30,00%	3 30,00%	10
20-32				
33-47		2 33,33%	4 66,66%	6
48-62			4 100%	4
63-				
sans réponse			1 100%	1
Total : Nombre	4	5	12	21
Total : %	19,04%	23,80%	57,14%	100%

Tableau 3.1.11b: le télégou - les groupes d'âge

De nos 10 témoins Télégous ayant moins de 20 ans, 4 en ont une bonne connaissance, 3 ont une connaissance moyenne, tandis que les 3 autres connaissent que quelques mots. En 1982, les témoins ayant entre 33-47 ans et ayant plus de 63 ans, avaient une meilleure connaissance du télégou que les témoins des autres groupes. La majorité des témoins, comme aujourd'hui, ignoraient leur langue ancestrale. Ne disposant d'aucun témoin télégou dans la tranche d'âge 20-32 ni dans celle des plus de 63 ans, le degré de connaissance dans ces tranches d'âge n'est pas représenté. Dans les autres tranches d'âge, la tendance va plutôt vers une connaissance minime (4 témoins chacun pour les groupes d'âge 33-47 et 48-62) que moyenne (2 des témoins ayant entre 33-47 ans) ou bonne.

Sexe	Télégou			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
femmes	2 18,18%	3 27,27%	6 54,54%	11
hommes	1 11,11%	2 22,22%	6 66,66%	9
sans réponse	1 100%			1
Total : Nombre	4	5	12	21
Total : %	19,04%	23,80%	57,14%	100%

Tableau 3.1.11c: le télégou - hommes et femmes

Notre tableau montre une connaissance plutôt moyenne chez les femmes et les hommes, puisque parmi les 11 témoins femmes, seulement 2 femmes connaissent bien cette langue. Ce n'est pas le cas chez les hommes puisque encore moins de témoins hommes connaissent bien

cette langue. Il y a plus ou moins le même nombre de témoins parmi les hommes comme parmi les femmes qui ont une connaissance moyenne de cette langue. Si on compare le nombre de témoins Télégous n'ayant qu'une connaissance minime (quelques mots) dans les deux sexes (6 chacun), il apparaît qu'autant d'hommes que de femmes sont concernés. En observant la connaissance de cette langue en 1982, on peut noter qu'un peu plus de femmes (27,3%) que d'hommes (23,8%) disaient connaître très bien le télégou. Les femmes sont en général plus enclins à se rattacher à leur langue ancestrale que les hommes car c'est le synonyme de leur identité et de leur culture. Pour les hommes la communication au niveau social prime sur la communication au niveau communautaire.

Sit. Sociale	Télégou			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
A				
B		2 25,00%	8 75,00%	10
C (A)	1 25,00	2 50,00%	1 25,00%	4
C (B)	1 25,00%	2 50,00%	1 25,00	4
C (?)				1
sans réponse	2 100%			2
Total : Nombre	4	5	12	21
Total : %	19,04%	23,80%	57,14%	100%

Tableau3.1.11d: le télégou - la situation sociale

Le tableau révèle que la situation sociale supérieure est importante pour la bonne connaissance de cette langue car elle est enseignée dans les écoles primaires, et si cette langue doit survivre, il faut bien dire que seuls ceux ayant appris à la lire et à l'écrire, pourront plus tard l'utiliser et la comprendre lorsqu'elle est utilisée dans les cérémonies religieuses ou autres. Sachant que cette langue est la langue ancestrale de 18 802 Mauriciens et que nous constatons qu'elle n'est parlée à la maison que par 2 169 Mauriciens, dont 1 067 hommes et 1 102 femmes, on peut estimer qu'il faudrait prendre des mesures pour faire revivre cette langue qui à l'île Maurice est sur le point de mourir. Sinon elle se réduirait inexorablement à la fonction de la langue des rites et de la religion comme le Sanskrit l'est pour l'Hindouisme et l'Arabe l'est pour l'Islam.

Voyons maintenant le facteur géographique pour la connaissance du télégou:

Domicile	Télégou			
	bonne	moyenne, restreinte ou limitée	ignorance ou sans réponse	Total (=100%)
urbain	1 8,33%	3 25,00%	8 66,66%	12
rural	1 33,33%	1 33,33%	1 33,33%	3
rur. / urb.	1 33,33%	1 33,33%	1 33,33%	3
sans réponse	1 33,33%		2 66,66%	3
Total : Nombre	4	5	12	21
Total : %	19,04%	23,80%	57,14%	100%

Tableau 3.1.11e: le télégou - le domicile

Douze de nos 21 témoins Télégous viennent d'un milieu urbain, 4 d'entre eux seulement déclarent avoir une bonne connaissance de cette langue. En 1982 (Stein: 308, tableau 5.18.), les témoins vivant en milieu rural (40%) et de la catégorie sociale inférieure (31,2%) avaient une meilleure connaissance du télégou que ceux vivant en milieu urbain (8,3%) ou que ceux de la catégorie sociale supérieure (20%).

Comme déjà souligné cette langue, quand elle est connue, est plutôt moyennement maîtrisée. Indépendamment du lieu de résidence, cette langue perd de sa valeur et de son utilité. Comme le tamil, le marathi et les autres langues intra-communautaires indiennes, le télégou est une langue plus entendue et comprise que parlée ou écrite par les Mauriciens. Suivant cette tangente, ces langues minoritaires indiennes sont confrontées à un avenir peu prometteur.

3.2. Les combinaisons possibles

Prenant encore une fois en considération les réponses à la question 1 de notre questionnaire, concernant les langues que nos témoins connaissent, il est possible d'évaluer des combinaisons multiples et ainsi arriver à cerner les compétences linguistiques de la société mauricienne.

Comme les différentes langues ont été traitées par ordre alphabétique, il conviendrait de commencer encore une fois par l'anglais en passant par degrés des individus qui déclarent connaître un maximum de langues à ceux qui déclarent n'en connaître que trois ou deux. On trouve, en effet, des combinaisons allant jusqu'à 7 langues (heptalinguisme) pour terminer à une connaissance de 3 langues (trilinguisme) ou de 2 langues (bilinguisme) ou d'une seule langue (au monolinguisme).

Voyons tout d'abord le tableau global (Tableau 3.2.1. - combinaisons[1] de langues possibles) qui se trouve sur les deux pages suivantes:

[1] Nous avons un témoin Créole qui a donné le français seulement comme connaissance de langues, ce qui ne fait pas partie d'une combinaison. Puisque nous voulons représenter toutes les réponses données à cette question importante de notre enquête, il apparaît néanmoins sur les tableaux suivants. A noter que les pourcentages obtenus se rapportent à chaque colonne (vertical) et le nombre final des témoins et non pas le pourcentage final d'une combinaison (horizontal).

Combinaisons de langues	Groupes ethniques et linguistiques														
	Chinois	Hindou - Goujerati	Hindou - Bhojpouri sants	Hindou - Marathi	Hindou - Tamil	Hindou - Telegou	mélange	Musulman	Musulman - Goujerati	Musulman - Kutchi	Pop. Gén - Créole	Pop. Gén - Gens de Couleur	Pop. Gén - Blanc	sans reponse	Nombre Final
Anglais-Bhojpuri-Chinois-Créole-Francais-Goujerati-Hindi-			1												1
			0,8%												0,1%
Anglais-Bhojpuri-Chinois-Créole-Francais-Goujerati-Hindi-Marathi-Ourdou-Tamil-							1								1
							1,5%								0,1%
Anglais-Bhojpuri-Chinois-Créole-Francais-Hindi-Ourdou-Telegou-											1				1
											0,5%				0,1%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-			3				1				1	2			7
			2,3%				1,5%				0,5%	3,8%			1,0%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Goujerati-Hindi-			1												1
			0,8%												0,1%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Goujerati-Hindi-Marathi-Ourdou-								1							1
								1,6%							0,1%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Goujerati-Hindi-Ourdou-								1							1
								1,6%							0,1%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Goujerati-Hindi-Ourdou-Tamil-			1												1
			0,8%												0,1%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Goujerati-Hindi-Ourdou-Telegou-						1									1
						4,8%									0,1%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Hindi-			51		1	4	6				2				64
			39,8%		2,3%	19,0%	8,8%				0,9%				9,0%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Hindi-Marathi-			5	4											9
			3,9%	21,1%											1,3%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Hindi-Marathi-Ourdou-			3	1											4
			2,3%	5,3%											0,6%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Hindi-Marathi-Ourdou-Telegou-			1												1
			0,8%												0,1%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Hindi-Marathi-Tamil-					1										1
					2,3%										0,1%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Hindi-Ourdou-			16					11							27
			12,5%					17,2%							3,8%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Hindi-Ourdou-Telegou-						3									3
						14,3%									0,4%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Hindi-Tamil-			2												2
			1,6%												0,3%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Hindi-Telegou-			1												1
			0,8%												0,1%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Marathi-				1											1
				5,3%											0,1%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Marathi-Ourdou-				1											1
				5,3%											0,1%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Ourdou-								4	1						5
								6,3%	20,0%						0,7%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Francais-Tamil-					1										1
					2,3%										0,1%
Anglais-Bhojpuri-Créole-Marathi-				1											1
				5,3%											0,1%
Anglais-Chinois-Créole-Francais-	31						4				3	1	1	2	42
	48,4%						5,9%				1,4%	1,9%	6,3%	20,0%	5,9%
Anglais-Chinois-Créole-Francais-Goujerati-Hindi-Marathi-Ourdou-Tamil-Telegou-			1												1
			0,8%												0,1%
Anglais-Chinois-Créole-Francais-Goujerati-Hindi-Ourdou-									1						1
									20,0%						0,1%
Anglais-Chinois-Créole-Francais-Hindi-											1				1
											0,5%				0,1%
Anglais-Chinois-Créole-Francais-Hindi-Ourdou-							1				1				2
							1,5%				0,5%				0,3%
Anglais-Chinois-Créole-Francais-Ourdou-	1														1
	1,6%														0,1%
Anglais-Créole-			1		1						1			1	4
			0,8%		2,3%						0,5%			10,0%	0,6%
Anglais-Créole-Francais-	29		6	2	18	3	36	15	1		185	44	13	5	357
	45,3%		4,7%	10,5%	40,9%	14,3%	52,9%	23,4%	20,0%		85,6%	83,0%	81,3%	50,0%	50,2%

Chapitre 3 - La connaissance de langues

Combinaisons de langues	Groupes ethniques et linguistiques														Nombre Final
	Chinois	Hindou - Goujerati	Hindou - Bhojpou risants	Hindou - Marathi	Hindou - Tamil	Hindou - Telegou	mélange	Musulman	Musulman - Goujerati	Musulman - Kutchi	Pop. Gén - Créole	Pop. Gén - Gens de Couleur	Pop. Gén - Blanc	sans reponse	
Anglais-Créole-Francais-Goujerati-Ourdou-									1						1
									20,0%						0,1%
Anglais-Créole-Francais-Hindi-			23	1	2	4	6				4	2			42
			18,0%	5,3%	4,5%	19,0%	8,8%				1,9%	3,8%			5,9%
Anglais-Créole-Francais-Hindi-Marathi-			1	5											6
			0,8%	26,3%											0,8%
Anglais-Créole-Francais-Hindi-Marathi-Ourdou-			1	1											2
			0,8%	5,3%											0,3%
Anglais-Créole-Francais-Hindi-Marathi-Telegou-						1									1
						4,8%									0,1%
Anglais-Créole-Francais-Hindi-Ourdou-			5			1		14							20
			3,9%			4,8%		21,9%							2,8%
Anglais-Créole-Francais-Hindi-Ourdou-Telegou-						1									1
						4,8%									0,1%
Anglais-Créole-Francais-Hindi-Tamil-					3		1				2				6
					6,8%		1,5%				0,9%				0,8%
Anglais-Créole-Francais-Hindi-Telegou-						1									1
						4,8%									0,1%
Anglais-Créole-Francais-Marathi-				2											2
				10,5%											0,3%
Anglais-Créole-Francais-Ourdou-								13	1	1				1	16
								20,3%	20,0%	50,0%				10,0%	2,3%
Anglais-Créole-Francais-Ourdou-Tamil-					1										1
					2,3%										0,1%
Anglais-Créole-Francais-Tamil-			1		14		1				1			1	18
			0,8%		31,8%		1,5%				0,5%			10,0%	2,5%
Anglais-Créole-Francais-Tamil-Telegou-					1										1
					2,3%										0,1%
Anglais-Créole-Francais-Telegou-						2	2				2				6
						9,5%	2,9%				0,9%				0,8%
Anglais-Créole-Goujerati-Hindi-		1													1
		100,0%													0,1%
Anglais-Créole-Ourdou-								1							1
								1,6%							0,1%
Anglais-Francais-							2				3	2	1		8
							2,9%				1,4%	3,8%	6,3%		1,1%
Anglais-Francais-Ourdou-								1							1
								1,6%							0,1%
Bhojpuri-Créole-			1								1				2
			0,8%								0,5%				0,3%
Bhojpuri-Créole-Francais-Goujerati-Hindi-Ourdou-							1								1
							1,5%								0,1%
Bhojpuri-Créole-Francais-Hindi-			1					1							2
			0,8%					1,6%							0,3%
Bhojpuri-Créole-Francais-Marathi-Tamil-Telegou-							1								1
							1,5%								0,1%
Bhojpuri-Créole-Hindi-			1												1
			0,8%												0,1%
Bhojpuri-Créole-Ourdou-								1							1
								1,6%							0,1%
Chinois-Créole-	1														1
	1,6%														0,1%
Chinois-Créole-Francais-	2														2
	3,1%														0,3%
Créole-Francais-			1		1		5	1			7	2	1		18
			0,8%		2,3%		7,4%	1,6%			3,2%	3,8%	6,3%		2,5%
Créole-Ourdou-										1					1
										50,0%					0,1%
Francais-											1				1
											0,5%				0,1%
Nombre Total	64	1	128	19	44	21	68	64	5	2	216	53	16	10	711

Chapitre 3 - La connaissance de langues

Ce qui frappe tout d'abord, c'est la connaissance du créole, omniprésente. La connaissance du créole apparaît dans toutes les combinaisons possibles. Cette langue se combine avec les langues intra-communautaires et supra-communautaires, indépendamment de l'âge, de la situation sociale, du domicile et du sexe de nos témoins. Ce qui est également surprenant, c'est que hormis 9 de nos témoins ayant des connaissances linguistiques qui laissent de coté le créole (1 pour le Français seulement et 8 pour la combinaison Anglais-Français), le créole apparaît dans toutes les combinaisons possibles et laissent deviner à quel point il est la *lingua franca* de l'île. La seule combinaison où la connaissance du créole n'apparaît pas est celle de 'Anglais-Français', et ceci seulement parce que nous n'avons pris en considération que la connaissance bonne (évaluations 1 et 2) et moyenne (évaluations 3 et 4) pour évaluer cette partie des réponses.
Pour réduire un peu le très grand nombre de combinaisons possibles, qui reviennent au nombre de 62, nous avons regroupé toutes les langues indiennes (bhojpouri, tamil, marathi, télégou, goujerati) sous la même bannière de 'langue indienne'.

La combinaison la plus fréquente attestée pour la moitié de nos témoins (357-50,21%), est celle de 'Anglais-Créole-Français'. Ceci s'explique en bonne partie par l'âge de nos témoins, dont 431 ont moins de 20 ans, d'où la connaissance des 2 langues européennes, obligatoires dans le curriculum scolaire. Fait étonnant, un seul de nos témoins Blancs dit ne connaître que le français et un autre que les langues européennes, ce qui nous montre que le purisme[1], encore très fort chez les francophiles à l'île Maurice en 1982, est en train de diminuer et que la connaissance du créole se répand de plus en plus dans tous les cercles sociaux. Par ailleurs, 3 témoins Créoles et 2 témoins Gens de Couleur et 2 témoins du groupe Mélange disent ne connaître que les deux langues européennes. Un pourcentage minime qui pourrait tout aussi bien révéler la force avec laquelle certains Mauriciens continuent à décliner leur identité en dédaignant un peu leur 'mauricianité'. Le tableau réduit aux combinaisons avec plus de 2 témoins (sauf pour le français), nous donne 14 combinaisons. Il est peut-être plus apte à nous donner une vue d'ensemble concernant les connaissances de langues dans les différents groupes ethniques et linguistiques (cf. Tableau 3.2.2.).

Chez les Hindous et les Musulmans qui forment le groupe Indo Mauricien, la combinaison la plus fréquente est celle d'Anglais-Créole-Français-langue indienne. Les langues indiennes concernées sont les suivantes : pour les Hindous le bhojpouri, le marathi, le tamil, le télégou et le goujerati (uniquement 1 témoin dans notre corpus), pour les Musulmans ce sont le bhojpouri, l'ourdou, le kutchi et le goujerati. Ces témoins connaissent soit une soit plusieurs langues indiennes.
Chez les Chinois, c'est la combinaison Anglais-Chinois-Créole-Français qui prime. La langue chinoise concernée est pour la plupart des Sino-Mauriciens, à l'oral, le hakka (pour les autres, le cantonnais) et le mandarin à l'écrit.
Chez les Créoles, comme dans tout le groupe de la population générale d'ailleurs, la combinaison de langues la plus fréquente est celle d'un trilinguisme Anglais-Créole-Français. Plus de 80% des témoins Créoles connaissent ces trois langues (85,65%), tandis que chez les Gens de Couleur 44 des 53 témoins se trouvent dans ce cas. Chez les Blancs et les témoins du groupe Mélange, cette combinaison est toujours la plus fréquente, quoique les 25% des témoins du groupe Mélange attestent la combinaison Anglais-Français-Créole-langue indienne.

[1] Voir 1.5.3.4 - L'importance grandissante du français

Tableau 3.2.2: Connaissance des langues - combinaisons plus fréquentes

Combinaisons de langues	Groupes ethniques et linguistiques														
	Hindou - Bhojpouri sants	Hindou - Marathi	Hindou - Telegou	Hindou - Tamil	Hindou - Goujerati	Chinois	Musulman	Musulman - Goujerati	Musulman - Kutchi	Pop. Gén - Créole	Pop. Gén - Gens de Couleur	Pop. Gén - Blanc	mélange	sans reponse	Nombre Final
Anglais-Chinois-Créole-						31				3	1	1	4	2	42
Français-						48,44%				1,39%	1,89%	6,25%	5,88%	20,00%	5,91%
Anglais-Chinois-Créole-	2					1		1		3			2		9
Français-langue indienne -	1,56%					1,56%		20,00%		1,39%			2,94%		1,27%
Anglais-Créole-	1			1						1				1	4
	0,78%			2,27%						0,46%				10,00%	0,56%
Anglais-Créole-Français-	6	2	3	18		29	15	1		185	44	13	36	5	357
	4,69%	10,53%	14,29%	40,91%		45,31%	23,44%	20,00%		85,65%	83,02%	81,25%	52,94%	50,00%	50,21%
Anglais-Créole-Français-	115	16	18	24			44	3	1	12	4		17	2	256
langue indienne -	89,84%	84,21%	85,71%	54,55%			68,75%	60,00%	50,00%	5,56%	7,55%		25,00%	20,00%	36,01%
Anglais-Créole-langue		1			1		1								3
indienne -		5,26%			100,00%		1,56%								0,42%
Anglais-Français-										3	2	1	2		8
										1,39%	3,77%	6,25%	2,94%		1,13%
Anglais-Français-langue							1								1
indienne -							1,56%								0,14%
Chinois-Créole-						1									1
						1,56%									0,14%
Chinois-Créole-Français-						2									2
						3,13%									0,28%
Créole-Français-	1			1			1			7	2	1	5		18
	0,78%			2,27%			1,56%			3,24%	3,77%	6,25%	7,35%		2,53%
Créole-Français-langue	1						1						2		4
indienne -	0,78%						1,56%						2,94%		0,56%
Créole-langue indienne -	2						1		1	1					5
	1,56%						1,56%		50,00%	0,46%					0,70%
Français-										1					1
										0,46%					0,14%
Total : Nombre	128	19	21	44	1	64	64	5	2	216	53	16	68	10	711

Chapitre 3 - La connaissance de langues

Le Mauricien n'est presque jamais monolingue. D'après notre tableau, les combinaisons de bilinguisme, trilinguisme, tetralinguisme et même de hexalinguisme (chez les Musulmans-Goujerati), où nos témoins connaissent deux, trois, quatre ou six langues sont la règle. La combinaison de 5 langues avec les langues Anglais-Français-Chinois-Créole-langue indienne, regroupe 9 témoins, c'est à dire toujours plus d'un pour cent de nos témoins. Il y a de plus en plus de Mauriciens qui se retrouvent dans le groupe Mélange, d'où cette combinaison assez étrange de langues européennes, langue indienne et langue chinoise. Le créole se trouvait, en 1982 (Stein: 489, tableau 6.16.), dans toutes les combinaisons principales de la bonne connaissance de langues, dépassant les barrières sociales, ethniques ou autres. Dans les combinaisons principales (totalisant 73,9% des témoins), il y avait 36% des témoins qui connaissaient le créole, le français et l'anglais très bien; 15,1% des témoins le créole et le français; 13,5% des témoins seulement le créole et 9,3% des témoins le créole et le bhojpouri. Ce qui donnait en 1982, une connaissance plutôt significative des langues intra-communautaires dans les combinaisons. Aujourd'hui, ces combinaisons de langues (avec les langues intra-communautaires) ne dépassent pas les 6%.

Une autre combinaison qui attire notre attention est celle du bilinguisme Créole-Français. 18 de nos témoins (2,53%) disent connaître ces deux langues seulement. Une explication s'impose. Il peut s'agir, soit d'une situation de diglossie individuelle où le français jouerait le rôle de 'high variety' et le créole celui de 'low variety', soit d'un monolinguisme créole que les témoins ne veulent pas admettre. D'une part, il paraît étrange que cette combinaison apparaisse sans l'anglais car ces deux langues européennes (anglais et français) sont apprises simultanément à l'école. D'autre part le rôle du français à l'île Maurice est plus important et complexe que celui de l'anglais car ce dernier est neutre, c'est à dire qu'il ne fonctionne pas comme marqueur d'identité de certains groupes.

Au niveau sociologique, et en se basant sur les recensements officiels de ces dernières décennies, on peut constater que le pourcentage de Mauriciens considérant le français comme leur langue ancestrale diminue au fur et à mesure que la population augmente, ce qui est en contradiction avec le fait que le français gagne du terrain au détriment de l'anglais. Il y a donc des Mauriciens qui ont considéré le français comme leur langue ancestrale et qui le font de moins en moins. Puisque ce ne sont pas les Blancs, qu'on peut considérer comme le "noyau dur" de ceux qui ont toujours mentionné le français comme leur langue ancestrale, on peut en déduire qu'il ne peut s'agir que des Gens de Couleur ou des Créoles. Etant donné la multiplicité des origines ancestrales inhérente à ces deux groupes, le dynamisme qui caractérise la mobilité sociale en leur sein et la relation type "vases communicants" qui existe entre eux (il est effectivement souvent difficile de faire la différence entre Gens de Couleur et 'bourgeoisie créole'), la notion de *langue ancestrale* peut davantage leur poser problème qu'à d'autres groupes, les incitant, suivant le contexte sociologique et politique du moment, à affirmer des allégeances ancestralo-linguistiques différentes[1].

Dans une perspective dynamique des fonctions linguistiques, le français est aussi un symbole de mobilité ascensionnelle *a posteriori*: il accompagne l'ascension sociale réalisé grâce à l'anglais à tous les échelons éducatifs. Cependant, le poids social qu'une 'faute' de prononciation ou de grammaire commise dans un échange en français peut avoir sur certains Mauriciens dans certaines situations est lourd, alors que la même 'faute' commise dans un échange en créole ou en anglais, dans la même situation, est socialement sans conséquence. Il existe donc, socialement parlant, et liant les Mauriciens au français, des relations d'amour-

[1] Passages tirés de *La francophonie mauricienne, spécificité et paradoxes sociolinguistiques*, d'Arnaud Carpooran, île Maurice, 2004.

haine qui feraient de cette langue la plus désirée des Mauriciens (en raison de son prestige), mais en même temps la plus haïe (parce qu'elle ne se laisse pas apprivoiser facilement).

L'histoire de la société mauricienne est, on l'a vu, marquée par l'immigration, l'esclavage, la colonisation, la conquête du pouvoir sous toutes ses formes, conditions qui toutes sont peu propices, on s'en doute, à la coexistence harmonieuse des langues. Les traces, les cicatrices devrait-on dire, de ce passé encore trop récent sont loin de s'être effacées. Une des indications qui le corroborent est le phénomène que nous venons de constater, celui de la mobilité linguistique. Compte tenu des investissements (en temps, en ressources humaines et financières) et sacrifices (notamment sur le plan affectif) nécessaires à l'apprentissage d'une langue, on peut faire l'hypothèse que des locuteurs ne s'y engagent que s'ils y sont puissamment motivés. Devant un flux massif comme celui que l'on peut observer à l'île Maurice, même s'il ne faut pas négliger les motivations individuelles, on en vient inévitablement à en rechercher des causes de nature sociale: si les efforts des Mauriciens se polarisent sur certaines langues plutôt que sur d'autres, c'est que ces langues, dans la société où ils vivent, leur sont plus utiles (pratiquement, symboliquement) que celles qui sont leurs langues maternelles, et qu'elles donnent accès à des avantages, à des fonctions, à des rôles convoités.

En règle générale, dans les sociétés modernes, les langues sont plus ou moins valorisées par association avec des éléments et qualités divers[1]:

1° Le degré de standardisation: la langue orale non-graphiée constitue en quelque sorte le degré zéro de la standardisation, processus de transformation d'une langue, d'adaptation, de création consistant à rendre une langue propre à fonctionner adéquatement dans les situations qui correspondent à la modernisation, l'urbanisation, l'évolution technologique. Une langue moderne ne peut se dispenser d'être écrite, de posséder une terminologie précise, une grammaire et un lexique stabilisés dans des manuels de grammaire, des dictionnaires, accessibles à tous. La standardisation est une recherche d'équilibres entre d'une part une nécessaire uniformisation (stabilisation à travers le temps et l'espace géographique et social, au moyen d'un enseignement homogène notamment) propice à la communication à distance dans des sociétés importantes où toutes les interactions ne peuvent se faire à l'oral et en présence (physique) des interlocuteurs, et d'autre part une indispensable diversité fonctionnelle, caractéristique qui permet à la langue de fonctionner dans des situations différentes, de contribuer à définir le caractère formel ou non des interactions, donc de différencier les différents rôles sociaux qu'une même personne est appelée à jouer en des circonstances différentes: père de famille, membre d'un club sportif, époux, client d'une banque, etc.

Il est clair qu'une grande compétence dans une langue standardisée est une des conditions de l'accès d'un individu aux positions sociales les plus prestigieuses, condition nécessaire, mais non suffisante; inversement, dans une société moderne, ne pas maîtriser une langue standard équivaut à une exclusion de la plupart des rôles sociaux élevés, donc convoités.

2° Le caractère ethno/socio-lectal: associées plus ou moins étroitement à des catégories ethniques/sociales placées sur une échelle hiérarchique, les langues acquièrent ainsi plus ou moins de prestige, car, dans chaque société, parler une langue plutôt qu'une autre, c'est aussi se définir comme appartenant à un groupe social.

[1] Ces facteurs sont tirés du livre Baggioni/de Robillard, *Ile Maurice, une francophonie paradoxale*, 1991.

3° Les situations d'énonciation/les fonctions: la situation d'énonciation est une occasion sociale perçue comme une unité pertinente par la société. Elle se définit par un objectif, des participants, un lieu, un moment etc. (ex. un tribunal, un magistrat, des avocats, un prévenu, une accusation, la nécessité de se défendre). Les situations peuvent être classés selon le caractère de formalité qui les caractérise. A partir d'un certain ensemble de situations d'énonciation où est utilisée une langue, on peut en abstraire des fonctions: ainsi, une langue servant dans un grand nombre de situations pédagogiques sera considérée comme une langue d'enseignement. Situations et fonctions se hiérarchisent en fonction de l'échelle des valeurs de chaque société, conférant un degré de prestige variable aux langues correspondant à chacune de ces situations/fonctions. Il est à noter que ce sont les fonctions les plus élevées de chaque langue qui en définissent le prestige, plutôt que les plus basses: le français est une langue acceptable pour la communication sur les marchés mauriciens, comme le créole. Mais cela ne porte en rien atteinte à son prestige comme langue des affaires, comme langue internationale ou diplomatique.

4° Le statut juridico constitutionnel: indépendamment des fonctions réelles remplies par une langue dans la pratique, l'état fixe parfois le rôle de certaines langues (langue officielle, nationale, langue proscrite sur le territoire...). Le statut juridique ainsi conféré est plus ou moins conforté par les pratiques concrètes.

L'ethnicité est un concept qui fait référence à une multitude de phénomènes socioculturels. Elle repose sur la production et la reproduction de définitions sociales et politiques de la différence physique, psychologique et culturelle entre des groupes dits ethniques qui développent entre eux des relations de différents types (coopération, conflits, compétition, domination, reconnaissance, etc.). Un groupe numériquement majoritaire peut avoir un statut minoritaire s'il est politiquement et économiquement en situation de dominé par rapport à un autre groupe. Argument valable dans le sens inverse également. Au plan ethnolinguistique, ce serait le critère de langue officielle, sous réserves des distinctions à faire entre *le droit (positif) des langues et le droit réel des langues*, au sein d'un Etat qui déterminerait le groupe dont le statut serait majoritaire et celui (ou plutôt ceux, car il existe souvent plusieurs minorités face à une majorité) dont le statut serait minoritaire.

Ces concepts, pour sommaires qu'ils puissent paraître, permettent quand même de passer en revue les principales langues en présence à l'Ile Maurice pour tenter d'en déterminer la place dans la hiérarchie sociolinguistique.

4. L'emploi des langues

Ce chapitre tente d'expliciter la situation linguistique plus que complexe à l'île Maurice, où la connaissance des langues n'implique pas nécessairement l'emploi de celles-ci. Pour aboutir à un résultat plus objectif, nous passons de l'évaluation qualitative (bonne - moyenne, restreinte ou limitée - ignorance ou sans réponse), méthode pour l'évaluation de la connaissance des langues suivie au chapitre précédent, à une évaluation quantitative (à l'aide de pourcentages), indiquant la fréquence avec laquelle les témoins affirment parler et écrire une langue. Les résultats reflètent pour la plupart les réponses données à la question 4 et la question 5 de notre questionnaire, où il s'agissait de donner des pourcentages pour l'emploi de chaque langue dans différentes situations et à l'écrit.

4.1. La langue des ancêtres

Il ne sera tout d'abord pas sans intérêt d'avoir un aperçu des réponses à la question 2 (Quelle est / sont la langue / les langues de vos parents/ancêtres?) et 3 (Dans quelle langue avez-vous commencé à parler?), pour se rendre compte de la complexité linguistique des familles mauriciennes et ainsi entrevoir l'étendue de cette complexité dans la société en général :

Question 2													Question 3	
Evaluation des langues séparément c'est à dire plusieurs mentions possibles	père		grand-père		grand-mère		mère		grand-père		grand-mère		L1 des témoins	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Anglais	45	4,9%	14	1,8%	10	1,3%	46	5,0%	21	2,7%	16	2,7%	38	4,3%
Portugais							1	0,2%			1	0,1%		
Arabe	3	0,3%	7	0,9%	7	0,9%	3	0,3%	7	0,9%	6	0,8%	3	0,3%
Bhojpuri	50	5,5%	90	11,9%	105	13,5%	61	6,6%	89	11,6%	104	13,4%	21	2,4%
Chinois	43	4,7%	66	8,7%	66	8,5%	41	4,4%	61	8,0%	56	7,2%	15	1,7%
Créole	436	47,9%	311	41,8%	307	39,5%	414	44,8%	310	40,6%	304	39,3%	517	58,6%
Farsi							1	0,2%	1	0,1%	1	0,1%	1	0,1%
Français	223	24,6%	138	18,2%	143	18,4%	241	26,5%	135	17,7%	143	18,5%	271	30,7%
Goujerati	3	0,3%	6	0,8%	4	0,5%	4	0,4%	6	0,8%	5	0,6%	3	0,3%
Hindi	61	6,7%	62	8,2%	65	8,3%	59	6,4%	58	7,6%	62	8,1%	7	0,8%
Italien	2	0,2%	2	0,3%	2	0,3%	1	0,2%	1	0,1%			3	0,3%
Kashmiri							1	0,2%	1	0,1%	1	0,1%		
Malgache			1	0,1%			1	0,2%	2	0,3%	1	0,1%	1	0,1%
Marathi	10	2,0%	15	2,0%	17	2,2%	16	1,7%	20	2,6%	21	2,7%	1	0,1%
Ourdou	9	1,0%	12	1,6%	14	1,8%	8	0,9%	13	1,7%	13	1,7%	2	0,2%
Sindhi	1	0,2%	1	0,1%	1	0,1%								
Swahili							1	0,2%			1	0,1%		
Tamil	10	2,0%	17	2,2%	23	3,0%	12	1,3%	21	2,7%	23	3,0%		
Telegou	14	1,5%	14	1,8%	15	1,9%	14	1,5%	18	2,4%	16	2,7%		
Zoulou			1	0,1%										
Total des mentions de langues	910	100%	757	100%	779	100%	925	100%	764	100%	774	100%	883	100%
% Valeur au-dessus de 4%		94,3%		88,1%		88,6%		93,2%		85,5%		86,4%		93,5%

Tableau 4.1. Langue des parents et grands-parents et L1 des témoins - langues évaluées séparément

Notre tableau révèle toutes les langues[1] qui ont été mentionnées par nos témoins comme étant la langue de leurs parents et/ou de leurs grands-parents. Par exemple, l'anglais a été mentionné par 45 témoins (4,9%) comme la langue parlée par le père dans le tableau 4.1, mais on se rend

[1] C'est-à-dire que chaque langue une à une a été prise en considération dans les réponses. De ce fait, le total est plus élevé que le nombre effectif de nos témoins car plusieurs mentions sont possibles. Le tableau suivant (4.2) montre le résultat de ces réponses plus en détail.

compte en regardant le tableau 4.2, où toutes les combinaisons sont représentées, qu'il est plus souvent une des langues (du père) en sus d'autres langues. Nous n'avons que deux témoins, dans cette analyse élaborée (tableau 4.2.), dont les pères ne parlent que l'anglais. Les réponses à la question 3 (langue dans laquelle les témoins ont commencé à parler- L1) seront prises en considération dans la seconde partie de ce chapitre (voir 4.2.). Parmi les 20 langues de notre tableau 4.1., 6 attirent notre attention, à savoir l'anglais, le bhojpouri, le chinois, le créole, le français et l'hindi.

Question 2													Question 3	
	père		grand-père		grand-mère		mère		grand-père		grand-mère		L1 des témoins	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Anglais	2	0,3%	2	0,3%	4	0,6%	4	0,6%	5	0,8%	9	1,4%	10	1,4%
Anglais/Bhojpuri/Creole/Francais/Hindi	3	0,4%	1	0,2%			4	0,6%	1	0,2%			1	0,1%
Anglais/Créole	3	0,4%	2	0,3%			4	0,6%	2	0,3%			3	0,4%
Anglais/Creole/Francais/Italien					1	0,2%							1	0,1%
Anglais/Creole/Francais/Telegou									1	0,2%	1	0,2%		
Anglais/Francais	3	0,4%	1	0,2%	1	0,2%	3	0,4%					5	0,7%
Anglais/Portugais							1	0,1%			1	0,2%		
Arabe	1	0,1%	5	0,8%	5	0,8%	2	0,3%	3	0,5%	3	0,5%	1	0,1%
Arabe/Francais	2	0,3%	1	0,2%	1	0,2%			1	0,2%	1	0,2%		
Arabe/Francais/Malgache							1	0,1%						
Arabe/Malgache									1	0,2%			1	0,1%
Arabe/Ourdou			1	0,2%	1	0,2%			1	0,2%	1	0,2%		
Bhojpuri	18	2,6%	50	7,9%	57	8,7%	18	2,6%	49	7,8%	52	8,1%	9	1,3%
Bhojpuri/Creole	13	1,9%	18	2,8%	20	3,1%	19	2,8%	17	2,7%	25	3,9%	8	1,1%
Bhojpuri/Creole/Hindi	3	0,4%	5	0,8%	8	1,2%	6	0,9%	8	1,3%	11	1,7%	2	0,3%
Bhojpuri/Marathi							1	0,1%			1	0,2%		
Bhojpuri/Ourdou									1	0,2%				
Chinois	24	3,5%	49	7,7%	49	7,5%	21	3,1%	40	6,4%	40	6,2%	5	0,7%
Chinois et Créole	10	1,5%	16	2,5%	16	2,5%	11	1,6%	16	2,6%	12	1,9%	8	1,1%
Chinois/Anglais	1	0,1%												
Chinois/Créole/Bhojpuri	2	0,3%	1	0,2%	1	0,2%								
Chinois/Créole/Francais	6	0,9%					9	1,3%	4	0,6%	3	0,5%	2	0,3%
Chinois/Malgache/Francais									1	0,2%	1	0,2%		
Créole	294	42,8%	230	36,3%	226	34,7%	264	38,6%	226	36,1%	224	34,9%	374	53,2%
Créole et Arabe									1	0,2%	1	0,2%	1	0,1%
Créole et Francais	74	10,8%	45	7,1%	49	7,5%	84	12,3%	38	6,1%	51	8,0%	109	15,5%
Creole/Anglais/Francais/Ourdou	1	0,1%					1	0,1%						
Creole/Bhojpuri/Ourdou					1	0,2%								
Créole/Francais/Anglais	30	4,4%	6	0,9%	3	0,5%	24	3,5%	11	1,8%	4	0,6%	16	2,3%
Créole/Francais/Anglais/Italien	1	0,1%	1	0,2%			1	0,1%					1	0,1%
Creole/Francais/Telegou	1	0,1%	1	0,2%			1	0,1%						
Créole/Goujerati			1	0,2%					1	0,2%				
Creole/Hindi/Tamil	1	0,1%	1	0,2%	1	0,2%					1	0,2%		
Créole/Marathi	1	0,1%	1	0,2%	1	0,2%	2	0,3%	1	0,2%				
Créole/Ourdou					1	0,2%	1	0,1%					1	0,1%
Creole/Tamil	3	0,4%	7	1,1%	7	1,1%	3	0,4%	6	1,0%	8	1,2%		
Créole/Tamil/Bhojpuri									1	0,2%				
Créole/Tamil/Francais/Anglais			1	0,2%	1	0,2%	1	0,1%						
Créole/Tamil/Telegou/Hindi					1	0,2%					1	0,2%		
Creole/Telegou	2	0,3%	2	0,3%	4	0,6%	1	0,1%	4	0,6%	3	0,5%		
Créole/Telegou/Hindi	3	0,4%	2	0,3%	2	0,3%	3	0,4%	2	0,3%	1	0,2%		
Farsi									1	0,2%	1	0,2%		
Farsi/Anglais							1	0,1%					1	0,1%
Francais	99	14,4%	81	12,8%	86	13,2%	108	15,8%	77	12,3%	80	12,5%	135	19,2%
Goujerati	3	0,4%	4	0,6%	3	0,5%	3	0,4%	4	0,6%	4	0,6%	2	0,3%
Hindi	28	4,1%	33	5,2%	29	4,4%	23	3,4%	28	4,5%	26	4,1%	1	0,1%
Hindi/Bhojpuri	10	1,5%	14	2,2%	17	2,6%	11	1,6%	10	1,6%	12	1,9%	1	0,1%
Hindi/Créole	10	1,5%	5	0,8%	5	0,8%	8	1,2%	7	1,1%	6	0,9%	1	0,1%
Hindi/Créole/Francais	2	0,3%			1	0,2%	2	0,3%			1	0,2%	1	0,1%
Italien	1	0,1%	1	0,2%	1	0,2%			1	0,2%			1	0,1%
Kashmiri							1	0,1%	1	0,2%				
Kashmiri/Ourdou											1	0,2%		
Malgache			1	0,2%										
Marathi	8	1,2%	13	2,1%	15	2,3%	11	1,6%	17	2,7%	18	2,8%	1	0,1%
Marathi/Hindi/Bhojpuri			1	0,2%	1	0,2%			1	0,2%	1	0,2%		
Marathi/Hindi/Bhojpuri/Francais/Anglais	1	0,1%					2	0,3%	1	0,2%	1	0,2%		
Ourdou	8	1,2%	10	1,6%	10	1,5%	5	0,7%	10	1,6%	10	1,6%		
Ourdou/Goujerati			1	0,2%	1	0,2%	1	0,1%	1	0,2%	1	0,2%	1	0,1%
Sindhi	1	0,1%	1	0,2%	1	0,2%								
Swahili							1	0,1%			1	0,2%		
Tamil	6	0,9%	8	1,3%	13	2,0%	8	1,2%	14	2,2%	13	2,0%		
Telegou	8	1,2%	9	1,4%	8	1,2%	9	1,3%	11	1,8%	10	1,6%		
Zoulou			1	0,2%										
Total des témoins ayant répondu à la question	687	100,0%	633	100,0%	652	100,0%	684	100,0%	626	100,0%	641	100,0%	703	100,0%
% Valeur au-dessus de 4%		76,4%		77,1%		76,1%		66,7%		73,2%		73,8%		87,9%

Tableau 4.2. Langue des parents et grands-parents et L1 des témoins - toutes les langues et combinaisons de langues

Concernant les langues des ancêtres (une ou plusieurs par individu/ancêtre), ainsi que la langue première de nos témoins, un aperçu nous est donné par le tableau 4.2.
Le créole est la langue parlée par les parents et les grands-parents pour 35% des témoins en moyenne et la première langue pour la moitié de ceux-ci. Les langues parlées par les parents sont avant tout le créole, le français et l'hindi et les combinaisons créole-français et anglais-français-créole. Plus de pères (30) que de mères (24) ont cette dernière combinaison. L'anglais est lié à l'éducation et à l'appartenance sociale de ses locuteurs mais en se référant à la marge entre grands-pères et grands-mères qui est également grande, on pourrait dire qu'il reste un domaine plutôt masculin.
Pour les grands-parents ce sont le bhojpouri, le chinois, le créole, le français, l'hindi et les combinaisons créole-français et créole-anglais-français qui sont les plus représentées.

4.2. La langue maternelle ou plutôt Langue1

En comparant les réponses à la question 2 de notre questionnaire (langue(s) des parents et grands-parents) avec celles de la question 3 (Dans quelle/s langues/s avez-vous commencé à parler?), il est possible d'apprécier l'évolution générale des différentes langues à travers 3 générations.

Prenons le tableau 4.1 ci-dessus et les langues qui y apparaissent le plus fréquemment :

L'anglais est une langue parlée un peu plus par la mère (5,0%) que par le père (4,9%) dans la famille mauricienne, quoique le tableau 4.2. montre la tendance inverse quand le père ou la mère parlent plusieurs langues (par exemple pour anglais-français-créole on arrive à 4,4% pour le père contre 3,5% pour la mère). Parmi nos témoins, il n'y a cependant plus que 4,3% qui ont commencé à parler dans cette langue. L'anglais est donc la langue maternelle ou la langue habituellement parlée pour très peu de Mauriciens.
Le bhojpouri, s'il est parlé, est parlé non seulement par les parents mais par toute la famille. Même si en moyenne cette langue est parlée par 5% des parents et 12% des grands-parents, elle reste la langue première pour seulement 2,4% de nos témoins. Il y a effectivement une diminution de l'emploi de cette langue chez les jeunes qui s'accentuera, sauf imprévu, dans les prochaines générations.
Le chinois subit le même sort que le bhojpouri, car chez les Chinois il est toujours considéré comme la langue des ancêtres et de la famille, mais il n'y a plus que 1,7% des témoins qui ont commencé à parler dans cette langue.
Le créole lui, par contre, semble avoir gagné de nouveaux locuteurs au détriment des autres langues (intra-communautaires). Cette langue est parlée en moyenne par 45% des parents et 40% des grands-parents. Et elle est déjà la langue première pour 58,6% de nos témoins. Ceci démontre que de plus en plus de Mauriciens laissent de coté leurs langues traditionnelles ou ancestrales pour ne plus utiliser que le créole. Un pas de plus vers la réalisation du slogan très politique 'unité dans la diversité'.

Si le français semble avoir gagné des locuteurs c'est qu'il n'est pas considéré comme une langue différente du créole par beaucoup de Mauriciens. D'ailleurs il figure dans la plupart des questionnaires sous l'appellation de 'créole-français'. La combinaison créole-français est explicitée dans le tableau 4.2. où 15,5% des témoins ont cette combinaison comme L1 et 19,2% des témoins ont donné le français comme L1, tandis que dans le tableau 4.1, 30,7% des témoins disent avoir le français comme première langue. Beaucoup de témoins, surtout de la population générale, ne font d'emblée pas de différence entre ces deux langues. Toutefois,

d'après le tableau 4.1., le français est la langue première pour un tiers de nos témoins et une langue parlée en moyenne par 25% des parents et 17% des grands-parents. Il semble bien, ici, que cette langue prenne de l'ampleur de génération en génération.
L'hindi n'est la langue première que pour 1,1% des témoins même si cette langue est parlée en moyenne par 8,5% des parents et 9,5% des grands-parents. Il semblerait que cette langue soit en train de devenir à l'île Maurice une langue purement littéraire. Le bhojpouri, qui avant 1983 n'avait pas été considéré dans les recensements démographiques comme une langue à part et n'avait donc pas été répertorié comme langue des ancêtres et/ou la langue utilisée à la maison (L1), semble avoir pris cette place aujourd'hui. Elle est devenue la langue indienne parlée dans les domaines de la vie quotidienne.
Les autres langues indiennes (goujerati, kashmiri, marathi, ourdou, sindhi, tamil, télégou), chinoises (hakka, mandarin, cantonnais), africaines (swahili, zoulou, malgache) n'ont pas atteint plus 1% dans notre tableau et n'ont pas été prises en considération car il apparaît clairement que ces langues cèdent peu à peu devant les langues 'occidentales' et s'évanouiront lentement si elles ne sont plus parlées par la génération future.

Comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre précédent (cf. La connaissance des langues), l'île Maurice offre un paysage linguistique très varié et coloré. L'appartenance ethnique peut se concevoir d'après la langue des ancêtres ou la langue première (L1), mais comme l'origine[1] des Mauriciens est des plus variée qu'il soit, il paraît évident que le découpage ethnique en vigueur dans le pays est pour le moins aléatoire puisqu'il ne prend pas en considération la vraie nature des ascendances. La réalité est toute autre, comme nous le démontre notre tableau 4.2. Il y a plus d'une soixantaine de langues ou de combinaisons de langues possibles car les Mauriciens ont des usages linguistiques très variés. Il est clair ici, d'après nos deux tableaux, que la plupart des Mauriciens parlent d'autres langues que leurs ancêtres et il est aussi vrai que parmi ces mêmes ancêtres, différentes langues leur sont attribuées.

4.3. Les langues les plus employées

Pour donner une idée globale de l'utilisation des langues à l'île Maurice en terme de pourcentage de leur emploi chez les individus[2] des différents groupes ethniques et linguistiques, nous avons fait appel à la méthode statistique appelé **The Box-Plot,** qui est une méthode simple pour illustrer clairement plusieurs saisies de données (informations) à l'aide d'un seul schéma. Dans le 'box' (ou boîte) se trouvent les 50% des données moyennes, c'est à dire les données entre les bas et les hauts quartiles. Les données se trouvant totalement en dehors de la boîte, les exceptions ou *Ausreißer* (résultats très au dessous de la norme), ne seront ainsi pas prises en considération. (Il est à noter que certains de nos groupes ayant très peu de témoins comme Hindou-Goujerati, Musulman-Goujerati et Musulman-Kutchi sont de visu impossibles à analyser). Le moyen robuste par - contre pour définir et mesurer l'extension des fréquences, c'est-à-dire les pourcentages reflétant l'utilisation d'une langue en terme de temps accordé à une langue, est l'intervalle existant entre les deux quartiles q¾-q¼ (quartile haut et quartile bas). Les tableaux suivants révèlent la fréquence[3] avec laquelle les différents groupes ethniques et linguistiques utilisent chaque 1angue. Nous commencerons par le degré d'emploi des langues supra-communautaires, le créole, le français et l'anglais.

[1] L'annexe à la fin du chapitre 5 sur la langue des ancêtres, chiffres des recensements démographiques de ces trente dernières années, renforcent ce point.
[2] Voir la question 4 du questionnaire, p. 49.
[3] Les chiffres sur la gauche du tableau se réfèrent au nombre de témoins ayant donné une réponse; les chiffres sur la droite se réfèrent au pourcentage du temps de parole accordé à la langue en question.

4.3.1. Le créole

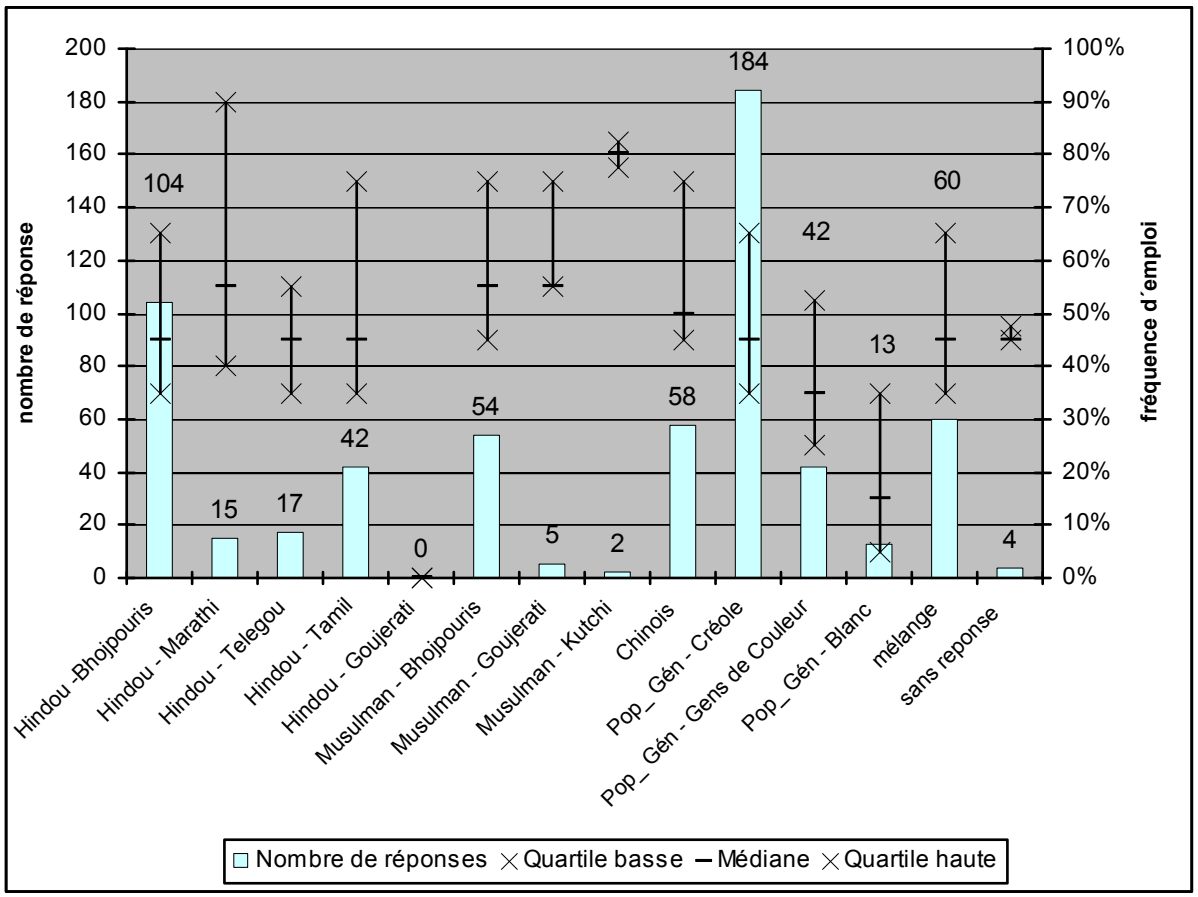

Tableau 4.3.1.a)- L'emploi du créole (parlé) parmi les différents groupes ethniques et linguistiques

A la vue de ce tableau, ce qui frappe tout d'abord, c'est la colonne blanche indiquant le nombre élevé de Créoles parlant cette langue. En regardant de plus près les résultats, surtout en comparant soigneusement les valeurs médianes, on se rend compte que les personnes utilisant le plus souvent "l'ancien parler des esclaves" ne sont pas les Créoles mais bien les Hindous, les Musulmans et les Chinois.

Pour la compréhension et lecture des données de notre tableau, nous passerons ici en revue chaque groupe ethnique et linguistique:

Chez les Hindous-Bhojpourisants, 104 de nos 128 témoins ont donné une réponse (voir la hauteur de la colonne blanche), et la plupart affirment employer le créole jusqu'à 45% de leur temps de parole (voir la hauteur où se trouve le symbole –). La moitié la plus représentative, c'est à dire 52 de ces témoins ont indiqué entre 65% et 35%, lorsque nous leur avons demandé d'estimer la part de leur temps de parole qui revenait au créole[1]. Chez les Marathis et les Télégous cette valeur médiane correspondant aux 45% chez les Hindous-Bhojpourisants ne devrait théoriquement pas être pris en considération car le nombre de témoins dans ces groupes sont minimes, mais on peut toutefois avancer que le créole est employé très souvent, entre 40% à 90% du temps chez les Marathis et entre 35% à 55% du temps chez les Télégous.

[1] Voir les deux croix, celle d'en haut correspondant à 65%, celle d'en bas à 35%.

Quatre de nos 21 témoins Télégous et quatre de nos 19 témoins Marathis ne l'emploient pas du tout. Chez les Tamoules la fréquence s'étend de 35% à 75%, parmi 21 des 42 témoins. La plupart des témoins de ce groupe parlent pendant 45% de leur temps de parole le créole (valeur médiane). Dans le groupe hindou, les Hindous-Goujeratis ne peuvent être pris en considération, car nous n'avons qu'un seul témoin.

Chez les Musulmans-Bhojpourisants, 54 de nos 64 témoins ont donné une réponse. La plupart affirment utiliser cette langue pendant 55% de leur temps de parole. La moitié représentative de nos témoins a répondu parler le créole pendant 45% à 75% de son temps de parole. Les résultats des données chez les Musulmans-Goujeratis et les Musulmans-Kutchi ne sont pas significatifs et ne seront pas pris en considération dans cette analyse des langues supra-communautaires.

En ce qui concerne le groupe ethnique large de la population générale, le tableau révèle des informations très intéressantes. Chez les Créoles, 184 de nos 216 témoins ont donné une réponse et en moyenne les Créoles disent parler pendant 45% de leur temps de parole le créole. La valeur médiane serait donc légèrement en dessus de celle du groupe indo-mauricien. La plupart des témoins disent parler pendant 35% à 65% de leur temps de parole leur langue 'ancestrale'.
Les Gens de Couleur (42 de nos 53 témoins) disent parler le créole pendant 35% de leur temps de parole. La plupart d'entre eux ont affirmé utiliser pendant 20% à 50% de leur temps de parole le créole.

Treize de nos seize témoins Blancs ont répondu à cette question et la plupart affirment parler 15% de leur temps de parole le créole.
Chez les témoins du groupe 'Mélange', 60 de nos 68 témoins ont donné une réponse et la plupart ont répondu parler le créole jusqu'à 45% de leur temps de parole. La majorité d'entre eux disent parler cette langue pendant 35% à 65% de leur temps de parole.

Les Chinois (58 de nos 64 témoins) utilisent en moyenne pendant 50% de leur temps de parole le créole. La fréquence pour la moitié d'entre eux irait de 45% à 75%.

Il est intéressant de constater que les Hindous-Marathis et Musulmans-Bhojpourisants (à la rigueur Musulmans-Goujeratis) estiment utiliser le créole en moyenne pendant 55% de leur temps de parole, c'est-à-dire plus que les Créoles et les membres du groupe Mélange qui eux ont une valeur médiane de 45%. Le quartile le plus bas se trouve chez les Blancs et le quartile le plus haut chez les Hindous-Marathis.

En ce qui concerne l'emploi du créole écrit, les résultats sont très différents:

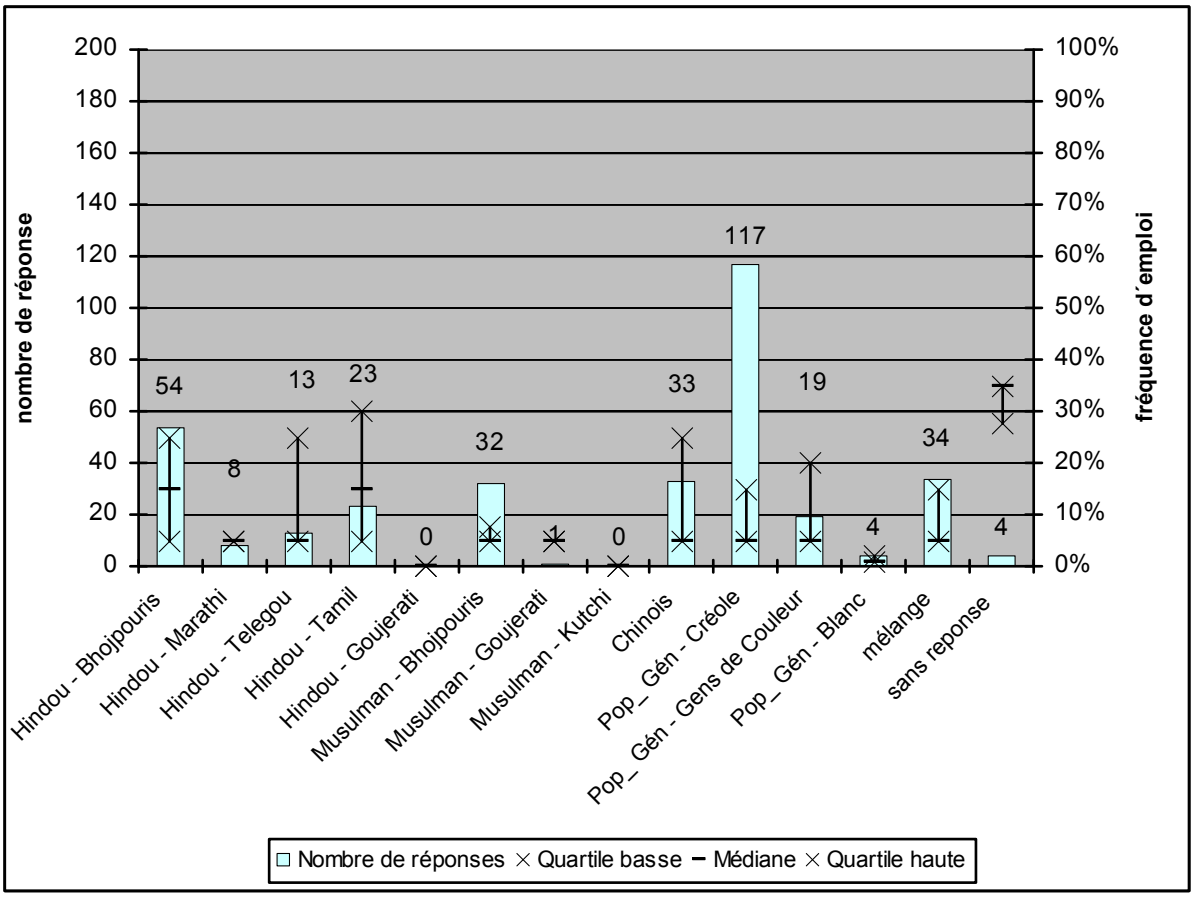

Tableau 4.3.1.b)- L'emploi du créole (écrit) parmi les différents groupes ethniques et linguistiques

Il n'est pas important ici d'analyser chaque groupe séparément car le quartile haut ne dépasse jamais les 30%. La médiane la plus élevée se trouve chez les Hindous-Bhojpourisants et les Tamoules. Les chiffres ne sont pas représentatifs, car sauf chez les Créoles, les témoins qui ont répondu à la question ne dépassent guère les 50%. Même si pour la connaissance du créole, 63,4% de nos témoins affirmaient pouvoir l'écrire, il est clair ici que cette langue est très peu employée pour écrire dans la vie courante.

4.3.2. Le français

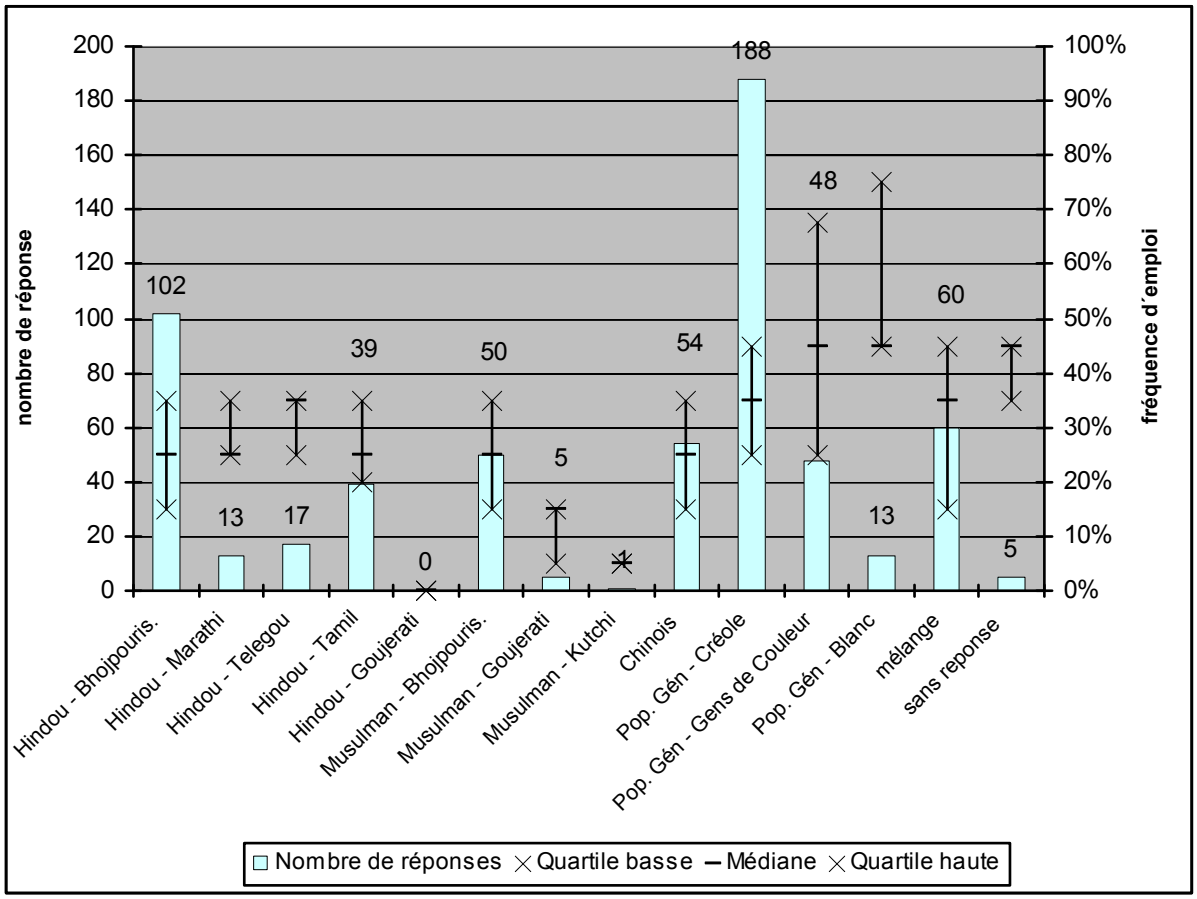

Tableau 4.3.2.a) - L'emploi du français (parlé) parmi les différents groupes ethniques et linguistiques

A première vue, l'emploi du français à l'oral est légèrement inférieur à celui du créole. Le nombre de réponses données par les témoins des différents groupes ethniques est révélateur de la tendance observée pendant ces trente dernières années. Les meilleurs exemples en sont les groupes ethniques indo-mauriciens (cf. les groupes bhojpourisants). Parmi les groupes de la population générale, sauf pour les Chinois, en revanche plus de témoins ont répondu parler le français que le créole

En ce qui concerne la fréquence d'emploi du français dans la communication orale, il est clair que cette langue est moins parlée que le créole par tous les Mauriciens. Les Hindous-Bhojpourisants, par exemple ont en moyenne affirmé parler pendant 25% de leur temps de parole le français. La majorité d'entre eux ont répondu parler le français pendant 15% à 35% de leur temps de parole.
Seulement 13 Hindous-Marathis ont donné une réponse à cette question, ainsi que 17 du groupe Hindou-Télégou. La fréquence ne peut donc être analysé, mais on peut toutefois supposer que cette langue est employée pendant 35% de leur temps de parole par les Télégous et pendant 25% de leur temps de parole par les Marathis. Chez les Tamoules, 39 d'entre eux ont répondu à la question et la plupart ont affirmé parler pendant 25% du temps le français. La moitié d'entre eux, environ 20 témoins, ont répondu parler de 20 à 35% de leur temps de parole cette langue.

Chez les Musulmans-Bhojpourisants, 50 ont donné une réponse et la plupart ont répondu parler cette langue pendant 25% de leur temps de parole. La majorité de ce groupe affirme parler le français pendant 15% à 35% de leur temps de parole.

Parmi les Créoles, dans le groupe de la population générale, 188 ont donné une réponse et la plupart affirment parler pendant 35% de leur temps de parole le français. La moitié de ce groupe parle pendant 25% à 45% de leur temps de parole cette langue.
Parmi les Gens de Couleur, 48 ont répondu à la question et la plupart affirment parler pendant 35% de leur temps de parole le français. La moitié des témoins dans ce groupe, néanmoins, dit ne parler que pendant 25% à 65% de leur temps de parole cette langue. Les Blancs ne peuvent être considérés dans cette analyse, vu le petit nombre de témoins. On pourrait toutefois supposer que cette langue est parlée pendant 45% du temps (valeur médiane) chez eux.
Chez les Chinois, 54 ont répondu à la question et la plupart d'entre eux affirment parler pendant 25% de leur temps de parole le français. La majorité d'entre eux parle pendant 15% à 35% de leur temps de parole cette langue.
Parmi les 60 témoins du groupe Mélange qui ont donné une réponse, la plupart d'entre eux dit parler le français pendant 35% de leur temps de parole. Beaucoup d'entre eux affirment parler pendant 15% à 45% de leur temps de parole le français.

En considérant notre tableau 4.3.2.a), il apparaît sans conteste que le français est plus parlé parmi les membres du groupe Gens de Couleur et Blancs que parmi les membres du groupe indo-mauricien en général. Le quartile le plus haut se situe chez les Blancs à 75% et aussi chez les Gens de Couleur à 68%, et le quartile le plus bas est à signaler chez les Hindous et Musulmans (bhojpourisants), les Chinois et les Mélange. (Elle se trouve également chez les Musulmans-Kutchis et Musulmans-Goujeratis avec une fréquence de 5% seulement, mais ces chiffres ne sont pas représentatifs.)

Voyons maintenant les résultats en ce qui concerne le français écrit:

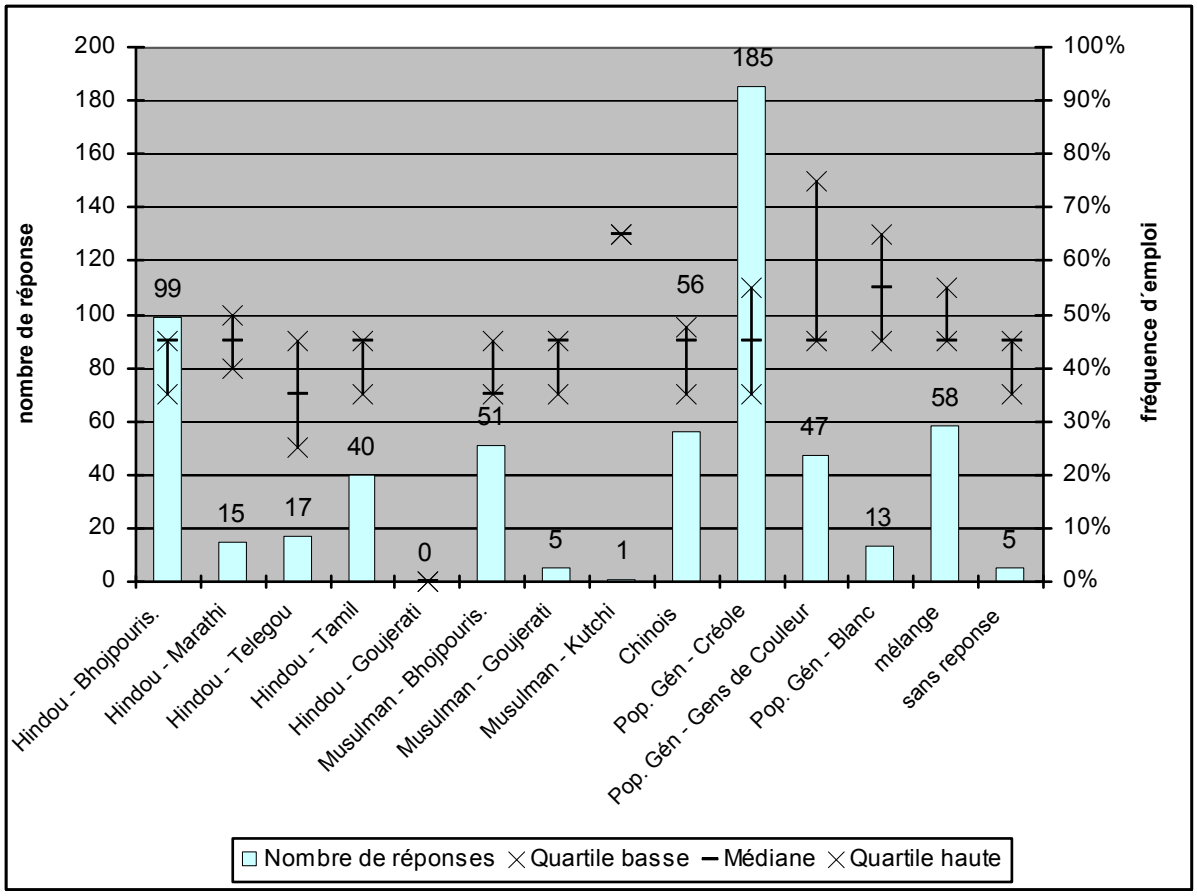

Tableau 4.3.2.b) - L'emploi du français (écrit) parmi les différents groupes ethniques et linguistiques

De premier abord, ce qui ressort de notre tableau c'est que le français est utilisé plus à l'écrit qu'à l'oral. Parmi les Hindous-Bhojpourisants, même si le nombre de témoins ayant donné une réponse n'est pas très élevé, la valeur médiane est toutefois importante, puisqu'elle est de 45%. La plupart des témoins de ce groupe affirment écrire pendant 35% à 45% de leur temps d'écriture le français.
Chez les Marathes également, la valeur médiane est de 45%, même si les résultats plus détaillés ne peuvent être pris en considération, de même que chez les Télégous, qui eux, ont atteint une valeur médiane de 35%.
Parmi les Tamoules, 40 de nos témoins ont répondu à la question et affirment écrire également pendant 45% de leur temps d'écriture en français. La majorité d'entre eux affirme utiliser cette langue à fréquence de 35% à 45% à l'écrit.
Cette fréquence n'atteint que 35% parmi les 51 de nos 64 témoins Musulmans-Bhojpourisants ayant répondu à la question. La majorité de ce groupe affirme écrire pendant 35% à 45% de leur temps d'écriture le français. Mais parmi les Musulmans-Goujeratis, la médiane est plus élevée, elle y atteint les 45%.

Parmi les 216 Créoles, 185 ont répondu à la question et affirment écrire le français pendant 45% de leur temps d'écriture. La moitié d'entre eux, c'est à dire environ 93 témoins, disent écrire en français pendant 35% à 55% de leur temps d'écriture.
Chez les Gens de Couleur, 47 ont répondu à la question et affirment qu'ils utilisent le français pendant 45% de leur temps d'écriture. La moitié d'entre eux écrivent en français pendant 45% à 75% de leur temps d'écriture. Parmi les Blancs, la valeur médiane a atteint les 55%.

Parmi nos 64 témoins Chinois, 56 ont répondu à la question et la plupart d'entre eux affirment écrire le français pendant 45% de leur temps d'écriture. La moitié de ce groupe, 23 témoins, disent l'écrire de 35% à 48% de leur temps d'écriture.
Parmi nos 68 témoins du groupe Mélange, 58 ont répondu à la question et affirment écrire en français pendant 45% de leur temps d'écriture. La majorité de ces témoins l'écrit pendant 45% à 55% de leur temps d'écriture.

En résumé, ce sont les Gens de Couleur qui emploient le français le plus à l'écrit, avec un quartile haut atteignant les 75%, et les Hindous-Télégous sont ceux qui l'y utilisent le moins, avec un quartile bas qui atteint les 25%.

4.3.3. L'anglais

Le fait surprenant ici avec l'anglais, que l'on considère comme une langue neutre, c'est son emploi quasi fréquent parmi tous les groupes ethniques et linguistiques représentés. Toutefois, les Hindous en général, sauf les Télégous, affichent un emploi plus élevé que les autres groupes. Parmi les Hindous-Bhojpourisants, 94 des témoins ont donné une réponse et affirment en moyenne l'utiliser pendant 25% de leur temps de parole. La moitié des témoins dans ce groupe disent parler l'anglais pendant 15% à 25% de leur temps de parole. Chez les autres groupes hindous, les Tamoules et les Marathis par exemple, la valeur médiane atteint les 25%, tandis que chez les Télégous, elle n'est que de 15%.

Parmi nos 64 témoins du groupe Musulman-Bhojpourisants, 48 ont répondu à la question et disent en moyenne parler l'anglais pendant 15% de leur temps de parole. La moitié de ce groupe, 32 témoins, affirment l'utiliser pendant 5% à 25% de leur temps de parole.

Chez les Créoles, 164 ont donné une réponse et disent en moyenne utiliser l'anglais pendant 15% de leur temps de parole et la moitié d'entre eux, 82 témoins, l'utilisent pendant 5% à 25% de leur temps de parole.
Les Gens de Couleur livrent le même résultat que les Créoles même si le nombre de témoins ayant donné une réponse est seulement de 40. Chez les Blancs, la valeur médiane est de 25% mais la fréquence n'est pas probant, compte tenu du nombre très peu représentatif des témoins.
Les Chinois et ceux du groupe Mélange, aboutissent à une valeur médiane de 15% et la moitié des témoins parmi ces deux groupes utilise l'anglais pendant 5% à 25% de leur temps de parole.

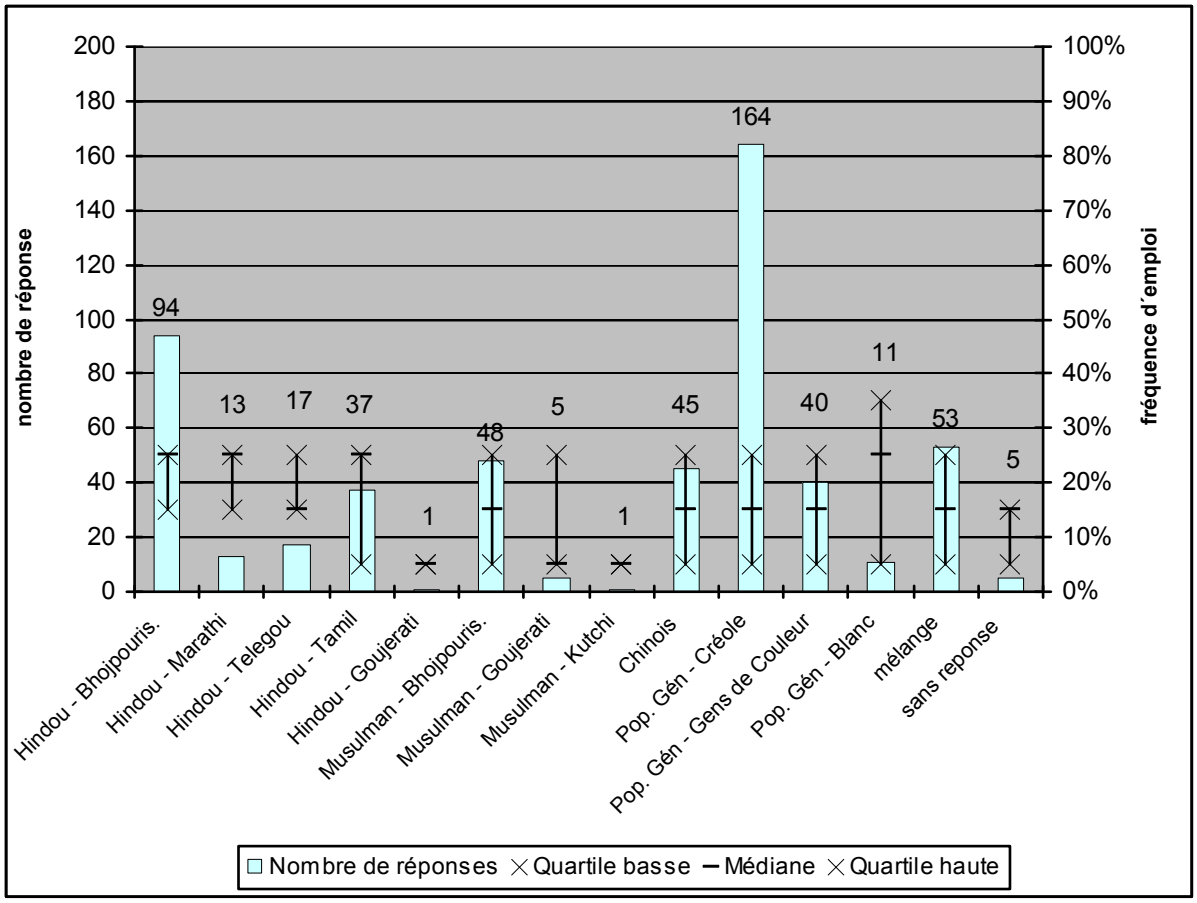

Tableau 4.3.3.a)- L'emploi de l'anglais (parlé) parmi les différents groupes ethniques et linguistiques

Le quartile le plus haut a été enregistré chez les Blancs, qui, en moyenne, disent utiliser l'anglais jusqu'à 35% de leur temps de parole. Ce résultat n'est cependant pas très représentatif car le nombre de témoins n'est que de 11. Les quartiles les plus bas sont à noter parmi tous les groupes ethniques et linguistiques, sauf chez les Marathis, les Hindous-Bhojpourisants et les Télégous.

L'emploi de l'anglais écrit est plus surprenant:

Le nombre de témoins ayant donné une réponse remonte imperceptiblement dans tous les groupes ethniques et linguistiques. La fréquence d'emploi semble également constante puisque la valeur médiane est de 45% pour tous les groupes, sauf pour les Gens de Couleur.
Les Hindous-Bhojpourisants affirment utiliser en moyenne l'anglais pendant 45% de leur temps d'écriture. La majorité de ce groupe disent l'écrire pendant 35% à 55% de leur temps d'écriture. Les autres groupes ethniques hindous ont tous atteint une médiane de 45%, une fréquence pour le moins élevée, même si le nombre de témoins est restreint.
Ainsi parmi nos 44 témoins Tamoules, 39 ont donné une réponse et affirment également écrire l'anglais pendant 45% de leur temps d'écriture. La majorité d'entre eux disent écrire cette langue pendant 35% à 45% de leur temps d'écriture.
Et parmi les Musulmans-Bhojpourisants, la médiane atteinte est également de 45% et la moitié des témoins dans ce groupe ayant donné une réponse, 26 témoins, affirment utiliser

l'anglais pour écrire pendant 35% à 65% de leur temps d'écriture. Chez les Musulmans-Goujeratis, malgré le nombre peu significatif de témoins, la médiane est aussi de 45%.

Parmi les Créoles, 169 témoins ont répondu à notre question et en moyenne affirment écrire l'anglais pendant 45% de leur temps d'écriture. La moitié de ce groupe, 90 témoins environ, écrivent en anglais pendant 35% à 45% de leur temps d'écriture.

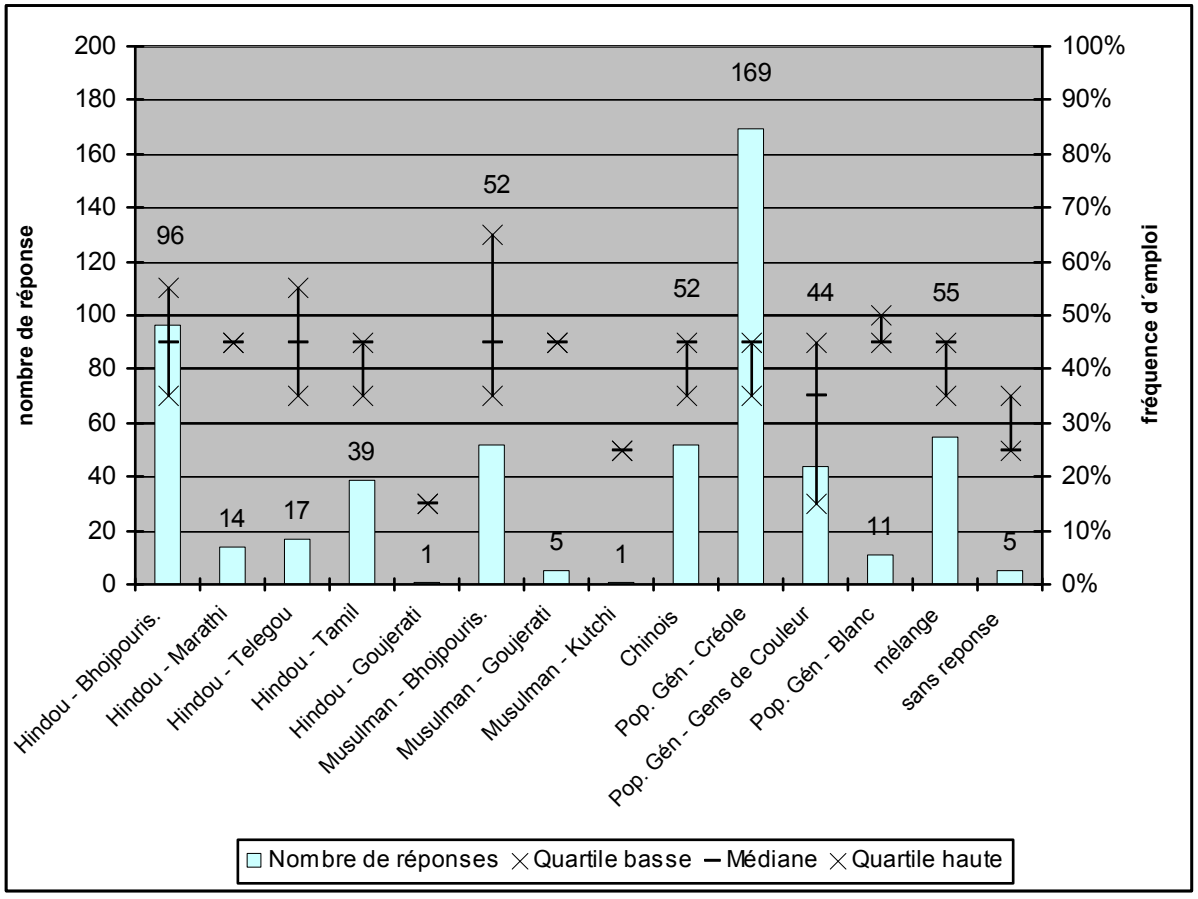

Tableau 4.3.3.b) - L'emploi de l'anglais (écrit) parmi les différents groupes ethniques et linguistiques

Parmi les Gens de Couleur, 44 nous ont donné une réponse et affirment en moyenne utiliser l'anglais pour écrire pendant 35% de leur temps d'écriture. La majorité d'entre eux affirment l'utiliser pendant 15% à 45% de leur temps d'écriture. À cause du nombre restreint de témoins, les Blancs ne peuvent être pris en considération, ainsi que les Kutchis, les Goujeratis (Hindous comme Musulmans).

Les Chinois ont également la même valeur médiane, c'est-à-dire 45%. Parmi les témoins du groupe Mélange, les résultats sont identiques.

En résumé le tableau 4.3.3.b) semble indiquer que l'anglais est largement utilisé à l'écrit par tous les groupes ethniques et linguistiques. Le résultat le plus élevé obtenu (quartile haut) est à signaler chez les Musulmans-Bhojpourisants, qui l'utilisent pendant 65% de leur temps d'écriture. Le quartile le plus bas a été enregistré chez les Créoles, avec 15%. La plupart de nos groupes ethniques et linguistiques ont atteint les 35% pour les résultats des quartiles bas et une valeur médiane de 45%.

4.3.4. Les langues intra-communautaires

En ce qui concerne les langues indiennes et chinoises, la présentation de nos résultats selon la méthode du Box-Plot serait sans intérêt, compte tenu du taux très faible des fréquences avec lesquelles ces langues sont utilisées tous les jours.
Dans le cas du bhojpouri, 11 personnes affirment l'utiliser pour communiquer et seulement 4 pour écrire. Pour l'hindi, 22 témoins ont affirmé l'utiliser pour parler et 12 pour écrire, tandis que pour le tamil, aucun de nos témoins Tamoules ne semble l'utiliser ni pour parler, ni pour écrire. Le télégou, lui, est utilisé en écrit et en oral par un seul témoin.
Pour les langues dites 'musulmanes', l'ourdou est utilisé par 7 de nos témoins Musulmans pour communiquer oralement et par 3 témoins pour écrire. L'arabe est utilisé par un seul témoin pour écrire et parler. Le goujerati est utilisé par 2 témoins pour écrire et pour parler. Il s'agit d'une Hindoue et d'une Musulmane.
Le chinois est utilisé par 9 de nos témoins pour communiquer oralement et par 6 de nos témoins pour écrire.

En ce qui concerne les langues intra-communautaires, il s'agit, selon toute vraisemblance, pour les témoins mentionnés ci-dessus, de leur L1 ou L2. Pour les autres témoins ce ne sont, tout au plus, que des langues utilisées occasionnellement, pour la plupart pendant des cérémonies d'ordre religieux et/ou culturel, et qui n'ont par conséquent pas été mentionnées dans les réponses à notre question 4.

4.4. Langues employées en famille

Les réponses à la première partie de la question 5 informent sur la langue parlée (les langues parlées) par les témoins avec les différents membres de leur famille. On pourra y discerner, qu'au sein d'une même famille la langue utilisée variera selon l'interlocuteur. Ainsi la langue employée entre frères et sœurs ne sera pas la même que celle utilisée entre les parents ou grands-parents. Cette façon habituelle de changer d'une langue à l'autre est des plus intéressantes car il est question du 'code-switching', assez habituel dans les sociétés pluri-lingues lorsqu'il est question de contextes (ou de domaines) distincts et spécifiques. Ici l'alternance de codes se révèle être des plus inhabituelles, puisqu'elle a lieu dans le sein d'une même famille.

Nous traiterons séparément pour chaque groupe ethnique et linguistique l'emploi des langues au sein de la famille.

4.4.1. Les Hindous-Bhojpourisants

Vu de l'extérieur, on s'attendrait plutôt à une attache particulière de ce groupe ethnique à la culture et à la tradition ancestrale car c'est le groupe hindou le plus important à l'île Maurice. Il n'en est rien, du point de vue linguistique, qui le prouve. Le créole est la langue la plus employée au sein de la famille bhojpourisante hindoue, occupant près de 70% du temps de parole pour les conversations avec les différents membres de la famille. Toutefois il est utilisé plus pour parler au père, au frère ou au grand-père que pour parler avec la gent féminine de la famille. Avec le conjoint / la conjointe, cette langue est même utilisé pendant plus de 75% du temps de parole (en moyenne). Le bhojpouri est une langue employée en grande partie avec et entre la gent féminine de la maisonnée. Les mères, les grands-mères, les sœurs ainsi que les épouses sont porteuses de cette tradition ancestrale et sont ainsi par signe de respect adressées plus souvent en bhojpouri que les membres masculins de la famille. En comparaison avec les

enfants, les petits-enfants se voient moins adressée en créole et plus en anglais et en français. Le français et l'anglais témoignent d'évolutions linguistiques au fil des générations. Ainsi, toutes deux pratiquement inconnues par les grands-parents, elles seront surtout employées avec les plus jeunes membres de la famille. Il est toutefois intéressant de noter, que nos témoins emploient plus l'hindi, l'anglais et même le bhojpouri avec leurs petits-enfants qu'avec leurs enfants. Le créole et le français (ou peut-être le créole mélangé à du français) sont le plus souvent utilisé avec les enfants. Concernant les langues parlées avec les parents, le créole, le français et le bhojpouri sont les langues les plus utilisées avec la mère. Avec le père, ce sont le créole et le français les langues les plus utilisées, le bhojpouri n'est plus utilisé que par environ 7% des témoins.

Il est intéressant de noter que les Hindous-Bhojpourisants ont tendance à négliger leurs langues identitaires dans l'éducation de leurs enfants, alors qu'avec leurs petits-enfants ils emploieront ces langues beaucoup plus fréquemment. Ceci est significatif pour le bhojpouri en particulier qui est parlé qu'à 2,9% avec les enfants, pour 9,4% avec les petits-enfants. On peut conclure que les Hindous-Bhojpourisants cherchent, en entretenant les langues ancestrales avec leurs petits-enfants, à sauver l'héritage culturel.
Il semble également que l'idée que les Mauriciens bhojpourisants seraient plus endogames que les autres groupes ethniques soit plutôt erronée, car quelques uns de nos témoins ont donné d'autres langues comme le chinois ou le tamil comme langue ancestrale (de par les grands-parents et par alliance). Même s'ils ne parlent cette langue qu'occasionnellement (pendant 1-2% du temps de parole) avec quelques membres de la famille, cela démontre quand même que le métissage existe au sein de cette communauté et qu'il y a une ouverture vers des cultures, autres qu'indiennes.

4.4.2. Les Hindous-Marathis

Parmi les Marathes, il y a une montée incroyable de l'emploi du créole au sein de la famille. Cette montée entraîne malheureusement une diminution et presque une disparition de la langue ancestrale, le marathi. Le créole est employé par les Marathis pendant plus de 85% de leur temps de parole avec les parents, les grands-parents, les frères et les sœurs. Avec le conjoint / la conjointe, le créole n'est plus employé que pendant 65% du temps de parole, l'anglais et le français étant employés avec une fréquence de 25% du temps environ. Cette combinaison de langues est employée encore plus avec les enfants. Le français atteint même une fréquence de plus de 30% et le créole celle de 67%.

Considérant les langues indiennes, leur chute est énorme: le marathi, pratiquement inemployé au sein de la famille, est complètement délaissé dans la communication avec les jeunes générations. Quant au bhojpouri, il n'est employé qu'avec les grands-parents. Bien que la représentativité des résultats obtenus pour les langues employées avec les enfants et petits-enfants peut être mise en doute pour cause de faibles suffrages (respectivement 4 et 3 témoins), on peut toutefois noter l'apparition massive de l'hindi dans le contexte de communication avec les petits-enfants (33%). Il y a une revalorisation de cette langue parmi les Marathis qui nous semble étonnante. La langue indienne de prestige la plus répandue à l'île Maurice étant l'hindi (ou plutôt l'hindoustani), les Marathis préfèrent l'employer plutôt que leur propre langue ancestrale et traditionnelle. Celle-ci est presque inexistante au sein de leur communauté. Le nombre diminuant de Mauriciens ayant des ancêtres venant du Maharashtra, en Inde, ainsi que l'industrialisation marquée des années 1980 à l'île Maurice, ont peut-être poussé les Marathis (les Bombays) à s'ouvrir sur d'autres valeurs et à abandonner de plus en plus l'endogamie et l'identité ethnique. Comme l'hindi est la langue historiquement la plus

proche du Marathi, il est devenu la langue la plus employée car il facilite la communication (surtout en milieu urbain) entre les ethnies indiennes (de foi hindoue).

4.4.3. Les Hindous-Tamoules

Les Tamoules à l'île Maurice, ayant toujours été particulièrement attachés au français, de par leur histoire, confirment encore aujourd'hui que cette langue demeure vivante dans leurs familles (12,3% du temps de parole total). Elle est utilisée plus avec les parents, les frères et les sœurs, moins avec les grands-parents et les conjoints, mais de plus en plus avec les enfants. On peut dire qu'il est presque omniprésent dans la famille, sauf en ce qui concerne la communication avec les tout-petits car il n'est pas employé avec les petits-enfants. Le créole est utilisé à 100% dans ce contexte précis. Avec les enfants, le créole est utilisé par 65% des témoins et le français par le reste des témoins. Avec tous les autres membres de la famille, le créole est employé par les Tamoules pendant 75% à 100% de leur temps de parole. Les langues indiennes, semblent avoir plutôt perdu leur intérêt et leur importance au sein de cette communauté. Le tamil n'est plus utilisé qu'avec les grands-parents et à une fréquence de 2% seulement. L'hindi et le bhojpuri n'ont vraiment plus rien à chercher au sein de la famille tamoule. Le créole semble avoir pris leur place. C'est un fait très intéressant et un des facteurs susceptible de l'expliquer est sans doute l'âge de nos témoins dans ce groupe ethnique : plus de la moitié de nos témoins tamoules sont des étudiants. Leur conduite 'occidentale' sur le plan linguistique s'explique également par le fait qu'ils vivent pour la plupart en ville. Un troisième critère expliquant ce résultat serait l'appartenance à une haute caste tamoule (qui peut être révélée d'après les noms tamoules et d'après les recensements selon le métier d'origine des ancêtres).
Ce cachet rural favorisant l'attachement aux langues indiennes n'est plus de mise dans le contexte familial, sauf pendant les cérémonies d'ordre religieux. Ne plus employer le tamil en famille n'implique pourtant d'aucune façon une méconnaissance ou un rejet de la culture tamoule.

4.4.4. Les Hindous-Télégous

A l'étude des résultats obtenus, nous constaterons tout d'abord que la langue ancestrale, le télégou, est la langue la moins utilisée (1,5%) parmi toutes les langues connues de cette communauté. A fortiori, celle-ci n'étant plus utilisée que dans le contexte de communication avec parents et grands-parents, il est aisé d'en présager l'extinction complète à l'île Maurice dans les prochaines générations. Il en est de même des autres langues indiennes, le bhojpouri et l'hindi qui, à l'instar du télégou, ne sont plus du tout transmises aux jeunes générations.

Chez les Télégous, c'est encore une fois le créole qui domine la communication avec une fréquence moyenne de 79,4%. Seule la catégorie des petits-enfants se démarque de l'ensemble, avec une fréquence d'utilisation du créole n'atteignant que 37,5%. La langue la plus employée avec les petits-enfants est en effet l'anglais, et en dernier lieu le français. On serait tenté d'expliquer ce résultat par la fidélité et la loyauté des Indiens à l'égard de l'anglais. Pour rejeter et oublier cette page traumatisante de leur histoire, quand ils sont arrivés sur l'île comme travailleurs (émigrés) engagés pendant l'époque coloniale anglaise et quand l'ostracisme a été violent à leur encontre de la part de l'oligarchie blanche française, la plupart des Indiens ont préféré apprendre plutôt l'anglais (comme en Inde) que le français, qui était cependant plus répandu sur l'île. Dans le cas de notre enquête, ce facteur historique ne tient pas tout à fait debout puisque l'anglais est surtout utilisé avec les petits-enfants qui vivent dans des pays anglophones (Royaume-Uni ou Australie). Le créole ou le français ne peuvent

pas servir dans ce cas précis. Quoi qu'il en soit, il apparaît que l'anglais soit plus utilisé en famille parmi les Télégous que parmi les Tamoules.

La communauté télégoue est une petite minorité sous la plus large coupole hindoue et la plupart des Télégous vivent à la campagne, travaillent comme petits planteurs ou comme laboureurs. Politiquement, les Télégous sont tenus de voter pour le parti au gouvernement, le MSM (Mouvement Socialiste Mauricien). Culturellement, ils partagent beaucoup de rîtes et pratiques avec les Tamoules et ont une langue ancestrale apparentée, mais il n'y a pas eu un renouveau spectaculaire des traditions télégoues. La direction du Dravidian League of Mauritius est entre les mains des citadins Tamoules, et il ne peut y avoir aucune comparaison concernant le niveau de participation aux fêtes tamoules et télégous. Les Tamoules ont une base urbaine solide, de nombreux membres influents (notamment des commerçants de la capitale) et beaucoup de politiciens de renom. Les Télégous n'ont rien de cela (il y a un parlementaire télégou à l'Assemblée Nationale, mais il peut être considéré comme une exception). Pourquoi alors est-il toujours courant de trouver des communiqués de presse, incitant les Télégous à répondre 'telegu' notamment à la question sur la religion, la langue ancestrale et la langue couramment utilisée, dans les recensements démographiques ? La réponse à cela a un aspect instrumental et un aspect symbolique, l'un en relation à l'utilitaire, l'autre à la signification.

Tout d'abord, les leaders des associations (ici le National Telegu Federation) n'auraient jamais encouragé le maintien de leur identité minoritaire s'ils n'en avaient escompté l'augmentation de leur pouvoir alors que celui-ci aurait continué de s'éroder si la communauté télégoue ne s'était pas détachée du contexte de la grande idéologie hindoue. Cette hypothèse est assez plausible dans le contexte national où les droits des groupes ethniques minoritaires sont officieusement reconnus dans les affaires publiques. Le pouvoir d'un groupe ethnique minoritaire à l'île Maurice dépend, de façon inavouée, du nombre de ses membres qu'il peut prouver avoir. Pour la même raison, il est de l'intérêt des leaders télégous de maintenir les généalogies et la reconnaissance de la parenté aussi intacte que possible. Le népotisme est une forme majeure de communautarisme à l'île Maurice. Si la reconnaissance de leur parenté devait disparaître, il s'ensuivrait que les Télégous ne se sentiraient plus proches d'aucune catégorie ethnique dans la taxonomie, et ils se trouveraient dans une situation proche de celle des Créoles sur le marché du travail : sans aucun réseau de sécurité, aucune facilité concernant la mobilité sociale et l'assurance d'emploi.

Si ceci explique pourquoi la fédération télégoue encourage les personnes à surestimer (sur-communiquer) le contenu culturel de leur identité ethnique, il ne peut expliquer pourquoi la moitié des Télégous à l'île Maurice, la plupart d'entre eux constituée par des travailleurs ruraux et leurs familles, ont faussement affirmé que leur langue quotidienne était le télégou. Sûrement, de leur perspective, ceci ne pourrait pas améliorer leurs possibilités d'emploi ou celles de leurs enfants. Il est plus probable qu'ils l'ont fait pour communiquer leur identité culturelle (c'est-à-dire, l'aspect symbolique de l'ethnicité) aux autres et à eux-mêmes : vis-à-vis de l'enquêteur, auquel ils ne voulaient pas admettre leur incapacité de parler leur langue ancestrale; vis-à-vis d'eux-mêmes aussi, honteux de cette situation. Il n'y a aucune raison de penser qu'ils aient répondu comme ils l'ont fait pour des raisons purement utilitaires.

Cette hypothèse est valable pour toutes les autres minorités du groupe Indo-Mauricien[1] et leurs affirmations dans les derniers recensements en date.

[1] Les Indiens et les Musulmans ayant plus de sous-groupes liées aux castes, aux origines et aux croyances que les Chinois (voir plus bas) et les Blancs par exemple qui eux se basent plus sur leurs ressources économiques et leurs influences pour se différencier des autres.

4.4.5. Les Musulmans-Bhojpourisants

Les Musulmans utilisent eux aussi le créole très majoritairement (81,1%) pour parler en famille. Son emploi alterne avec celui des langues indo-aryennes, bhojpouri et ourdou, (code-switching dans le sens classique) utilisées avec les différents membres de la famille (sauf avec les frères et sœurs). L'ourdou tient lieu de langue de haut prestige et apparaît surtout dans la communication avec les membres affiliés à la famille (conjoint, enfants et petits-enfants). Le goujerati, qui ne fait pas partie des langues 'ancestrales' des Musulmans-Bhojpourisants, apparaît au travers des réponses d'un seul témoin, dont la grand-mère est originaire du Goujerate. Concernant les langues européennes, le français est beaucoup plus utilisé avec les frères et sœurs, le/la conjoint/e et les enfants que l'anglais. Celui-ci est par contre, plus utilisé pour parler avec les petits-enfants que le français. Avec les parents et les grands-parents, la fréquence d'emploi est presque la même pour les deux langues.

Il est vrai que l'arabe n'apparaît pas sur notre tableau mais il a été mentionné par beaucoup de nos témoins Musulmans. Pour nous, il s'agit en réalité de l'ourdou, la variante 'persianisée' de l'hindi (de l'hindoustani). L'arabe proprement dit n'est pratiqué que dans les écoles coraniques et lors des cérémonies religieuses dans les mosquées. Il n'est pas utilisé activement, n'étant pas la langue courante des Musulmans de l'île Maurice.

Dans les recensements de 1972, *personne* n'avait affirmé avoir l'arabe comme langue ancestrale : toute la communauté musulmane reconnaissait encore ouvertement la péninsule indienne comme le pays de leurs ancêtres, et l'ourdou était encore reconnu comme étant leur langue ancestrale. Une décennie plus tard, les Musulmans, croyant agir de façon solidaire (corporatiste) dans les affaires politiques, se sont divisés en plusieurs fractions sur la question de langue. En 1982, quelques 42% avaient remodelé leur propre histoire et affirmaient que leurs ancêtres parlaient l'arabe, 35% seulement étaient restés fidèles à l'ourdou et le quart restant était distribué entre le créole, le bhojpouri et le goujerati. Aujourd'hui, c'est l'ourdou qui a repris sa place et le bhojpouri a également pris le dessus sur l'arabe comme langue ancestrale.
Ce tournant vers l'arabe était (a) l'expression d'un désir de participer dans le mouvement panislamique, (b) partie de la stratégie de créer de l'emploi pour les musulmans mauriciens dans les pays de OPEC, et (c) une "amélioration" qualitative de sa propre identité culturelle. Il n'y a aucun prestige associé aux liens avec le Pakistan, tandis que la partie arabe du monde revêt une importance géopolitique grandissante (depuis le début des années 1970). Ceci démontre que la langue n'est pas seulement une importante marque d'identité ethnique, mais qu'elle peut aussi être manipulé à un degré considérable.

4.4.6. Les Musulmans-Goujerati et les Musulmans-Kutchi

Nous avons recueilli trop peu de témoignages pour ces deux groupes de population pour être à même de livrer une analyse approfondie. Concernant les Musulmans-Goujeratis, on notera que le créole est une fois de plus la langue dominante de cette population, utilisée à la fréquence de 65,7%. Français, anglais et goujerati, sont, par ordre d'importance décroissant, les autres langues d'usage.
Quant aux Musulmans-Kutchi, les chiffres laissent percevoir une quasi omniprésence du créole. La fréquence d'utilisation (84,1%) ne laissant que peu de place à l'ourdou, le français et l'anglais qui sont aussi cités par certains témoins de ce groupe.

4.4.7. Les Chinois

Le créole est, chez les Chinois aussi, la langue la plus utilisée pour communiquer avec les différents membres de la famille (plus de 70% du temps de parole). Les langues chinoises, le hakka notamment, sont encore couramment employées au sein de la famille (de 4% à 22% du temps de parole) en particulier avec les pères, les grands-parents et les petits-enfants. Il est intéressant ici de signaler que le symbole de la marque ethnique se développe chez la gent féminine comme chez la gent masculine chinoise. La société chinoise étant marquée par le patriarcat, les hommes ont droit au respect et l'emploi de la langue chinoise à leur encontre assume cette fonction. Ils sont aussi plus nombreux dans notre enquête que les femmes. Toutefois la même tendance que parmi les autres groupes ethniques est à signaler lorsqu'il s'agit de la propre famille, (c'est-à-dire des conjoints, des enfants et des petits enfants): le français en alternance avec le créole y est de plus en plus utilisé. L'anglais reste la langue du commerce pour la plupart des Chinois. Il n'est utilisé que très peu dans la vie courante en famille, sauf avec les enfants. On peut dire que les Chinois à l'île Maurice sont pour la plupart tetralingues. Ils emploient couramment le créole, le français et le chinois (le hakka), et l'anglais de façon occasionnelle.

Dans le groupe étroitement solidaire des Sino-Mauriciens, un nombre surprenant a affirmé, dans les derniers recensements officiels, avoir le créole aussi bien comme langue ancestrale que comme langue courante. Pourtant, le mandarin est sans doute plus largement lu que par exemple l'hindi, car il y a deux quotidiens en mandarin et aucun en hindi en ce moment à l'île Maurice. (Bien sûr, chaque groupe religieux majeur a ses publications périodiques, mais aucune n'est éditée exclusivement dans une langue ancestrale). Manifestement, la stratégie des Sino-Mauriciens diffère de celle des Hindous et des Musulmans. Faibles en nombre mais forts économiquement, ils sous-estiment (sous-communiquent) leur identité ethnique en public et affirment avoir le créole pour première langue (L1). En fait, cette pratique fait qu'il est concrètement impossible d'identifier la catégorie ethnique sino-mauricienne dans les statistiques. Pris ensemble, quelques 22 000 Mauriciens déclarent avoir une langue chinoise comme langue ancestrale, mais en fait ceux-là ne représentent que les 65% des Sino-Mauriciens. Le reste ne peut être identifié en référence à la religion car ils sont catholiques comme les groupes de la Population Générale.

L'option stratégique choisie clairement par un nombre grandissant de Sino-Mauriciens est le nationalisme mauricien. Faisant partie de l'élite économique, ils ont tout à perdre dans la compétition communale démocratique. C'est dans leur intérêt immédiat que la reconnaissance de l'existence des groupes ethniques soit sous-estimée (sous-communiquée): les Chinois craignent l'apparition possible de sentiments anti-chinois. Dans un contexte social où l'identité nationale est plus importante que celle ethnique, il n'est pas opportun d'attirer l'attention sur le fait que la plupart des hommes d'affaires de la nation sont d'origine chinoise.
En même temps, les Sino-Mauriciens, reproduisent efficacement leur organisation et leurs traits culturels de façon interne, pour eux-mêmes sur une base matérielle dans le Chinatown de Port-Louis. C'est ici que les diverses organisations à connotations chinoises (beaucoup d'entre elles ayant des noms 'neutres') sont basées, c'est ici que les clans se rencontrent, que les journaux chinois sont imprimés et distribués (on ne les voit pas en dehors de ce quartier), et que les enseignes des magasins sont en chinois - beaucoup de ces magasins se spécialisant dans les produits importés de Taiwan, Hong Kong et la Chine. Bref, la plupart des Sino-Mauriciens habitent à Port-Louis. Le quartier chinois de cette ville (où moins de la moitié d'entre eux vit) a une odeur et une atmosphère fortement chinoises, tandis que l'élément culturel chinois passe presque inaperçu partout ailleurs à l'île Maurice. La stratégie est donc,

de rester aussi invisible que possible à l'extérieur, de rester en dehors de la politique, et de reproduire la culture ancestrale et les formes d'organisation de façon intensive à l'intérieur[1].

4.4.8. Les Créoles

Concernant les langues employées par les Créoles avec les différents membres de leur famille, il y a un point qui reste incertain. On ne sait jamais s'ils font la différence entre le créole et le français. Les chiffres par rapport au français dans notre tableau sont très importants, cette langue étant employée avec les différents membres de la famille pendant presque 35% environ de leur temps de parole. En moyenne, il est employé par 30% des témoins, atteignant même 54% en ce qui concerne la communication avec les enfants. Ces affirmations peuvent s'expliquer si l'on prend en considération la situation de diglossie en vigueur. Le créole est toujours perçu comme une langue inférieure par rapport au français qui est la langue de prestige. Le niveau linguistique à atteindre reste toujours celui des Blancs.
On peut donc supposer que les langues parlées en famille sont ou le créole et le français parlées en alternance, ou ce qu'on peut appeler une interlangue, c'est à dire du français mêlé de créole ou du créole mêlé de français. Les autres langues apparaissant en famille sont le goujerati, l'hindi, le chinois, le tamil et même l'ourdou, mais à une fréquence très basse (0,5%). Rappelons l'origine variée des ancêtres parmi les Créoles.
Il est néanmoins évident que les témoins Créoles sont généralement tous trilingues, le créole et le français étant parlés couramment et l'anglais, de façon occasionnelle.

Les Créoles ne mettent pas l'emphase en ce moment (chiffres de 2001) sur leurs origines africaines : dans les recensements de 1983, pratiquement personne a affirmé que sa langue ancestrale était le malgache, le wolof ou même 'l'africain' (ce dernier étant une option dans les formulaires de recensements). L'histoire de ce groupe ethnique est intimement lié à l'Afrique et commence effectivement avec l'esclavage. Mais l'exemple des Musulmans prouve que ce genre de revendication peut ne pas se passer au niveau de représentations collectives, et les changements dans la version des Créoles de leur propre histoire et ainsi de leur identité communale peuvent devenir imminents[2]. Une très petite proportion de Créoles affirme avoir le français pour langue ancestrale, bien que beaucoup soient de phénotype mixte.

4.4.9. Les Gens de Couleur

La langue la plus employée par les Gens de Couleur pour parler aux différents membres de leur famille reste sans conteste le français, employé par plus de 50% d'entre eux en moyenne et même par 70% des témoins de ce groupe lorsqu'il s'agit de parler aux enfants. Il nous semble toutefois surprenant que le créole joue presque du coude à coude avec le français, lorsque l'on sait le mépris et le dédain qu'affichent en général les Gens de Couleur à l'égard du créole. Plus que les Créoles, les Gens de Couleur tenaient absolument à se distancier de leur souche noire (africaine) et trouvaient donc "abjecte" d'utiliser le créole, surtout en famille. L'expansion et la valorisation qu'a connu le créole ces dernières années montrent bien que petit à petit la mentalité change, même au sein d'une communauté fortement influencée par l'ostracisme.

Pour embrouiller un peu ce tableau presque trop parfait du trilinguisme marqué par le français, le créole et l'anglais, est venu s'ajouter le bhojpouri qui est la langue des ancêtres

[1] Le parallèle avec la diaspora juive est frappant (voir par exemple Epstein, *Ethos and Identity*, London, Tavistock, 1978:64, citant un rabbi new-yorkais : Pour notre part, nous sommes Israélites dans la synagogue et Américains partout ailleurs.)
[2] Voir notre tableau 4.1 et 4.4 où un de nos témoins a donné 'swahili' et 'zoulou' comme réponse.

d'un de nos témoins de ce groupe. L'anglais et le bhojpouri restent quand-même des langues marginales dans les familles mulâtres.

4.4.10. Les Blancs

Pas de surprise en ce qui concerne le rang accordé au créole dans les familles blanches. Il est utilisé après le français et l'anglais. Toutefois, il est intéressant de noter que le créole est plus utilisé avec les pères, les grands-parents (surtout les grands-mères) et les frères. À l'exception des grands-mères, le créole est toujours considéré un peu trop vulgaire ou grossier pour être utilisé avec les membres de la gent féminine. Le français est la langue utilisée par 80% des Blancs pour parler aux membres de la famille. L'anglais est également de plus en plus utilisé, surtout avec les parents, les grands-mères, les sœurs et les enfants car la plupart de ces familles blanches ont aujourd'hui une descendance sud-africaine[1].

4.4.11. Les membres du groupe 'Mélange'

Dans ce groupe, on peut trouver utilisées toutes les langues présentes à l'île Maurice car il regroupe les témoins d'origine divers issus du métissage croissant de ces dernières décennies. Le créole est la langue la plus employée avec les différents membres de la famille, suivi du français et de l'anglais. Les langues indiennes (goujerati, ourdou, hindi, télégou) et le chinois n'ayant atteint qu'une fréquence de 2%, étant donné que ces langues sont parlées exclusivement avec quelques individus précis de la famille. Le français est très utilisé (26,3%) parmi les familles du groupe 'mélange' pour parler aux membres de la famille, à l'exception des conjoints. Le créole atteint sa plus haute fréquence dans ce groupe d'interlocuteurs. Pour parler aux petits-enfants, le créole est employé par la moitié des témoins, le français par un tiers des témoins et l'anglais par le reste d'entre eux.

Les tableaux ci-dessous nous donnent les résultats concernant les langues employées en famille avec la mère, le père etc. par nos 711 témoins; d'abord globalement, ensuite par groupes ethniques:

[1] Suite à l'indépendance, au début des années 1970, beaucoup de Mauriciens de la haute bourgeoisie mulâtre et blanche ayant émigré en Australie, la plupart des Franco-Mauriciens se sont tournés vers l'Afrique du Sud pour faire progresser leur lignée.

	mère	père	grand-pères	grands-mères	frères	soeurs	époux/se	enfants	petits-enfants	total
réponses	**661**	**612**	**441**	**515**	**520**	**496**	**202**	**190**	**55**	
Creole	**63,2%**	**65,9%**	**72,0%**	**69,8%**	**70,1%**	**62,8%**	**66,3%**	**55,0%**	**50,6%**	66,1%
Francais	**26,5%**	**25,4%**	**17,4%**	**19,5%**	**22,7%**	**27,7%**	**24,5%**	**36,3%**	**32,3%**	24,4%
Anglais	4,1%	3,8%	1,7%	1,4%	3,5%	4,8%	3,7%	4,8%	**9,1%**	3,5%
Bhojpouri	2,7%	1,5%	3,8%	4,0%	1,4%	1,7%	2,0%	0,7%	3,2%	2,4%
Chinois	0,8%	1,4%	2,2%	1,9%	0,7%	0,8%	1,2%	0,5%	1,1%	1,2%
Goujerati	0,3%	0,3%	0,2%	0,8%	0,3%	0,3%	0,4%	1,1%	0,0%	0,4%
Hindi	1,4%	0,8%	1,6%	1,8%	0,5%	0,9%	0,5%	1,3%	2,8%	1,2%
Tamil	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Telegou	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Marathi	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Ourdou	0,3%	0,2%	0,4%	0,2%	0,1%	0,1%	0,7%	0,2%	0,6%	0,2%
Allemand	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Italien	0,1%	0,2%	0,0%	0,0%	0,1%	0,4%	0,5%	0,1%	0,2%	0,2%
Arabe	0,3%	0,3%	0,5%	0,4%	0,3%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
Swahili	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%

		mère	père	grand-pères	grands-mères	frères	soeurs	époux/ se	enfants	petits-enfants	Total
Hindou - Bhojpourisants											
	Nombre	123	109	78	92	101	100	45	45	8	
Valeur Moyenne:	Créole	**65,0**	**73,4**	**69,1**	**68,2**	**75,7**	**69,7**	**76,1**	**60,9**	**56,3**	69,7
	Bhojpouri	13,4	6,9	16,0	17,7	6,8	8,1	8,8	2,9	9,4	10,5
	Hindi	5,1	3,3	8,3	9,0	2,2	3,2	2,3	5,6	6,3	4,9
	Francais	11,4	11,0	4,2	2,7	10,3	13,0	6,3	21,6	12,5	9,8
	Anglais	4,9	5,3	1,1	1,3	3,6	4,7	4,3	9,0	15,6	4,2
	Chinois	0,0	0,0	1,3	1,1	1,1	1,0	2,2	0,0	0,0	0,7
	Tamil	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1
	Total	99,9	99,9	100,0	100,0	100,0	99,9	100,0	100,0	100,0	
Hindou - Marathi											
	Nombre	18	16	15	14	16	12	5	4	3	
Valeur Moyenne:	Créole	**85,7**	**89,9**	**92,7**	**91,9**	**95,6**	**93,7**	**64,0**	**67,5**	6,7	86,6
	Hindi	0,9	0,3	0,1	0,3	0,0	0,4	0,0	0,0	33,3	1,3
	Marathi	0,4	0,0	0,1	0,6	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,2
	Bhojpouri	0,0	0,0	6,7	7,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,9
	Francais	10,5	7,3	0,1	0,0	2,6	3,0	16,0	32,5	26,7	6,5
	Anglais	2,5	2,6	0,2	0,0	1,9	2,5	20,0	0,0	33,3	3,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Hindou - Tamil											
	Nombre	42	38	26	35	32	28	11	12	2	
Valeur Moyenne:	Créole	**83,1**	**88,6**	**91,7**	**92,6**	**78,9**	**75,0**	**91,4**	**65,4**	**100,0**	84,5
	Bhojpouri	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Hindi	0,1	0,0	1,0	0,7	0,8	1,0	0,0	0,0	0,0	0,5
	Francais	13,5	8,6	4,9	3,8	16,2	21,7	7,7	33,8	0,0	12,3
	Anglais	2,5	2,0	0,1	0,2	2,9	1,9	0,9	0,8	0,0	1,6
	Tamil	0,3	0,1	2,1	2,6	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,8
	Total	99,4	99,4	100,0	100,0	99,1	99,6	100,0	100,0	100,0	

Chapitre 4 - L'emploi des langues

		mère	père	grand-pères	grands-mères	frères	soeurs	époux/ se	enfants	petits-enfants	Total
Hindou - Telegou											
	Nombre	17	15	13	13	18	15	8	8	2	
Valeur Moyenne:	Créole	**72,6**	**73,1**	**80,8**	**78,8**	**83,3**	**83,7**	**98,8**	**78,1**	37,5	79,4
	Bhojpouri	1,2	1,3	8,5	8,5	1,7	0,3	0,0	0,0	0,0	2,7
	Hindi	6,8	7,7	1,9	2,7	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	2,8
	Francais	11,2	10,6	2,3	2,7	8,9	12,7	1,3	21,9	12,5	8,9
	Anglais	5,2	5,3	3,8	3,5	5,6	3,3	0,0	0,0	**50,0**	4,7
	Telegou	3,0	2,0	2,7	3,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Musulman -Bhojpourisants											
	Nombre	57	54	38	42	48	46	21	16	4	
Valeur Moyenne:	Créole	78,1	79,6	89,1	86,1	79,8	76,8	78,8	82,2	87,5	81,1
	Goujerati	0,0	0,0	0,0	2,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3
	Francais	6,3	6,7	0,0	1,7	11,9	13,4	10,5	14,7	0,0	7,5
	Anglais	5,1	4,6	1,3	0,1	4,2	4,2	5,7	1,9	3,8	3,6
	Ourdou	2,9	2,6	1,5	2,5	0,5	0,5	4,8	1,3	8,8	2,1
	Bhojpouri	2,4	2,9	2,5	2,3	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0	1,5
	Hindi	1,6	0,6	0,1	0,2	0,5	1,7	0,0	0,0	0,0	0,7
	Total	96,5	97,0	94,5	95,2	97,0	96,8	100,0	100,0	100,0	
Musulman - Goujerati											
	Nombre	5	5	4	4	5	4	1			
Valeur Moyenne:	Créole	**60,0**	**51,0**	**87,5**	**57,5**	**77,0**	**67,5**	**50,0**			65,7
	Goujerati	5,0	0,0	0,0	28,8	1,0	0,0	0,0			5,2
	Francais	10,0	30,0	0,0	1,3	19,0	32,5	**50,0**			17,1
	Anglais	25,0	19,0	12,5	12,5	3,0	0,0	0,0			12,0
	Ourdou										
	Bhojpouri										
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0			
Musulman - Kutchi											
	Nombre	1	1	1	1	2		1	2	2	
Valeur Moyenne:	Créole	**100,0**	**100,0**	20,0	**100,0**	**77,5**		**100,0**	**100,0**	**75,0**	84,1
	Goujerati										
	Francais	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	25,0	4,5
	Anglais	0,0	0,0	0,0	0,0	12,5		0,0	0,0	0,0	2,3
	Ourdou	0,0	0,0	**80,0**	0,0	10,0		0,0	0,0	0,0	9,1
	Bhojpouri										
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	100,0	
Chinois											
	Nombre	59	54	34	46	49	43	20	19	5	
Valeur Moyenne:	Créole	**74,8**	**71,8**	**75,4**	**72,5**	**80,5**	**72,7**	**74,8**	**69,2**	**78,0**	74,3
	Chinois	7,5	13,3	22,0	15,6	4,3	5,1	7,5	5,3	12,0	10,2
	Français	16,7	14,0	2,2	9,3	11,4	15,6	15,0	21,3	8,0	12,8
	Anglais	0,8	0,9	0,4	2,6	3,8	6,6	2,8	4,2	2,0	2,6
	Total	99,8	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

		mère	père	grand-pères	grands-mères	frères	soeurs	époux/ se	enfants	petits-enfants	Total
Pop. Gén - Créole											
	Nombre	203	193	137	159	154	143	52	50	14	
Valeur Moyenne:	Créole	**58,0**	**60,3**	**69,0**	**68,3**	**65,6**	**58,5**	**59,0**	39,7	**53,6**	61,5
	Francais	37,7	36,1	29,0	29,7	31,3	36,8	37,3	**54,2**	37,9	34,9
	Anglais	3,7	3,6	1,2	1,4	2,6	3,9	3,6	4,1	1,4	2,9
	Goujerati	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	2,0	0,0	0,1
	Ourdou	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,04
	Hindi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,02
	Chinesisch	0,0	0,0	0,4	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
	Total	99,5	100,0	100,0	100,0	99,5	99,4	100,0	100,0	92,9	
Pop. Gén - Gens de Couleur											
	Nombre	51	46	34	37	37	44	20	19	8	
Valeur Moyenne:	Créole	43,6	47,0	50,1	44,6	47,8	36,2	31,8	28,4	25,0	42,2
	Francais	**53,6**	**51,5**	**42,4**	**51,8**	**50,3**	**59,4**	**66,3**	**70,0**	**64,3**	54,4
	Anglais	2,7	1,3	2,9	0,8	2,0	3,9	2,0	1,6	6,3	2,3
	Bhojpouri	0,0	0,0	3,0	2,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7
	Total	99,9	99,9	98,4	100,0	100,0	99,5	100,0	100,0	95,5	
Pop. Gén - Blanc											
	Nombre	15	14	10	13	12	11	5	3	3	
Valeur Moyenne:	Créole	3,7	4,3	5,3	13,3	12,1	6,1	0,0	0,0	0,0	6,4
	Francais	**83,0**	**81,8**	**82,4**	**80,7**	**79,2**	**75,1**	**92,0**	**83,3**	**90,0**	81,6
	Anglais	13,3	13,9	12,3	6,0	8,8	18,8	8,0	13,3	6,7	11,7
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	96,7	96,7	
mélange											
	Nombre	64	61	47	55	41	45	11	10	3	
Valeur Moyenne:	Créole	**59,9**	**60,8**	**77,8**	**70,3**	**65,8**	**56,0**	**77,3**	**68,0**	**50,0**	65,2
	Chinesisch	1,2	2,2	1,1	0,9	0,7	2,2	0,0	0,0	0,0	1,3
	Goujerati	1,6	1,6	0,0	1,8	2,4	2,2	0,0	1,0	0,0	1,5
	Francais	31,0	30,0	18,9	25,9	25,1	29,1	9,1	19,0	33,3	26,3
	Anglais	4,3	3,5	2,1	0,9	4,5	6,8	0,0	10,0	16,7	3,8
	Ourdou	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	3,6	1,0	0,0	0,2
	Total	98,2	98,2	99,9	99,9	98,5	96,5	90,0	99,0	100,0	
sans réponse											
	Nombre	5	5	3	3	4	4	1	1	1	
Valeur Moyenne:	Créole	**66,2**	**66,2**	**99,7**	**99,7**	**58,5**	**60,0**	0,0	0,0	0,0	64,2
	Francais	32,2	32,2	0,0	0,0	39,3	39,5	**100,0**	**100,0**	**100,0**	34,7
	Anglais	0,4	0,4	0,0	0,0	2,3	0,5	0,0	0,0	0,0	0,6
	Chinois	1,2	1,2	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Tableau 4.4.: Les langues employées par les témoins des différents groupes ethniques et linguistiques avec les différents membres de leur famille

Le total en vertical est la somme des fréquences des différentes langues[1] parlées avec un membre de la famille, tandis que le total à l'horizontal symbolise la somme des fréquences moyennes d'une langue parlée au sein de la famille en général.

[1] Prenons par exemple, les Hindous-Bhojpourisants : 65,04+ 13,36+5,14+11,38+4,93+0,7+0,1=99,85 %. Ce qui veut dire que plus de 65% des H.-B. utilisent le créole pour parler avec la mère, tandis que le chiffre 69,7 indique le % en moyenne d'utilisation du créole avec n'importe quel membre de la famille chez les H.-B.

Le créole reste la langue la plus employée en famille parmi tous les groupes ethniques, sauf chez les Blancs et les témoins de la communauté métisse, les Gens de Couleur. Parmi ces deux groupes, il est apparent que le créole y est plus stigmatisé se trouvant en position inférieure dans la diglossie plus importante que dans les autres groupes, les membres de ces communautés jugeant que cette langue est un dérivé du français et, qui plus est, une forme abâtardie de ce dernier. Pour tous les autres groupes, il est clair que le créole a pris, pendant ces dernières décennies, de plus en plus la place des langues ancestrales, surtout parmi les jeunes et les citadins (majoritaires dans notre enquête), révélant encore une fois que c'est la seule langue pouvant vraiment 'unifier' les peuples de l'île Maurice.

La société multiraciale mauricienne influe sur la vie culturelle en renforçant deux tendances opposées: celle des communautés ethniques explorant leur héritage culturel propre en encourageant la culture de leurs ancêtres et leurs liens d'avec la patrie (voir par exemple le rôle de la danse et musique indiennes), et celle des Mauriciens unis, autant qu'ils puissent l'être, dans la promotion et l'exploration d'une culture commune, d'où l'emphase mis sur la langue créole.

Il y a une grande corrélation entre la langue ancestrale et l'appartenance religieuse dans les statistiques officielles. C'est le cas incontesté pour le groupe hindou, tandis que le créole tend à être sur-représenté vis-à-vis du christianisme. Le cas de l'islam a été traité plus haut. Et en dernier lieu il y a définitivement bien plus de descendants des personnes parlant les langues chinoises que de bouddhistes. En fait, la plupart des Sino-Mauriciens sont aujourd'hui officiellement catholiques.

En somme, les différences dans les modes ethniques d'organisation interne se reflètent dans les stratégies adoptées dans les recensements démographiques. Les Hindous ont tendance à surestimer (sur-communiquer) la spécificité culturelle indienne (*Indianness*), et les sous-groupes hindous s'attachent aux caractères distinctifs linguistiques; les Musulmans oscillent entre une identité pakistano-mauricienne à une identité arabo-mauricienne; les Chinois sous-estiment (sous-communiquent) leur marque caractéristique, tandis que les Créoles et les Franco-Mauriciens n'ont aucune stratégie collective, du moins en ce qui concerne cet aspect.

Le point général à souligner ici est que le créole, la langue de loin la plus parlée parmi les membres de tous les groupes ethniques majeurs, ne peut être facilement appelée la langue nationale à cause de ses connotations (sous-entendus) extra-linguistiques. Il est, comme cela a été déjà souligné à plusieurs reprises, une langue que beaucoup d'Indo-Mauriciens parlent malgré eux, et ceci se reflète dans les chiffres des recensements[1] décennaux. L'ambiguïté du créole réside dans le fait d'être à la fois une langue ethnique et une langue nationale. Sa force est dans son emploi universel, sa faiblesse est son manque de prestige.

4.5. Les langues utilisées dans les domaines de la vie privée

Nous allons maintenant passer aux différents domaines de la vie privée de nos témoins, en dehors du cercle étroit de la famille déjà analysé par rapport aux différents groupes ethniques. Nous traiterons ici des langues utilisées dans ces différents contextes et évaluerons si elles y sont parlées de façon habituelle ou occasionnelle; dans quels contextes quelles langues sont employées de façon unique et également dans lesquels elles ne sont pas employées du tout.

[1] Voir le chapitre 5 sur le comportement linguistique des Mauriciens, mais également notre annexe sur les langues parlées à la maison et la langue des ancêtres Mauriciens à la fin de ce même chapitre.

		à la maison		avec vos ami(e)s		au club		avec vos voisins		dans la rue		avec les serviteurs	
réponses (=100%)		691		655		411		640		658		383	
cr	uni	216	31%	141	22%	118	29%	349	55%	315	48%	167	44%
	hab	363	53%	426	65%	140	34%	204	32%	271	41%	117	31%
	occ	37	5%	32	5%	18	4%	8	1%	14	2%	13	3%
	non	75	11%	56	9%	135	33%	79	12%	58	9%	86	22%
		691	100%	655	100%	411	100%	640	100%	658	100%	383	100%
fr	uni	55	8%	53	8%	122	30%	71	11%	53	8%	79	21%
	hab	295	43%	250	38%	146	36%	171	27%	250	38%	107	28%
	occ	88	13%	85	13%	15	4%	33	5%	31	5%	22	6%
	non	253	37%	168	26%	128	31%	365	57%	324	49%	175	46%
ang	uni	2	0%	3	0%	5	1%	1	0%	3	0%	3	1%
	hab	68	10%	26	4%	16	4%	17	3%	26	4%	6	2%
	occ	70	10%	85	13%	8	2%	10	2%	13	2%	10	3%
	non	551	80%	497	76%	382	93%	612	96%	616	94%	364	95%
bh	uni	1	0%	0	0%	1	0%	2	0%	0	0%	1	0%
	hab	12	2%	4	1%	2	0%	6	1%	4	1%	0	0%
	occ	12	2%	8	1%	0	0%	4	1%	1	0%	0	0%
	non	666	96%	636	97%	408	99%	628	98%	653	99%	382	100%
hi	uni	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	0%
	hab	9	1%	3	0%	1	0%	3	0%	3	0%	1	0%
	occ	14	2%	15	2%	1	0%	3	0%	1	0%	0	0%
	non	668	97%	625	95%	409	100%	634	99%	654	99%	381	99%
ta	uni	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	hab	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	occ	2	0%	2	0%	0	0%	1	0%	0	0%	0	0%
	non	689	100%	653	100%	411	100%	639	100%	658	100%	383	100%
té	uni	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	hab	2	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	occ	1	0%	2	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	non	688	100%	653	100%	411	100%	640	100%	658	100%	383	100%
ma	uni	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	hab	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	occ	2	0%	2	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	non	689	100%	652	100%	411	100%	640	100%	658	100%	383	100%
gou	uni	1	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	hab	2	0%	1	0%	1	0%	0	0%	1	0%	0	0%
	occ	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	non	688	100%	653	100%	410	100%	640	100%	657	100%	383	100%
our	uni	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	hab	3	0%	1	0%	1	0%	0	0%	1	0%	0	0%
	occ	2	0%	3	0%	0	0%	1	0%	0	0%	0	0%
	non	686	99%	649	99%	410	100%	639	100%	657	100%	383	100%
ch	uni	0	0%	1	0%	2	0%	0	0%	1	0%	1	0%
	hab	14	2%	0	0%	0	0%	2	0%	0	0%	0	0%
	occ	6	1%	1	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	non	671	97%	653	100%	409	100%	638	100%	657	100%	382	100%

Le tableau 4.5 ci dessus nous montre l'emploi des différentes langues dans les contextes de la vie privée c'est-à-dire à la maison, mais pas seulement au sein de la famille, avec les amis, au club, avec les voisins, dans la rue et avec les serviteurs.

Nous allons étudier chacun de ces contextes individuellement.

4.5.1. Langues utilisées à la maison

Le contexte 'à la maison' n'implique pas seulement les membres de la famille vivant sous le même toit, mais également les relations et aussi d'autres parents qui ne s'y trouvent qu'occasionnellement ou à intervalles irréguliers. Le créole n'est pas la langue unique parlée à la maison, comme on s'y attendait, mais plutôt une langue utilisée habituellement à côté d'autres langues. Les combinaisons les plus fréquentes renvoient aux diglossies français-

créole, français-anglais et créole-bhojpouri en présence, ainsi que du code-switching assez familier de créole-français-anglais, que nous avons rencontré dans notre paragraphe précédent. Il ressort toutefois de notre tableau que le créole devient de plus en plus la seule langue employée au sein de la famille, sauf pour 11% de nos témoins. Les langues intra-communautaires semblent perdre de plus en plus de terrain dans le contexte familial parlé. L'ourdou et le goujerati sont les langues utilisées habituellement par 2 ou 3 de nos témoins du groupe Musulman-Goujerati et 1 témoin du groupe Hindou-Goujerati, le bhojpouri quant à lui est la langue habituelle pour 12 de nos témoins d'origine indienne. Les langues chinoises semblent plus parlées à la maison qu'à l'extérieur, car elles y sont habituellement parlées par 14 des Sino-Mauriciens et seulement par 6 d'entre eux occasionnellement. Les langues chinoises et indiennes ne semblent être utilisées que de façon occasionnelle, donc très rarement, pour parler en famille.
En comparaison avec 1982 (Stein: P. 545, tableau 7.8.), la situation en ce qui concerne le créole, l'hindi, l'ourdou, le marathi et le tamil semble être constante puisque le créole est plutôt une langue habituelle qu'une langue unique (53% des témoins) et les langues indiennes mentionnées ci-dessus n'ont plus de locuteurs les utilisant comme les langues uniques à la maison. Par contre, le français et l'anglais semblent avoir pris le dessus sur les autres langues, puisqu'il y a plus de personnes (55 et 2 respectivement), parlant uniquement une de ces langues à la maison qu'en 1982. Les jeunes (26,3%), qui sont sur-représentés dans notre enquête, attachent plus d'importance aux langues supra-communautaires que leurs aînés, ces langues doivent leur permettre ainsi une ascension et une mobilité sociale. 43% utilisent habituellement le français et 10% l'anglais à la maison. Le goujerati s'affirme également par rapport à 1982, puisqu'une personne l'a même comme langue unique et 2 témoins l'ont comme langue habituelle à la maison.
Le bhojpouri semble avoir perdu beaucoup de locuteurs, car un seul témoin l'a comme langue unique et seulement 2% des témoins l'ont comme langue habituelle ou occasionnelle à la maison, en 1982 c'était le cas de presque 11% des témoins. Il conviendrait également d'ajouter que les langues standard indiennes, l'hindi et l'ourdou, restent toujours des langues d'occasion, ces langues étant utilisées surtout pendant les rîtes et les célébrations en famille.
Le chinois n'est plus la langue unique à la maison pour personne (il l'était encore pour 1,7% des témoins en 1982). Aujourd'hui c'est une langue habituelle pour la plupart des Sino-Mauriciens. Le nationalisme mauricien est évident parmi cette partie de la population, mais il y des réserves à faire sur ce sujet, comme nous l'avons vu précédemment.

4.5.2. Langues utilisées avec les ami(e)s

Quittant le cercle familial, le créole prend de plus en plus la place des langues ancestrales, même lorsque celles-ci sont encore utilisées à la maison. Les ami(e)s peuvent ou peuvent ne pas faire partie du même groupe ethnique (de la même communauté), mais ils font partie des 'proches', dans le contexte mauricien. Il conviendrait quand même ici de préciser que l'appartenance ethnique, ainsi que le sexe de la personne à qui on s'adresse ont une influence sur le choix de la langue a être utilisée. En règle général, les filles d'appartenance ethnique diverse se parlent plutôt en français, tandis que les garçons utilisent le créole dans ce contexte.

L'emploi du créole comme langue unique baisse prodigieusement par rapport à 1982, où 42% des témoins l'utilisaient pour parler avec les amie(e)s. Maintenant il n'y a plus que 22% qui sont dans ce cas. C'est la langue habituellement utilisée pour 65% de nos témoins, ce qui veut dire que le français, le créole et l'anglais sont utilisées en alternance pour se parler entre ami(e)s à l'île Maurice. Ceci est le cas des jeunes en général, tandis que les personnes plus âgées font encore appel aux langues ancestrales, telles le bhojpouri, l'hindi ou l'ourdou, peut-être parce que leurs amis sont toujours du même groupe ethnique. L'emploi du chinois est

également en chute libre dans les relations entre ami(e)s. En 1982, ces langues étaient encore plus couramment utilisées pour se parler entre ami(e)s que maintenant, puisqu'elles n'atteignent plus que 2% dans notre tableau. Le bhojpouri était alors la seule langue intra-communautaire montant à 11% dans la communication entre ami(e), les autres langues indiennes ainsi que le chinois n'atteignant que les 2% au maximum. Aujourd'hui cette même tendance a gagné toutes les langues intra-communautaires à l'île Maurice.

4.5.3. Les langues utilisées au club

Le club est un endroit qui peut signifier différentes choses pour les Mauriciens. Les jeunes pensent en général tout de suite à leur club de billard, leur salle de sport et leur Internet Café et les vieux aux centres sportifs. Les hommes d'âge moyen pensent aux locaux où ils vont pour jouer aux cartes, boire un verre entre amis, etc. Pour les personnes de la classe aisée, le club est synonyme d'un endroit qui leur est réservé en exclusivité, comme le club hippique par exemple ou le Gymkhana de Vacoas, où ne sont admis que les personnes les plus riches de l'île. Pour d'autres personnes le club fait également office d'association socioculturelle, où les membres d'une même communauté se rencontrent.
Il y avait donc une confusion sur le sens donné 'au club' et ceci peut expliquer pourquoi les réponses données à cette question ne sont pas nombreuses, puisque nous n'en avons récolté que 411.
Le créole et le français sont les deux langues habituellement utilisées dans tous les cas mentionnés ci-dessus[1], et le créole n'est plus la langue unique utilisée dans ce contexte comme il l'était encore pour 51,8% des personnes interrogées en 1982, puisque seulement 29% donnent aujourd'hui cette réponse. Il semblerait même que les jeunes utilisent plus le français et l'anglais en alternance avec le créole quand ils se trouvent dans les situations formelles. Les autres langues ne sont plus employées que de façon habituelle (ou occasionnelle) dans ce contexte: le bhojpouri pour 2 personnes âgées vivant à la campagne, l'hindi pour un Hindou de la ville et le goujerati et l'ourdou pour une Musulmane, née au Goujerate. Le chinois est par contre utilisé comme langue unique par 2 personnes puisqu'il y a des clubs de jeux où la plupart des clients sont des Chinois.
Tandis qu'en 1982, les langues standardisées indiennes comme l'hindi et l'ourdou, apparaissaient encore comme langues uniques utilisées dans les clubs, ceci semble totalement révolu aujourd'hui. Par-contre, les langues non-standardisées mauriciennes, le créole plus que le bhojpouri, semblent être devenus utiles dans ce contexte.

Ici encore, il apparaît que les langues supra-communautaires prennent aujourd'hui le dessus, la suprématie du français sur l'anglais étant évidente. Il n'y a que 5 témoins utilisant l'anglais comme langue unique contre 122 témoins utilisant uniquement le français. En 1982 l'anglais ne recueillait aucun suffrage, tandis que seulement 60 témoins avaient opté pour le français. L'emploi unique du créole a également diminué puisque nous avons beaucoup plus de témoins l'utilisant habituellement plutôt que de l'employer comme langue unique, en 1982 c'était la situation inverse.

4.5.4. Langues utilisées avec les voisins

Les langues utilisées généralement avec les voisins sont au nombre de 4, le créole apparaissant comme la langue la plus largement utilisée dans ce contexte. C'est la langue unique pour 55% des témoins. Il existe une situation très inégale pour le français et l'anglais car ces langues européennes ne semblent être utilisées qu'habituellement, 27% pour le

[1] Sauf en ce qui concerne le club hippique ou le yacht club, puisque la plupart des adhérents sont des Blancs, donc le français et l'anglais sont les deux langues qui sont de mise.

français et 3% pour l'anglais. Les langues indiennes semblent avoir pratiquement disparu ici: le bhojpouri et l'hindi sont employés occasionnellement; le tamil et l'ourdou ne sont utilisés que très rarement. La langue chinoise se trouve également dans cette situation, avec seulement 2 témoins qui l'utilisent habituellement. Il semblerait qu'en matière de communication avec les voisins, le *mauricianisme* se fasse plus évident, sauf pour les personnes ayant comme voisins des Blancs ou des Gens de Couleur ou quelquefois aussi des étrangers. Ce sont les langues européennes qui sont alors utilisées. Sinon le monolinguisme semble prévaloir dans ce contexte.
En 1982, les seules langues intra-communautaires parlées avec les voisins étaient le chinois et le bhojpouri, ce dernier étant même utilisé par presque 12% des témoins. Aujourd'hui le bhojpouri franchit de justesse les 2%. Par contre, l'emploi de l'anglais et du français semble avoir pris de l'ampleur par rapport à 1982, époque à laquelle 97% et 72% des témoins respectivement ne l'utilisaient pas. Aujourd'hui le français est employé avec les voisins par 33% des témoins et toutes les autres langues ne sont presque plus employées à 100%.

S'engager dans une interaction sociale implique donc jouer à un jeu de langue (*language-game*), c'est-à-dire l'application conventionnelle de certains concepts ou le décret de certaines règles qui définit une vision particulière du monde comme étant acceptable. Les entretiens avec les voisins ont un caractère informel et amical, et on s'attendrait à l'emploi exclusif du créole (et du bhojpouri à la campagne). Mais le français est toujours largement utilisé avec les voisins, surtout par ceux du groupe ethnique des Blancs, par les Gens de Couleur, par 20 témoins du groupe Mélange et même par les Créoles (56 témoins urbains), par les Chinois (8 témoins urbains) et par les Hindous (25 témoins urbains). L'anglais est principalement utilisé par les Hindous (2 Tamoules, 1 Goujerati et 10 Bhojpourisants) et 12 témoins du groupe Mélange résidant en ville. Les autres langues ont quasiment disparu dans les conversations de voisinage.

4.5.5. Langues utilisées dans la rue

La situation dans la rue est presque analogue à la précédente, mais elle est plus ouverte et inclut aussi des personnes inconnues ou des rencontres éphémères et/ou inopinées. L'emploi du créole est plus répandu, puisque seulement 58 témoins (9%) ne l'utilisent pas. Ce sont, en conséquence nos 16 témoins Blancs, 8 témoins du groupe Mélange et 34 de nos 53 témoins Gens de Couleur.

Le créole a perdu de sa prépondérance depuis 1982, où 62% des témoins l'utilisaient dans la rue à l'exclusion de toute autre langue. Maintenant ils ne sont plus que 48%. Le français et l'anglais ont plus de locuteurs dans la rue par rapport à 1982, puisque 38% y utilisent habituellement le français et 4% l'anglais. Ceci sera discuté plus en détail dans la partie consacré aux langues utilisées avec des inconnus de différents phénotypes. La langue utilisée dans la rue est en rapport avec les interlocuteurs. Il se peut que nos témoins aient contourné ici cet aspect de la communication inter-ethnique.

La même tendance est à souligner en ce qui concerne les langues intra-communautaires. Les personnes rencontrées dans la rue, sauf si ce sont des étrangers parlant une langue indienne ou chinoise, seront abordées habituellement en créole (41%) ou en français (38%). Ceci se confirme en tout cas parmi les jeunes, les personnes âgées peuvent quelquefois utiliser le bhojpouri, l'hindi, rarement l'ourdou ou le goujerati, mais en règle général ils utilisent le créole pour s'adresser à quelqu'un dans la rue. Si on n'est pas sûr de l'origine ou du rang social de son interlocuteur, on s'en remet au créole. Dans ce contexte, le créole reste la langue utilitaire par excellence.

4.5.6. Langues utilisées avec les serviteurs / employés de maison

Le sens métonymique de la division linguistique du travail ou la diglossie entre français et créole se fait grandement sentir dans ce contexte inéquitable, celui du maître envers les serviteurs. Du point de vue général, les notions de hiérarchie sociale dans la vie quotidienne (mais pas dans la rhétorique politique) sont largement courantes à l'île Maurice. Comme dans n'importe quel autre pays où le software, le logiciel (la main-d'œuvre) est bon marché alors que le hardware (les machines, les dispositifs) est plus coûteux, les familles de la classe moyenne ont tendance à avoir des servantes (ou des serviteurs). De nos jours, de moins en moins de Mauriciens emploient des personnes pour travailler régulièrement chez eux à la maison comme servantes, et encore moins comme jardiniers ou chauffeurs, depuis qu'existe l'alléchante possibilité de travailler dans les usines de textile, suite à l'économie industrielle en expansion depuis 1982. Il ne reste presque plus que des serviteurs périodiques, travaillant 2 à 3 fois par semaine et pour les jardiniers tous les 15 jours au maximum. Les personnes ayant des serviteurs sont pour la plupart des Blancs, des Gens de Couleur et des familles hindoues et musulmanes ayant les moyens. Les personnes employées sont pour la plupart des Créoles, quelquefois des Indiens mais jamais des Métisses ou des Chinois. Il apparaît clairement de notre enquête que légèrement plus de la moitié de nos témoins n'ont pas de serviteurs et n'ont donc pas répondu à cette partie de la question. D'habitude, la langue employée par les maîtres envers leurs serviteurs créoles et indiens est le créole. Les Blancs et les Gens de Couleur se démarquant fortement en parlant le français et quelques Indiens nés ou ayant étudiés en Inde emploient l'hindi ou l'anglais, comme un témoin du groupe Hindou-Goujerati l'a affirmé.

Il apparaît toutefois que le français est de plus en plus utilisé habituellement pour parler aux serviteurs, ainsi que le créole (28% et 31% respectivement). On se retrouve dans un jeu de langue (*language-game*), l'acte de parole où le locuteur donne des directives et son interlocuteur doit mettre en action ses ordres. C'est également tout à l'image d'une situation dite inférieure dans la définition d'une diglossie entre le français et le créole. Nombreux sont les témoins qui emploient le créole envers leurs serviteurs quand ceux-ci comprennent très bien le français et vice-versa. Le créole fait fonction de basse variante (prestige diminué) face au français ou à l'anglais dans ce contexte. Avec les serviteurs Créoles, par contre, le français est de plus en plus utilisé. Nous verrons cet aspect qui reflète le rôle de l'origine ethnique plus en détail, dans la répartition du domaine de travail (voir plus loin 4.7.).

Les langues indiennes et chinoises ne jouent plus un rôle aujourd'hui, alors qu'en 1982, 5% des témoins environ employaient le bhojpouri pour parler aux serviteurs, généralement en milieu rural. Aujourd'hui, nous n'avons qu'un seul témoin qui l'utilise en milieu rural et 2 témoins de milieu urbain utilisant l'hindi avec les serviteurs. Le chinois est la langue unique employé par un témoin dans ce contexte, car il s'agit du commis de magasin, qui est généralement considéré comme un employé (serviteur) par le Sino-Mauricien.

Il y a une nette différentiation entre le domaine privé et le domaine public à l'île Maurice, c'est-à-dire, qu'une démarcation est automatiquement faite entre ce qui se fait chez soi et en dehors, en public. Plus exactement, le français et le créole sont deux systèmes séparés et il est implicitement clair, dans quelle situation et avec qui telle langue doit être utilisée. Il apparaît ici, que le créole se parle généralement plus en dehors du cercle familial, quoique le français paraît de plus en plus se faire une place dans les domaines de la vie privée, dès que le cadre devient moins intime et plus ouvert.

4.6. Les langues utilisées dans les activités et contacts de la vie quotidienne

Les contextes de la vie quotidienne sont représentés dans notre enquête par le marché, la boutique, les chauffeurs de taxi, les tailleurs et les restaurants. Il est question ici de contacts et d'échanges anodins avec des interlocuteurs, très souvent de milieu social inférieur. Il va sans dire que ces échanges et ces contacts sont souvent des contacts inter-ethniques ou inter-communautaires. Ces contextes dans la communication sont tout à l'image des situations se déroulant sur un terrain inégal, puisque ces personnes sont, certes, leur propre chef dans le domaine tertiaire avec des métiers manuels, mais ne possèdent toutefois que des petits commerces (sauf peut-être dans le cas des restaurateurs). On se trouve donc souvent dans une situation d'inégalité entre les locuteurs et leurs interlocuteurs, comme dans le cas avec les serviteurs où le créole serait également de mise. Il se pourrait même que le marché soit le seul vestige des petites affaires de la vie quotidienne. Le pouvoir d'achat des Mauriciens a indubitablement changé ces dernières décennies et avec lui également les modes du discours. Les petits commerces à l'île Maurice ont de plus en plus de mal à résister face aux grandes surfaces commerciales (shopping malls) qui font de plus en plus partie du paysage actuel mauricien, et pas seulement dans les villes. La petite boutique du coin se trouve encore dans les villages, mais les personnes vivant au seuil du 21ème siècle veulent faire de plus en plus partie de ce village global du modernisme.

		au marché		dans la boutique		un chauffeur de taxi		votre tailleur		au restaurant	
	réponses (=100%)	659		676		592		538		638	
cr	uni	478	73%	431	64%	410	69%	359	67%	102	16%
	hab	127	19%	194	29%	126	21%	105	20%	217	34%
	occ	5	1%	8	1%	8	1%	8	1%	24	4%
	non	49	7%	43	6%	48	8%	66	12%	295	46%
fr	uni	48	7%	39	6%	40	7%	60	11%	260	41%
	hab	105	16%	163	24%	102	17%	88	16%	243	38%
	occ	21	3%	35	5%	30	5%	18	3%	27	4%
	non	485	74%	439	65%	420	71%	372	69%	108	17%
ang	uni	0	0%	2	0%	3	1%	2	0%	2	0%
	hab	3	0%	2	0%	5	1%	9	2%	49	8%
	occ	5	1%	7	1%	3	1%	4	1%	13	2%
	non	651	99%	665	98%	581	98%	523	97%	574	90%
bh	uni	1	0%	1	0%	0	0%	0	0%	1	0%
	hab	3	0%	2	0%	0	0%	1	0%	0	0%
	occ	0	0%	1	0%	1	0%	1	0%	1	0%
	non	655	99%	672	99%	591	100%	536	100%	636	100%
hi	uni	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	0%
	hab	3	0%	2	0%	1	0%	2	0%	0	0%
	occ	0	0%	1	0%	1	0%	0	0%	0	0%
	non	656	100%	673	100%	590	100%	536	100%	637	100%
ch	uni	0	0%	0	0%	1	0%	3	1%	0	0%
	hab	0	0%	0	0%	1	0%	2	0%	2	0%
	occ	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	0%
	non	659	100%	676	100%	590	100%	533	99%	635	100%

Tableau 4.6 : L'emploi des langues dans les activités et petites affaires de la vie quotidienne : marché, boutique, chauffeur de taxi, tailleur, restaurant

4.6.1. Langues utilisées au marché

Le marché à l'île Maurice est, de deux à trois fois la semaine, le lieu où on trouve des fruits et des légumes frais, où la plupart des ménagères vont s'approvisionner. Le cachet local est ici très présent, la plupart des maraîchers étant des Hindous, très peu des Musulmans, dans les deux cas des bhojpourisants, des ruraux. Le créole est de mise, quelquefois le bhojpouri, les autres langues (surtout européennes) n'étant tolérées sauf si les touristes les utilisent. Mais le marché, c'est aussi le lieu où sont vendus des vêtements fabriqués sur l'île pour l'exportation et des souvenirs destinés à la clientèle touristique et aux visiteurs, articles dont les vendeurs sont de milieu social moyen, parlant un anglais et un français avec un fort accent créole pour se faire comprendre, mais avant tout le créole.

Le créole est la langue omniprésente au marché. Il est toutefois encore concevable que 7% de nos témoins ne l'utilisent pas, les Blancs en général ainsi que 25 des Gens de Couleur. Généralement ce sont les serviteurs de ces personnes qui vont au marché, parce que ne pas parler créole au marché mènerait à un dialogue de sourds et à ne pas obtenir ce qu'on désire. Aujourd'hui il semblerait que le français soit entendu ici à cause d'un changement social, les personnes 'bien' faisant eux-mêmes leur marché. En 1982 (cf. Stein: 555, tableau 7.9.) 87% des personnes n'utilisaient que le créole (langue unique) contre maintenant 73%. Cette baisse peut s'expliquer par le fait que le marché est fréquenté de nos jours par des personnes de tout milieu social, des cadres jusqu'aux écoliers ou ouvriers puisque toute sorte d'articles y sont en vente. De ce fait, le français et l'anglais sont quelquefois employés pour s'adresser aux vendeurs. Manifestement, le bhojpouri et le créole sont les variantes basses utilisées dans le contexte de diglossie qui les oppose l'un à l'hindi, l'autre au français respectivement. Le bhojpouri se trouve ici dans une position quasi égale dans la diglossie qui l'oppose à l'hindi, puisque 3 témoins utilisent le bhojpouri mais également 3 témoins utilisent l'hindi habituellement au marché. Les autres langues indiennes et encore moins le chinois ne sont pas utilisées dans ce contexte, le créole faisant encore le poids dans la communication inter-communautaire. L'anglais n'est utilisé que sporadiquement par 1 Hindou-Goujerati et 2 personnes du groupe Mélange, tandis que le français est employé habituellement par 16% des témoins. En 1982 il ne l'était que par 3% des témoins.

4.6.2. Langues utilisées dans la boutique

Il existe de nos jours en milieu urbain de moins en moins de boutiques (dans le sens mauricien du terme) tenues par les Chinois, celles-ci ont peu à peu fait place aux supermarchés et aux centres commerciaux, où la plupart des Mauriciens vont pour faire leurs achats. Les Chinois restent toutefois les personnes qui en majorité tiennent les supermarchés et autres commerces d'alimentation.
Comme c'est le cas au marché, il semble que le créole ne soit plus la seule langue employée dans les boutiques. En 1982 presque 80% des témoins n'utilisaient que le créole à la boutique. Seulement 64% l'utilisent aujourd'hui à l'exclusion de toute autre langue. Le français est utilisé habituellement par 24% des témoins, le créole habituellement par 29%, tandis que l'anglais n'est ici qu'une langue occasionnelle (par 7 témoins seulement); pour 2 témoins il est utilisé comme langue unique à la boutique. En milieu rural, le bhojpouri est encore utilisé pour parler au commis de la boutique ou au boutiquier, ce dernier étant encore Chinois dans la majorité des cas. L'hindi est peu utilisé, comme au marché, et toutes les autres langues indiennes ainsi que les langues chinoises ne le sont presque jamais. En 1982, le bhojpouri avait encore une place importante pour 37 témoins (4% environ). Le français et l'anglais semblaient en voie de disparition dans ce contexte avec seulement 12% et moins d'un pour cent respectivement. Le français était alors la langue unique employée dans ce contexte par

seulement 5 témoins (0,7%). L'anglais n'était employé qu'occasionnellement, comme c'est encore le cas aujourd'hui.

D'après notre tableau, par contre, il semblerait que ces deux langues soient utilisées, à côté du créole, la plupart de nos témoins faisant référence au supermarché lorsqu'il est question de 'boutique' et pour quelques-uns, il s'agit de 'tabagie' (endroit où on peut acheter des cigarettes ou autres produits de consommation comme des boissons gazeuses, biscuits, gâteaux etc.), d'où un emploi plus courant du créole. D'ailleurs une tabagie est plus fréquentée par les hommes que par les femmes. L'augmentation de la place du français relève sans aucun doute du mode de vie orientée vers l'occident, et de ce fait une tentative de rehaussement du niveau de vie par la même occasion puisque l'emploi d'une langue européenne est censé signaler un rang social élevé et présuppose une bonne éducation. Cette habitude est plus courante parmi les femmes que parmi les hommes.

4.6.3. Langues utilisées avec le chauffeur de taxi

Le créole est encore une fois la langue la plus employée avec le chauffeur de taxi. La communication s'y limite généralement à quelques consignes. Le créole est la langue unique pour presque deux tiers (69%) des témoins, en 1982 il l'était pour 85,7% des témoins. Les chiffres pour le moins élevé en ce qui concerne le français (7% le donnant comme langue unique et 17% comme langue habituelle), nous proviennent des jeunes et surtout des étudiantes qui ont recours à la méthode de distanciation pour prévenir les questions ou observations indiscrètes d'un chauffeur de taxi. Dans cette même optique, il semblerait que beaucoup de nos témoins n'ont recours qu'aux chauffeurs de taxi de leur connaissance ou de leur groupe ethnique, le cas échéant ce sont les langues européennes qui sont utilisées pour ne pas se dévoiler. Mais en principe, c'est le créole qui est largement de règle dans cette situation avec seulement 8% qui ne l'utilisent pas comme outil de communication, tandis qu'en 1982, il y avait seulement 2% des témoins qui ne l'utilisaient pas.
En milieu rural, par contre, on a recours aux langues ancestrales car les chauffeurs de taxi connaissent généralement les habitants des villages où les barrières ethniques sont plus distinctes qu'en milieu urbain. La communication entre un chauffeur de taxi envers son passager dépend beaucoup du degré de confiance et en général les Mauriciens recherchent une personne de leur communauté ethnique, d'où l'usage de la même langue qu'avec leurs voisins ou amis.

4.6.4. Langues utilisées avec le tailleur

De même que les petites boutiques, le nombre de tailleurs et de couturières a beaucoup diminué depuis que l'industrie du textile est entrée en expansion dans les années 1980. D'une part il est facile de s'acheter des tissus et de se faire des vêtements sur mesure, d'autre part les vêtements pour l'exportation se vendent de plus en plus sur les marchés (bihebdomadaire) et les magasins d'usine (les *factory shops*); des marques de renom telles Ralph Lauren ou Hugo Boss se trouvent presque à la portée de tout le monde. Nous n'avons plus que 538 témoins qui ont répondu avoir un tailleur ou une couturière.
Toutefois, tous les témoins, sauf les Blancs, les Gens de Couleur et certains du groupe Mélange, utilisent le créole comme langue unique avec le tailleur (67% des témoins). Pour 20% il est du moins la langue habituelle. Pour 16% des témoins c'est le français qui est habituellement employé et pour 2% des témoins l'anglais. Les autres langues, telle l'hindi, le bhojpouri, le tamil et le chinois sont utilisées si le tailleur ou la couturière de ces témoins connaissent ces langues et les emploient. En 1982, le créole était la langue unique utilisée par 81,7% des témoins pour communiquer avec le tailleur ou la couturière. Les autres langues en

dehors du créole et du français n'étaient presque plus représentées, sauf le bhojpouri pour 2% des témoins environ. Aujourd'hui, il n'y a que l'anglais et le chinois qui atteignent les 2%. Les autres langues n'apparaissent plus dans la conversation des témoins avec leur tailleur, le créole et le français sont davantage employés.

4.6.5. Langues utilisées au restaurant

Le restaurant devient un endroit de prestige pour beaucoup de Mauriciens, même pour les Indiens. D'habitude ce sont plutôt les groupes de la population générale, toutes générations confondues, qui y vont, sans aucun tabou alimentaire. De nos jours, de plus en plus de Mauriciens, toutes appartenances ethniques confondues lorsqu'il s'agit de jeunes, s'y rencontrent. On rencontre toutefois très peu d'Indo-Mauriciens de la génération âgée dans les restaurants. Pour eux, le restaurant peut aussi signifier les Fast-Foods, où ils vont pour acheter des mets à emporter ou pour manger en vitesse sur place. Somme toute, 638 personnes ont répondu à cette partie de la question.
Aucune surprise que le créole y soit la langue unique de seulement 16% des témoins, puisque la majeure partie de nos témoins sont des étudiants vivant en ville. En 1982, le créole était la langue unique utilisée par 66% des témoins.

Le français a pris le dessus sur le créole avec 41% des témoins l'utilisant comme langue unique au restaurant, il est intéressant de remarquer ici que la majeure partie des étudiantes se trouve dans cette catégorie, de tous les groupes ethniques et linguistiques. Pour 38% des témoins le français est habituellement utilisé, le créole en alternance pour 34% des témoins et avec l'anglais pour 8% des témoins, à savoir quelques Hindous, les Musulmans-Kutchi et quelques témoins du groupe Mélange. Les autres langues ne se retrouvent plus dans ce contexte, sauf le chinois qui est encore habituellement employé par 2 témoins Chinois quand ils vont à un restaurant (ou à un 'snack') chinois. Ceci est à constater pour les langues indiennes également, quand les personnes vont dans un restaurant indien. Comme le restaurant fait fonction de contexte formel et de prestige, le français ou l'anglais est employé pour les directives, le créole n'est habituellement employé que par un tiers des témoins environ. Il ressort d'après ces résultats, qu'on ne se sent pas encore à l'aise d'utiliser le créole à table dans le contexte public.

4.7. Les langues employées sur le lieu de travail

Le travail est traditionnellement réparti entre les groupes ethniques. Le travail des champs, l'agriculture, est associé depuis plus d'un siècle culturellement et statistiquement aux Indiens, le service public et le travail manuel (industriel et ouvrier) aux Noirs, la gestion aux Blancs et aux Gens de Couleur, et le commerce aux Blancs et aux Chinois (et à certains Indiens, Hindous et Musulmans du Goujerate). Les idées généralement reçues concernant la répartition des activités professionnelles selon l'appartenance ethnique ont structurés dans les faits le marché du travail à l'île Maurice, ce dernier ayant toutefois radicalement changé dans cet aspect depuis la Première Guerre Mondiale. Dans cette société au début du siècle dernier (le 20ème), les Noirs étaient perçus comme étant culturellement plus proches des dirigeants européens que les Indiens, et étaient de la sorte préférés dans le service public des colonies.
Si nous prenons en considération les raisons de la présumée proximité culturelle entre Noirs et Européens pendant l'époque coloniale britannique, on peut souligner la langue commune[1] (français ou anglais, dépendant de l'époque), la religion (formes du christianisme), l'organisation familiale (la famille nucléaire étant l'idéal) et par extension une perspective de

[1] Les Noirs parlaient le créole mais ils étaient aptes à apprendre la langue européenne dominante de l'époque.

l'individu supposée d'être partagée et moderne (englobant, entre autres, une présupposée disposition envers les vertus de l'organisation bureaucratique). Les Indiens étaient décrits par les élites, oligarchies et autres membres affluents de l'administration coloniale comme des païens et des êtres particuliers (singuliers, '*particularistic*'), d'intriguants sectaires qui donnaient la priorité à la grande famille. Ils étaient aussi traités pendant des générations avec indifférence, ils n'ont traditionnellement pas fait partie des opposés constituant le système socioculturel Noir-Mulâtre-Blanc dans les colonies qui créa un sentiment mutuel de familiarité parmi ces populations. Même si la répartition du travail a changé, les stéréotypes sont restés vivants dans les esprits.

Le point à retenir ici est que les stéréotypes concernaient les aspects normatifs *des perceptions dans les différences culturelles*, et ne peuvent donc pas être réduits aux signes arbitraires, sujets de manipulation individuelle. Il est sans aucun doute vrai que la proximité sentie entre Noirs et Européens favorisait la coopération sur le lieu de travail et que la plupart des Noirs pendant l'époque coloniale étaient plus 'modernes' (de la perspective des colonisateurs) dans la société que la plupart des Indiens. Ils étaient plus instruits et ils parlaient anglais et/ou le français. Il était donc justifié de recruter pour certains postes des Noirs plutôt que des Indiens. Bien sûr on pourrait critiquer les employeurs en question de ne pas vouloir mettre leurs préjugés de côté et considérer les traits de caractère d'un individu plutôt que les stéréotypes liés aux catégories ethniques. Néanmoins, c'étaient des inégalités culturelles existantes entre les groupes Noirs et Indiens, qui étaient valables sur le marché du travail. La compétence voire la performance linguistique qui sont reproduites quotidiennement par les Indiens (bhojpourisants), et qui leur sont attribuées comme des marques ethniques d'identité ("*cultural features*"), étaient perçus comme incompatibles avec les demandes sur le marché du travail. Des aptitudes qui leur étaient utiles dans un jeu (ou une situation) de langue, par exemple dans le contexte rural, étaient rejetées comme étant insignifiantes et sans importance dans un autre jeu de langue dominant.
Les différences culturelles mentionnées plus haut sont, par coïncidence, comparables aux différences culturelles qui sont de nos jours en train d'être reproduit comme des frontières ethniques (et de classes sociales) dans les cités (villes) européennes, où les immigrants et leurs enfants sont perçus, par leurs éventuels employeurs et par les fonctionnaires, comme culturellement inaptes (incapables) ou handicapés parce que quelques uns des éléments liés à leurs compétences linguistiques sont perçus comme incompatibles avec certaines conditions requises dans une société nationale. Voilà tout d'abord nos données:

		les subordonnés		**vos collègues**		**votre chef / patron**		**au travail**	
	réponses (=100%)	152		256		209		315	
cr	uni	69	45%	77	30%	35	17%	71	23%
	hab	41	27%	125	49%	51	24%	136	43%
	occ	4	3%	9	4%	12	6%	16	5%
	non	38	25%	45	18%	111	53%	92	29%
fr	uni	30	20%	30	12%	86	41%	62	20%
	hab	40	26%	116	45%	73	35%	159	50%
	occ	8	5%	19	7%	5	2%	14	4%
	non	73	48%	91	36%	45	22%	80	25%
ang	uni	0	0%	1	0%	4	2%	0	0%
	hab	13	9%	33	13%	34	16%	66	21%
	occ	6	4%	24	9%	13	6%	22	7%
	non	132	87%	198	77%	158	76%	227	72%

		les subordonnés		vos collègues		votre chef / patron		au travail	
	réponses (=100%)	152		256		209		315	
bh	uni	1	1%	1	0%	0	0%	0	0%
	hab	0	0%	4	2%	0	0%	0	0%
	occ	0	0%	3	1%	0	0%	0	0%
	non	150	99%	248	97%	209	100%	315	100%
hi	uni	2	1%	0	0%	1	0%	1	0%
	hab	0	0%	3	1%	0	0%	3	1%
	occ	1	1%	1	0%	0	0%	0	0%
	non	148	98%	252	98%	208	100%	311	99%
our	uni	0	0%	2	1%	0	0%	0	0%
	hab	0	0%	1	0%	0	0%	0	0%
	occ	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	non	151	100%	253	99%	209	100%	315	100%
ch	uni	0	0%	1	0%	0	0%	1	0%
	hab	0	0%	0	0%	0	0%	2	1%
	occ	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	non	151	100%	255	100%	209	100%	312	99%

Tableau 4.7. : L'emploi des langues sur le lieu de travail, vis-à-vis des subordonnés, des collègues et des supérieurs

Il ressort sans trop de surprises de notre tableau que cette partie du questionnaire a récolté très peu de réponses puisque près de 55% de nos témoins sont des collégiens ou des étudiants, qui ne se trouvent donc pas encore sur le marché du travail.

4.7.1. Langues utilisées avec les subordonnés

Les employés de banque ou de bureau semblent avoir très peu de personnes sous leur responsabilité, puisque seulement la moitié de nos témoins se trouvant dans la catégorie B (qui ont un emploi de haut niveau) semblent communiquer avec les subordonnés. Il semblerait, toutefois, que le créole ainsi que le français soient utilisés habituellement dans les banques et les bureaux. Les 15 à 20 témoins qui affirment utiliser l'anglais dans ce contexte sont dans la plupart des cas dans la fonction publique et sont des Hindous. Les directives se donnent généralement en anglais, en hindi et quelquefois en bhojpouri (pour un témoin), surtout dans la force policière. En comparaison avec 1982 (Stein: 563, tableau 7.12.), le créole semble avoir beaucoup diminué dans ce contexte, puisque seulement 45% l'ont comme langue unique pour parler aux subordonnés, en 1982, il l'était pour plus de 60% des témoins. Les autres langues intra-communautaires ne sont plus du tout représentées aujourd'hui. En 1982, elles l'étaient encore. Le bhojpouri était alors la langue ancestrale la plus utilisée (par 7% des témoins environ), l'hindi, le tamil et le chinois apparaissant occasionnellement. L'anglais n'a jamais été la langue unique utilisée ici.

4.7.2. Langues utilisées avec les collègues

Les collègues sont considérés par beaucoup des témoins comme faisant partie du cercle des amis et pour d'autres ce sont des personnes qu'ils ne côtoient que sur leur lieu de travail. Beaucoup plus de témoins ont répondu à cette question, englobant les métiers les plus divers (de l'enseignant jusqu'aux cadres en passant par les travailleurs d'usine ou les laboureurs).

Le français et le créole jouent encore une fois du coude-à-coude puisqu'ils sont employés habituellement par 45% et 49% des témoins respectivement dans leur communication avec les collègues. Le créole toutefois est plus utilisé (30% des témoins) que le français (12% des témoins) comme langue unique. Dans la plupart des cas, toutes ethnies confondues, ce sont des employés du secteur privé (banques, assurances, concessionnaires de voitures, etc.) qui ont le français comme langue unique dans leurs conversations avec leurs collègues. Mais il est aussi intéressant ici de souligner que la communication inter-ethnique au travail se déroule en français et/ou en créole, tandis que les échanges des collègues de la même appartenance ethnique se font quelquefois dans leurs langues ancestrales. Il s'agit dans la majorité des cas d'échanges anodins; pour le travail c'est le code-switching créole-français-anglais qui est le plus courant.

Au début des années 1980, la conscience nationale fut mis à l'épreuve et les Mauriciens se sont tournés vers la langue unifiante des Mauriciens, pour laisser de côté les autres langues communautaires, sauf le bhojpouri qui s'utilisait surtout dans le milieu rural. Le travail étant le lieu où les Mauriciens d'appartenance ethnique différente se côtoient le plus, en 1982, le créole avait pris le dessus: environ 45% des témoins l'avaient comme langue unique, le français n'était employé exclusivement que par 8,6% des témoins, tandis que l'anglais n'était qu'une langue occasionnellement employée avec les collègues. Aujourd'hui il semblerait que l'appartenance à deux cultures soient redevenue très forte, puisque le français et le créole sont employés à une fréquence presque égale, tandis que l'anglais reste la langue du commerce et des affaires, c'est-à-dire une langue plutôt occasionnelle.

4.7.3. Langues utilisées avec le chef / le patron

Ici il y a un revirement radical. Nous nous trouvons encore une fois dans une situation de prestige. Le chef symbolise la position très élevée dans la hiérarchie professionnelle, une personne de bonne éducation et de rang social élevé, avec qui le français et / ou l'anglais devrait donc être utilisé. Les métiers à cols blancs requièrent habituellement l'emploi de ces langues (35% pour le français et 16% pour l'anglais). Le délaissement des langues non-standardisées s'impose. Le bhojpouri n'est plus utilisé, ainsi que les autres langues indiennes et chinoises. Le créole peut être toléré parmi les collègues mais moins envers le supérieur hiérarchique (au bureau, au collège ou à la banque). Le patron (d'un bar, d'un restaurant en ville, ou d'une usine) peut toutefois être adressé en créole car le métier joue un rôle dans la langue à employer. Un artisan ou un ouvrier d'usine s'adresse en créole à son supérieur immédiat mais il répond en français si le chef de l'usine (généralement un Blanc ou un Gens de Couleur) lui adresse la parole. Celui-ci peut lui parler en un créole très francisé et de ce fait même l'ouvrier essayerait de lui répondre en français. Mais le chimiste de l'usine ne communiquerait avec ses supérieurs que dans les langues européennes et avec ses subordonnées qu'en créole. L'époque coloniale n'est pas tout à fait révolue dans les esprits, surtout dans le secteur sucrier et ici encore, on a recours à l'emploi des langues pour se faire une place dans la société, surtout lorsque cet emploi est directement lié au moyen de subsistance.
En 1982, presque 33% des témoins avaient le créole comme langue unique pour communiquer avec leurs patrons, le français avait atteint 26%, et l'anglais était dans cette situation la langue unique pour 1,4% et la langue habituelle pour presque 15% des témoins. La nette ascension du français dans notre tableau par rapport à 1982 est due, d'une part au nombre élevé de nos témoins actifs dans la vie professionnelle et se trouvant dans la catégorie sociale B (élevé), et d'autre part au nombre d'emplois ayant été crées depuis le début des années 1980 dans les usines de textile où les patrons sont pour la plupart des investisseurs étrangers. A ne pas oublier que beaucoup plus de femmes que d'hommes travaillent de nos

jours surtout depuis l'expansion du secteur industriel (du textile et du tourisme) et qu'elles parlent plus le français que le créole en dehors de chez elles. La plupart de ces femmes ont terminé leurs études secondaires et continuent donc à pratiquer les deux langues européennes, surtout en public. Les hommes utilisent dans ce contexte plus le créole, quelquefois l'anglais, mais moins le français que les femmes.

4.7.4. Langues utilisées au travail

Il faudrait ici souligner que pour cette partie de la question, beaucoup de nos étudiants ont pensé à leurs études au collège comme 'travail' d'où le nombre assez élevé de réponses. Quoiqu'il en soit, il nous semble que le français et l'anglais sont de plus en plus utilisés sur le lieu de travail par rapport à 1982. Il faudrait ici souligner l'apport de plus en plus grandissant de la technologie informatique dans les collèges comme dans la vie professionnelle. L'utilisation habituelle de ces deux langues sur notre tableau nous semble donc représentative de la société en général, compte tenu de l'évolution du marché depuis ces deux dernières décennies. Le français est employé par 50% des témoins, l'anglais par 21% et le créole par 43% des témoins. Les langues indiennes et chinoises ne sont employées qu'occasionnellement, le bhojpouri, l'ourdou, le marathi, le télégou et le tamil sont des langues ayant disparu dans le contexte professionnel.

La répartition du travail à l'île Maurice a traditionnellement été fortement liée à l'appartenance ethnique. Les Blancs, ou les Franco-Mauriciens, ont été les propriétaires des moyens de production les plus importants, englobant les champs de canne et les usines. Ils avaient également les postes à cols blancs dans la fonction publique jusque bien après la Seconde Guerre Mondiale. Les Gens de Couleur pendant l'ère coloniale britannique (après l'abolition de l'esclavage) étaient des fonctionnaires du service public, des enseignants, de professions libérales et des journalistes. Un nombre important d'intellectuels mauriciens de cette époque étaient des Gens de Couleur. Comme beaucoup de Mulâtres étaient des enfants illégitimes issus des relations entre planteurs et esclaves, ils n'héritèrent pas de propriété, mais reçurent souvent une éducation à l'européenne. Les Créoles noirs étaient associés à la pêche, à l'artisanat, la force policière et autres travaux manuels. La majeure partie des Indiens, les Hindous comme les Musulmans, étaient des travailleurs des champs, tandis que la plupart des Chinois étaient commerçants.
Ce bref aperçu a été fait au passé parce que la répartition du travail rigide basée sur l'ethnie n'existe plus sous cette forme. Le système esquissé plus haut existe maintenant comme une série de tendances, en grande partie parce que de nouvelles possibilités de carrières professionnelles ont été crées. Tout d'abord, la fonction publique depuis l'indépendance de l'île Maurice est massivement occupée par les Hindous. Ensuite, l'industrialisation et l'expansion du tourisme ont, depuis le début des années 1980, indubitablement augmenté le nombre d'emplois accessibles aux Mauriciens. Ces secteurs ne recrutent pas normalement leurs employés d'après leur appartenance ethnique, et ainsi la plupart des hôtels et des usines ont un personnel d'origine ethnique mixte. Ceci s'explique, en partie, par le fait que beaucoup d'entre eux sont dirigés par des investisseurs étrangers, pour qui les profits sont plus importants que le patronat et également en partie par l'ampleur des entreprises et le changement continuel de main-d'œuvre. On doit employer beaucoup de personnes en même temps et on ne développe plus une relation personnelle avec eux. Enfin, beaucoup d'employés des nouvelles usines et des nouveaux hôtels doivent avoir des qualifications spécialisées, et ces qualifications transcendent les frontières ethniques.

Pourtant, l'ethnicité est toujours importante comme idéologie politique et comme principe d'organisation sociale. Les partis politiques s'appuient toujours grandement sur les catégories

ethniques, et les mariages inter-ethniques sont rares. Ceci indique que la plupart des Mauriciens continuent à considérer leur appartenance ethnique comme un critère fondamental de leur identité.

4.8. Les langues utilisées dans le contact inter-communautaire et avec des personnes de phénotype divers

Avant de passer au tableau des données, portons un regard sur le rôle joué par l'appartenance ethnique (ou l'ethnicité) à l'île Maurice.

Même si encore une fois nous sortons du cercle communautaire propre pour nous mêler aux personnes des autres communautés, l'ethnicité est dans beaucoup de contextes l'unique critère de sélection pour les distinctions sociales collectives dans la vie courante. Les distinctions d'ordre ethnique sont enracinées dans les assomptions des différences (c'est-à-dire les préjugés) entre les modes de vie, et les 'autres' représentent des modes de vie et des valeurs, qui sont considérés comme incompatibles. Comme déjà mentionné, les différentiations culturelles s'activent quelquefois dans des situations à base non-ethnique, comme dans, par exemple, les contextes rural/urbain, classe moyenne/classe ouvrière et homme/femme. Toutefois dans cette société, quelqu'un n'est jamais tout simplement 'un homme' ou 'de classe moyenne'. On est "*Indien* de sexe masculin" ou "*Gens de Couleur* de classe moyenne". La dimension ethnique entre presque toujours dans la définition d'une situation; c'est une condition sine qua non latente pour toute classification sociale.

S'engager dans une interaction sociale implique donc jouer à un jeu de langue, c'est-à-dire, appliquer de façon conventionnelle certains concepts ou certaines règles. Si les locuteurs agissent en accord avec différents de ces modes de concepts ou règles dans une situation donnée (précise), cela veut dire qu'ils se proposent de jouer à différents jeux de langue; en d'autres mots, leurs visions respectives des significations/structures importantes du monde sont à cet égard différentes. Ils ont acquis une connaissance différente du monde et ils rejettent les règles proposées par d'autres[1].

La notion d'un jeu de langue partagée (commune) implique un consensus sur les lois en vigueur (constituantes) et les stratégies d'interaction, et bien sûr elle dépasse le niveau purement linguistique ou verbal[2]. Les locuteurs s'entendent et se comprennent mutuellement quand ils jouent aux mêmes *jeux de langue*. Il peut toutefois y avoir des divergences entre eux quand ils discutent de religion alors qu'ils peuvent bien s'entendre en parlant de football; quoique certains ethnologues affirment le contraire, les jeux de langue sont rarement (jamais?) tout à fait discrets et ils ne sont pas rigides. Les jeux de langue se répandent et sont reproduits à travers le contact (l'interaction), certaines perceptions de différences au-delà de "la différence d'être différent" peuvent toutefois subsister malgré une interaction profonde. Les catégories ethniques peuvent donc quelquefois former, ce que Gellner[3] a appelé des classifications résistant l'entropie (*entropy-resistant classifications*). De façon empirique, ils ont été résistants à l'entropie dans d'importants aspects à l'île Maurice, puisque le mariage inter-ethnique est exceptionnel. Ceci peut, bien sûr, évoluer.
Pour qu'un tel concept (l'ethnicité) puisse avoir une pertinence tangible au sein d'un ensemble géopolitique donné, il est nécessaire qu'y soient présents au moins deux groupes de

[1] Wittgenstein, Ludwig 1983 (1953), *Philosophical Investigations*, Anscombe, Oxford:Basil Blackwell, I:§47
[2] Wittgenstein, op.cit., 1985 (1953), I: § 7 et Bloor, David, 1983, Wittgenstein : *A social theory of knowledge*. Cambridge, Cambridge University Press, § 137-139
[3] Gellner, Ernest (1983: 64), *Nations and Nationalism*, Oxford, Blackwell.

personnes socialement diversifiées ou diversifiables et qu'il existe chez au moins l'un d'entre eux le sentiment d'une inégalité quelconque au plan structurel par rapport à l'autre.
C'est la présence d'un tel sentiment collectif, appelé minoritaire en sciences sociales, et son potentiel de réactivation dans le jeu des rapports sociaux, qui constitue la plupart du temps la principale source et le principal moteur du discours ethnique sur un territoire donné. Relatif à la problématique des langues, on retrouve souvent d'ailleurs la notion de «minorité linguistique» lorsqu'il s'agit d'évoquer certains types de déséquilibres intergroupes au sein d'un Etat ou de toute autre forme de territoires géopolitiques données[1].

		un inconnu blanc		un inconnu indien		un inconnu créole		un inconnu chinois		un touriste européen	
	réponses (=100%)	599		531		603		405		596	
cr	uni	34	6%	85	16%	427	71%	99	24%	12	2%
	hab	52	9%	73	14%	122	20%	76	19%	29	5%
	occ	16	3%	7	1%	2	0%	6	1%	8	1%
	non	497	83%	366	69%	52	9%	224	55%	547	92%
fr	uni	265	44%	49	9%	50	8%	45	11%	91	15%
	hab	271	45%	63	12%	104	17%	78	19%	395	66%
	occ	5	1%	4	1%	18	3%	5	1%	4	1%
	non	58	10%	415	78%	431	71%	277	68%	106	18%
ang	uni	17	3%	171	32%	1	0%	127	31%	83	14%
	hab	231	39%	119	22%	7	1%	65	16%	384	64%
	occ	15	3%	8	2%	7	1%	9	2%	13	2%
	non	336	56%	233	44%	588	98%	204	50%	116	19%
bh	uni	0	0%	2	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	hab	1	0%	21	4%	0	0%	0	0%	0	0%
	occ	0	0%	1	0%	0	0%	1	0%	0	0%
	non	598	100%	507	95%	603	100%	404	100%	596	100%
hi	uni	0	0%	37	7%	1	0%	0	0%	0	0%
	hab	1	0%	72	14%	0	0%	0	0%	2	0%
	occ	0	0%	12	2%	0	0%	1	0%	0	0%
	non	598	100%	410	77%	602	100%	404	100%	594	100%
our	uni	0	0%	2	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	hab	0	0%	9	2%	0	0%	0	0%	0	0%
	occ	0	0%	1	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	non	599	100%	519	98%	603	100%	405	100%	596	100%
ch	uni	0	0%	0	0%	0	0%	10	2%	0	0%
	hab	2	0%	1	0%	0	0%	18	4%	0	0%
	occ	0	0%	0	0%	0	0%	8	2%	0	0%
	non	597	100%	530	100%	603	100%	369	91%	596	100%

Tableau 4.8. Langues utilisées dans le contact inter-ethnique et avec des personnes de phénotype divers.

Notre tableau dépeint l'utilisation des différentes langues dans le contact inter-communautaire, c'est-à-dire la langue ou les langues employées par nos témoins dans leur communication avec les membres des différents groupes ethniques prévalants sur l'île, à savoir les Chinois, les Indiens, les Blancs, (et les Gens de Couleur) et les Créoles. La mention 'avec un touriste européen' a été ici ajoutée pour que nos interlocuteurs fassent bien la différence entre les habitants de leur pays et les visiteurs étrangers de passage. Dans beaucoup de cas, les Mauriciens pensent aux touristes en voyant la mention 'les Blancs', ce malentendu a pu être évité car avec les touristes, il n'y a en général que deux langues possibles de leur

[1] Carpooran, Arnaud (2004: 76), *Ile Maurice- des langues et des lois*. L'Harmattan.

répertoire (quelquefois l'allemand et l'italien[1] en sus de l'anglais et du français), tandis qu'avec les Blancs, il était intéressant de voir s'ils utilisaient le créole puisque ce sont après tout des Mauriciens. Comme dans le contexte du travail, le contact inter-communautaire implique une interaction dans la vie quotidienne et sous-entend un jeu complexe de langage, les témoins se trouvant en face de personnes de phénotypes différents et intuitivement dans leurs esprits ils ont recours à leur taxonomie du découpage ethnique en pour leur choix des langues.

4.8.1. La position du créole

Pour la majorité de nos témoins, le créole est la seule langue capable de dépasser la frontière ethnique et ainsi faciliter la communication entre les Mauriciens. Avec un inconnu Créole en majorité (pour 71% des témoins), mais de moins en moins avec les Chinois et les Indiens, et très rarement avec les Blancs et le touriste européen, le créole est la langue unique. Malgré tout, le découpage ethnique en vigueur se fait sentir dans le choix de la langue. Sauf quelques Indiens et quelques Créoles qui utilisent le créole en parlant à un Blanc, et quelques Gens de Couleur et Blancs qui l'utiliseraient comme boutade, le créole n'est pas employé dans 83% des cas. Le phénotype européen est synonyme de richesse et d'éducation, dans lequel cas on montre également son savoir. Avec un touriste européen c'est le même schéma, pour 92% des témoins, ce ne sont que des langues européennes qui sont utilisées. Quelques Indiens, Chinois et Créoles de la catégorie sociale inférieure ont été assez honnêtes pour nous dire que c'est un créole mélangé d'un peu de français et d'anglais qu'ils utilisent dans ce cas.

Quant à la question concernant les langues employées pour parler aux (inconnus) Indiens et avec les Chinois, il semblerait que quelques-uns des témoins ont pensé aux visiteurs (étrangers) de l'Inde ou de la Chine. Dans ces cas les Indiens comme les Chinois font usage de leur connaissance en langue ancestrale, d'où un usage assez faible du créole, avec 69% des témoins ne l'utilisant pas avec un inconnu indien et 55% des témoins ne l'utilisant pas avec un inconnu chinois. Les membres des autres groupes ethniques (les Blancs, les Gens de Couleur, les Créoles) utilisent alors le français ou l'anglais. Pourtant il était clair d'avance que le dénominateur commun (la marque caractéristique) des Mauriciens en général ne pouvait être que le créole puisque c'est la langue dont chacun est familier. Puisqu'il est question ici des habitants de l'île, des personnes qu'ils doivent d'habitude côtoyer, les témoins (les jeunes pour la plupart) de notre enquête, ont contourné cet aspect de l'ethnicité et ont répondu à la question en faisant référence aux visiteurs de l'étranger et dans cette optique ont opté pour l'anglais comme langue unique avec les Chinois (pour 31% des témoins) et avec les Indiens (pour 32% des témoins). Il est toutefois clair d'après notre tableau que les Chinois entre eux utilisent plutôt le chinois que le créole, si l'on prend en considération que les Chinois forment 9% des témoins de notre enquête. Le hakka est la langue employée par 4% de nos témoins pour parler à un inconnu Chinois. La notion d'appartenance ethnique reste indubitablement encore très présente au sein de la communauté sino-mauricienne, plus forte que parmi celle indo-mauricienne.

Ce qui surprend, c'est que, selon notre tableau le créole comme langue reste toujours associé à un groupe ethnique précis. Avec un inconnu créole, 71% des témoins utiliseraient le créole et 8% le français. Pour ce qui est des 71%, il s'agit dans la majorité des cas de Hindous et de Musulmans, de Chinois ainsi que de gens du groupe Mélange. Les membres des groupes ethniques restants (Blancs et Gens de Couleur) utilisent habituellement le français. L'hindi et l'anglais sont utilisés par notre témoin Hindou-Goujerati pour parler avec un Créole. Le mode de communication est intrinsèquement lié au phénotype du locuteur et de l'interlocuteur. La

[1] Dans 2 des collèges où l'enquête fut effectué, l'allemand et l'italien sont dans le programme d'études, dans l'un l'allemand seulement comme matière obligatoire et dans l'autre les deux langues comme matières facultatives.

mention de l'anglais par 7 de nos témoins pour converser avec un Créole provient de la génération des moins de 20 ans, qui immédiatement changent de codes en croisant un inconnu et font appel à une langue d'éducation pour se faire comprendre. La pointe de rivalité entre le français et l'anglais semble persister puisque ces étudiants sont tous des Indiens et au contraire de ceux de la population générale qui utilisent le français pour parler avec un Créole, eux optent pour l'anglais.

Le créole est une langue utilisée par tous les groupes ethniques dans le contact inter-communautaire, la fréquence la plus élevée est à relever pour parler avec les Créoles (9% des témoins seulement ne l'employant jamais), et la fréquence la plus basse est à relever pour parler avec une personne d'ascendance européenne, les Blancs, les Gens de Couleur en passant par le touriste européen, puisque dans ces cas 83% à 92% des témoins l'évitent pour utiliser le français ou l'anglais.
Selon Stein: 596, tableau 7.19., en moyenne 21,5% des Indo-Mauriciens, 18,4% des Sino-Mauriciens, 14,2% des Créoles et 42,3% des Francophones n'utilisaient pas le créole dans leur contact avec des inconnus d'autres groupes ethniques.

4.8.2. L'emploi du français

Le français semble prendre de plus en plus d'ampleur dans le contact quotidien, puisqu'il est utilisé habituellement avec la même fréquence que le créole pour la communication avec les personnes d'autres appartenances ethniques (sauf avec les Blancs et les touristes). Il est employé par 45% des témoins habituellement pour parler aux Blancs et par 66% des témoins pour parler aux touristes. Avec les Chinois, les Indiens et les Créoles, il n'est que très peu utilisé, habituellement que par 19%, 12% et 17% des témoins respectivement.

Le français est la seule langue utilisée par 44% de nos témoins pour s'adresser à un inconnu blanc mais par seulement 15% de nos témoins pour s'adresser à un touriste européen. Il est clair qu'avec ce dernier, l'anglais est la langue habituellement employée. En 1982, le français était la langue unique pour 42,8% des Blancs, 4,1% des Créoles, 4,7% des Chinois et pour 3,8% des Indiens dans leur communication avec un inconnu blanc, indien, chinois ou créole. Il était une langue qui n'était en moyenne pas employée dans ce contexte par plus de 80% des témoins, sauf parmi les Blancs (seulement 33,3% des témoins qui ne l'utilisaient pas). Nous revenons encore une fois sur le point souligné plus haut, c'est-à-dire que la couleur de la peau définit le rang social et par la même occasion la langue à être utilisée.

4.8.3. L'emploi de l'anglais

L'emploi de l'anglais semble avoir beaucoup progressé par rapport à 1982, où presque 90% des témoins ne l'utilisaient pas dans leurs conversations avec des inconnus d'autres communautés. C'était une langue utilisée plutôt occasionnellement par les Indiens et par les Blancs. De nos jours, l'anglais est habituellement utilisé pour parler aux Blancs (par 39% des témoins), aux Indiens (par 22% des témoins), aux Chinois (par 16% des témoins) et aux touristes européens (par 64% des témoins). Avec les Créoles, cette langue n'est utilisée que par 1% des témoins. C'est dire l'ampleur que prend de plus en plus cette langue parmi les témoins, les jeunes surtout.
Parmi les Indo-Mauriciens, les Hindous se trouvant face à un Indien, font appel habituellement à leurs langues ancestrales (hindi et bhojpouri) et les Musulmans à l'ourdou pour parler à un Indien. Dans ces cas-ci, les témoins ont déduit avoir à faire à des Indiens de l'Inde (des étrangers). Avec un inconnu Chinois, 4% des témoins Sino-Mauriciens pensent aux visiteurs (de la Chine, de Hong-Kong ou de Taiwan), dans lesquels cas ils ont recours au

cantonnais ou au hakka pour se faire comprendre. 16% de nos témoins d'autres groupes ethniques font appel à l'anglais en cette situation. Cette langue faisant toujours fonction de 'langue internationale' parmi les Mauriciens, ces derniers disent automatiquement l'utiliser avec un inconnu, puisque le créole ne serait pas une langue familière pour les étrangers. Avec le touriste européen, cette langue est utilisée presque à la même fréquence que le français. Il se pourrait aussi que les jeunes Mauriciens refusent d'affronter la stratification sociale existante du point de vue ethnique et contournent ainsi cette situation en utilisant une langue 'étrangère'. L'anglais, est comme nous l'avons vu, à peine utilisé pour communiquer avec un inconnu Créole.

A l'île Maurice, l'ethnicité peut être perçu comme critère de sélection des individus ou, d'une perspective structurelle, un critère de classification sociale. Vu de manière générale, et toutes choses étant égales, les Blancs et les Gens de Couleur se trouvent tout en haut de l'échelle, les Noirs et les Indiens au plus bas. Ceci implique qu'il y a une assomption locale d'une interrelation entre l'ethnicité et le rang. Les exceptions sont acceptées mais doivent être prises en compte.
En relation avec la stratification sociale, la différence culturelle est donc invoquée pour justifier et expliquer les corrélations entre le rang et l'appartenance ethnique. D'autres contextes pertinents dans cet aspect d'ethnicité peuvent être l'idéologie et la structure des classes de la société vue d'ensemble et, par extension, l'histoire. Si on regarde l'histoire de l'île Maurice de plus près, il s'avère moins surprenant que l'ethnicité puisse encore être invoqué pour justifier ou expliquer l'inégalité, et que les Gens de Couleur (les Mulâtres) sont *en fait* plus riches que les Noirs. Dans cette société, l'idéologie partagée insiste sur l'interrelation des intérêts politiques et de la solidarité ethnique. La dimension ethnique en effet, plus qu'aucun autre critère de classification sociale, constitue un foyer fructueux pour les actions politiques sérieuses. Un contexte pertinent de l'ethnicité, vu comme un aspect de stratification sociale, est donc l'organisme (le réseau) politique.

4.9. Les langues utilisées dans les contextes de prestige

Quittant la vie quotidienne plus ou moins informelle des Mauriciens, nous allons considérer les situations et les interlocuteurs de prestige dans la société mauricienne. Ces contextes sont en rapport avec l'administration et le coté formel de la vie quotidienne. Il va sans dire que ce sont des situations de prestige. On a affaire non seulement à l'état, aux policiers, aux employés de poste et aux fonctionnaires, mais aussi aux médecins et aux banquiers, qui sont hautement considérés dans la hiérarchie sociale.

On s'attend donc à un emploi de plus en plus soutenu de l'anglais pour les situations de prestige dans l'administration et du français dans la communication des Mauriciens avec leurs médecins ou les employés de banque. Ces contextes, comme nous venons de le souligner, font partie des valeurs en relation à la respectabilité (le formel) dans la société mauricienne et conduisent aussitôt aux normes en vigueur dans le jeu des rapports sociaux. La discipline et l'obéissance sont les caractéristiques contenues dans ces situations et il serait irrespectueux d'utiliser ici le créole, comme avec les professeurs et les religieux d'ailleurs, ce que nous allons analyser plus loin.

		les policiers		au bureau de poste		votre médecin		les fonctionnaires		à la banque		dans un bureau du gouvernement	
	réponses (=100%)	539		622		600		253		610		525	
cr	uni	180	33%	173	28%	162	27%	42	17%	71	12%	46	9%
	hab	187	35%	170	27%	169	28%	68	27%	143	23%	134	26%
	occ	21	4%	19	3%	23	4%	13	5%	24	4%	24	5%
	non	151	28%	260	42%	246	41%	130	51%	372	61%	321	61%
fr	uni	138	26%	248	40%	231	39%	98	39%	343	56%	241	46%
	hab	186	35%	179	29%	166	28%	103	41%	175	29%	218	42%
	occ	30	6%	18	3%	26	4%	5	2%	15	2%	10	2%
	non	185	34%	177	28%	177	30%	47	19%	77	13%	56	11%
ang	uni	3	1%	3	0%	4	1%	4	2%	5	1%	7	1%
	hab	24	4%	15	2%	38	6%	35	14%	32	5%	93	18%
	occ	17	3%	13	2%	17	3%	12	5%	13	2%	15	3%
	non	495	92%	591	95%	541	90%	202	80%	560	92%	410	78%
bh	uni	0	0%	0	0%	2	0%	1	0%	0	0%	0	0%
	hab	0	0%	0	0%	1	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	occ	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	non	539	100%	622	100%	597	100%	252	100%	610	100%	525	100%
ch	uni	1	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	hab	0	0%	0	0%	1	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	occ	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	non	538	100%	622	100%	599	100%	253	100%	610	100%	525	100%

Tableau 4.9.: L'emploi des langues mauriciennes dans des contextes de prestige: policiers, bureau de poste, médecin, fonctionnaires, banque, bureaux du gouvernement

4.9.1. Langues utilisées avec les policiers

Les personnes employées dans la force policière à l'île Maurice sont en majorité des Indo-Mauriciens (des Hindous et quelques Musulmans) et des Créoles. Les autres groupes ethniques ne sont presque pas représentés. Les policiers représentent la loi et l'autorité et on s'attendrait plutôt à ce qu'ils soient adressés en anglais. Et bien non, on leur adresse la parole habituellement soit en créole, soit en français. De nos 711 témoins, 35% disent employer ces deux langues en alternance (code-switching), surtout les jeunes filles. Le français fait office d'une langue de prestige pour s'adresser à eux et en même temps, pour ne pas se montrer trop arrogant, on leur parle aussi en créole. L'anglais n'est utilisé que pour les procès-verbaux.
Les langues intra-communautaires indiennes comme le bhojpouri ou l'hindi ne sont employés que dans des cas de force majeure (en milieu rural, et quelquefois l'hindi et le tamil pour un témoin). Si les personnes ne comprennent pas suffisamment le créole, comme pour notre témoin Sino-Mauricienne qui est née en Chine et âgée de 85 ans, c'est un mélange du créole et de la langue ancestrale chinoise, le hakka, qui est employé.
La situation semble être analogue à celle de 1982 (Stein : 569, tableau 7.13). Les langues qui étaient habituellement les plus employées étaient le créole pour 20,6% des témoins et le français pour 21,8% des témoins. L'anglais n'était employé que par 2,7% des témoins, aujourd'hui 4% l'emploient pour s'adresser aux policiers. Le créole était la langue unique pour 49% des témoins en1982, maintenant il y a 33% des témoins qui n'utilisent que le créole pour parler aux policiers. Le créole reste encore la seule langue dans laquelle on peut se faire comprendre et s'expliquer, surtout quand il y a eu une infraction à la loi. Il est important de pouvoir se défendre et le créole semble être une langue bien utile dans ce contexte.

4.9.2. Langues utilisées au bureau de poste

Il y a une chute considérable dans l'emploi du créole avec les employés de la poste, par rapport à 1982. Il n'y a plus que 28% des témoins qui l'emploient uniquement contre 53,3% qui l'employaient auparavant. Parmi les témoins, ce sont les étudiantes qui ont fortement

influencé ces résultats, elles emploient en effet plutôt le français et le créole en alternance pour s'adresser au postier ou acheter les timbres. En général, il ne s'agit que de quelques mots. Toutefois, il ne faut pas négliger le fait que la plupart des employés de poste en milieu urbain sont des femmes et utilisent aussi le français (rarement l'anglais) pour s'adresser aux clients, même si le plus souvent elles emploient le créole. Nous avons 40% des témoins qui n'utilisent que le français au bureau de poste, la plupart sont des collégiennes du groupe ethnique Blanc et de celui de Gens de Couleur. Quelques témoins Indiens, Créoles et Mélange font également usage du français plutôt que de l'anglais pour marquer le caractère officiel mais moins formel que celui du contact avec la police. La langue officielle de l'île Maurice est ici moins employée.
L'anglais est aussi employé habituellement par 2% des témoins au bureau de poste, comme en 1982, mais également par 3 témoins comme langue unique - ce qui n'était pas le cas en 1982. Par contre, le bhojpouri comme l'hindi ne sont plus représentés sur notre tableau car personne ne l'emploie, tout comme les autres langues intra-communautaires indiennes et chinoises.

4.9.3. Langues utilisées avec le médecin

La visite chez le médecin est toujours associée à une situation de prestige à l'île Maurice. En règle général, les Mauriciens choisissent leurs médecins en fonction de leur réputation et de leurs diplômes acquis des universités prestigieuses étrangères (les meilleures de Grande-Bretagne, d'Europe en général ou des Etats Unis). Leur séjour à l'étranger rehausse également leur prestige et les Mauriciens s'efforcent alors de leur parler en anglais ou en un français correct. Le médecin est également une personne de confiance ou une personne de la même appartenance ethnique, dans ce cas on utilise également le créole et les langues ancestrales pour mieux se faire comprendre. En milieu rural, la connaissance des langues indiennes par les médecins est même nécessaire. Ces médecins sont aux yeux des Mauriciens, 'un ami de la famille'. La situation dans les hôpitaux est différente, puisqu'ils sont financés par l'état et la plupart du temps, les médecins emploient le créole avec leurs patients.

Les langues dans la communication orale avec les médecins sont le créole et le français pour 28% de nos témoins et l'anglais pour 6% d'entre eux. Ce sont dans la plupart des cas, des médecins ayant étudié à l'étranger ou ayant épousé des étranger(e)s. Les Indiens, Créoles et quelques Mélange (la plupart des jeunes) dans ce contexte optent pour l'anglais, tandis que les Blancs, les Gens de Couleur et quelques Mélange optent pour le français. Il n'y a aucune pénurie de médecins donnant des consultations en privé à l'île Maurice, d'autant plus que la majorité des Mauriciens n'ont aucune assurance médicale et les frais des médecins se payent comptant. Dans les hôpitaux seulement le traitement médical est gratuit. Les citoyens ayant les moyens ont donc la possibilité de choisir leur médecin et le font en l'occurrence de l'appartenance ethnique et/ou de la réputation.

En 1982, un tiers des témoins ne parlaient pas créole avec leurs médecins; ils sont 41% aujourd'hui. La situation de haut prestige se fait clairement sentir ici. Le français est la seule langue employée par 39% des témoins et l'anglais par 1% des témoins pour parler aux médecins. En 1982, il y avait 29,8% et 0,6% des témoins respectivement qui employaient uniquement le français et l'anglais avec les médecins. Le bhojpouri, quelquefois l'hindi, l'ourdou et le chinois étaient plus utilisés. Aujourd'hui, les témoins utilisent leurs langues ancestrales si leur médecin est de la même appartenance ethnique. Un témoin Chinois et un témoin Hindou-Bhojpourisant habitant en milieu rural utilisent encore l'un le hakka et l'autre le bhojpouri pour s'adresser au médecin.

4.9.4. Langues utilisées avec les fonctionnaires

Dans la fonction publique comme dans la force policière, il est très courant d'entendre le créole en milieu urbain et le bhojpouri en milieu rural. Ceci est dû en partie à la répartition du travail. La majorité des policiers ainsi que les fonctionnaires à l'île Maurice sont des Hindous, quelquefois des Créoles, rarement des Musulmans ou des Chinois. Le contexte des fonctionnaires est resté assez flou pour beaucoup de nos témoins, nous n'avons récolté que 253 réponses, ce qui n'est pas très représentatif de la société en général.
Néanmoins, il ressort de notre tableau que nous nous trouvons dans une situation de haut prestige, 41% des témoins utilisent habituellement le français, seulement 27% le créole pour s'adresser aux fonctionnaires. On peut expliquer la situation par le fait que les témoins se rendent compte qu'ils ont à faire à l'administration gouvernementale et donc aux employés de l'état. Il y a 14% des témoins qui utilisent à cet effet habituellement l'anglais. Les Mauriciens en général préfèrent éviter avoir à faire à l'état, sauf en cas de force majeure (mariage, décès, etc.) et le contexte 'dans un bureau du gouvernement' que nous verrons plus en détail plus loin, a été plus clair pour nos témoins.

La situation semble avoir beaucoup évolué depuis 1982 (Stein: 569, tableau 7.13.). A cette époque, 39,5% des témoins n'utilisaient pas le créole pour parler aux fonctionnaires. Aujourd'hui, ils sont en majorité (51%). Les témoins Blancs et Gens de Couleur emploient aujourd'hui dans ce contexte beaucoup plus le français: il est de même pour les témoins Mélange et quelques Créoles. Les Indo-Mauriciens optent pour l'anglais et/ou le créole et quelquefois le français.

4.9.5. Langues utilisées à la banque

Il y a une nette démarcation entre le secteur public et le secteur privé sur le marché du travail par rapport aux groupes ethniques. Ainsi les postes administratifs sont occupés par les Indiens, alors que les Blancs et les Gens de Couleur[1] sont surreprésentés dans le monde des affaires (les finances, les assurances, etc.). Dans le secteur privé donc, les banquiers (les directeurs ou *managers*) des banques commerciales sont souvent des Blancs et des Gens de Couleur. De nos jours, les employés proviennent de toutes les ethnies mauriciennes: Créoles, Chinois et Indiens sont aussi employés dans les banques. Toutefois, il est encore rare de trouver ces personnes représenter des positions dirigeantes et des postes importants dans les grandes banques.

Le domaine banquier reste encore un domaine de haut rang social et donc de prestige dans les mentalités mauriciennes où le français est de rigueur. Cette langue y est utilisée de matière exclusive par 56% de nos témoins, et de manière habituelle par 29% des témoins. Le français est la langue la plus utilisée ici en comparaison avec les autres contextes de prestige. Il atteint sa plus haute fréquence comme langue unique, puisqu'il est utilisé exclusivement par plus de la moitié des témoins dans ce contexte précis. En 1982, la situation par rapport au français était identique mais celle par rapport au créole et à l'anglais semble avoir fléchi. Le créole n'est plus utilisé par 61% des témoins et n'est plus la langue unique que pour 12% des témoins. En 1982, 46,4% des témoins n'employaient pas le créole à la banque et il était la langue unique pour 35,8% des témoins. L'anglais est plus utilisé aujourd'hui qu'il ne l'était vingt ans plus tôt. 5% de nos témoins l'emploient habituellement à la banque contre 3,4% en 1982. Quelques témoins, employés dans une banque, ont recours à l'anglais dans le cadre professionnel. La forte poussée des langues européennes, le français plus que l'anglais s'expliquent d'une part par le domaine formel et de haute prestige incarné par la banque et le

[1] Voir supra, 4.7.4. - langues utilisées au travail

monde des finances et d'autre part, de la nette distinction faite entre le secteur public et le secteur privé à l'île Maurice. Les deux bords tiennent à rester (camper) sur leurs positions, d'où la normalisation de l'anglais dans la fonction gouvernementale (avec les policiers, avec les employés de la poste, avec les fonctionnaires et au bureau du gouvernement) et du français dans le secteur privé (ici nous avons comme seul exemple celui de la banque).

Les langues intra-communautaires indiennes et chinoises n'apparaissent plus en 2001. En 1982, seul le bhojpouri était encore utilisé par 3 témoins.

4.9.6. Langues utilisées dans les bureaux du gouvernement

Comme dans le contexte de la banque, 61% des témoins n'emploient pas le créole dans les bureaux du gouvernement. Il n'est habituellement utilisé que par 26% des témoins, chiffre un peu plus élevé que pour le domaine de la banque. Le français est la langue exclusivement employée pour 46% des témoins et habituellement utilisée pour 42% des témoins. Nous nous trouvons encore une fois face à une différentiation nette entre l'état et le privé. Ici, plus que dans une banque, l'anglais est habituellement employé par 18% des témoins dans un bureau du gouvernement. Ce contexte est intrinsèquement lié à la politique et à l'appartenance ethnique dans le découpage démographique, les Indiens urbains admettent utiliser plus l'anglais que le français ou le créole. D'ailleurs, les langues intra-communautaires n'apparaissent plus, nous nous trouvons dans une situation de haut rang et de respectabilité, c'est-à-dire l'aspect formel de la société mauricienne. La bonne éducation comme le rang social peuvent se trouver être compromis si la langue correcte n'est pas employée dans un contexte approprié.

En 1982, la situation était tout à fait différente. Le créole était employé exclusivement par 30% des témoins et le français par 35,6% des témoins, quand ceux-ci se trouvaient dans un bureau du gouvernement. L'anglais était habituellement utilisé par 13% des témoins, tandis que le bhojpouri n'était employé que par un témoin. Ce décalage par rapport à nos résultats provient de la répartition des témoins et du partage équilibré des différents groupes d'âge chez Stein. Nous avons nettement plus de témoins dans la catégorie sociale supérieure et plus de témoins de moins de 20 ans qu'en 1982. Les personnes âgées de situation sociale inférieure, se trouvant face aux fonctionnaires parlent plus souvent créole que les jeunes. Ces derniers, la majorité vivant en ville et fréquentant le collège, font pratique de leurs connaissances des langues européennes dans ces situations de prestige. Les vieux n'ont rien à perdre en employant le créole, tandis que les jeunes ont tout à gagner s'ils font attention aux règles de société en vigueur et pratiquent les jeux de langues, indispensables dans les domaines formels pour la mobilité et l'ascension sociale.

Dans la vie quotidienne, les personnes sont de plus en plus dépendantes des services publiques et de la coopération avec d'autres personnes qui ne partagent pas nécessairement la même culture. Les ressources communicatives font ainsi partie intégrante du capital symbolique et social d'un individu et dans la société cette forme de capital peut être aussi essentielle que les ressources matérielles.

Notre observation fondamentale est que les processus sociaux sont des processus symboliques mais que les symboles ont de la valeur seulement en relation avec les forces qui contrôlent l'utilisation et l'allocation des ressources du milieu (liés à l'environnement). Le sexe, l'ethnicité et le statut sont généralement les paramètres et les frontières dans l'enceinte desquels nous créons notre propre identité sociale. L'étude de la langue comme outil d'interaction démontre que ces paramètres ne sont pas figés et ne peuvent être considérés

comme allant de soi, mais sont produits de façon communicative. Pour comprendre les questions issues de l'identité et comment elles influencent et sont influencées par les divisions sociales, politiques et ethniques, nous devons regarder de façon plus approfondie les processus de communication par lesquels elles apparaissent.

Il est sous-entendu que l'ethnicité joue un rôle important ici dans ces situations de prestige. Notre tableau ne peut démontrer, toutefois, quelle langue un Blanc (un Gens de Couleur) emploierait face à un fonctionnaire. Le ton condescendant des Blancs envers les Indiens en général présupposerait que celui-ci emploierait plutôt le français que l'anglais. Et le fonctionnaire, se sentant diminué face à un Blanc pour parler en français (n'étant pas un Francophone aux yeux d'un Blanc ou d'un Gens de Couleur), mais piqué dans son orgueil répondrait sûrement en anglais, puisque c'est la langue (officielle) de l'administration et il est dans son droit de faire respecter la norme. Après tout, c'est lui qui a le pouvoir et l'autorité dans ce contexte de jeu de langue précis. Et ce jeu de langue, cette fois-ci entre un Chinois et le même fonctionnaire se déroulerait sûrement tout autrement. Le jeu de langue, on peut même dire le rapport de force entre les langues, serait également différent si nous nous trouvons dans un contexte différent, dans une banque par exemple. Il est toujours question d'un rapport de force entre les différentes composantes de la société et il va sans dire que la langue est l'outil par excellence dans ces situations. Il s'agit avant tout d'en connaître les règles du jeu.

4.10. Les langues employées avec les religieux et avec les professeurs

Même s'ils font partie l'un et l'autre des situations de prestige, ces contextes de situation sont considérés séparément puisqu'ils sont liés l'un à la religion et à l'appartenance ethnique et l'autre à l'enseignement. Nous retrouvons dans ces contextes un rapport d'autorité et de respectabilité, comme pour les interlocuteurs de prestige au bureau du gouvernement ou au bureau de poste certes, à la différence que nos témoins se trouvent confrontés ici aux personnes représentant l'un leur culture ancestrale et l'autre leur éducation. Ces deux interlocuteurs contribuent à faire montre de la capacité des témoins de faire face à deux situations de prestige déterminés. L'un est en rapport avec leur religion, d'où l'emploi des langues ancestrales, quelquefois même plus souvent que parmi les membres de la famille et l'autre en rapport avec leur culture et leur position sociale, d'où l'utilisation des deux langues de l'enseignement: anglais et français. Quelques témoins (les étudiantes surtout) optent ici pour les langues indiennes en référence à leurs professeurs de langues orientales.

		les religieux		**les professeurs**	
	réponses (=100%)	495		575	
cr	uni	87	18%	23	4%
	hab	124	25%	151	26%
	occ	25	5%	62	11%
	non	259	52%	339	59%
fr	uni	198	40%	158	27%
	hab	108	22%	371	65%
	occ	13	3%	10	2%
	non	176	36%	36	6%

		les religieux		les professeurs	
	réponses (=100%)	495		575	
ang	uni	0	0%	5	1%
	hab	35	7%	257	45%
	occ	16	3%	40	7%
	non	444	90%	273	47%
bh	uni	7	1,4%	0	0,0%
	hab	20	4,0%	2	0,3%
	occ	1	0,2%	0	0,0%
	non	467	94,3%	573	99,7%
hi	uni	14	3%	0	0,0%
	hab	35	7%	11	1,9%
	occ	9	2%	4	0,7%
	non	437	88%	560	97,4%
our	uni	7	1,4%	1	0,2%
	hab	12	2,4%	2	0,3%
	occ	1	0,2%	1	0,2%
	non	475	96,0%	571	99,3%
ta	uni	0	0,0%	0	0,0%
	hab	3	0,6%	1	0,2%
	occ	1	0,2%	0	0,0%
	non	491	99,2%	574	99,8%
té	uni	0	0,0%	0	0,0%
	hab	2	0,4%	1	0,2%
	occ	1	0,2%	0	0,0%
	non	492	99,4%	574	99,8%
ma	uni	2	0,4%	0	0,0%
	hab	1	0,2%	1	0,2%
	occ	0	0,0%	1	0,2%
	non	492	99,4%	573	99,7%
ch	uni	1	0,2%	0	0,0%
	hab	1	0,2%	1	0,2%
	occ	0	0,0%	0	0,0%
	non	493	99,6%	574	99,8%

Tableau 4.10 : L'emploi des langues avec les religieux et avec les professeurs.

4.10.1. Langues utilisées avec les religieux

La seule langue indienne à ne plus être utilisée avec les religieux et qui n'apparaît pas sur notre tableau est le goujerati. Cette langue reste la langue intra-communautaire par excellence et n'est pas employée en dehors du cercle familial et social. L'ourdou est la seule langue ancestrale occasionnellement employée par nos témoins Musulmans (Kutchi et Goujerati) pour s'adresser aux religieux. Il faut aussi souligner que les Musulmans ont plus de contact

avec les religieux que les femmes Musulmanes, ces dernières n'allant pas dans les mosquées pour les prières. La communication entre l'homme spirituel et les femmes se font par l'intermédiaire de leurs maris ou frères ou par la femme de l'imam. En 1982, (Stein: 589, tableau 7.16), le goujerati était encore utilisé occasionnellement par un témoin avec les religieux et l'ourdou par 5% des témoins. Aujourd'hui, l'ourdou est la seule langue des Musulmans ou de la religion musulmane sunnite à proprement parler. Il n'est habituellement utilisé pourtant que par 2,4% des témoins. En 1982 (Stein: 592, tableau 7.18.), 57,18% des Musulmans-Goujerati et 66,7% des Musulmans-Kutchi utilisaient uniquement l'ourdou, tandis que 23,3% des témoins Musulmans-Bhojpourisants l'avaient comme langue unique. Le bhojpouri était une langue habituellement utilisée pour 3,3% des Musulmans-Bhojpourisants, et 2,2% des témoins l'avaient comme langue unique. Les religieux musulmans officiant dans les mosquées importantes de l'île viennent directement de l'Inde et parlent souvent en ourdou (ou en arabe) dans les discours importants. Cette langue est comprise par beaucoup de Mauriciens (puisqu'ils l'ont étudiée à l'école primaire et ensuite dans les écoles coraniques), mais elle est utilisée oralement par une minorité de la population musulmane. Dans la communication directe avec un religieux, l'ourdou est de mise et bien apprécié, car il est synonyme de culture et de respect religieux. Le goujerati ou l'anglais sont employés par 80% des Musulmans du groupe Kutchi ou Goujerati car ils sont synonymes d'appartenance *surtee* ou *mehmane*, donc de richesse. De plus en plus de Musulmans (en majorité les Bhojpourisants) utilisent le créole (surtout en milieu rural), et quelquefois l'anglais en milieu urbain (par 18% des Musulmans-Bhojpourisants). De plus en plus d'imams à l'île Maurice prêchent en créole[1] pour se faire mieux comprendre et gagner un nombre plus important de pratiquants. Le Coran, livre saint des Musulmans, a même été traduit il y a quelques années, dans la *lingua franca* des Mauriciens.

Les Hindous, en nombre plus important que les Musulmans dans notre enquête, mais quand même sous-représentés par rapport à la population mauricienne, font de moins en moins utilisation de leurs langues ancestrales pour communiquer avec les religieux. Le bhojpouri n'est plus utilisé habituellement que par 4% des témoins et l'hindi par 7% des témoins. En 1982, il y avait 6,5% et 5,1% des témoins qui utilisaient habituellement le bhojpouri et l'hindi respectivement; et 7,7% et 7,2 % des témoins respectivement qui les utilisaient de manière exclusive. De nos jours, il n'y a plus que 5,4% de nos témoins Bhojpourisants qui utilisent uniquement le bhojpouri et 10,9% qui utilisent uniquement l'hindi avec les religieux. Même si les Hindous en général apprennent leurs langues ancestrales à l'école primaire et dans les *baitkas*, et bien qu'ils l'entendent à la radio et à la télévision, ces langues restent les symboles de leur histoire et de leur passé et ne sont pratiquées que pendant les cérémonies religieuses. Là encore, il est assez rare que les Mauriciens de foi hindoue utilisent leurs connaissances des langues indiennes pour comprendre les rîtes et les organisations religieuses puisque celles-ci se font généralement en sanskrit, la langue sacrée des livres religieux (Bhagavad Gita ou Ramayana).
L'hindi, plus que les autres langues intra-communautaires indiennes, devient de plus en plus à la mode parmi les jeunes car les productions des films indiens de Bollywood font fureur à l'île Maurice et l'hindoustani (l'hindi ou l'ourdou) sont perçus comme des langues de plus en plus 'modernes'. Cette revalorisation de la culture indienne n'amène pourtant pas une utilisation plus fréquente des langues ancestrales à l'île Maurice avec les religieux. Ces derniers évoquent l'appartenance religieuse et donc ethnique, d'où une utilisation, par respect, de l'hindi, la langue de haut prestige par excellence. Sous une forme cependant différente de l'hindi moderne entendu tous les jours, en particulier dans les films indiens, la variante apprise

[1] L'article d'Aaliyah Rajah-Carrim, *The role of Mauritian Creole in the religious practices of Mauritian Muslims*, Journal of Pidgin and Creole Languages- 19, 2004, pp 363-375, soutient cet argument.

à l'école et dans les *baitkas* est plus formelle et est contenue de symbolisme et de déférence et c'est celle-là qui est généralement utilisée ici.
Dans une société poly-ethnique en dehors de l'Inde les Indiens (Hindous et Musulmans à cet égard) ne peuvent être convenablement considérés uniquement comme des Indiens. Ce sont des Indiens dans un contexte historique et socioculturel particulier, et ceci fait partie intégrante de leur vie- même dans ces aspects de leur vie qui se rapportent à leur propre indianisme (*Indianness*). Il faut garder à l'esprit qu'on est dans un environnement culturel où on doit toujours prendre *les autres* ethnies en considération à l'île Maurice.

Dans le contexte de contact avec les religieux, le créole est généralement de plus en plus employé (par environ 15% des Hindous-Bhojpourisants) et le bhojpouri avec le créole sont employés en milieu rural. Par rapport à 1982 (Stein: 591-592, tableaux 7.17. et 7.18.), l'utilisation des langues indiennes avec les religieux a nettement diminué. Le bhojpouri et l'hindi étaient alors les langues uniques pour environ 25% des témoins Hindous-Bhojpourisants. Parmi les Marathis, 10% d'entre eux utilisaient occasionnellement le bhojpouri, 40% habituellement l'hindi et le marathi et 10% occasionnellement le marathi pour s'adresser aux officiels religieux. Aujourd'hui, nous n'avons plus que 2 témoins (10% des témoins Marathis) qui utilisent uniquement le marathi et l'hindi avec leurs *pundits*. Parmi les Télégous, il y avait, en 1982, 17,9% d'entre eux qui utilisaient uniquement le bhojpouri et 10,7% des témoins habituellement le bhojpouri. L'hindi était la langue habituellement employée par 10,7% des témoins, le télégou était la seule langue utilisée par 10,7% et habituellement utilisée par 17,9% des témoins. Maintenant, cette langue ancestrale n'est habituellement utilisée que par 2 témoins (9,5% des témoins Télégous). Parmi les Tamoules, le bhojpouri était utilisé en 1982 par 2,6% des témoins, le tamil était la langue unique mais aussi occasionnellement utilisée par 7,7% des témoins, tandis que 5,1% d'entre eux l'utilisaient habituellement. De nos jours, il n'y a plus que 3 témoins (6,8% des témoins Tamoules) qui utilisent leur langue ancestrale avec leurs religieux (les *pussaris*).

Pourtant, comparés avec les diasporas des autres communautés comme le Trinidad ou la Guyanne, la communauté indienne à l'île Maurice est resté de loin la moins *créolisée* dans le domaine de la vie quotidienne. Le *tika* se voit toujours sur le front des femmes Hindoues, même dans les villes, et la plupart des femmes Hindoues mariées passent le *sindhur* (du henna) sur la raie du milieu dans leur cheveux. La moitié des salles de cinéma passent des films indiens exclusivement en hindoustani, sans sous-titrage. Le bhojpouri est relativement largement utilisé dans les villages du nord-est de l'île, et est compris de nombreux Créoles vivant dans ces régions, même si de nos jours sont monolingues en bhojpouri seulement des personnes âgées, surtout des femmes vivant en milieu rural et appartenant au groupe indo-mauricien. La variante du bhojpouri parlée à l'île Maurice est plus proche de celle parlée au Bihar que le bhojpouri parlé au Fidji, en Guyanne ou au Trinidad. Le système de castes existe toujours, même s'il n'est plus appliqué comme hiérarchie des groupes collectifs (communs) ou lié aux professions. Il est employé plutôt comme une "hiérarchie des étiquettes de prestige ayant de la valeur à l'extrémité le plus élevé, dévalué à l'autre extrémité et largement ignoré au milieu[1]". Les castes ont tendance à ne pas être endogames. Ce n'est pas sans raison que l'île Maurice a reçu la dénomination de "la capitale de la diaspora indienne[2]". Ceci ne veut pourtant pas dire qu'il n'y a pas de changement culturel depuis que la masse des travailleurs engagés sont arrivés sur l'île il y a de cela quatre générations ou plus.

[1] Burton Benedict, *Indians in a plural society*, 1965:36
[2] Dénomination obtenue suite à la 7ème conférence du Global Organisation of People of Indian Origin (GOPIO), qui s'est tenue du 7-12 Décembre 2003 à l'île Maurice.

Depuis l'indépendance, les autorités mauriciennes ont poursuivi des objectifs culturels dans le but d'encourager les différents groupes ethniques à préserver leurs différences mutuelles. Le Mahatma Gandhi Institute (MGI), un centre de recherche et de documentation, est, en dépit de son nom, consacré à la recherche sur les héritages indiens, chinois et africains. Une panoplie de cours magistraux et de conférences ont ouvert les yeux des jeunes Mauriciens sur leur passé presque oublié. L'île Maurice est une société politiquement dominée par les Hindous, néanmoins, et il vrai que l'objectif majeur des recherches historiques après l'indépendance était fixé sur le travail engagé et l'histoire des Indiens et la société indienne. Le programme scolaire a aussi été adapté à la réalité multi-culturelle de l'île Maurice moderne. C'est le droit de chaque écolier d'être enseigné dans sa langue ancestrale (même si beaucoup d'Indo-Mauriciens comprennent l'hindoustani et le bhojpouri, seule une petite minorité maîtrise l'hindi). Parmi les Indiens de l'île Maurice, très peu se sont convertis au Christianisme, mais beaucoup ont choisi le français comme leur seul moyen de communication écrit. Nous verrons ce point plus en détail dans la dernière partie de ce chapitre. La politique courante a pour but de renforcer l'hindi vis-à-vis du français et de l'anglais.

Parmi les groupes formant la population générale, il n'y a pas de grands changements à signaler, par rapport à 1982. Le créole, suivi du français est la combinaison la plus fréquente à relever parmi les Créoles. Les Gens de Couleur et les Blancs n'utilisent que le français pour parler avec les religieux. Le rapport de diglossie existant entre ces deux langues se fait bien ressentir ici. Beaucoup de nos témoins Gens de Couleur âgés ont déploré avoir à lire les liturgies et quelques chants pendant les messes en créole. Pour eux, c'est presque un sacrilège d'entendre une telle langue dans la maison de Dieu. Ceci explique le chiffre élevé de 40% des témoins dont la langue unique avec les prêtres est le français. Les Créoles, tout comme les Chinois, qui ne l'oublions pas sont en majorité des Catholiques, utilisent plus le français dans ce contexte qu'ils ne le font ailleurs. Les témoins du groupe Mélange, de foi chrétienne, utilisent également le français avec les religieux. L'église catholique est encore largement associée au travail des missionnaires étrangers et le français y est intimement lié.
Les témoins formant partie des sectes chrétiennes (2 témoins de Jehovah et 2 témoins Mission Salut et Guérison) disent n'utiliser que le créole, cette langue étant employée en majeure partie par les prêcheurs. Les Anglicans et les Adventistes (5 témoins en tout) disent utiliser habituellement l'anglais avec les révérends.

Le chinois est utilisé comme langue unique par une Sino-Mauricienne, née en Canton et âgée de plus de 80 ans et vivant plus de 60 ans sur l'île. C'est le hakka qu'elle utilise quand elle va à la pagode. L'autre témoin Sino-Mauricien n'utilise le hakka qu'occasionnellement avec les officiels bouddhistes (confucianistes). Comme nous l'avons déjà souligné, les Chinois attachent une importance à leur culture chinoise, certes, mais peu à leur religion bouddhiste, puisque plus de 80% des Sino-Mauriciens sont de nos jours catholiques. Les traditions chinoises sont respectées mais les pratiques religieuses le sont que dans leurs formes symboliques.

4.10.2. Langues utilisées avec les professeurs

Quittant le domaine religieux, nous nous trouvons face à une autre situation de prestige, l'éducation, ici incarnée par les professeurs. L'île Maurice a été moins exposé aux influences culturelles américaines et anglaises, et ce n'est que depuis quelques décennies qu'elle a commencé à s'acheminer vers une intégration totale dans l'économie mondiale capitaliste. La langue habituelle de communication orale avec les professeurs est pour 45% des témoins l'anglais, pour 65% le français. La compétition est féroce entre les différents groupes ethniques tout comme entre les différentes institutions scolaires. La course aux diplômes et

aux meilleures qualifications est de mise à l'île Maurice, car l'éducation est le seul moyen de se faire une place dans la société. La chute dans l'emploi du créole en comparaison avec 1982 (Stein:589, tableau 7.16.) est plus que légitime. Cette langue est habituellement employée par 26% des témoins pour parler aux professeurs, et seulement par 4% comme langue unique. En 1982, 23,6% des témoins employaient exclusivement cette langue pour s'adresser aux professeurs. Le non- emploi du créole dans les deux cas est semblable, puisque plus de la moitié des témoins (en 2001, près de 60%) n'utilisent pas cette langue pour parler aux professeurs. Il apparaît clairement que beaucoup de témoins refusent d'admettre leur monolinguisme créole à la maison, puisque cette langue ne leur est pas utile dans le monde professionnel ou international. Les enseignants qui pensent que le créole n'améliore en rien l'apprentissage des deux langues européennes, obligatoires dans le programme scolaire, sont de plus en plus nombreux. Cette opinion se reflète d'une part sur les élèves qui doivent à tout prix maîtriser l'anglais et le français pour accéder à une place importante en société, d'où la pratique plus fréquente ou l'emploi de ces langues en milieu scolaire et estudiantin. D'autre part, les parents ayant affaire aux professeurs de leurs enfants ou à leurs anciens enseignants, font tout de suite cas de ces deux langues, en majorité du français. Il est même assez gênant pour les parents, surtout dans les collèges secondaires privés, s'ils emploient le créole en face des professeurs de leurs enfants. Cela diminue le prestige de ces élèves envers leurs enseignants s'il s'avère qu'ils ne parlent que le créole à la maison. Les chiffres des statistiques ont démontré quelle ampleur prend le créole dans la société mauricienne. Pourtant l'île Maurice est toujours prête à former une élite et se sent fière de mettre l'emphase sur deux langues qui ne sont les langues maternelles que de très peu de Mauriciens. Comme nous l'avons vu précédemment, cette pratique se révèle être plus courante parmi les filles que parmi les garçons. La gent féminine est responsable de l'éducation des enfants et c'est elle qui décide du chemin linguistique à prendre dans la famille, et dans une optique plus large c'est elle qui influence son statut dans la société.

Les langues ancestrales sont employées par les témoins lorsqu'il s'agit de communiquer avec les professeurs en langue 'orientale'. Surtout en milieu rural, le professeur (ou l'enseignant de l'école primaire) a un statut social élevé et le respect lui est dû. Le marathi, le tamil et le télégou sont utilisés occasionnellement par un ou deux témoins mais se trouve en voie de disparition dans ce contexte. L'hindi et l'ourdou, par contre, ont plus de locuteurs qu'en 1982 (Stein:589, tableau 7.16). Une dizaine de nos témoins, toutes des étudiantes d'un collège secondaire des basses Plaines Wilhelms, ont l'hindi comme matière obligatoire et l'utilisent également en classe avec leur professeur, une enseignante née en Inde. Pour les autres témoins, cette langue est employée occasionnellement par 4 témoins avec les professeurs dans les *baitkas*, s'ils y prennent des cours. Le bhojpouri y est habituellement employé par 2 témoins Hindous-Bhojpourisants.

En ce qui concerne l'ourdou, le cas est différent. Les jeunes Musulmans vont à l'école coranique pour y apprendre l'ourdou et l'arabe mais n'utilisent que l'ourdou (et le créole) avec leurs professeurs. Cette combinaison s'applique également aux professeurs de leur langue ancestrale à l'école primaire.

Le cantonnais est la langue habituellement employée par un seul témoin Sino-Mauricien avec les professeurs, puisqu'il suit les cours de mandarin au Chinese Middle School de Port-Louis. Sinon, les autres témoins Chinois ont pensé à leurs enseignants d'école secondaire (ou primaire) en prenant connaissance de la question et optent donc pour le français et occasionnellement pour l'anglais et le créole.

4.11. Langues utilisées pour différents sujets de conversation

Cette partie de la question tente de démontrer s'il y a une corrélation entre la langue employée et le sujet de conversation. En d'autres mots, s'il est plus important ou pratique pour les Mauriciens d'utiliser une langue plutôt qu'une autre quand ils parlent d'un thème précis. Ou alors, s'ils changent de langue (code-switching) en abordant un sujet de discussion particulier. L'étude des phénomènes concernant le code-switching, et plus en général la co-présence de deux (ou de plusieurs) systèmes linguistiques dans le discours, est un domaine où la sociolinguistique est sans aucun doute à même de dégager de nouvelles questions et d'apporter de très importantes contributions. Sur ce sujet, qui est récemment devenu un des thèmes privilégiés de la linguistique "sur place", il y a eu d'innombrables recherches, soit en ce qui concerne l'analyse des conditions sociales et des fonctions pragmatiques du code-switching, soit en ce qui concerne l'élaboration de modèles théoriques visant à expliquer les principes de la coparticipation de deux langues à la construction d'un même message linguistique. Tout ceci n'a pas fait partie, à proprement parler, de notre enquête.

Ici nous n'avons pu qu'observer pour ensuite analyser et évaluer les langues employées dans trois thèmes différents: la politique, le travail et les problèmes personnels. Pourtant il est important de comprendre la signification et la nature de chaque interaction, car les interactions n'ont pas toutes la même importance. Comme Gumperz (1982) et d'autres l'ont démontré, les interactions qui ont lieu dans les institutions sociales importantes de la société ont en général plus de poids que d'autres[1].

		de votre travail		**de la politique**		**de problèmes personnels**	
	réponses (=100%)	423		465		615	
cr	uni	144	34%	257	55%	285	46%
	hab	142	34%	128	28%	210	34%
	occ	23	5%	10	2%	14	2%
	non	114	27%	70	15%	106	17%
fr	uni	90	21%	51	11%	85	14%
	hab	164	39%	120	26%	197	32%
	occ	15	4%	23	5%	31	5%
	non	154	36%	271	58%	302	49%
ang	uni	3	1%	4	1%	3	0%
	hab	51	12%	30	6%	33	5%
	occ	18	4%	11	2%	20	3%
	non	351	83%	420	90%	559	91%
bh	uni	1	0%	2	0%	2	0%
	hab	3	1%	2	0%	8	1%
	occ	0	0%	1	0%	1	0%
	non	419	99%	460	99%	604	98%

[1] Voir également Monica Heller, Code-Switching and the Politics of Language. In: *One speaker, Two languages*, pp. 158-173.

		de votre travail		de la politique		de problèmes personnels	
	réponses (=100%)	423		465		615	
hi	uni	0	0%	0	0%	0	0%
	hab	3	1%	2	0%	5	1%
	occ	1	0%	0	0%	3	0%
	non	419	99%	463	100%	607	99%
ch	uni	1	0%	1	0%	1	0%
	hab	2	0%	0	0%	2	0%
	occ	1	0%	1	0%	1	0%
	non	419	99%	463	100%	611	99%

Tableau 4.11 : L'emploi des langues en parlant du travail, de politique et des problèmes personnels.

4.11.1. Langues utilisées en parlant du travail

Le nombre peu élevé de réponses dans cette catégorie laisse encore une fois présager une interprétation subjective des termes employés. Les langues employées pour 'parler de son travail' sont avant tout liées aux interlocuteurs et les locuteurs eux-mêmes. Le code-switching (alternance codique) entre le français et le créole est habituel, pour beaucoup de nos témoins étudiants (270) qui ont transposé le terme 'de votre travail' à leurs cours, leurs études, leurs devoirs, etc. Quelques-uns utilisent également l'anglais dans ce contexte, surtout lorsqu'il s'agit d'expliquer un problème survenu au collège dans une matière quelconque. Le code-switching entre anglais, français et créole est le plus utilisé par les étudiants de la catégorie sociale supérieure. Le code-switching entre l'anglais et le créole apparaît également pour une vingtaine de témoins.
Parmi nos témoins (153) qui se trouvent dans le domaine professionnel tertiaire, l'anglais en alternance avec le français est de plus en plus employé. Le code-switching est même très important ici car les différences de langue jouent un rôle important pour créer et maintenir des distinctions subtiles concernant le pouvoir, le statut, le rôle et la spécialisation professionnelle, tous les fondements de la vie sociale. Les termes spécifiques et terminologies liés au jargon professionnel sont, dans la société urbaine mauricienne, pour la plupart en anglais. L'anglais en alternance avec le créole ou le français aide à la compréhension pour leurs interlocuteurs quand nos témoins parlent de leur domaine spécifique. Quelques Hindous utilisent quelquefois le bhojpouri en alternance avec l'hindi. Deux de nos témoins Chinois, des commerçants de la capitale, utilisent le chinois en parlant de travail avec d'autres Chinois quand ils se trouvent en présence de non-Chinois et d'étrangers. Le travail doit être tenu secret selon l'avis de beaucoup de Sino-Mauriciens.
Nous n'avons pas fait usage dans la présente enquête des méthodes empiriques pour étudier le fonctionnement des symboles liés à la communication et le rôle qu'ils jouent dans la persuasion et l'efficacité rhétorique. Des études plus détaillées des processus conversationnels, menées dans ces termes, pourraient combler le fossé entre la micro- et la macro-analyse. Elles éclaireraient le fonctionnement de concepts sociaux dans les relations interpersonnelles. Les hypothèses sur les différences de valeur associées aux frontières sociales forment en fait la base même des stratégies indirectes de la communication. Utilisées dans des rencontres clés telles que les entretiens d'embauche, les séances de conseil bureaucratique, les négociations de travail et les réunions de comité, elles sont devenues déterminantes pour la qualité de la vie d'un individu dans la société.

4.11.2. Langues utilisées pour parler de politique

Parmi ces trois contextes mentionnés, la politique est le sujet de conversation où le créole est le plus utilisé par nos témoins. Le créole est, en effet, la seule langue à être employée par 55% de nos témoins quand ils parlent de politique.
En tant que sujet de conversation, la politique est à éviter en public, paraît-il, car c'est un sujet épineux et souvent ambigu compte tenu du tissu social fragile de l'île Maurice. Les hommes entre eux ont pour la plupart du temps le sport et la politique comme sujets de conversation dans leur interaction quotidienne. Parler de la politique locale fait partie du folklore quotidien comme de parler du beau temps, par exemple. Il s'agit avant tout ici d'affirmer son droit de citoyenneté puisqu'on vit en démocratie après tout et on peut donner son opinion et la politique fait partie intégrante de la vie quotidienne de chaque Mauricien, qu'on le veuille ou non. Pour éviter que l'opinion ne tombe dans des oreilles indiscrètes, le bhojpouri ainsi que l'hindi sont quelquefois utilisées, mais ceci reste rare. Le chinois apparaît également de temps en temps dans les conversations entre les Sino-Mauriciens, mais la politique est un sujet de conversation que les Chinois à l'île Maurice mettent un point d'honneur d'éviter en public.

Rien n'est donc plus opportun que le créole puisque chacun le comprend et on le domine le mieux. Ce facteur d'intégration se révèle ici très fort pour beaucoup de nos témoins, puisque expliquer la politique mauricienne en français ou en anglais résulterait en une distanciation des faits et des réalités mauriciennes. Beaucoup de Blancs et de Gens de Couleur, ainsi que quelques témoins du groupe Mélange et quelques Créoles, utilisent un mélange de français et de créole (une interlangue) dans ce contexte. L'anglais reste une langue habituelle pour seulement 6% des témoins lorsqu'ils parlent politique. Il semble presque impossible pour les Mauriciens de parler politique sans utiliser le créole.
Dans les situations bilingues (ou trilingues), ni les frontières grammaticales, ni les frontières ethniques n'empêchent nécessairement le contact. Au contraire, elles constituent une ressource dans la mesure où elles permettent de faire passer des messages que seuls peuvent comprendre ceux qui ont le même référent et sont ainsi potentiellement réceptifs. Elles permettent d'évoquer des inférences sans se déclarer tout à fait et sans risquer de perdre la face. Outre son importance linguistique, l'alternance codique apporte la preuve de l'existence de postulats implicites, non-verbalisés, sur les catégories sociales. Cet implicite diffère systématiquement des valeurs ou des attitudes exprimées ouvertement.

4.11.3. Langues utilisées pour parler de problèmes personnels

C'est pour ce sujet de conversation que nous avons obtenu le plus de réponses. Les problèmes personnels sont du ressort de tout un chacun, tandis que la politique était plutôt un sujet apprécié des hommes et le travail était réservé à une petite poignée des témoins.
Les réponses à cette partie de la question révèle la langue la plus utilisée par nos témoins, et aussi la langue 1, puisque parler de ses problèmes personnels ne peut se faire que dans la langue la plus proche de soi, la langue dans laquelle on est le plus à l'aise pour s'exprimer et se faire comprendre. Le créole est exclusivement employé par 46% de nos témoins dans ce contexte. Ce sont pour la plupart des Hindous, des Musulmans, des Chinois, des Créoles et quelques témoins du groupe Mélange. Les Blancs, les Gens de Couleur et quelques Mélanges affirment utiliser uniquement le français. Quelques Créoles, Mélanges, Musulmans-Kutchi et Musulmans-Goujerati emploient un mélange de français et de créole. Quelques Hindous-Bhojpourisants, 3 Tamoules et le témoin Hindou-Goujerati emploient l'anglais quand ils parlent de leurs problèmes personnels.

Pour quelques témoins, les langues ancestrales jouent encore un rôle important. Le bhojpouri ainsi que l'hindi sont utilisés habituellement par 8 témoins. Le chinois est utilisé par 2 témoins lorsqu'il s'agit de parler des problèmes personnels. Sinon, le créole est en majeure partie employé lorsqu'il s'agit des sujets ayant directement traits à nos témoins.

Le code-switching est en général utilisé pour marquer un changement de sujet au courant d'une conversation ou alors quand un autre interlocuteur vient se joindre à la conversation. Dans le cas de notre enquête, les locuteurs employaient plusieurs langues (surtout les jeunes) au courant d'une même conversation (par exemple du créole avec de l'anglais en parlant de l'école / du travail; le français et le créole pour les problèmes personnels et le créole en majorité pour parler de politique. Il est tout à fait courant à l'île Maurice d'entendre des phrases comprenant plusieurs langues, dans un seul sujet de conversation, comme nous montrent ces exemples suivants, tirés de quelques-uns de nos échanges avec les témoins:

1. A- Je te verrais plus tard, *bye bye* (quelquefois *babaye*)
   B- Bon alors, *nou va zwénn*. *Salam*!
   (Alternance entre du français, de l'anglais, du créole et enfin de l'ourdou[1] (mais considéré comme du hindoustani par la majeur partie des locuteurs indiens et comme du bantou par les locuteurs de la population générale)
2. Un vieil homme de 85 ans, Stanislas : J'avais commencé à écrire en français. J'oublie qu'elle (ma nièce émigrée en Angleterre) parle anglais, *ayo!* j'avais déjà commencé à écrire en français. (.....) Je vais à la poste, mettre les timbres sur les *postcards*. (....) Je n'aime pas rester longtemps sur le *bus-stop*.
3. Un jeune homme : S'il *cause* avant, il me parle en français, je lui *cause* en français, sinon *mo koz mo kreol*.
4. Une publicité radiophonique sur la sécurité pour les deux-roues: Alor nou pe dir twa, *man*, *check* to *light* avant to sorti.
5. Jeune professionnel de 26 ans : Auparavant, il y avait des grands-mères qui venaient chez moi. Mes parents faisaient le *pooja*[2] à la maison, *kumsa* (*comme ça*) on parlait le bhojpouri.

L'alternance codique dans la conversation peut se définir comme la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal (*turn*) de passages où le discours appartient à deux (ou plusieurs) systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent ou des parties d'énoncés à l'intérieur d'une seule phrase. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre. Ou alors ces langues se combinent pour former un seul message, dont l'interprétation dépend de la compréhension des deux parties. Les locuteurs qui parlent couramment les deux (ou les trois) langues les utilisent toutes les deux (ou les trois) dans le cours de leurs tâches quotidiennes[3].

L'alternance dans la conversation décrite ici diffère à la fois sur le plan linguistique et sur le plan social de ce qu'a été défini comme la diglossie dans la littérature sociolinguistique traitant de bilinguisme (Ferguson:1964). Dans la diglossie, l'alternance codique est essentiellement du type situationnel. Des variétés distinctes s'emploient dans différents

[1] Philip Baker (1994) parle des mots dans le créole mauricien qui sont phonétiquement et sémantiquement identiques ou très proches d'autres mots se trouvant dans une ou plusieurs des langues identitaires de l'île Maurice. S*alam* par exemple est attesté en wolof, en mandingue, en malgache, en langues bantoues de la côte est-africaine, ainsi que dans les langues dravidiennes et indo-aryennes.
[2] Note : rite religieux hindou
[3] Gumperz, John. *Discourse Strategies*, Cambridge University Press, 1982.

contextes (la maison, l'école, le travail) dans différents types d'activités linguistiques (discours en public, négociations, cérémonies spéciales, joutes verbales, etc.) ou avec différents interlocuteurs (amis, famille, étrangers, subordonnés, personnalités du gouvernement, etc.). Les locuteurs en situation de diglossie doivent certes connaître plus d'un système grammatical pour mener à bien leurs affaires quotidiennes. Mais un seul code est employé à un moment donné.

Bien évidemment il y a des cas d'alternance situationnelle, où des passages appartenant aux deux variétés peuvent se suivre pendant un laps de temps relativement bref. Mais dans un acte de discours l'alternance correspond toujours à des étapes ou à des épisodes structurellement identifiables. Il existe un rapport simple, presque de terme à terme, entre l'usage langagier et le contexte social. De sorte que chaque variété peut être considérée comme ayant une place ou une fonction distincte dans le répertoire linguistique local.

D'autre part, à l'alternance codique dans la conversation, où les items en question font partie du même acte de parole minimal, et où les parties du message sont reliées par des rapports syntaxiques et sémantiques équivalents à ceux qui relient les passages d'une même langue, correspond un rapport beaucoup plus complexe entre l'usage langagier et le contexte social. Les participants plongés dans l'interaction elle-même sont souvent tout à fait inconscients du code utilisé à tel ou tel moment. Ce qui les intéresse avant tout, c'est l'effet obtenu lorsqu'ils communiquent ce qu'ils ont à dire. La sélection se fait automatiquement entre les alternances linguistiques sans être soumise à un rappel conscient. Les normes ou les règles sociales qui régissent ici l'usage langagier, du moins à première vue, semblent fonctionner plutôt comme des règles grammaticales. Elles font partie des connaissances sous-jacentes que les locuteurs utilisent pour produire un sens.

4.12. Langues utilisées dans les situations d'écriture

La dernière partie de notre enquête concerne le domaine de l'écrit et consiste à analyser les réponses données aux trois questions suivantes: (i) Quelle(s) langue(s) employez-vous pour prendre des notes (ii) Quelle(s) langue(s) employez-vous pour écrire des lettres et (iii) Dans quelle(s) langue(s) lisez-vous des livres?

		Créole								Francais								Anglais							
		total	unique		habit.		occas.		non		unique		habit.		occas.		non		unique		habit.		occas.		non	
Hindous	notes	188	4	2,1%	8	4,3%	4	2,1%	172	91,5%	24	12,8%	117	62,2%	14	7,4%	33	17,6%	27	14,4%	130	69,1%	1	0,5%	30	16,0%
	lettres	200	1	0,5%	17	8,5%	6	3,0%	176	88,0%	21	10,5%	131	65,5%	12	6,0%	36	18,0%	32	16,0%	140	70,0%	1	0,5%	27	13,5%
	livres	196	2	1,0%	8	4,1%	1	0,5%	185	94,4%	9	4,6%	155	79,1%	13	6,6%	19	9,7%	11	5,6%	167	85,2%	4	2,0%	14	7,1%
Musulmans	notes	62	3	4,8%	4	6,5%	5	8,1%	50	80,6%	6	9,7%	36	58,1%	1	1,6%	19	30,6%	14	22,6%	38	61,3%	1	1,6%	9	14,5%
	lettres	66	1	1,5%	9	13,6%	5	7,6%	51	77,3%	4	6,1%	41	62,1%	7	10,6%	14	21,2%	10	15,2%	47	71,2%	3	4,5%	6	9,1%
	livres	63			2	3,2%	1	1,6%	60	95,2%	2	3,2%	47	74,6%	4	6,3%	10	15,9%	8	12,7%	49	77,8%	3	4,8%	3	4,8%
Chinois	notes	61	2	3,3%	6	9,8%	1	1,6%	52	85,2%	12	19,7%	36	59,0%	3	4,9%	10	16,4%	6	9,8%	36	59,0%	2	3,3%	17	27,9%
	lettres	63	1	1,6%	5	7,9%	4	6,3%	53	84,1%	14	22,2%	33	52,4%	3	4,8%	13	20,6%	11	17,5%	32	50,8%	4	6,3%	16	25,4%
	livres	61			1	1,6%			60	98,4%	3	4,9%	49	80,3%	2	3,3%	7	11,5%	6	9,8%	49	80,3%	1	1,6%	5	8,2%
Créoles	notes	199	4	2,0%	6	3,0%	7	3,5%	182	91,5%	75	37,7%	101	50,8%	4	2,0%	19	9,5%	15	7,5%	91	45,7%	5	2,5%	88	44,2%
	lettres	201	3	1,5%	11	5,5%	10	5,0%	177	88,1%	89	44,3%	101	50,2%	4	2,0%	7	3,5%	3	1,5%	88	43,8%	14	7,0%	96	47,8%
	livres	201	3	1,5%	6	3,0%	5	2,5%	187	93,0%	40	19,9%	149	74,1%	3	1,5%	9	4,5%	4	2,0%	137	68,2%	14	7,0%	46	22,9%
Francophones	notes	59	2	3,4%	2	3,4%	2	3,4%	53	89,8%	27	45,8%	26	44,1%	2	3,4%	4	6,8%	1	1,7%	25	42,4%	2	3,4%	31	52,5%
	lettres	60	1	1,7%	6	10,0%	1	1,7%	52	86,7%	20	33,3%	34	56,7%			6	10,0%	5	8,3%	26	43,3%	5	8,3%	24	40,0%
	livres	59	1	1,7%	1	1,7%			57	96,6%	16	27,1%	38	64,4%			5	8,5%	3	5,1%	36	61,0%	3	5,1%	17	28,8%
mél	notes	59	1	1,7%	4	6,8%	2	3,4%	52	88,1%	19	32,2%	32	54,2%			8	13,6%	4	6,8%	29	49,2%	3	5,1%	23	39,0%
	lettres	61	1	1,6%	2	3,3%	7	11,5%	51	83,6%	16	26,2%	36	59,0%	1	1,6%	8	13,1%	5	8,2%	31	50,8%	4	6,6%	21	34,4%
	livres	60			1	1,7%	2	3,3%	57	95,0%	7	11,7%	51	85,0%			2	3,3%	1	1,7%	48	80,0%	2	3,3%	9	15,0%
Total	notes	628	16	2,5%	30	4,8%	21	3,3%	561	89,3%	163	26,0%	348	55,4%	24	3,8%	93	14,8%	67	10,7%	349	55,6%	14	2,2%	198	31,5%
(711)	lettres	651	8	1,2%	50	7,7%	33	5,1%	560	86,0%	164	25,2%	376	57,8%	27	4,1%	84	12,9%	66	10,1%	364	55,9%	31	4,8%	190	29,2%
	livres	640	6	0,9%	19	3,0%	9	1,4%	606	94,7%	77	12,0%	489	76,4%	22	3,4%	52	8,1%	33	5,2%	486	75,9%	27	4,2%	94	14,7%

		Hindi								Ourdou								Chinois							
Hindous	notes	188			4	2,1%	1	0,5%	183	97,3%							188								188	100,0%
	lettres	200			8	4,0%	1	0,5%	191	95,5%							200								200	100,0%
	livres	196	1	0,5%	12	6,1%	6	3,1%	177	90,3%			1	0,5%			195	99,5%							196	100,0%
Musulmans	notes	62							62	100,0%							62								62	100,0%
	lettres	66					1	1,5%	65	98,5%					1	1,5%	65	98,5%							66	100,0%
	livres	63			1	1,6%			62	98,4%			4	6,3%			59	93,7%							63	100,0%
Chinois	notes	61							61	100,0%							61		1	1,6%					60	98,4%
	lettres	63							63	100,0%							63		1	1,6%					62	98,4%
	livres	61							61	100,0%							61		1	1,6%	1	1,6%			59	96,7%
mél	notes	59							59	100,0%							59								59	100,0%
	lettres	61							61	100,0%			1	1,6%			60	98,4%							61	100,0%
	livres	60							60	100,0%			2	3,3%			58	96,7%							60	100,0%

Le tableau 4.12.: L'emploi des langues mauriciennes par les différents groupes ethniq ues dans le domaine écrit: prendre des notes, écrire des lettres, lire des livres.

La plupart de nos témoins ont répondu à cette partie de la question et les résultats semblent en tout cas refléter l'usage d'une partie de la population, celle des jeunes Mauriciens en général. D'après les chiffres officiels[1], plus de 11,8% de la population ne savent pas lire ou écrire, 44% sont des hommes et 56% sont des femmes, la majorité se trouvant dans la catégorie d'âge de plus de 65 ans. Comme toute enquête, il nous est difficile d'affirmer ou de tester si nos témoins savent vraiment lire et écrire. Les jeunes sont encore très plongés dans les livres (ne serait-ce que dans leurs manuels scolaires), mais dépassé les 35 ans, de moins en moins de Mauriciens lisent et écrivent quotidiennement. Les journaux sont les seuls contacts avec l'écriture pour beaucoup de Mauriciens. Voyons donc l'emploi écrit parmi les différents groupes ethniques séparément.

4.12.1. Les Hindous

Pour écrire leurs notes, leurs listes de provisions ou laisser des petits mots, les Hindous[2] emploient habituellement l'anglais et le français, généralement plus l'anglais que le français. Le créole n'est utilisé que par 4,3% des témoins, tandis que l'hindi n'est utilisé que par 2,1% des témoins hindous. En 1982 (Stein: 602, tableau 7.20.), le créole et l'hindi étaient des langues occasionnellement employées pour écrire des notes, tandis que le français était habituellement utilisé par 40,6% des témoins et l'anglais par 52,5% des témoins. Aujourd'hui plus de 60% des témoins Hindous utilisent le français et près de 70% utilisent l'anglais pour écrire leurs notes. Plus de 90% des témoins n'utilisent plus le créole, en 1982 ils étaient presque du même nombre (88,18%). L'emploi de l'anglais et du français est plus fréquent aujourd'hui qu'en 1982.

Pour écrire des lettres, la même tendance est à souligner, 65,5% des Hindous utilisent le français, 70% l'anglais, environ 15% emploient exclusivement ces deux langues dans leur emploi épistolaire. Le créole est habituellement employé par 17 témoins (8,5%), tandis que l'hindi l'est par 8 témoins (4%). En 1982, 51,8% des témoins employaient le français et 59% l'anglais pour écrire des lettres. Le créole l'était par 11 témoins (4,4%) et l'hindi par 12 témoins (4,8%) de façon habituelle.

En ce qui concerne la lecture, le créole est de moins en moins mentionné puisqu'il y a très peu de publications dans cette langue. Il est légèrement plus souvent mentionné ici qu'en 1975. Les langues standardisées supra-communautaires, le français et l'anglais devancent d'une marge importante le créole. Les livres en français sont lus habituellement par 79,1%, les livres en anglais par 85,2% de nos témoins Hindous. Les livres (publications) en créole sont lus habituellement par 4,1% des témoins et l'hindi par 6,1% des témoins. En ce qui concerne l'hindi, nous avons une dizaine de témoins (toutes des étudiantes d'un collège secondaire) pour qui l'hindi est une matière scolaire et elles apprennent même la littérature indienne en Devanagari. Notre seul témoin Hindou-Goujerati lit exclusivement en hindi et occasionnellement en goujerati. En 1982, 60,3% des témoins hindous lisaient des livres habituellement en français, 70,4% en anglais, 3,7% en créole et 7,3% en hindi.

[1] Table E2- Resident population 12 years of age and over by sex, age and languages read and written, Central Statistics Office (CSO), Port-Louis, Mauritius, 2001.

[2] Les 213 Hindous englobent les Bhojpourisants, les Marathis, les Télégous, les Goujeratis et les Tamoules, c'est à dire le groupe Indo-Mauricien en excluant les Musulmans. Ces derniers seront traités séparément. Il est malheureusement impossible de différencier ici les Dravidiens des Indo-Aryens, c'est à dire les descendants d'Indiens du Sud de ceux du Nord, car le nombre de témoins de ces sous-groupes est assez maigre pour faire une différentiation dans l'usage écrit.

4.12.2. Les Musulmans

Le groupe des Musulmans comprend 71 témoins et inclut les Bhojpourisants, les Goujeratis et les Kutchis.

Pour écrire des notes, la plupart des Musulmans emploient habituellement le français (58,1%) et l'anglais (61,3%). L'anglais est un peu plus utilisé que le français parmi ce groupe ethnique et linguistique, de même que chez les Hindous. Le créole est occasionnellement utilisé par 5 témoins (8,1%) et est utilisé comme langue unique par seulement 3 témoins (4,8%). En 1982, le français était employé habituellement par 28,4% et l'anglais par 38,5% des témoins musulmans pour écrire leurs notes. Le français était la seule langue utilisée pour prendre des notes pour 40,4% des témoins. Le créole était la seule langue utilisée pour 7,3% des témoins, tandis que l'ourdou ne l'était que par 2 témoins (1,8%). Aujourd'hui, l'ourdou n'est plus du tout utilisé dans ce contexte.

Pour écrire des lettres, les Musulmans emploient de plus en plus le créole mais de moins en moins (ou plus du tout) leurs langues ancestrales, ourdou, goujerati ou arabe (sous réserves). Le créole est habituellement utilisé par 13,6% des témoins et en 1982, il n'était qu'occasionnellement utilisé (par 9,3% des témoins). Le français est employé par 62,1% et l'anglais par 71,2% des témoins. En 1982, 45,3% des Musulmans seulement employaient le français et seulement 41,7% l'anglais pour écrire des lettres. L'ourdou était encore utilisé dans ce contexte, même s'il ne l'était que de façon occasionnelle et comme la langue unique (par 1,8% des témoins dans chaque cas).

Les livres en anglais et en français sont les plus lus par les Musulmans de l'île Maurice. Toutefois, l'anglais est plus apprécié (par 77,8% des témoins qui l'ont habituellement et 12,7% qui l'ont comme langue unique pour la lecture) que le français (par 74,6% des témoins qui l'ont habituellement, 6,3% occasionnellement et seulement 3,2% qui l'ont comme langue unique pour lire). L'ourdou est encore lu, par 4 témoins de façon habituelle, surtout par les Musulmans du groupe goujerati. Une Goujeratie de plus de 50 ans, née en Inde et ayant fréquentée l'école primaire indienne ainsi que l'école coranique (le madrassah) en Goujerate a le goujerati et l'hindi comme langues occasionnelles pour lire. Le créole n'est lu que de façon habituelle et par très peu de témoins (3,2%). En 1982, il n'y avait qu'un seul témoin qui le lisait habituellement et occasionnellement. Le français était habituellement lu par 63% et l'anglais par 55,5% des Musulmans en 1982, tandis que l'ourdou était encore lu habituellement par 16,7% des témoins. Il reste à démontrer si les témoins d'alors avaient confondu l'ourdou avec l'arabe, ce dernier étant la langue dans laquelle le livre saint des Musulmans, le Coran, est écrit, mais que les Mauriciens de foi musulmane ne comprennent pas textuellement en le lisant. L'ourdou est la forme persianisée (écrit en graphie arabe) de l'hindoustani, que les Musulmans de l'île Maurice peuvent encore lire et comprendre, mais peu le parlent et peuvent encore l'écrire.

4.12.3. Les Chinois

Les Chinois, qui sont au nombre de 64 dans notre enquête, emploient de façon égale (59% des témoins) le français et l'anglais habituellement pour écrire des notes. Les Chinois semblent plus à l'aise en français qu'en anglais, car 19,7% des témoins l'utilisent même comme seule langue pour écrire des notes. Pour 9,8% des Chinois seulement, l'anglais est la langue unique. Le créole est aussi utilisé par 9,8% des témoins mais de façon habituelle. Le chinois (le hakka) n'est employé que par un seul témoin comme langue unique dans ce contexte. En

1982, un seul témoin Chinois également employait le hakka habituellement, mais 17,5% des témoins l'avaient comme langue unique pour écrire des notes. Par ailleurs, 51,3% des Chinois employaient le français et 45% l'anglais pour écrire des notes. Le créole était beaucoup moins utilisé qu'aujourd'hui (2,5% des témoins l'utilisaient de façon habituelle en 1982).

Pour écrire des lettres, la situation semble similaire qu'aux notes, le créole étant employé habituellement par 7,9%, le français par 52,4% et l'anglais par 50,8% des témoins Chinois. Le français est l'unique langue utilisée pour écrire des lettres pour 22,2% des témoins. Le hakka est ici encore employé seulement par un seul témoin de manière exclusive pour écrire des lettres, en 1982 il y avait deux témoins qui l'utilisaient de façon habituelle, mais 13 témoins (16,7 %) qui l'utilisaient comme seule langue pour écrire des lettres. Le créole était employé occasionnellement par 11,5% des témoins, le français était employé de façon habituelle par 51,3% des témoins, tandis que l'anglais l'était par 43,6% des témoins pour le contact épistolaire.

Pour la lecture, les réponses des Chinois ont été concordantes, puisque le français et l'anglais sont équitablement employés (par exactement 80,3% des témoins pour chaque langue). Toutefois, l'anglais semble être beaucoup plus lu qu'écrit par les Chinois, 9,8% d'entre eux ayant dans ce contexte l'anglais comme langue unique et seulement 4,9% des témoins le français. Le créole est très peu lu, un seul témoin qui l'affirme, tandis que la langue chinoise, le hakka, reste habituellement employée par un témoin, étant par ailleurs la langue exclusive de lecture pour un seul témoin. En 1982, 65% des témoins Chinois lisaient le français et 57,5% habituellement l'anglais. Le créole n'était occasionnellement lu que par un seul témoin Chinois et était aussi la langue unique d'un seul témoin. Les langues chinoises, principalement le hakka, était lues exclusivement par 14 témoins (17,5% des Chinois l'avaient comme seule langue pour lire), un témoin le lisait occasionnellement et un autre le lisait habituellement.

4.12.4. Les Créoles

Quittant le groupe ethnique indo-mauricien, le groupe le plus large de notre enquête et qui fait partie de la population générale est celui des Créoles. Ils sont au nombre de 216 témoins, formant ainsi 30% de notre population totale. Même si le créole est associé aux Créoles à l'île Maurice, notre enquête semble démontrer qu'ils ne l'emploient pas plus que les Hindous, Musulmans ou Chinois pour lire et écrire. C'est une langue employée de façon habituelle par 3% des témoins et seulement par 2% des témoins de manière exclusive pour écrire des notes. Ce sont plutôt le français (par 50,8% des témoins) et l'anglais (par 45,7% des témoins) qui sont habituellement utilisés. Le français demeure pour 37,7% de la population la langue unique pour écrire des notes. En 1982 (Stein: 602, tableau 7.20.), le français était la seule langue utilisée dans ce contexte par 62,6% des témoins et la langue habituellement employée par 30,3% des témoins Créoles. L'anglais n'était qu'une langue employée de façon habituelle et par beaucoup moins de témoins (par seulement 20,2% en 1982) qu'aujourd'hui.

Pour écrire des lettres, les Créoles emploient habituellement le français (50,2% des témoins) et l'anglais (43,8% des témoins). Le français reste néanmoins l'unique langue épistolaire pour beaucoup de Créoles, 44,3% de nos témoins. Dans ce même contexte, l'anglais est occasionnellement employé par 7% des témoins et le créole par 5% des témoins. En 1982, le français était la seule langue employée pour écrire des lettres pour 57,6% des témoins et la langue habituellement employée pour 38,4% des témoins. L'anglais était plutôt une langue utilisée de façon occasionnelle (21,2%) qu'une langue utilisée de manière habituelle (14,2%).
74,1% des Créoles lisent habituellement en français et 68,2% d'entre eux en anglais. Le français est beaucoup plus important que l'anglais parmi ce groupe ethnique, près de 20% des

témoins ne lisant uniquement qu'en français. Quelques témoins étudiants (environ une dizaine de filles) de ce groupe ont même indiqué lire des livres en allemand ou en italien, deux langues étrangères qu'elles apprennent au niveau secondaire ou dans une école de secrétariat. Mais ils ne dépassent pas les 5% de leur temps de lecture et ne sont pas significatifs dans le contexte écrit mauricien. En 1982, les livres en français étaient les seuls livres lus par 50% des Créoles, et lus de façon habituelle par 46% des témoins. Deux témoins (2%) lisaient des livres en créole occasionnellement, tandis que l'anglais était habituellement lu par 24,5% et occasionnellement par 22,5% des témoins.

4.12.5. Les Francophones

Les témoins de ce groupe sont au nombre de 69 et regroupent les Gens de Couleur ainsi que les Blancs, notamment les Franco-Mauriciens. Le français est employé habituellement par 44,1% des témoins pour écrire des notes, et pour 45,8% des témoins il est utilisé comme seule langue dans ce contexte. Quelques Gens de Couleur (3,4% des témoins, tous des hommes) ont même indiqué employer quelquefois le créole quand ils écrivent leurs petites notes ou leurs SMS. L'anglais est habituellement employé par 42,4% des témoins et plus de la moitié (52,5%) de nos témoins Francophones n'emploient pas l'anglais pour écrire des notes. En 1982, le créole était presque inexistant parmi ce groupe linguistique et ethnique. Il était occasionnellement utilisé par un seul témoin. Le français était l'unique langue à être employée dans ce contexte pour 51,6% des témoins et habituellement par 40,9% des témoins. L'anglais était employé habituellement par 25,8% des témoins et occasionnellement par 19,4% des Francophones pour écrire des notes.

Dans l'emploi épistolaire, le français est utilisé habituellement par 56,7% des témoins et est la seule langue à être utilisée pour un tiers de nos témoins Francophones. L'anglais est également une langue habituellement employée (pour 43,3% des témoins). C'est une langue occasionnellement ou exclusivement employée par la même proportion (8,4%) de témoins. Le créole est habituellement employé par 6 témoins (10%) pour écrire des lettres. Il est dans ce contexte pour un témoin la seule langue utilisée et la langue occasionnelle pour un seul témoin également. En 1982, le créole n'était pas employé pour écrire des lettres par 96,7% des témoins. Le français avait une place plus importante que l'anglais. Le français était la langue unique pour 42,4% des témoins et était habituellement utilisé par 48,9% des témoins pour écrire des lettres. L'anglais était lui habituellement employé par 22,8% des témoins et occasionnellement utilisé par 31,5%. Il était la langue unique pour un seul témoin. Le créole lui était occasionnellement employé par 3 témoins seulement.

Concernant la lecture, les Francophones lisent habituellement le français (64,4% des témoins) et l'anglais (61% des témoins). Le créole est lu par un seul témoin de ce groupe linguistique. Les livres en français restent les plus lus que ceux en anglais, 27,1% des témoins lisent uniquement en français et 5,1% d'entre eux seulement en anglais. En 1982, aucun témoin ne mentionnait le créole pour la lecture. Le français était habituellement lu par 64,4% des témoins et était la seule langue lue pour 30% des témoins. L'anglais était lu habituellement par 24,4% et occasionnellement par 45,6% des témoins.

4.12.6. Les témoins du groupe Mélange

Les témoins de ce groupe d'origine ethnique mixte qui comprend 68 personnes emploient habituellement le français (54,2% des témoins) et l'anglais (49,2% des témoins) pour écrire des petits mots, des notes, des listes de provisions, etc. Le français est une langue exclusivement employée par 32,2% et l'anglais par 6,8% des témoins. Le créole est employé

habituellement par 6,8% des témoins seulement. En 1982, le français et l'anglais étaient les deux langues habituellement utilisées (par 50% des témoins pour chaque langue). Ces deux langues étaient également des langues occasionnellement employées par 18,8% des témoins. Le français était toutefois plus utilisé que l'anglais comme langue unique pour écrire des notes.

Les langues européennes, le français et l'anglais, sont les plus employées pour écrire des lettres. Prés de 60% des témoins utilisent habituellement le français et 50,8% utilisent l'anglais. Beaucoup plus de témoins emploient exclusivement le français (26,2%) que l'anglais (8,2%) pour écrire des lettres. Le créole sert occasionnellement à 11,5% (7 témoins) pour l'écriture épistolaire. L'anglais est occasionnellement utilisé par 4 témoins seulement. En 1982, le nombre de témoins de ce groupe était très minime, seulement 17 personnes. Le français (par 62,5% des témoins) et l'anglais (par 43,7% des témoins) étaient les langues habituellement utilisées. Le créole était occasionnellement employé par 2 témoins seulement et l'anglais par 31,5% des témoins.

Les livres en français sont lus de façon habituelle par 85% des témoins et l'anglais par 80% des témoins. Le français est exclusivement lu par 11,7% des témoins. Le créole est une langue occasionnellement lue par 3,3% des témoins de ce groupe, l'anglais atteint le même pourcentage comme langue occasionnelle. En 1982, le français était lu habituellement par 81,3% des témoins et l'anglais par 56,3% des témoins. Le créole était occasionnellement lu par un seul témoin et l'anglais par 6 témoins seulement. Le français était la langue exclusive de lecture pour un seul témoin.

4.12.7. Vue d'ensemble

Les Mauriciens emploient plus le français et l'anglais pour écrire que toute autre langue. Plus de 55% des Mauriciens utilisent ces deux langues européennes pour écrire des notes et pour écrire des lettres. Pour la lecture il est évident que l'anglais et le français l'emportent d'une large mesure sur d'autres langues (indiennes et chinoises), ces dernières étant confinées au cercle ethnique restreint. Le créole n'étant pas une langue standardisée n'est pas souvent employé pour écrire, pourtant il l'est beaucoup plus aujourd'hui (par 4,4% des témoins habituellement pour écrire des notes, et 7,7% pour les lettres) qu'il ne l'était en 1982 (par 2,8% des témoins pour écrire des notes, 3,7% des témoins pour écrire des lettres). S'il fallait analyser les langues utilisées pour écrire et envoyer les messages par courrier électronique, par téléphones portables, les SMS, les courriels, etc., il serait clair que le créole serait de plus en plus utilisé que les autres langues, même européennes. L'emploi du créole dans la vie quotidienne pour écrire ne dépasse toutefois pas les 10% du temps, il n'y a que 20% des témoins qui l'emploient habituellement pour écrire.

Pour ce qui est de lire, les Mauriciens il est vrai lisent très peu, sauf les journaux quotidiennement. Ceux qui ont le contact avec des livres et des publications lisent la plupart du temps en français et en anglais (pour plus de 75% des témoins), la lecture en français est beaucoup plus courante pour certains (12% ne lisant qu'uniquement en français, 5,2% seulement ne lisant qu'en anglais). Le créole n'est lu que par une vingtaine de témoins (environ 4%). En 1982, le français était lu habituellement par 60,3% des témoins et l'anglais par 52,4% des témoins. Il y avait à peine 2% des témoins qui lisaient en créole. Le français était la langue unique de lecture pour 19,1% des témoins et l'anglais pour 2,8% des témoins.

4.13. Aperçu global

Comme notre analyse l'a démontré, la langue est à l'île Maurice un symbole à plusieurs facettes. Elle aide à symboliser l'identité ethnique sous une forme avant tout non utilitaire et non pratique. La maîtrise et la compétence linguistique influent toutefois directement sur les chances de carrière individuelle. Ces deux dimensions ne coïncident pas toujours. Par exemple, il est impératif de connaître le créole pour s'en sortir dans beaucoup de domaines de la société mauricienne, mais la langue est à peine ouvertement reconnue ou appréciée. Inversement, la maîtrise de l'hindi a une signification positive très forte parmi les Hindous, mais n'est pas importante dans la vie pratique. Par ailleurs, aucune des langues parlées à l'île Maurice n'est restreinte à un seul domaine bien précis. L'anglais est rarement parlé mais souvent utilisé à l'écrit, le français est largement employé pour écrire et est utilisé à l'oral dans les contextes formels et semi-formels, le créole est généralement employé dans les situations informelles, et ainsi de suite. En principe, l'usage d'une langue particulière dépend du contexte social et du statut qui s'ensuit et souvent ne dépend ni de l'environnement ni du locuteur et de son interlocuteur. Pendant la pause, le chargé de cours de l'université adresse la parole à ses étudiants en créole; l'employé de bureau parle en créole à ses subordonnés mais en français à son patron (et peut-être en bhojpouri avec sa mère); la femme au foyer Blanche (Franco-mauricienne) s'adresse en créole à son boutiquier Chinois, mais parle en français à la vendeuse d'un des magasins du centre ville de Curepipe.

Dans la société mauricienne, il est commun d'opposer les valeurs en relation avec la *respectabilité* (le formel) aux valeurs en relation avec la *réputation* (l'informel). La discipline et l'obéissance sont en contraste avec le particularisme individuel, le carriérisme (la hiérarchie informelle dépendant de l'égalité formelle) dans le marché du travail est en contraste avec les pratiques égalitaires dans un bar (égalité informelle rejetant la hiérarchie formelle), la frugalité et la planification minutieuse sont en contraste avec les joies hédonistes, et ainsi de suite. L'attitude des citoyens Mauriciens par rapport à leur culture nationale partagée (même s'ils l'affichent ou non), peut paraître insouciante ou désinvolte. En même temps, l'île Maurice est une société capitaliste hautement compétitive où la richesse individuelle et l'ascension sociale sont grandement appréciées, et où les individus sont classés d'après des systèmes d'évaluations segmentales. La contradiction entre les deux systèmes de valeurs apporte des dilemmes d'ordre pratique à beaucoup d'individus, qui mènent leurs vies entre les deux pôles, mais ces dilemmes, qui semblent ne pas être résolus intellectuellement, ne sont pas nécessairement perçus comme dévastateurs. Les personnes ont plutôt tendance à hausser les épaules et à les identifier comme normaux. Comme la plupart des peuples étudiés par les scientifiques, la plupart des Mauriciens ne sont pas des philosophes de moralité et n'ont pas nécessairement besoin d'une cohérence interne reliant leurs divers 'modèles d'action'. Par exemple, pour beaucoup d'habitants de ces sociétés il n'y a pratiquement aucun paradoxe entre la piété religieuse et le nombre de partenaires sexuels.

La tension entre le formel et l'informel est forte à l'île Maurice, ces distinctions se résument grandement par l'idéologie ethnique. L'informel est associé aux Noirs et le formel aux Indiens à l'île Maurice. Le nationalisme mauricien est également paradoxal. D'une part, le statut national est symboliquement lié aux valeurs associées avec la compétitivité sur le marché mondial, l'élimination de l'analphabétisme et du chômage, promouvoir la tolérance et une bureaucratie efficace et non-corrompue. D'autre part, le statut national mauricien est au plus intense dans les bars publics où les Noirs et les Indiens boivent ensemble, tout en sur-communiquant à chacun et aux spectateurs que c'est ce qu'ils sont en train de faire. Les valeurs associées au français et au créole respectivement, apportent une dualité ou une

contradiction culturelle tout aussi similaire, qui est tout de suite comparable aux dichotomies entre la respectabilité et la réputation.

L'exemple le plus frappant de la distinction entre les deux formes de nationalisme (voir plus bas) est très probablement la question des langues. Il y a potentiellement trois langues nationales parmi les 15 langues officiellement utilisées à l'île Maurice: le créole, le français et l'anglais. Malgré les résultats de Stein en 1982, obtenus suite à des interviews formelles approfondies, qui indiquent que le Mauricien moyen connaît 3,78 langues (Stein, 1982: 362), il est toujours discutable si cette maîtrise suppose également une pratique pertinente dans les contextes de la communication écrite ou parlée. En sus des trois langues mentionnées ci-dessus, seules le bhojpouri et le hakka sont parlés par des minorités significatives de l'île Maurice. Aucune de ces langues ne peut revendiquer être d'importance nationale.

Parmi les trois langues nationales potentielles, l'anglais représente dans la métonymie la connaissance et les affaires (le *business*), le français représente la haute culture, tandis que le créole représente l'égalitarisme et "la voix de l'homme et de la femme de la rue". Puisqu'il doit être situé localement au pôle informel de la vie sociale, le créole a souvent été oublié dans les ouvrages sur l'île Maurice. Un écrivain a ainsi déclaré que "les Mauriciens ont tendance à parler français et à écrire en anglais[1]". En fait, ils ont tendance à parler créole et à écrire en français, tandis que l'anglais est la langue de l'administration et de l'éducation supérieure- l'exemple suprême d'une langue totalement restreinte (consignée) aux aspects formels de l'idéologie nationaliste. Même si théoriquement tout le monde comprend le français (et même l'anglais...) à l'île Maurice, il est connu de tous que la connaissance du français est très aléatoire. Les enseignants de l'école primaire parlent plutôt le créole à leurs élèves, et les missionnaires chrétiens et marxistes s'adressent en créole à leurs audiences.

"Le créole est du mauvais français. Si vous connaissez déjà le créole, pourquoi ne pas faire l'effort d'apprendre le français? Le créole est très bien pour parler, mais ne sert à rien en écrit." Ce genre d'affirmations a été très courant pendant notre enquête, même chez des personnes qui ne se sentent à l'aise dans aucune autre langue.

Ces brefs exemples démontrent que la question principale concernant la possibilité d'une langue nationale a été la relation entre le créole et le français. Le choix de l'anglais comme la langue officielle nationale n'a provoqué qu'une faible polémique, alors que peu de Mauriciens le maîtrisent. Ceci indique que la plupart des Mauriciens perçoivent la nation mauricienne comme duale en caractère: il est admis comme correcte et en ordre que l'anglais soit utilisé dans le contexte bureaucratique, formel de l'état, tandis que la langue de la société civile - les contextes informels - peut être soit le français soit le créole. Le français se présente peut-être à mi-chemin entre le créole et l'anglais dans le continuum formel/informel. C'est une langue littéraire, internationale avec un haut prestige formel, et cependant il est compris et parlé par la plupart des Mauriciens (même si beaucoup le parlent mal). Ainsi, quand le désir d'une médiation entre le formel et l'informel se fait sentir, le problème se présente souvent littéralement comme celui d'une traduction. Un fait intéressant à signaler est celui-ci : tandis que deux tiers de la population mauricienne était favorable à une officialisation (standardisation) du créole en 1976, d'après un sondage de la SOFRÈS en 1977, la décision du gouvernement nouvellement élu en 1982 de faire du créole la langue nationale - la langue du nationalisme formel - a été universellement rejetée, même par des personnes qui ne maîtrisaient aucune autre langue que le créole; le gouvernement a été forcé de se rétracter dans l'espace de quelques jours[2].

[1] Mannick, A.R. 1979: 55 - *Mauritius: The development of a plural society*, Nottingham: Spokesman.
[2] Le chapitre 5 qui suit donne plus de détails sur la politique adoptée en matière linguistique à l'île Maurice.

Chapitre 4 - L'emploi des langues

Comme notre enquête et les derniers recensements démographiques l'ont prouvé, l'emploi du créole va en augmentant depuis 1982 et le créole est aujourd'hui parlé par la quasi totalité des Mauriciens. Pourtant, le créole n'est pas une langue respectée ou reconnue dans les domaines officiels de l'île Maurice. Il est rarement utilisé à l'écrit, jamais (plutôt rarement) utilisé au Parlement, et il brille totalement par son absence dans le programme et les manuels scolaires. Tandis que le créole est d'une importance capitale dans la plupart des foyers mauriciens ou dans le réseau de relations et entre collègues, les demandes et les offres d'emploi sont toujours écrites en français ou en anglais. Le français et l'anglais sont (officiellement) les seules langues utilisées à l'Assemblée Nationale, et le créole reste encore une langue plutôt rare à la radio et à la télévision nationale.

Il ne s'agit pas, dans le cas des créoles, si l'on désire les développer, de favoriser seulement leur usage par des lois et décrets; il faut rendre cet usage possible par la préparation des outils adéquats, et susciter en premier lieu dans la population le désir d'utiliser ces langues[1]. Une langue acquiert une reconnaissance sur tous les plans quand il y a une volonté réelle de la part de ceux qui la parlent.

Le chapitre qui suit tente d'expliquer si ce statut quo concernant le créole est d'ordre social, culturel, donc ethnique à l'île Maurice; ou alors si les démarches concernant la question des langues des différents gouvernements en date depuis 1970 en sont la cause et les effets.

[1] Marie-Christine Hazaël-Massieux dans *Les Créoles : Indispensable survie*, Editions Entente, 1999, pp. 74-75. Ces propos sont des plus adéquats à l'heure présente où le gouvernement mauricien réfléchit à la proposition de Grafi –larmoni – A harmonized writing system for the Mauritian Creole (nom donné par le groupe de linguistes mauriciens, sous l'aval du Prof. Vinesh Hookoomsingh de l'Université de Maurice) de faire entrer le créole comme matière obligatoire dans le programme scolaire.

5. Correspondances entre le comportement linguistique et l'identité (l'appartenance / l'évaluation) sociale

Le première partie de ce chapitre décrit et analyse la situation linguistique de l'île Maurice en tenant compte de l'enquête effectuée par Stein en 1975 et la nôtre effectuée en 2001. Les chiffres et analyses statistiques viennent épauler nos commentaires et thèses. Dans la société poly-ethnique de l'île Maurice les langues parlées ne peuvent être un indicateur sûr de l'appartenance ethnique (de l'ethnicité[1]), puisque la majorité de la population parle le créole - un créole à base lexicale française qui est rarement écrit - dans la communication quotidienne. Néanmoins, les langues ancestrales jouent un rôle important dans la définition de soi, dans la controverse sur les langues nationales et dans le système éducatif. La langue devient ainsi une marque caractéristique des origines ethnique (de l'ethnicité) même si elle ne crée pas automatiquement des frontières (limites) entre les groupes parce qu'il n'y a pas de difficultés d'intelligibilité mutuelle.

La seconde partie de ce chapitre discute le potentiel de la langue créole comme langue nationale et comme véhicule de coopération ethnique et d'idéologie nationale. Des attitudes complexes et ambivalentes envers le créole prévalent parmi différents segments de la population mauricienne et elles seront traitées plus en détail. Les conséquences de ces attitudes pour l'emploi des langues et pour les relations entre les groupes ethniques et l'idéologie nationaliste seront, nous l'espérons, élucidées. Et enfin, la relation qui existe entre la langue et l'ethnicité sera considérée brièvement, et il sera démontré que la langue peut être extrêmement importante pour l'identité ethnique, mais également que son emploi dans les contextes sociaux doivent être étudiés à différentes échelles (à différents niveaux) pour bien faire une distinction nette entre les deux.

5.1. Conclusion et Synthèse: Les langues de l'île Maurice d'après les deux enquêtes

5.1.1. La langue supra communautaire non standardisée, le créole

Le créole reste omniprésent à l'île Maurice. Cette langue est bien connue de tous nos témoins, sauf une vingtaine d'entre eux qui en ont une connaissance moyenne et une dizaine qui disent l'ignorer. Beaucoup de témoins de la population générale, surtout les Blancs et les Gens de Couleur n'admettent pas volontiers qu'ils parlent créole. Pour eux, la langue qu'ils emploient ne peut être que le français. Pour quelques Créoles et témoins du groupe Mélange le prestige associé au français semble également prendre le dessus. Pour les témoins du groupe plus large des indo- et sino-mauricien, la connaissance moyenne ou l'ignorance du créole provient plutôt de l'attachement qu'ils portent à leur langue ancestrale et à leur ethnicité. Le Créole est considéré comme étant la langue des Créoles[2], et ne peut donc être la leur. Cette optique obstrue l'extension et la reconnaissance du créole qui ne peut alors désigner la langue

[1] Les phénomènes ethniques comme sujet d'étude ont pendant longtemps été boudés par les sciences sociales en Europe, certains chercheurs voyant dans ce type de recherche, une dangereuse occasion de faire revivre certaines théories raciales et racistes qui ont tant marqué l'Europe au XIXe siècle (Martiniello, 1995, p.12). On note cependant aujourd'hui, sous l'influence des recherches américaines sans doute, une plus grande prise en compte du fait ethnique dans le champ des sciences sociales européennes, alors que le concept d'ethnicité, calqué sur l'anglais *ethnicity*, quoique ne figurant pas encore dans les dictionnaires usuels, apparaît de plus en plus dans les ouvrages en français (cf. Martiniello, op.cit.).

[2] Créole à l'île Maurice sous-entend deux choses: descendance africaine ou malgache, donc de phénotype négroïde et/ou appartenant aux couches défavorisées de la population. Le sens du mot est donc différent de sa signification dans d'autres pays créolophones.

commune mauricienne[3], même si celle-ci est la plus utilisée. Quelques personnes âgées du milieu rural connaissent plus et parlent toujours le bhojpouri, et quelques Chinois résidant en ville connaissent et emploient plus le hakka que le créole. Mais ces cas deviennent de plus en plus rare, comme nous a démontré notre enquête. Le créole a remplacé dans beaucoup de situations les langues intra communautaires. Il est même devenu la seule langue à être connue et utilisée (L1) pour près de 60% de nos témoins (cf. pp.123-124). En 1982, seulement un tiers des témoins l'utilisaient exclusivement dans n'importe quel contexte.

Il y a très peu de personnes à l'île Maurice qui n'ont aucune notion de créole. Cette langue se rencontre dans tous les niveaux de la vie quotidienne du pays. Il se peut bien que la plupart des Blancs, des Gens de Couleur, certaines personnes âgées de milieu rural, quelques résidents originaires de l'étranger ou quelques Créoles ne l'emploient pas beaucoup, mais sa connaissance transcende généralement les barrières liées au sexe, à la classe sociale, à l'ethnie, à la région et à la profession. Sa connaissance orale est bonne chez tout le monde, tandis que sa connaissance écrite reste restreinte, puisque ce n'est pas une langue standardisée et/ou officielle. Dans les situations d'écriture, son emploi est minime, on l'emploie pour écrire des notes ou des messages tout au plus. Mais ce qui est surprenant, c'est qu'en 1982, très peu de témoins affirmaient utiliser le créole pour écrire quelque chose, tandis qu'aujourd'hui une partie non négligeable des témoins (10% environ) utilise le créole pour écrire des notes, des SMS, des courriels ou des lettres. En lecture, comme en 1982, cette langue est très peu utilisée par les Mauriciens. Il n'y a que des affiches, des communiqués de presse de certains Ministères ou des slogans que les Mauriciens puissent lire en créole. Depuis Septembre 2001, les bulletins d'informations en créole sont présentés quotidiennement, à la radio comme à la télévision nationale. Des émissions exclusivement en créole sont encore rarement diffusées sur les chaînes de télé privées ou nationales. Par contre à la radio, nationale ou privée, elles sont de plus en plus fréquentes. Il y a débat en ce moment à l'île Maurice sur la question d'introduire le créole comme médium d'enseignement à tous les niveaux.

5.1.2. Les deux langues supra communautaires standardisées, le français et l'anglais

Le français et l'anglais sont les deux autres langues qui dépassent les frontières ethniques, du moins en ce qui concerne leur connaissance. Ces deux langues sont généralement apprises simultanément dès l'âge de 5 ans à l'école. Elles se positionnent à la deuxième et la troisième place après le créole; le français peut se trouver en première position parmi les Blancs, les Gens de Couleur, quelques Créoles et les témoins du groupe Mélange; l'anglais (ou le français) peut également se trouver en première position, suivi du créole (ou du français) pour certains Hindous, Chinois et Musulmans de la classe sociale aisée. La connaissance de ces deux langues européennes est signe de mobilité et d'ascension sociale et également signe d'instruction et d'éducation (à l'anglaise ou à la française). Plus de 70% de nos témoins affirment connaître ces deux langues (ne serait-ce qu'en écrit), en majorité, ceux-ci fréquentent encore un collège secondaire et rencontrent ces deux langues dans leur interaction quotidienne. Dans le cadre professionnel ces deux langues ont également une importance capitale, la plupart des témoins se trouvant sur le marché du travail et dans la catégorie sociale supérieure reconnaissent que la maîtrise de ces deux langues est une condition *sine qua non* pour se faire embaucher dans le secteur public ou privé à l'île Maurice.

[3] Les langues ne servent pas qu'à la communication d'informations, mais sont également mises à contribution comme signes permettant la définition de la tonalité (par exemple plus ou moins formelle) des situations, et la définition de l'appartenance sociale, ethnique, professionnelle, nationale…etc. des individus. Voir plus loin, 5.2.2., sur les ambiguïtés à ce sujet.

Il est toutefois évident que, dans l'emploi de ces langues, il y a une nette différence entre le français et l'anglais. Le français est la langue dans laquelle un tiers des témoins environ ont commencé à parler (L1) ainsi que la langue la plus employée, après le créole. Contrairement au français, l'anglais n'est pas associé à un groupe ethnique très précis, son emploi est plutôt restreint, habituellement dans la couche sociale aisée de la population. Il est la L1 de seulement 4,3% de nos témoins. En 1982, si les Indiens devaient faire un choix, se trouvant en face des Blancs ou des Gens de Couleur, ils optaient pour l'anglais. Aujourd'hui, les Mauriciens de plus de 50 ans d'origine chinoise ou indienne le feraient probablement encore, mais l'île Maurice à l'aube du 21ème siècle fait partie des processus de globalisation et s'est intégrée aux marchés de l'information. Les têtes de pont de la culture globale comprennent (incluent) le tourisme, la musique pop, le voyage, la télé et les films au cinéma, les publications ainsi que toutes sortes de produits de consommation. La vague d'homogénéisation culturelle n'épargne pas l'île Maurice. Cela se fait sentir dans le choix de la langue à être utilisée dans les contextes sociaux, qui étaient auparavant très nets et précis.

Aujourd'hui, il est de plus en plus fréquent d'entendre une prise de parole en français et en anglais, (quelquefois suivi du vernaculaire), même partielle et en *switching* dans les différents contextes et à plusieurs niveaux. Les jeunes font utilisation d'une alternance codique (du code-switching) plus évidente que les vieux, ceux de la ville plus que ceux de la campagne et ceux de niveau social élevé plus que ceux de la classe sociale inférieure, etc. Le français apparaît dans beaucoup de contextes de la vie quotidienne (famille, église, amis, école, travail) et l'anglais se retrouve encore dans les situations d'ordre formel (travail, école, politique, université) mais aussi dans la fonction publique. Le secteur privé (banques, usine sucrières, assurances, etc.) est entre les mains des Blancs, et les employés de ce secteur sont généralement du groupe de la population générale, quelques Gens de Couleur occupant des postes importants. Il est de convention d'utiliser le français dans ces contextes professionnels, mais également pour les membres du public de s'adresser aux personnes se trouvant dans ces enceintes uniquement en français. Pour ce qui est du secteur public, les fonctionnaires font plus usage de l'anglais que du français. Le créole est de plus en plus utilisé dans un bureau de poste ou un bureau du gouvernement, en milieu rural quelquefois aussi le bhojpouri. Mais en règle générale, les correspondances de la fonction publique se font plutôt en anglais qu'en français.
Pour ce qui est du domaine écrit, ces deux langues sont les plus utilisées par la majorité de nos témoins plus de 80% de leur temps d'écriture lorsqu'ils écrivent des lettres ou des notes. Plus de deux tiers de nos témoins lisent régulièrement les livres en anglais et en français. Quelques 12% des témoins ne lisent qu'en français. En 1982, plus de 80% des témoins lisaient le français et 62% des témoins écrivaient le français de façon habituelle.

L'anglais et le français restent à l'île Maurice des langues liées à l'éducation, au milieu social élevé urbain, à la jeunesse et à la politique. La distinction entre ces deux langues se fait surtout d'un point de vue ethnique. Le français reste associé aux Blancs et aux Gens de Couleur; il est toujours moins associé aux Mauriciens d'origine indienne. C'est la première langue (L1) de la majorité des Blancs, des Gens de Couleur et de quelques Créoles et Chinois de milieu aisé- c'est la langue de prestige des membres de la population générale. Les Indiens, majoritaires sur l'île, optent plutôt pour l'anglais comme langue de prestige que pour le français, car ce dernier reste lié aux oligarchies. L'anglais est toujours considéré comme une langue de neutralité pour beaucoup de Mauriciens, tandis que le français rappelle encore à certains la dure page de leur histoire et l'humiliation subie sous le joug des propriétaires sucriers français. Mais, il est évident que le français de par ses similitudes avec le créole, est plus employé que l'anglais dans tous les contextes sociaux (en oral comme en écrit) par tous les groupes ethniques et linguistiques.

5.1.3. La langue intra communautaire principale, le bhojpouri

En laissant de côté les langues supra communautaires de l'île Maurice, nous nous trouvons maintenant dans le champ des langues parlées uniquement par les membres de groupes définis et distincts, les langues intra communautaires. Parmi toutes les langues indiennes parlées à l'île Maurice, le bhojpouri reste la plus utilisée et la plus connue.

Le bhojpouri est la langue intra communautaire dominante de l'île Maurice. C'est une langue utilisée non seulement par les Hindous en général ou les Bhojpourisants, mais également par les Marathis, les Telegous, les Tamoules et les Musulmans qui vivent en milieu rural. Le cachet culturel ancestral, rustique, et l'attachement à la terre sont des facteurs importants pour la propagation et la survie de cette langue. Seulement 2,8% de nos témoins l'ont comme première langue. Les jeunes parlent encore le bhojpouri mais en général uniquement avec les grands-parents ou des personnes âgées qu'ils vont visiter à la campagne. Les parents parlent le bhojpouri entre eux, mais les enfants eux parlent le créole. La connaissance passive de cette langue est plus grande que son emploi effectif. La connaissance du bhojpouri n'a pas beaucoup diminué par rapport à 1982, mais son emploi a beaucoup évolué : Aujourd'hui, c'est la langue employée à la maison et langue maternelle (L1) pour seulement 12% d'Indiens, Hindous et Musulmans confondus. En 1990 il l'était pour 19% et en 1980 pour 20% des Mauriciens.

Le bhojpouri n'a jusqu'au début des années 80 du 20ème siècle pas été considéré comme une langue à l'île Maurice[4]. D'ailleurs, il n'est toujours pas reconnu jusqu'à présent en Inde dans la constitution du pays comme langue régionale, puisque c'est l'hindi qui est employé à l'école et dans les contextes formels, même si le bhojpouri est parlé par plus de 40 Millions d'Indiens dans les régions du nord-est, principalement en milieu rural au Bihar. A l'île Maurice également, il n'est pas considéré assez digne pour être enseigné dans les écoles primaires (comme langue ancestrale de la majorité des Hindous), et reste une langue manquant de prestige face à l'hindi. Ce dernier a le statut symbolique de la langue haute puisqu'il reste fortement associé à la religion hindoue et on lui attribue ainsi le rôle de la langue standard dans ce groupe ethnique.

Le bhojpouri est utilisé dans des contextes très précis : avec les amis, les voisins, la famille et un peu avec les religieux hindous, les pandits. Il est également considéré comme la variété basse (*low variety*) dans la diglossie qui l'oppose au créole mauricien et en juxtaposition à l'hindi. Les Musulmans-Bhojpourisants vivant en milieu rural ont depuis longtemps délaissé le bhojpouri pour le créole dans leurs conversations avec les imams[5].
Le bhojpouri est une langue non standardisée comme le créole et donc très peu employé dans le domaine écrit. D'ailleurs la connaissance du bhojpouri dénote chez les vieilles personnes d'origine indienne un manque d'éducation et il a une connotation d'idées arriérés (rustique, petit planteur, illettré, etc.) dans les mentalités mauriciennes. Les jeunes omettent l'utilisation de cette langue pour accéder aux hautes marches de l'échelle sociale et les Indiens en général utilisent le bhojpouri seulement s'ils ont des attaches en milieu rural. Le fait que cette langue soit entendue de plus en plus à la radio, et qu'il ait des publicités et des consignes (par rapport aux fêtes religieuses surtout) en bhojpouri à la télévision également, montre que cette langue n'a pas encore disparu et ne disparaîtra pas de sitôt.

[4] Le bhojpouri apparaît pour la première fois dans les recensements démographiques comme langue des ancêtres et langue employée à la maison en 1983, CSO, Bureau des Statistiques, Port-Louis.
[5] Voir plus loin, 5.1.4., en ce qui concerne l'aspect religieux.

5.1.4. Les langues indiennes de prestige, l'hindi et l'ourdou

A l'île Maurice, l'hindi joue un rôle symbolique important pour les Hindous et l'ourdou un rôle tout aussi important pour les Musulmans, même si ces deux langues sont les langues premières de très peu de Mauriciens (moins d'un % dans les deux cas parmi nos témoins). Ces deux langues jouissent d'un prestige élevé synonyme d'éducation et elles sont les transmetteurs de l'héritage culturel et religieux des Indo Mauriciens. La connaissance passive de ces deux langues est plus grande que leur emploi. Ces deux langues sont largement utilisées dans les contextes liés à la religion et à la culture. Les témoins Hindous utilisent l'hindi en grande partie avec leurs pandits et leurs professeurs de langue orientale, et dans les *baitkas*; les témoins Musulmans (surtout les Goujeratis et les Kutchis) utilisent l'ourdou avec leurs imams et leurs professeurs (dans les *madrassahs*). Le livre saint des Musulmans, le Coran, a été traduit en créole dans les années 90 et ceci a sûrement contribué à une désacralisation de l'arabe et/ou de l'ourdou, surtout parmi ce groupe ethnique vivant en milieu rural.
Les cérémonies religieuses, rites religieux et les sermons se déroulent en hindi (et en sanskrit) pour les Hindous et en ourdou pour les Musulmans. Ces deux langues sont émises plus de 10 heures par semaine à la radio. Sur quelques chaînes (de radio libre), ces deux langues, et surtout le hindoustani, leur variante courante est même émise toute la journée en alternance avec le créole, l'anglais et le français.

Leur existence à Maurice ne semble pas être en danger, vu le nombre important de films importés de la péninsule indienne qui sont projetés dans les salles de cinéma mauriciennes et encore plus sur les chaînes de la télé nationale (MBC) sans sous-titres. La valeur symbolique de ces deux langues pourra commencer à diminuer, leur valeur pratique semble petit à petit prendre le dessus. L'évolution de la connaissance orale et écrite de l'ourdou et de l'hindi semble également avoir changé de cap: beaucoup de Hindous suivent des cours pour apprendre à lire et à écrire en Devanagari et ceux qui ont fait leurs études en Inde semblent opter pour l'hindi comme langue pour parler en famille et à la maison. La reconnaissance et la revalorisation des langues ancestrales se font sentir sur l'île parmi les différents groupes ethniques, pas seulement parmi les groupes majoritaires.

5.1.5. Les langues indiennes minoritaires

Il est évident que les langues supra communautaires relèguent de plus en plus les langues intra communautaires minoritaires indiennes à l'arrière-plan. En 1982 Stein prédisait la disparition de ces langues. Et, de fait, il nous semble bien que les langues minoritaires indiennes sont effectivement de moins en moins employées (sauf dans le contexte religieux), mais nous constatons qu'elles n'ont pas encore disparues. Ce sont des langues symboliques, certes, pour ces groupes ethniques minoritaires, car ce sont les langues de leurs ancêtres. Mais depuis le début des années 90 et vers la fin du 20ème siècle, de plus en plus de Mauriciens d'origine indienne (ou chinoise d'ailleurs, comme nous le verrons plus loin) apprennent les langues comme le tamil, le telegou, le marathi, pour pouvoir comprendre quand les prêtres, pandits ou *poussaris* leur parlent et pour comprendre les films dans ces langues indiennes qui passent à la télé. Le tamil et le telegou sont enseignés, par exemple, par le Tamil League ou le Dravidian Federation; le marathi et d'autres langues indiennes par des associations socioculturelles ou autres organismes religieux.

Les dialectes du goujerati comme le kutchi, le sindhi ou le hallaye semblent avoir presque disparu puisqu'ils ne sont plus parlés que par de très vieilles personnes et ces langues ne sont pas enseignées à l'école primaire. Les langues indiennes qui le sont (hindi, ourdou, tamil,

marathi, telegou) courent moins le danger de disparaître un jour. Ces langues sont peut-être de moins en moins employées activement mais elles sont encore entendues (à la radio et à la télévision ou au cinéma). Le goujerati pourrait disparaître à l'île Maurice car c'est déjà une langue plutôt comprise que parlée par beaucoup, surtout par les jeunes (Hindous comme Musulmans), pour lesquels elle reste tout de même la langue ancestrale. Cette langue est seulement diffusée une à deux heures par semaine à la radio et moins d'une heure par semaine à la télévision. Les jeunes répondent généralement en créole ou en français, quand ils sont adressés en goujerati.

5.1.6. Le chinois

De même que les autres langues intra communautaires minoritaires, le chinois semble avoir laissé la place au créole, qui, comme en 1982, est de plus en plus utilisé en public par les Chinois. Malgré tout, il nous est légitime d'évaluer la connaissance des langues chinoises (hakka, cantonais, mandarin) comme étant très bonne chez l'ensemble de la population sino-mauricienne. Les Chinois parlent beaucoup plus le chinois entre eux qu'ils ne le font en public et lisent leur langue ancestrale plus qu'aucun autre groupe ethnique ne le fait. Le mandarin est enseigné à l'école primaire et à Port-Louis, nombreux sont les adultes qui suivent des cours au Chinese Middle School. D'une part, il se peut bien que les jeunes parlent plus le créole que le chinois entre eux, mais vis-à-vis des aînés, le chinois est toujours une langue très utilisée. D'autre part, il ne faut pas oublier que les Chinois restent très solidaires entre eux et ne divulguent pas nécessairement leurs coutumes et habitudes linguistiques en public[6]. Des programmes en langues chinoises sont émis à la radio et à la télévision nationale au moins une heure par semaine.

5.2. Le problème linguistique à l'île Maurice

Le nationalisme et l'ethnicité sont des concepts analogues, puisque tout deux servent à démarquer des frontières socioculturelles. Il est certes important de regarder (percevoir) l'ethnicité et le nationalisme - comme nous connaissons ces phénomènes aujourd'hui - comme ayant émergé de façon concomitante en réponse à la révolution industrielle et plus tard, à l'établissement de la société moderne internationale. Toutefois, l'importance relative accordée à l'ethnicité et au nationalisme, d'une part idéologies rivales de l'ethnie, et d'autre part la nation comme principe de l'organisation sociale, varie d'une enquête à une autre et ne peut être évaluée sans avoir recours à un nombre de variables additionnelles.

Les différences ethniques peuvent être de grande importance dans la société et on peut affirmer que les groupes ethniques se matérialisent quelquefois en des institutions (collectives) à l'île Maurice. Cependant, les conflits et les loyautés ne suivent pas obligatoirement l'alignement ethnique. C'est-à-dire que l'île Maurice n'est pas seulement une société "poly-ethnique", mais qu'elle est également une société "poly-classe", "poly-régionale" et "poly-subculturelle". Le pluralisme culturel caractéristique de l'île Maurice est graduellement en train de devenir une pluralité dans les visions du monde (*life-worlds*) en rapport avec la modernité. Ceci implique, par définition, une forme "d'unité dans la diversité" dans la mesure où chacun est un *citoyen*. La communication systématique de la différence culturelle a tendance à être diffusée par l'état et ses organismes, le marché et/ou les médias, qui sont les jonctions unifiantes de la modernité. Le caractère exceptionnel de l'île Maurice, comparé à d'autres sociétés modernes, réside dans l'importance particulière accordée à l'ethnicité dans la politique formelle, dans les carrières professionnelles et dans les stratégies matrimoniales. Le caractère exceptionnel de l'île Maurice, comparée à d'autres sociétés poly-

[6] Voir 4.4.7.

ethniques, réside dans l'habileté de l'état mauricien et de la société civile (la fonction publique) dans l'application de la règle du plus haut dénominateur commun plutôt que dans la dissimulation des conflits.

En assumant que la nation état puisse proposer une langue répondant aux aspirations d'affirmation identitaire des mouvements minoritaires, alors l'intégration à l'intérieur de cette société s'en trouverait renforcé.

L'ethnicité à l'île Maurice est associée aux origines familiales (la descendance), à la langue, à la religion, à l'apparence physique (le phénotype) et/ou le mode de vie ou le *habitus*. Aucune des catégories ethniques à l'île Maurice ne se rapporte uniquement à cette définition. On peut facilement démontrer en effet, que les différences culturelles en tant que telles sont en train de diminuer sur l'île, même si ce n'est pas le cas concernant les différences sociales. Par ailleurs, il n'y a aucun rapport direct (particulier) entre les différences culturelles et les différences ethniques. Dans une société qui est imprégnée de communication de masse et d'un système d'éducation nationale, l'intégration culturelle peut se faire sans passer par l'intégration sociale. Les différences considérées comme importantes (primordiales) ont tendance à être exprimées comme étant d'ordre ethnique ou racial. Pourtant, l'ethnicité reste importante dans l'île Maurice contemporaine et elle se manifeste à travers l'application des lois partagées du système parlementaire (calqué sur Westminster) dans la politique, dans les stratégies de refus et d'approche, à travers la règle qu'on peut appeler du plus haut dénominateur commun dans la vie sociale informelle. Une telle règle présuppose une langue commune pour l'expression des différences et des identités culturelles, une langue qui est généralement présente dans les contextes sociaux ainsi que dans les situations quotidiennes de la société mauricienne.

Même si elle est politiquement d'une grande importance, une ethnicité qui regroupe et intègre les populations dites modernes ne doit pas être incompatible avec l'intégration dans la nation état. Si l'état est soudainement perçu comme illégitime par des segments de la population, les raisons de ce mécontentement ne peuvent pas toujours être codifiées en des termes ethniques. L'histoire de l'île Maurice- comme de toute société poly-ethnique- est riche en exemples de conflits non ethniques.

Comme idéologie populaire, le nationalisme est récent dans plusieurs parties du monde et des efforts ont été faits pour remplacer les idéologies d'ordre ethnique par celles nationalistes dans beaucoup d'états neufs. Le point le plus controversé du débat est la langue, qui est le plus important médium de nationalisme aussi bien que de l'ethnicité à l'île Maurice, dans ses aspects symboliques tout comme dans ses aspects instrumentaux.

5.2.1. Une société multiethnique en mutation

L'île Maurice a toutes les qualités d'une société profondément divisée. On doit se rappeler que le séparatisme politique ne peut être une option pour les minorités mauriciennes mécontentes: l'art de compromis qui est ancré dans la règle du plus haut dénominateur commun, et son corollaire, l'art de *divede et impera*, ont été à l'ordre du jour depuis la naissance de la société mauricienne.
Le type de travail exercé par les individus a été traditionnellement fortement en corrélation avec leur appartenance ethnique, et la corrélation entre l'appartenance à une classe sociale et l'appartenance ethnique a été - et est toujours - grande, les Franco-mauriciens formant toujours le plus grand segment de la grande bourgeoisie. Les alliances politiques dans l'île Maurice d'après-guerre ont néanmoins changé; les divisions ethniques ont toujours joué un rôle important dans la création de «drôles de couples» (*strange bedfellows*).

Chapitre 5 - Conclusions et Synthèses

Pendant les trois décades depuis l'indépendance de l'île Maurice, le baromètre du nationalisme a balancé de droite à gauche, et l'état n'est en aucune façon une nation stable dans le sens que ses habitants partagent et reproduisent d'une façon homogène les principes et formes culturelles d'une organisation sociale. Globalement, les Mauriciens ont toujours tendance à interpréter les événements politiques comme reflétant les intérêts ethniques plutôt que, disons, les intérêts de classe. En effet, un Mauricien est obligé de se trouver dans une des catégories ethniques suivantes: Indo-Mauricien, Sino-Mauricien, Population Générale, de par sa religion, la langue qu'il parle ou plutôt de par la langue de ses ancêtres. Il serait inimaginable de se déclarer Télégou par exemple et d'affirmer ne parler que le créole (depuis deux ou même trois générations). Cela dérouterait les visées politiques et l'image pluriethnique qu'on veut projeter. Dans les prochaines décennies, ce métissage se fera de plus en plus évident et il faudra revoir le découpage ethnique, si cher aux politiciens (ligne de partage ethnique appelé 'communalisme') et fortement ancré dans la tradition mauricienne. L'aspect fondamental de l'ethnicité est l'acte même de communiquer et de maintenir la différence culturelle[7], qui l'emporterait souvent sur les solidarités de classe. Cette idéologie partagée insiste sur le parallélisme entre intérêts politiques individuels et solidarité ethnique.

Ce bref aperçu d'une situation ethnique complexe suggère une série de jeux politiques à somme nulle (*zero-sum games*). Ils passent outre la possibilité de différences culturelles affectant le potentiel politique des différents groupes. Ils méconnaissent, par contre, également la possibilité du changement social affectant les fondements mêmes des idéologies ethniques.

Le rythme du changement social a été très rapide à l'île Maurice pendant les deux dernières décades du 20ème siècle, surtout à partir de 1983. L'économie basée originairement sur la plantation a été transformée en une économie industrielle, basée principalement sur le textile et le tourisme. Ceci implique (i) que l'île Maurice participe de plus en plus activement au marché mondial, dépendant pour cela de sa compétitivité nationale, (ii) que la répartition du travail change, et également que les critères de recrutement dans le secteur du travail sont en train de changer.

L'importance prépondérante du facteur ethnique ne peut plus être tenu pour acquis, ni dans la macro politique, ni dans les micro relations sociales. Ce processus, ainsi que des efforts pendant l'époque après l'indépendance pour fabriquer une identité nationale mauricienne partagée, crée des opportunités pour les 'entrepreneurs de culture', voulant exploiter les tendances rivalisantes dans la société. Les années depuis l'indépendance ont donné naissance à plusieurs nouvelles organisations informelles et formelles qui mettent en valeur la dichotomie ethnicité/nationalisme de plusieurs façons ingénieuses, quelques unes encourageant une intégration ethnique plus forte, d'autres encourageant l'identité nationale, et même d'autres favorisant la formation de classes ou d'autres bases non ethniques de l'identité sociale ou d'intégration de groupe. Les stratégies ethniques sont perçues ouvertement comme illégitimes dans le discours public, et elles doivent donc être présentées de façon indirecte; souvent soit comme stratégies nationalistes soit comme des mouvements pour les droits des minorités. Nous nous tournons maintenant vers le critère de l'identité culturelle le plus important à l'île Maurice, notamment la langue, et nous verrons de quelle façon les ambiguïtés sur la situation linguistique peuvent être exploitées dans le but politique - nationaliste ainsi qu'ethnocentriste.

[7] Eriksen, Thomas Hylland, *Us and Them in Modern Societies* (1992), P. 20:"The ethnic dimension in fact provides a more effective focus for concerted political action than other criteria of social classification".

5.2.2. La langue comme marque de la différence ethnique

Les complexités de la situation linguistique à l'île Maurice rappellent fortement la Tour de Babel. Cette situation est beaucoup plus complexe que dans virtuellement aucun autre pays africain ou asiatique. D'après les statistiques officiels, quelques 15 langues sont parlées quotidiennement sur l'île. Toutefois, l'importance relative de ces langues varie largement - et de plus, les chiffres des recensements ne doivent pas être pris au pied de la lettre. Affirmer que l'on parle, disons, l'hindi ou le bhojpouri à la maison, peut être correctement interprété comme une (méta) affirmation politique concernant l'appartenance à un groupe, plutôt que l'emploi effectif d'une langue.

La langue officielle est l'anglais, mais celui-ci est en règle général mal appris[8] et peu parlé, sauf dans les occasions formelles. Le français est de loin la langue européenne la plus répandue à l'île Maurice. La plupart des Mauriciens le parlent, beaucoup très bien, et il est invariablement la langue dans laquelle on apprend à lire et à écrire. Plus de la moitié des émissions de la radio et de la télévision nationale sont en français, et cinq des six quotidiens, aussi bien que la plupart des hebdomadaires, sont publiés presque entièrement ou même exclusivement en français. Toutefois, l'anglais est une langue que beaucoup de Mauriciens voudraient maîtriser (parler correctement).

Même s'il est probablement vrai que la plupart des Mauriciens pourraient parler le français s'ils le devaient, peu de personnes le font dans la vie quotidienne. La langue utilisée officieusement de façon conventionnelle par la plupart des Mauriciens est le créole, un créole à base lexicale française, dont les racines remontent aux contextes esclave/maître et esclave/esclave de la première moitié du 18ème siècle (cf. Corne et Baker, 1983). Finalement, le créole est devenu la langue maternelle (L1) d'une majorité grandissante de la population mauricienne. Toutefois, il est encore largement perçu comme (i) une forme abâtardie du français, comme n'étant pas une vraie langue, et (ii) la langue ethnique ou ancestrale des Créoles[9] (qui forment moins de 30% de la population mauricienne).

Les autres langues couramment parlées à l'île Maurice sont le bhojpouri (un dialecte bihari de l'hindi) et la langue chinoise hakka. Le tamil, le telegou, le marathi, l'arabe, le goujerati, l'ourdou et l'hindi - langues des rites et quelquefois langues littéraires - ne sont probablement

[8] Nous l'avons nous-mêmes maintes fois remarqué lors de notre formation pédagogique et au courant de nos cinq années de service comme enseignante de langues étrangères dans un collège secondaire privé. Voir aussi 1.5.3.5.

[9] La population mauricienne actuelle reconnaît les Créoles comme les descendants d'esclaves africains ou malgaches. Pourtant, les analyses sociologiques et linguistiques démontrent que le groupe ethnique créole regroupe une grande variété de personnes d'origines diverses. Du point de vue historique, un Créole au 18ème siècle était une personne d'origine «étrangère» née sur l'île ; dans le premier quart du 20ème siècle, un Créole était quelqu'un d'origine raciale et/ou culturelle mixte. De nos jours, les personnes de la population négroïde de l'île sont en grande partie considérées comme les Créoles et ce terme dénote une catégorie politique plutôt qu'une catégorie purement ethnique, ce qui signifie que c'est une catégorie sujette à plusieurs définitions. Quelques Mauriciens (dont les Créoles) mettent l'emphase sur le côté hybride, métisse des Créoles. D'autres associent les Créoles à l'esclavage et aux racines africaines, soulignant la nécessité de compensations politiques et économiques. Ceux qui veulent promouvoir le nationalisme mauricien soutiennent que les Créoles sont les «vrais» Mauriciens, rappelant (évoquant) l'étymologie du mot «créole» au 18ème siècle- personne (ou un animal, une espèce, une plante…..) né(e) (cultivé(e)…) en dehors du pays d'origine de son peuple, de sa race ou de son espèce. La connotation (nature) politique du terme créole suggère plusieurs choses. Tout d'abord, que cette catégorie ethnique se trouve toujours dans un processus ethnogenèse et que les interprétations actuelles sur la créolité et l'identité créole sont en train d'être mises en question. Deuxièmement, que les Mauriciens se débarrassent petit à petit des marques caractéristiques proprement culturelles pour l'identité de groupe. Et troisièmement, que la catégorie ethnique créole est culturellement ouverte (libre).

plus des langues que les personnes parlent avec leurs enfants. Il est effectivement probable que, dans quelques cas[10], elles ne l'ont jamais été.

Les chemins par lesquels l'identité ethnique et l'organisation sociale sont liées à la langue sont nombreux et complexes. Comme déjà mentionné, le nombre de langues employées (parlées) à Maurice est très élevé, tandis que leur emploi respectif (leurs utilisations respectives) est d'une manière décisive grandement différent. La langue est, avant tout, *une marque d'identité* évidente, chargée de normes. Ceci est flagrant (et soutenu de façon convaincante) dans la divergence (contradiction) entre ce que beaucoup de témoins *affirment* faire, et ce qu'ils *font* réellement quant ils prennent la parole. La langue peut aussi devenir une métonymie ambiguë, invoquant symboliquement des concepts rivalisants de culture, de société et de relations sociales. Encourager une langue ancestrale dans, par exemple, l'éducation est une représentation politiquement légitime d'une stratégie ethnique politiquement illégitime. Il est question de quelques aspects symboliques et instrumentaux du langage- qui peuvent ou qui ne peuvent pas être renvoyés à leur emploi réel. En d'autres mots, une langue peut être un symbole ethnique ou national même si on a aucune notion / connaissance de cette langue.

Les perceptions populaires du créole sont toujours péjoratives, en dépit de son emploi quasi universel dans les contextes et situations informels. Ceci en partie parce que le créole est associé aux pauvres (et par le public perçu comme ignares, sôts) Créoles "noirs". Les personnes d'origine indienne, qui ont d'après l'enquête le créole comme première langue (L1), ont tendance à souligner que leur langue maternelle est une langue 'orientale'. En admettant qu'une langue partagée/commune soit (est) une condition nécessaire pour l'appartenance à une nation, ce genre d'affirmation peut être - et est - perçu parmi les non Indiens comme anti-patriotique. Une interprétation tout aussi plausible est, toutefois, que les Indo Mauriciens soulignent leur différence culturelle à travers l'invocation emblématique de leur langue ancestrale, tandis que leur nationalité mauricienne se manifeste dans leur emploi réel du créole. Malgré tout, le créole est une langue que beaucoup de Mauriciens parlent 'malgré eux'. Cette langue est toujours largement perçue comme étant "rien que du français mal prononcé et libéré de règles grammaticales de base," comme un officier colonial le définirait au début du siècle dernier. Mais les Mauriciens craignent également s'isoler davantage de la communauté internationale s'ils remplaçaient le français et l'anglais par une langue parlée exclusivement par les gens du pays: ils voient leur fierté comme *nous*, les Mauriciens vus à travers les yeux des étrangers, menacée. Finalement, les intellectuels mauriciens, favorablement disposés envers le créole, doutent toutefois de la capacité de ce dernier à conceptualiser la complexité grandissante de la réalité socioculturelle mauricienne. D'après leur point de vue - mais également celui de beaucoup d'autres - le créole est une belle langue pour la poésie et les chansons, une langue appropriée dans les champs de canne, une langue colorée pour les bars. Mais ils affirment que sa syntaxe et sa grammaire ne peuvent rendre les concepts de nature abstraite et complexe, comme ceux nécessaires dans, par exemple, l'organisation bureaucratique, la recherche sociologique, l'administration industrielle ou les idées philosophiques. Cette adhésion (approbation) presque réfléchie à l'anglais et au français reflétant des points de vue impérialistes sur la langue, très répandue à l'île Maurice, montre l'envahissement (la pénétration) de l'idéologie coloniale. Le créole peut, en fait, être utilisé dans les analyses et enquêtes approfondies (sophistiquées), comme a déjà été démontré de façon convaincante à travers les publications du groupe LPT, *ledikasyon pu travayer*, mais son manque de prestige freine généralement son épanouissement et son développement.

Pendant le siècle dernier, le créole a démontré sa faculté de fondre des groupes autrement très divers en un groupe linguistique raisonnablement homogène. Ceci n'implique en aucun cas

[10] Voir 4.4.4, les agissements des Mauriciens en ce qui concerne leur langue ancestrale.

que les différences ethniques aient été éradiquées; on pourrait plutôt considérer que l'importance de la langue comme caractère distinctif reste cruciale pour le maintien (l'entretien) réel ou fictif des langues ancestrales de la part des groupes non Créoles (mais d'après les enquêtes, ce sont des Créolophones). Comme nous l'avons vu, l'importance politique de la langue se base sur des significations qui ne sont pas représentatives de la répartition réelle des langues dans la population - encore moins depuis que le créole est parlé par la plupart des Mauriciens, pas seulement par les Créoles. Les variations d'ordre dialectal dans le créole, sont d'ailleurs liées à l'âge et à l'éducation plutôt qu'à l'appartenance ethnique. Les personnes concernées vont de surcroît souligner leurs liens avec leurs langues ancestrales pour exprimer leur identité ethnique. Toutefois, le créole a des connotations additionnelles d'unité nationale pour un segment de la population mauricienne, y compris quelques-uns des politiciens de renom.

Les groupes religieux et linguistiques sont *de facto* des critères de distinctions inconvenants : le créole est couramment parlé en dehors de la catégorie ethnique créole, tandis que les Franco-mauriciens, même en étant catholiques comme les Créoles, ne parlent pas le créole entre eux. Le fait que la majorité écrasante de la population ait le créole comme première langue (L1), n'empêche en rien les groupes d'intérêt d'utiliser les différences linguistiques, réelles ou fictives, comme principe de distinction culturelle et de différentiation sociale (niveau méso-social). Plus haut, cette possibilité a été expliquée par le désir des individus de maintenir leur identité ethnique individuel. On peut aussi considérer les problèmes des langues dans la construction d'une nation, et ici le potentiel du créole pourrait servir de principe unificateur, comme un véhicule symbolique d'identité nationale.

5.2.3. Le créole comme langue nationale potentielle

A l'époque de la Révolution Française[11], à peu près une douzaine de dialectes, quelques-uns même assez autochtones pour être considérés comme des langues, étaient parlés en France. Le concept de nation fut développé pendant la même époque, les peuples de France devaient être intégrés économiquement et politiquement. La demande d'une langue commune qui puisse servir d'outil pratique (dans l'administration, l'extraction des impôts, etc.) et comme un instrument d'unité nationale (dans l'armée et d'autres domaines) était forte. Aujourd'hui, donc, quelques 220 années plus tard, pratiquement chaque Français parle une variété de ce qui avait été au Moyen Age le dialecte d'Ile de France. Quelques-uns toutefois, l'ont comme leur deuxième langue (L2).
Quelquefois des peuples autrement divers ont été intégrés avec succès dans des états nationaux, grâce à une langue devenue commune (Italie, Allemagne). Des groupes politico-économiques linguistiquement pluriels ont, d'autre part, tout récemment été des états fédéraux (Yougoslavie, Suisse, Union Soviétique); d'autres sont dirigés politiquement et/ou économiquement par un groupe ethnique/linguistique homogène (par exemple, la Rhodésie de Ian Smith, les Etats-Unis, les départements français d'outre-mer- les DOM-TOM, le Pérou), et d'autres ne sont ni réellement intégrés à l'échelle nationale (de l'état) ni stables (beaucoup de pays africains). Vus dans la perspective de longue durée, les groupes ethniques et linguistiques se forment, changent et disparaissent éventuellement. Les processus de variation (changement) ethnique et linguistique sont continus, structurellement ils peuvent être perçus comme modifications du système visant à la stabilité, individuellement comme des luttes pour la survivance psychologique (essentielle).

[11] **Trésor de la Langue Française**. *Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960)* en 16 volumes, 1971/1994, Paris. **Editions Le Robert** (1951-1970): *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouvelle édition, 1985, Paris. **Brunot, F**. *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, (1913ff), Paris.

La signification dans la métonymie de la 'répartition/division linguistique' ou la diglossie, entre le français et le créole, comme interprété ou senti par les Mauriciens et surtout par les Créoles urbains, peut être exprimé à l'aide du tableau suivant :

Français	Créole
Pouvoir	impotence
Pensée abstraite	tâches pratiques
Salade et steak	cari masala (plat populaire/typique)
Vin et whisky	rhum et bière
Blanc	Noir
Raffinement	vulgarité
Responsabilité	insouciance / nonchalance
Religion	superstition
Education	ignorance
Alphabétisation	Analphabétisme (illettrisme)
Sérieux	jovialité
Bonne société	milieu populaire
(etc.)	

Tableau 5.2.3 (a): Les connotations de la diglossie français / créole

Les organismes au pouvoir font de grands efforts pour que les relations asymétriques entre les deux langues sans doute les plus importantes de l'île Maurice soient maintenues et justifiées vis-à-vis des non Francophones. La maîtrise du français est une condition préalable pour et un signe tangible du statut social élevé; la classe dominante des colons a toujours été francophone et a volontairement utilisé la langue française comme une partie importante de leur idéologie chargée d'une aura de mystique. Dans les livres et les rubriques de journaux, les Blancs et les Gens de Couleur de haut rang lient régulièrement le déclin des mœurs et coutumes avec la supposée nette détérioration du français à l'île Maurice. Soutenant que le fait de donner au créole le statut de langue nationale (officielle) isolerait l'île Maurice de la communauté mondiale, ils ont, dans une large mesure, réussi à déplacer l'attention vers la relation entre le français et l'anglais, plutôt que vers la relation entre le français et le créole.

Les représentants de la France, la puissance (le pouvoir) étrangère la plus importante dans l'Océan Indien austral, sont anxieux de maintenir une position hégémonique dans le domaine de *la culture*. Le centre culturel français, l'Alliance Française, a un nombre d'activités beaucoup plus élevé que, disons, le British Council et les troupes théâtrales locales jouant des pièces en français reçoivent des subventions de la France. Par ailleurs, une antenne de télévision puissante, diffusant des émissions françaises et visant principalement l'île Maurice, a été installée sur la côte est du département français de La Réunion.
Depuis l'indépendance, l'asymétrie largement considérée comme allant de soi entre le créole et le français a été mise en question d'une manière beaucoup plus sérieuse à l'île Maurice que, par exemple, dans les DOM françaises[12].

Depuis le début, c'est-à-dire à partir de 1970, le parti nationaliste MMM (Mouvement Militant Mauricien) a utilisé le créole dans ses réunions internes, dans les conférences de

[12] Voir Chaudenson, 1974, pour La Réunion; Bébel-Gisler, 1975, pour La Guadeloupe et La Martinique.

presse et bien sûr dans les réunions publiques. La révélation que son leader, un Franco-mauricien sans aucun doute cultivé et de bonne famille, parlait plutôt le créole que le français, a été un objet de fierté et d'étonnement parmi les sympathisants du MMM. (Il a plus d'une fois été accusé de snobisme à rebours- *'inverted snobbery'*).

Dans les Seychelles relativement mono-ethniques, le créole a été déclaré langue nationale en même temps que l'anglais et le français juste après l'indépendance. Ceci avait provoqué peu de controverses. Même si l'emploi actuel du créole est tout autant universel à l'île Maurice qu'aux Seychelles[13], la situation est, comme nous l'avons vu, beaucoup plus compliquée là-bas. Il est possible qu'à l'île Maurice, si celle-ci avait eu une composition ethnique identique à celle des Seychelles, le créole serait devenu la langue nationale dans le début des années 1980. Car en dépit du fait indubitable que la majorité des non Créoles parlent le créole mieux qu'aucune autre langue, beaucoup d'Hindous continuent à associer le créole aux Créoles (c'est-à-dire que le créole est la langue d'un groupe ethnique en particulier), et beaucoup de Mauriciens, quel que soit leur appartenance ethnique, pensent que le créole n'est pas une langue littéraire et formelle valable. Ainsi, quand le créole fut élevé presque du jour au lendemain au rang de langue nationale vers la fin de 1982, suite à la victoire aux élections de l'alliance radicale MMM-PSM[14], les réactions venant de bords différents furent hostiles.

Plutôt que d'unir les différentes populations et mener à un statut national partagé, la décision souleva des conflits et accentua la conscience populaire sur les différences culturelles. Même les Créoles de la classe ouvrière étaient contre cette idée parce qu'ils se sentaient traités avec condescendance quand, par exemple, le météorologue à la télévision parlait créole - "comme si nous ne comprenions pas le français!" C'est en partie à cause de la question concernant la langue que la coalition MMM-PSM et le MMM lui-même ont fini par éclater.

L'emploi du créole reste presque universel malgré tout. Même le politicien hindou le plus traditionaliste à l'île Maurice doit s'adresser au public en créole quand il fait les louanges des valeurs traditionnelles indiennes. Pourtant, il est rarement utilisé pour écrire et un des arguments les plus entendus justifiant ceci est l'absence d'une orthographe standard (officielle).

Les changements d'attitudes vis-à-vis du créole sont étroitement liés aux changements politiques. Depuis l'indépendance jusqu'à 1982 il y a eu une période de sentiment national et de conscience de classe croissante à l'île Maurice, atteignant son apogée avec la grève générale de 1979. Puis, ce mouvement a culminé, en 1982-83 avec les élections qui ont porté l'alliance MMM-PSM au pouvoir avec la totalité des sièges à l'Assemblée législative, mais cet éphémère succès n'a porté aucun fruit, ce gouvernement perdant ensuite le pouvoir à cause de la diffusion de l'hymne national mauricien en créole. (Même s'il ne s'agissait que d'un prétexte, il est significatif que ce soit celui-là qui ait été donné). L'idéologie nationaliste et l'idéologie de classe étaient alors compatibles avec une évaluation positive du créole. En effet, on peut dire que cette dernière est la suite logique de la première (ou inversement). L'emploi du créole dans des contextes inhabituels commença à être perçu comme le signe qu'une nation unifiée et équitable était sur le point de se former. En fait, c'était l'espoir des stratèges du MMM. Les dichotomies représentées dans le tableau suivant étaient celles qui étaient défendues.

[13] Le créole à base lexicale française parlé aux Seychelles est presque identique à celui parlé à l'île Maurice.
[14] Le PSM (le Parti Socialiste Mauricien) était un petit parti politique avec une base rurale hindoue fortement marquée.

Français	Créole
Oppression	justice
Snobisme	camaraderie
Stratification	égalité
Conscience fausse	conscience vraie

Tableau 5.2.3 (b): Les connotations possibles dans la diglossie français / créole

En essayant de remplacer les catégories (classifications) populaires basées sur l'ethnicité par celles basées sur les classes sociales, les radicaux (les purs et durs) culturels écartèrent ceux qui voyaient leurs propres stratégies, ethniquement dépendantes, menacées et ceux craignant une uniformisation culturelle et un isolement plus grand encore de l'île Maurice, ce syndrome étant incarné par la langue créole. Peut être que les dichotomies reproduites dans le tableau 5.2.3.(b) sont reconnues comme 'vraies' par la plupart des Mauriciens, mais leurs expériences personnelles et leurs stratégies ayant trait à leurs carrières professionnelles et leurs perceptions du rang social les forcent, indépendamment de leur appartenance ethnique, à laisser l'autre modèle (le tableau 5.2.3.(a)) prendre le dessus. L'introduction des langues orientales dans le programme scolaire était acceptable parce que ces langues sont restées subordonnées au français et à l'anglais; l'hindi et le mandarin sont seulement de nouvelles matières à l'école- tandis que la révolution culturelle tentée par le MMM s'est montré être prématurée ou même peu judicieuse. Il est parfaitement possible - et à l'île Maurice ceci a déjà été prouvé être le cas - que les personnes considèrent une langue comme la leur et une autre langue comme celle de leurs leaders (dirigeants) politiques légitimes.

5.2.4. Les perspectives de la société mauricienne

Les études sociologiques et anthropologiques sur la relation entre les langues dans les sociétés plurielles (multiethniques) ont été peu nombreuses. Elles pourraient devenir une priorité pour les chercheurs travaillant sur l'ethnicité et l'identité linguistique. Un petit coup d'œil à travers le monde peut donner amplement raison à l'hypothèse que la langue et la conscience linguistique sont des composantes essentielles et de l'identité ethnique et des organisations / associations politico ethniques.

La bourgeoisie norvégienne urbaine d'il y a 150 ans écrivait en danois et parlait un dano-norvégien largement influencé par le suédois, et beaucoup considéraient le norvégien populaire comme légèrement ridicule- peut être beau en poésie, mais inutile pour la prose formelle. Les Américains qui apprennent des langues étrangères sont perçus comme des exceptions à la règle de l'isolationnisme culturel américain et les Mauriciens parlant un anglais irréprochable sont perçus comme des personnes de très bonne éducation (de rang social très élevé). Les contextes culturels sont grandement différents dans ces exemples mais tous ces exemples prouvent l'importance de la langue pour l'identité culturelle. Dans l'île Maurice contemporaine, le créole était largement associé à l'autonomie et l'émancipation dans les années qui ont suivi la domination coloniale, culturelle autant qu'économique.

La plupart des Mauriciens, toutefois, rejettent leur langue maternelle en faveur d'une langue étrangère quand il s'agit de choses 'sérieuses', advienne que pourra. Cette ambivalence vis-à-vis de sa propre langue est dans bien des cas symptomatiques de la culture mauricienne, au sein de la population créole aussi bien qu'indienne.

Chapitre 5 - Conclusions et Synthèses

Il est entièrement concevable que la société mauricienne garde, dans le futur, à l'anglais son statut officiel et au français son statut de langue littéraire, tout en gardant quelque diversité dans la communication courante. Mais comme le nationalisme mauricien est plus ou moins associé au créole, ceci pourrait ne pas être le cas. Les tentatives officielles de "créolisation" de l'île Maurice ont néanmoins rencontré pendant les années soixante-dix radicales une résistance plus grande qu'escomptée. La vaine tentative d'introduire le créole à l'île Maurice comme langue nationale en 1982, est ainsi un rappel que ni l'identité nationale, ni les langues nationales ne peuvent être crées par décret. Ceci montre également que les structures culturelles coloniales restent présentes: "the minds of the Mauritians have not yet been decolonized[15]". N'importe quelle audience mauricienne applaudirait si un acteur à la télé s'adressait à eux en créole, mais ils préféreraient que leur Premier Ministre leur parle en français ou en anglais. On considère comme naturel et correct que l'instituteur/l'institutrice parle créole en classe, mais que, quand il/elle enseigne aux enfants à lire, la lecture se fasse en français.

Ce qui parait plus intéressant, c'est peut-être que l'expérience de 1982 nous suggère à quel point les aspects non linguistiques du langage sont plus importants que les aspects proprement linguistiques. Il doit être clair qu'il n'y a rien d'immuable dans la diversité linguistique existante à Maurice, qui nécessairement empêcherait la croissance d'une identité nationale unitaire, il semblerait plutôt que différentes langues soient associées à différents modes de vies et une série d'attitudes (de comportements) qui peuvent ou qui peuvent ne pas être compatibles, dans le contexte public mauricien, avec une idéologie nationale partagée.

Concernant l'enseignement des langues orientales dans les écoles, la nouvelle loi (législation) est compatible avec le nationalisme, parce que, parmi d'autres raisons, il reconnaît le principe de nationalisme en considérant la pluralité culturelle. Dans d'autres contextes un compromis sous cette forme ne serait pas possible.
La forte opposition indo mauricienne à l'encontre du créole est un exemple de cela. Le refus des Indo Mauriciens de l'assumer comme leur L1 (première langue) peut paraître contradictoire. Toutefois, on doit se souvenir que l'emploi effectif d'une langue peut ou peut ne pas signifier l'allégeance au contexte socioculturel plus large qu'évoque cette langue. Dans le cas des Indo Mauriciens, il y a une nette *division du travail* parmi les langues: le petit planteur de Triolet considère le bhojpouri et l'hindi avec beaucoup d'affection même s'il les comprend à peine, il voudrait que son fils parle (maîtrise) couramment le français ou plutôt l'anglais, mais la seule langue qui lui est réellement familière est le créole, qu'il déteste. Il peut bien prétendre être un bon patriote en dépit de cela, ce qui compte c'est si son opinion est légitime du point de vue de ceux qui essaient de développer un concept de *mauricianité*.

Une des séries d'arguments à l'encontre du créole est donc fondée sur les intérêts ethniques. La deuxième importante série d'arguments concerne l'isolement imminent du reste du monde, une présumée dépendance contextuelle (*alleged context-dependance*) et une prétendue manque de complexité d'expression en créole[16].
Les deux derniers arguments sont connus des autres sociétés créolophones et ils restent ancrés, et cela pas seulement parmi les Indo Mauriciens. Le créole est universellement et à juste titre perçu comme étant en contradiction avec l'ascension sociale. Parmi les Créoles,

[15] Propos tirés de notre entretien avec Dev Virahsawmy en Février 2003, rejoignant ceux d'autres politiciens et linguistes mauriciens de renom.
[16] La démarche de Dev Virahsawmy, qui vient de publier *Aprann lire ek ekrir Morisien* (seri: *Devsa*, édité par Cygnature Publications dans la collection *Mauritiana, Mai 2004*), aiderait peut-être à faire évoluer les mentalités et à faire tomber les préjugés sur le plan didactique et éducatif. Ce CD Rom interactif en deux volets est axé sur une description grammaticale et aborde les problèmes sociolinguistiques à Maurice.

chez lesquels aucune troisième langue vient compliquer la diglossie français / créole, l'ascension sociale exige le changement des codes culturels de base. Le passage au français est crucial dans ce mouvement. L'éducation et le sérieux sont associés au français : "On ne peut vivre dans un monde occidental et parler créole[17]".
Ainsi cette *division du travail* largement adoptée entre le créole et le français contribue à préserver le statut du créole - dans la perception et dans la pratique - comme langue orale manquant de vocabulaire et n'atteignant pas le degré d'indépendance contextuelle requis pour conceptualiser et gérer les aspects fondamentaux (cruciaux) de la vie sociale dans l'île Maurice moderne.

Dans cette société multiethnique, peut-être moins obsédée par le phénotype que, disons, quelques îles antillaises, la langue est un puissant symbole de classe, de rang, d'identité ethnique et d'éducation. L'imbroglio du statut social et du langage est constitué d'une série de procédés circulaires. Cette corrélation s'accomplit d'elle-même et demeure valable jusqu'à ce qu'un nouveau modèle de réalité sociale, incorporant un modèle avec le créole comme une langue parfaitement adéquate, se présente comme définition irréfutable de ce qui doit être perçu comme une réalité pertinente. Un tel concept n'est pour le moment pas en vue[18]. La présente situation freine le développement du créole et elle empêche le processus formateur d'une identité nationale mauricienne, unitaire, devant absolument transcender les divisions sociales présentes, rigides, basées sur l'ethnicité, qui s'expriment de façon symbolique à travers la réclamation d'une langue.

Chacun connaît la sensibilité des citoyens mauriciens aux enjeux linguistiques, ce qui fait qu'il paraît hors de question d'envisager quelque changement que ce soit sans la condition préalable d'un large consensus, particulièrement du côté des personnes qui ont un certain pouvoir, qu'il s'agisse des fonctionnaires publics, des enseignants, des milieux religieux et économiques. Or tout changement amorcé par un pouvoir de gauche a des chances de s'aliéner les milieux économiques et les hiérarchies religieuses, et toute mesure en faveur du créole mauricien risque de mécontenter tout le monde sauf peut-être les secteurs de la population où le français et l'anglais sont déjà suffisamment bien implantés pour que les personnes concernées n'aient rien à craindre (et cela est le cas de la majorité des promoteurs

[17] Cette idée est d'un de nos témoins Créole, Mme L., dont les enfants ont épousés des Gens de Couleur, mais également (curieusement) d'un Guadeloupéen tiré du livre de Bébel-Gisler, Dany, 1975. *Le créole : force jugulée*, Paris, L'Harmattan.

[18] Dev Virahsamy avec le soutien de l'Eglise Catholique propose d'enseigner le créole dans les écoles primaires aux enfants ayant échoué aux examens du CPE, objectivement à partir de la prochaine rentrée scolaire, voir le journal **le Mauricien**, du 05.03.2004. Voici un extrait de cet entretien: «Depuis que le gouvernement a pris la décision de comptabiliser les langues orientales aux examens du CPE, il y a une revendication qui grandit en intensité et en quantité. (….) Le langage morisien, c'est la langue de tous les Mauriciens. Mais malgré ce constat, je suis obligé d'admettre que cette langue a aussi une valeur identitaire. A Maurice, 25% de la population qu'on appelle les afro créoles s'identifient à cette langue. Donc, le langage morisien a deux dimensions : nationale et identitaire, voire ethnique. Je crois que c'est dans le cadre de ces explications qu'il faut analyser leurs revendications et leurs démarches. (…..) Une langue dans un système scolaire peut avoir une des trois fonctions possibles. D'abord, elle peut être une langue de support. Même à l'Université de Maurice, pas seulement à l'école primaire et secondaire, le langage morisien a été utilisé comme un support. C'est le cas également dans d'autres endroits où on fait de la formation avancée. Une deuxième fonction de notre langue, c'est d'être une langue matière, ce que les Anglais appellent *subject.* A Maurice, le français, l'allemand, l'espagnol, l'hindi, le télégou, le mandarin ou le tamil sont des langues matières. Incessamment, le kreol morisien va entrer comme langue matière. Les enfants liront et écriront cette langue comme ils apprennent les autres langues. La troisième fonction possible, c'est la langue médium. Cette expression est mal comprise à Maurice. Une langue médium, c'est la langue utilisée pour enseigner la *literasi*, c'est-à-dire l'art de lire ou d'écrire ; l'arithmétique, c'est-à-dire l'art de compter, ainsi que les autres matières telles que les sciences, l'histoire et la géographie. Une langue medium est aussi la langue dans laquelle les questionnaires d'examen sont posés.»

du créole), même de la scolarisation de leurs enfants en créole, mesure que tout le monde redoute dès que quoi que ce soit est fait en faveur de cette langue.

Cependant s'il est normal que le politique prenne en charge la promotion des langues, il est tout aussi impératif que des travaux moins marqués politiquement soient effectués concurremment, notamment parce qu'on a bien vu que l'on ne peut compter sur les politiques pour le faire, préoccupés par les aspects symboliques et statutaires de la langue, qui doivent être accompagnés de travaux plus techniques, sur le plan du corpus par exemple. Par ailleurs, ces efforts moins marqués politiquement sont les seuls à pouvoir gagner plus de Mauriciens au créole, en dissociant cette langue des sectarismes politico ethniques auxquels elle a été assimilée par la vague de promotion des années précédentes[19].

Une analyse (enquête) profonde de la distribution (et des attributions) du pouvoir dans la société mauricienne serait nécessaire pour pouvoir faire des prédictions sur l'emploi futur des langues et l'idée que les Mauriciens se feront (les perceptions) des langues dans le futur.

[19] Ces recommandations sont celles de Didier de Robillard : Le processus d'accession à l'écriture- étude de la dimension sociolinguistique à travers le cas du créole mauricien. Dans: *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, Tübingen: Gunter Narr Verlag, 1989 (pp 81-107).

Bibliographie

Adone, Dany. Creolization and Language Change in Mauritian Creole. In: *Linguistische Arbeiten*; 317, p. 23-43, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1994.
Adone, Dany. *The Acquisition of Mauritian Creole*. John Benjamins, Amsterdam, 1994.
Ahnee, Gilbert. *Bonjour, Ile Maurice*. Editions du Pélican, Montpellier, 1991.
Alladin, Ibrahim. *Economic Miracle in the Indian Ocean, Can Mauritius show the way?* Editions de l'Océan Indien, Mauritius, 1993.
Allen, Richard. *Creoles, Indian Immigrants and the Restructuring of Society and Economy in Mauritius, 1767-1885*. Unpublished PhD thesis, University of Illinois, 1983.
Allen, Richard. *Slaves, Freedmen and Indentured Labourers in Colonial Mauritius*. Cambridge University Press, 1999.
Ammon, Günther. *Kultur, Identität, Kommunikation*. Grenzen und Horizonte, Eberhard: München, 1988.
Ammon, Ulrich. *Sociolinguistica*: Band 1 *Brennpunkte der Soziolinguistik*, Band 2 *Standardisierungsentwicklungen in europäischen Nationalsprachen: Romania, Germania*. Niemeyer Verlag, Tübingen, 1987.
Ammon, Ulrich. *Sociolinguistica*: Band 3 *Dialekt und Schule in den europäischen Ländern*, Band 4 *Minderheiten und Sprachkontakt*. Niemeyer Verlag, Tübingen, 1989.
Ammon, Ulrich. *Sociolinguistica*: Band 13 *Internationales Jahrbuch für Europäische Soziolinguistik*. Herausgegeben von Ulrich Ammon, Klaus J. Mattheier, Peter H. Nelde. Band 14 *Die Zukunft der europäischen Soziolinguistik*.
Ammon, Ulrich. *Status Change of Languages*. De Gruyter, Berlin, 1992.
Appadoo, Ramsamy. *Sociolinguistic Study of French Creole and Telegu in Mauritius*. University Press, 2001.
Arno, Toni et Orian, Claude. *L'île Maurice: Une Société Multiraciale*. L'Harmattan, Paris, 1986.
Baggioni, Daniel et de Robillard, Didier. *Ile Maurice: Une Francophonie Paradoxale*. L'Harmattan, Paris, 1990.
Baissac, Charles. *Etude sur le patois créole mauricien*. Nancy, 1880 (Genève, Slatkine Reprints 1976).
Baissac, Charles. *Le folklore de l'île Maurice* (texte créole et traduction française). Paris, 1888 (Les littératures populaires de toutes les nations, t. xxvii, réédition en 1967).
Baker, Philip. *Kreol: A description of Mauritian Creole*. London: C. Hurst, 1969.
Baker, Philip. *The contribution of non-francophone immigrants to the lexicon of Mauritian Creole (1+2)*. University Dissertation, Ann Arbor, London, 1982.
Baker, Philip and Corne, Chris. *Isle de France Creole: Affinities and Origins*, Ann Arbor: Karoma Press, 1983.
Baker, Philip. Creativity in Creole Genesis. In: *Creolization and Language Change*, p. 65-84, edited by Dany Adone and Ingo Plag, Niemeyer Verlag, Tübingen, 1994.
Baker, Philip. *From Contact to Creole and Beyond*. University of Westminster Press, London, 1995.
Barker, Anthony J. *Slavery and Antislavery in Mauritius*, 1810-33. Macmillan Press Ltd, London, 1996.
Bauer, Anton. Die soziolinguistische Status- und Funktionsproblematik von Reduktionssprachen. In: *Forum Anglicum*; 6. Lang Verlag, Bern, 1975.
Bébel-Gisler, Dany. *Le Créole: Force jugulée*. L'Harmattan, Paris, 1975.
Beegun, Goolhamid. *The Urdu Language in Mauritius*. Alpha Printing, Port-Louis, 1967.
Beejadhur, A. *Les Indiens à l'île Maurice*. La Typographie Moderne, Port-Louis, 1935.

Benedict, Burton. *Indians in a Plural Society - A Report on Mauritius*. London: Her Majesty's Stationery Office, 1961.
Benedict, Burton. *Mauritius: Problems of a Plural Society*. London: Pall Mall, 1965.
Bhuckory, Somdath. *Hindi in Mauritius*. Port-Louis, 1967.
Bissoondoyal, Basdeo. *The Truth about Mauritius*. Bharatiya Vidya Bhavan, Bombay, India, 1968.
Bloor, David. *Wittgenstein: A Social Theory of Knowledge*. Cambridge: Cambridge University Press, 1983.
Bowman, Larry. *Mauritius, 1984*. CSIS Africa Notes 34, 1984.
Bowman, Larry. *Mauritius: Democracy and Development in the Indian Ocean*. Boulder: Westview, 1990.
Breton, Roland. *Les ethnies*. Paris, PUF, collection Que sais-je? 1992.
Brunot, F. [1913ff.]. *Histoire de la langue française des origines à nos jours*. 13 Volumes, Paris.
Bunwaree, S. *Mauritian Education in a Global Economy*. Editions de l'Océan Indien, Mauritius, 1994.
Carpooram, Arnaud. *La Francophonie Mauricienne, spécificités et paradoxes sociolinguistiques*. Ile Maurice, 2004.
Carpooran, Arnaud. *Ile Maurice: des langues et des lois*. Institut de la Francophonie, L'Harmattan, 2003.
Chaudenson, Robert. *Les Créoles Français*. Seuil, Paris, 1974.
Chaudenson, Robert. Situation linguistique de l'île Maurice. In: *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, Tome 1, p.162-171. Université Aix en Provence / Marseille, 1974.
Chaudenson, Robert. A propos de la genèse du créole mauricien: le peuplement de l'île de France de 1721 à 1735, in: *Etudes Créoles* 1971-1, p. 43-57. 1979.
Chaudenson, Robert / Carayol, Michel / Barat, Christian. *Rodrigues: La Cendrillon des Mascareignes*. Institut de Linguistique et d'Anthropologie, Ste Clotilde, 1985.
Dinan, Monique. *The Mauritian Kaleidoscope*. Best Graphics, Port-Louis, 1986.
Dittmar, Norbert. *Grundlagen der Soziolinguistik- Ein Arbeitsbuch mit Aufgaben*. Niemeyer Verlag, Tübingen, 1997.
Domingue, Nicole. *Bhojpuri and Creole in Mauritius - A study of linguistic interference and its consequences in regard to synchronic variation and language change*. PhD, University of Texas at Austin, 1971.
Dubey, Ajay. *Government and Politics in Mauritius*. Kalinga Publications, Delhi, 1997.
Editions Le Robert [1951-1970]. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. 7 volumes, deuxième édition, Paris, 1985.
Emrith, Moomtaz. *History of the Muslims in Mauritius*. Editions le Printemps, Vacoas, Mauritius, 1994.
Epstein, A.L. *Ethos and Identity*. London: Tavistock, 1978.
Eriksen, Thomas Hylland. *Us and Them in Modern Societies*. Scandinavian University Press, 1992.
Eriksen, Thomas Hylland. *Ethnicity and Nationalism*. Pluto Press, London, 1993.
Eriksen, Thomas Hylland. *Small places, large issues*. Pluto Press, London, 1995.
Eriksen, Thomas Hylland. *Common Denominators - ethnicity, nation-building and compromise in Mauritius*. Oxford, 1998.
Eriksen, Thomas Hylland / Nielsen, Finn Severt. *A history of anthropology*. Pluto Press, London, 2001.
Gilbert, Glenn. *Pidgin and Creole Linguistics in the 21st Century*. Peter Lang, 2002.
Gordon-Gentil, Alain. *Le Theatre de Port-Louis*. Vizavi, Mauritius, 1994.
Gumperz, John J. *Language in social groups*. Stanford University Press, Stanford, California, 1971.

Gumperz, John J. *Sprache, lokale Kultur und soziale Identität*. Pädagogischer Verlag Schwann, Düsseldorf, 1975.
Gumperz, John J. *Discourse Strategies*. Cambridge University Press, 1982.
Gumperz, John J. Language and social identity, In: *Studies in interact ional sociolinguistics 2*. Cambridge University Press, 1982.
Gumperz, John J. and Hymes, Dell. *Directions in Sociolinguistics, the ethnography of communication*. Blackwell Press, Oxford, 1988.
Gumperz, John J. *Sociolinguistique Interactionnelle: une approche interprétative*. Université de la Réunion, L'Harmattan, 1989.
Hartig, Matthias. *Sprache als soziale Kontrolle*. Suhrkamp Verlag, Frankfurt am Main, 1971.
Hartig, Matthias. *Perspektiven der angewandten Soziolinguistik*. Kongressakten der Paderborner Fachtagung zur angewandten Soziolinguistik. Gunter Narr Verlag Tübingen, 1985.
Hazaël-Massieux, Marie-Christine. Du Français, du Créole et de quelques situations plurilingues: données linguistiques et sociolinguistiques. Dans: *Francophonie: Mythes, Masques et Réalités* (pp. 127-157), Publisud, 1994.
Hazaël-Massieux, Marie-Christine. *Les Créoles: L'indispensable survie*. Langues en péril, Editions Entente, 1999.
Hazaël-Massieux, Marie-Christine. Les langues en danger. In: *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Tome VIII (pp. 197-208), Peeters, 2000.
Hazareesingh, Kissoonsingh. *Profil de l'île Maurice*. Maisonneuve, Paris, 1976.
Hazareesingh, K. / Addison, J. *A new History of Mauritius*. Editions de l'Océan Indien, 1984.
Heller, Monica. *Code switching*. Mouton de Gruyter, Berlin, 1988.
Heller, Monica. Code-Switching and the Politics of Language. In: *One speaker, Two Languages*, Cambridge University Press, 1998, pp. 158-173.
Holm, John. *An Introduction to Pidgin and Creoles*. Cambridge University Press, 2000.
Hookoomsingh, Vinesh. Langue et Identité Ethnique: Les Langues Ancestrales à Maurice. In: *Journal of Mauritian Studies*, vol 1, no. 2, pp. 126-153.
Khoodabux, Ismael. *The Anatomy of Mauritius*. Mauritius Printing Specialists, 2000.
Labov, William. *Locating Language in time and space*. Acad. Press, New York, 1980.
Labov, William. *The unity of Sociolinguistics*. L.A.U.T. Trier, 1977.
Labov, William. *Principles of Linguistic change*, Volume 2: Social Factors. Blackwell, Oxford.
Lang, Jürgen. Dans quel sens la créolisation est-elle un métissage? Dans: *Etudes Créoles* Tome XIX, 1996, pp.62-66.
Lang, Jürgen. Apprentissage, métissage et négociation : trois aspects de la créolisation. Dans: *Etudes Créoles*, Tome XXV, 2002, pp. 157-178, *La Créolisation: A chacun sa vérité*.
Ledikasyon Pu Travayer. *Langaz Kreol Zordi: Papers on Mauritian Creole from Colloquium on Mauritian Creole on September 2001*. LPT, Port-Louis, 2002.
Lee, Jacques K. *Mauritius: its Creole language - the ultimate Creole Phrase Book and Dictionary*. Nautilus Publishing Co, London, 1999.
Ly-Tio-Fane Pineo, Huguette. *Chinese Diaspora in Western Indian Ocean*. Editions de l'Océan Indien, 1992.
Ludwig, Ralph. *Les Créoles Français entre l'oral et l'écrit*. Gunter Narr Verlag, Tübingen, 1989.
Ludwig, Ralph. *Ecrire "la parole de nuit", la nouvelle littérature antillaise*. Folio/Essais, Gallimard, 1994.

Lutz, Wolfgang. *Population-Development-Environment, understanding their interactions in Mauritius*. Springer, Berlin, 1994.
Mac Whorter, John. *Language change and language contact in Pidgins and Creoles*. Creole Language Library Volume 21, Benjamins, Amsterdam, 2000.
Manessy, Gabriel. *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires, Procès et genèse*, CNRS Editions, 1995.
Mannick, A.R. *Mauritius: The Development of a Plural Society*. Spokesman, Nottingham, 1979.
Mauritius, Government of. *Housing and Population Census of Mauritius*, 1980-2000, 6 volumes for every decade. Central Statistics Office, Port-Louis, 2002.
http://ncb.intnet.mu/cso/report
http://www.tlfq.ulaval.ca (Aménagement linguistique dans le monde)
Martiniello, Marco. *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*. Presses Universitaires de France, Collection Que sais-je? 1995.
Meade, John et al. *The Social and Economic Structure of Mauritius*. Her Majesty's Stationery, London, 1961.
Milroy, Lesley and Muysken, Pieter. *One speaker, two languages*. Cambridge University Press, Cambridge, 1998.
Muysken, Pieter. *Substrata versus universals in Creole genesis*- papers from the Amsterdam Creole Workshop, April 1985. Creole Language Library Volume 1, Benjamins, Amsterdam, 1986.
Naipaul, V.S. *The Overcrowded Barracoon*. Penguin, Harmondsworth, 1973.
North-Coombes, M.D. *Studies in the Political Economy of Mauritius*. Mahatma Gandhi Institute, Mauritius, 2000.
Prudent, Lambert-Félix. *Des baragouins à la langue antillaise*. L'Harmattan, Paris, 1999.
Rajah-Carrim, Aaliyah. The role of Mauritian Creole in the religious practices of Mauritian Muslims. In: *Journal of Pidgin and Creole Languages*; 19-2004, pp 363-375.
Ramdoyal, Ramesh. *Education in Mauritius*. MIE, Réduit, 1977.
Ramharai, Vicram. *La littérature mauricienne d'expression créole*. Editions les Mascareignes, Ile Maurice, 1990.
Rao, G. Sambasiva / Rekha Sharma. *A sociolinguistic survey of Mauritius*. Central Institute of Indian Languages, Mysore, India, 1989.
Richmond, Edmun B. *Language Teaching in the Indian Ocean - Policy and Pedagogy in three developing nations*. University Press of America, 1983.
Salo, Mikko A. Titmuss. *Mauritius and the social population policy*. Turku, 1982.
Schlieben-Lange, Brigitte. *Soziolinguistik* 2.Auflage. Urban-Taschenbücher, Kohlhammer, Stuttgart, 1978.
Seewoochurn, Chand S. *Hindu Festivals in Mauritius*. Editions Capucines, Mauritius, 1995.
Selvon, Sydney. *A comprehensive history of Mauritius*. Mauritius Printing Specialists, 2001.
Simmons, Adele S. *Modern Mauritius: The politics of decolonisation*. Indiana University Press, Bloomington, 1983.
Sofrès. *L'opinion publique à Maurice en Avril 1977*. Groupe Métro, Paris, 1977.
Spears, Arthur. *The structure and status of pidgins and creoles*. Creole Language Library, Volume 19, Benjamins, Amsterdam, 1997.
Stein, Peter. *Die Kreolsprache der Insel Mauritius und ihre Erforschung (1870-1970). Ein Forschungsbericht*, WS 1972/73 Universität Marburg.
Stein, Peter. *Connaissance et Emploi des langues à l'île Maurice*. Helmut Buske Verlag, Hamburg, 1983.

Suddhoo, Arjoon. *The financing and cost of education in Mauritius: Council for the development of social science research in Africa*. Dakar, Senegal, 2001.
Thomason, Sarah and Kaufmann, Terrence. *Language contact, creolization and genetic linguistics*. University of California Press, Berkeley, 1991.
Toussaint, Auguste. *Histoire de l'île Maurice*. Collection Que sais-je? Paris, 1974.
Toussaint, Auguste. *Histoire des Iles Mascareignes*. Paris, 1972.
Trésor de la Langue Française. *Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960*) en 16 volumes. Paris 1971/1994.
Virahsawmy, Dev. *The cultural impact of industrialisation in Mauritius*. Typescript, Mauritius Institute of Education, 1985
Virahsawmy, Dev. *Testaman enn Metchiss*. Boukié Banané, 1999.
Virahsawmy, Dev and Loga. *Morisien, zinnia, ziliet ek lezot*. Kayé Literer volim 3, Boukié Banané, 2001.
Wildgen, Wolfgang. *Kommunikativer Stil und Sozialisation*. Tübingen, 1977.
Wittgenstein, Ludwig. *Philosophical Investigations*, tr. G.E.M. Ascombe. Basil Blackwell, Oxford, 1983 (1953).

Annexe – Tableaux, Central Statistics Office, Ile Maurice

Resident population by religion and sex, 2000 Population Census

Country, Island and Religion	Both sexes	Male	Female
REPUBLIC OF MAURITIUS			
Total	**1.178.848**	**583.756**	**595.092**
No religion.	4.912	2.243	2.669
Buddhist	4.144	1.447	2.697
Chinese.	4.007	779	3.228
Adventist.	3.641	1.737	1.904
Assemblée de Dieu.	9.641	4.594	5.047
Bahai.	841	425	416
Christian.	74.748	37.576	37.172
Christian Tamil.	396	188	208
Church of England.	3.102	1.605	1.497
Evangelic.	310	137	173
Mission Salut et Guérison.	1.304	614	690
Pentecotiste Church.	3.040	1.421	1.619
Presbyterian	612	303	309
Roman Catholic	278.251	138.950	139.301
Témoin de Jehovah.	2.213	1.035	1.178
Other Christian.	2.043	994	1.049
Ahir	43	31	12
Aryan.	241	119	122
Arya Samajist.	528	265	263
Arya Samajist, Hindi speaking .. .	269	127	142
Arya Samajist, Other	49	25	24
Bengali.	12	6	6
Baboojee	24	9	15
Hindu.	420.271	208.635	211.636
Kabir Panthis.	157	76	81
Marathi & Marathi Hindu.	19.921	9.905	10.016
Puranic.	198	105	93
Rabidass	15	4	11
Rajput	10.621	5.389	5.232
Ravived.	899	464	435
Sanatanist	2.527	1.279	1.248
Sanatanist, Hindi speaking	3.041	1.498	1.543
Sanatanist, Marathi speaking…....	134	67	67
Sanatanist, Tamil speaking	44	23	21
Sanatanist, Telegu speaking . ….	105	60	45
Sanatanist, Other.	28	15	13
Tamil and Tamil Hindu.	71.477	35.354	36.123
Telegu and Telegu Hindu.	29.687	14.554	15.133
Vaish.	647	327	320
Vedic.	23.689	11.749	11.940
Other Hindu.	583	276	307
Ahmadhya	119	67	52
Islam.	71.009	35.488	35.521
Mohamedan.	121	58	63
Muslim	124.943	62.044	62.899
Other Muslim	48	25	23
Other.	944	234	710
Not stated	3.249	1.430	1.819

Annexe – Tableaux, Central Statistics Office, Ile Maurice

Table D8 - Resident population by language usually spoken at home and sex - 2000 Population Census
Republic of Mauritius

Language usually spoken at home	Both sexes	Male	Female
All languages	1.178.848	583.756	595.092
Creole.	826.152	414.504	411.648
Cantonese	134	59	75
Chinese	6.796	1.154	5.642
Hakka	610	214	396
Mandarin.	996	78	918
Other Chinese	212	47	165
English	3.512	1.764	1.748
French.	39.953	18.780	21.173
Other European.	756	359	397
Arabic.	82	43	39
Bhojpuri.	142.387	68.872	73.515
Gujrati	241	140	101
Hindi	7.250	3.975	3.275
Marathi	1.888	887	1.001
Tamil	3.623	1.893	1.730
Telegu.	2.169	1.067	1.102
Urdu.	1.789	892	897
Other Oriental.	722	485	237
Creole & Chinese.	1.506	746	760
Creole & French	33.795	16.309	17.486
Creole & Other European	5.952	3.052	2.900
Creole & Bhojpuri	64.105	31.565	32.540
Creole & Hindi.	4.572	2.215	2.357
Creole & Marathi.	1.656	778	878
Creole & Tamil.	3.274	1.593	1.681
Creole & Telegu	2.841	1.382	1.459
Creole & Urdu	3.536	1.720	1.816
Creole & Other Oriental	1.881	937	944
Chinese & European.	63	35	28
Chinese & Oriental.	39	19	20
French & Other European	1.719	824	895
French & Oriental	430	209	221
Other European & Oriental	2.501	1.265	1.236
Bhojpuri & Hindi.	7.298	3.660	3.638
Bhojpuri & Marathi.	86	44	42
Bhojpuri & Tamil.	13	6	7
Bhojpuri & Telegu	52	23	29
Bhojpuri & Urdu	166	79	87
Bhojpuri & Other Oriental	30	17	13
Hindi & Marathi	26	18	8
Hindi & Tamil	18	17	1
Hindi & Telegu.	18	11	7
Hindi & Urdu.	8	4	4
Marathi & Tamil	8	4	4
Marathi & Telegu.	-	-	-
Marathi & Urdu.	-	-	-
Marathi & Other Oriental.	3	1	2
Tamil & Telegu.	3	1	2
Tamil & Urdu.	-	-	-
Tamil & Other Oriental.	4	2	2
Other	807	515	292

Annexe – Tableaux, Central Statistics Office, Ile Maurice

Table D7 - Resident population by language of forefathers and sex - 2000 Population Census

Republic of Mauritius

Language of forefathers	Both sexes	Male	Female
All linguistic groups	1.178.848	583.756	595.092
Creole.	454.763	227.449	227.314
Cantonese	348	161	187
Chinese	16.972	6.381	10.591
Hakka	4.009	1.987	2.022
Mandarin.	1.209	232	977
Other Chinese	177	65	112
English	1.075	493	582
French.	21.171	10.092	11.079
Other European.	840	376	464
Arabic.	806	417	389
Bhojpuri.	361.250	179.070	182.180
Gujrati	1.975	985	990
Hindi	35.782	17.959	17.823
Marathi	16.587	8.218	8.369
Tamil	44.731	22.265	22.466
Telegu.	18.802	9.203	9.599
Urdu.	34.120	16.919	17.201
Other Oriental.	1.779	1.056	723
Creole & Chinese.	3.473	1.767	1.706
Creole & French	18.181	8.685	9.496
Creole & Other European	4.490	2.268	2.222
Creole & Bhojpuri	65.868	32.714	33.154
Creole & Hindi.	5.222	2.584	2.638
Creole & Marathi.	1.809	910	899
Creole & Tamil.	7.845	3.863	3.982
Creole & Telegu	2.201	1.087	1.114
Creole & Urdu	11.164	5.609	5.555
Creole & Other Oriental	2.877	1.396	1.481
Chinese & European.	100	41	59
Chinese & Oriental.	249	130	119
French & Other European	1.550	746	804
French & Oriental	457	226	231
Other European & Oriental	2.068	1.028	1.040
Bhojpuri & Hindi.	22.977	11.472	11.505
Bhojpuri & Marathi.	673	322	351
Bhojpuri & Tamil.	613	293	320
Bhojpuri & Telegu	697	353	344
Bhojpuri & Urdu	3.842	1.925	1.917
Bhojpuri & Other Oriental	407	207	200
Hindi & Marathi	189	89	100
Hindi & Tamil	359	193	166
Hindi & Telegu.	177	101	76
Hindi & Urdu.	265	156	109
Hindi & Other Oriental.	165	97	68
Marathi & Tamil	81	46	35
Marathi & Telegu.	19	10	9
Marathi & Urdu.	6	4	2
Marathi & Other Oriental.	12	6	6
Tamil & Telegu.	133	62	71
Tamil & Urdu.	32	12	20
Tamil & Other Oriental.	41	19	22
Other	1.040	556	484

Annexe – Tableaux, Central Statistics Office, Ile Maurice

Table D8 - Resident population by language usually spoken at home and sex - 1990 Population Census
Republic of Mauritius

Language usually spoken at home	Both Sexes	Male	Female
All languages	1.056.660	527.760	528.900
Creole	652.193	328.963	323.230
Cantonese	142	67	75
Chinese	2.620	1.302	1.318
Hakka	765	359	406
Mandarin	95	52	43
Other Chinese	31	10	21
English	2.240	1.124	1.116
French	34.455	16.243	18.212
Other European	100	51	49
Arabic	280	147	133
Bhojpuri	201.618	99.081	102.537
Gujrati	290	141	149
Hindi	12.848	6.308	6.540
Marathi	7.535	3.721	3.814
Tamil	8.002	3.871	4.131
Telegu	6.437	3.109	3.328
Urdu	6.810	3.432	3.378
Other Oriental	119	57	62
Creole & Chinese	2.069	1.093	976
Creole & French	21.387	10.495	10.892
Creole & Other European	1.368	716	652
Creole & Bhojpuri	48.579	24.043	24.536
Creole & Hindi	3.428	1.698	1.730
Creole & Marathi	1.779	874	905
Creole & Tamil	5.312	2.555	2.757
Creole & Telegu	1.797	895	902
Creole & Urdu	6.479	3.199	3.280
Creole & Other Oriental	1.701	875	826
Chinese & European	71	36	35
Chinese & Oriental	16	6	10
French & Other European	1.221	639	582
French & Oriental	573	300	273
Other European & Oriental	742	360	382
Bhojpuri & Hindi	20.976	10.434	10.542
Bhojpuri & Marathi	89	41	48
Bhojpuri & Tamil	107	60	47
Bhojpuri & Telegu	155	68	87
Bhojpuri & Urdu	603	301	302
Bhojpuri & Other Oriental	23	14	9
Hindi & Marathi	47	23	24
Hindi & Tamil	24	12	12
Hindi & Telegu	51	22	29
Hindi & Urdu	4	3	1
Hindi & Other Oriental	26	14	12
Marathi & Tamil	0	0	0
Marathi & Telegu	1	0	1
Marathi & Urdu	2	1	1
Marathi & Other Oriental	1	0	1
Tamil & Telegu	1	1	0
Tamil & Urdu	7	4	3
Tamil & Other Oriental	0	0	0
Other	347	185	162
Not stated	1.094	755	339

Annexe – Tableaux, Central Statistics Office, Ile Maurice

Table D7 - Resident population by language of forefathers and sex - 1990 Population Census
Republic of Mauritius

Language of forefathers	Both Sexes	Male	Female
All linguistic groups	1.056.660	527.760	528.900
Creole	379.288	190.566	188.722
Cantonese	316	160	156
Chinese	13.538	7.170	6.368
Hakka	3.343	1.680	1.663
Mandarin	395	207	188
Other Chinese	60	25	35
English	888	402	486
French	22.367	10.486	11.881
Other European	229	101	128
Arabic	1.686	849	837
Bhojpuri	343.832	171.184	172.648
Gujrati	2.181	1.046	1.135
Hindi	38.181	18.935	19.246
Marathi	17.732	8.844	8.888
Tamil	47.953	23.786	24.167
Telegu	21.033	10.384	10.649
Urdu	45.311	22.609	22.702
Other Oriental	1.019	518	501
Creole & Chinese	2.439	1.247	1.192
Creole & French	15.023	7.402	7.621
Creole & Other European	1.100	557	543
Creole & Bhojpuri	34.371	17.253	17.118
Creole & Hindi	2.316	1.152	1.164
Creole & Marathi	1.089	530	559
Creole & Tamil	5.983	2.996	2.987
Creole & Telegu	1.163	573	590
Creole & Urdu	10.119	5.037	5.082
Creole & Other Oriental	1.207	622	585
Chinese & European	58	24	34
Chinese & Oriental	227	100	127
French & Other European	1.276	629	647
French & Oriental	222	109	113
Other European & Oriental	326	165	161
Bhojpuri & Hindi	32.922	16.476	16.446
Bhojpuri & Marathi	352	178	174
Bhojpuri & Tamil	498	250	248
Bhojpuri & Telegu	516	246	270
Bhojpuri & Urdu	3.553	1.787	1.766
Bhojpuri & Other Oriental	163	82	81
Hindi & Marathi	87	45	42
Hindi & Tamil	196	98	98
Hindi & Telegu	81	37	44
Hindi & Urdu	88	48	40
Hindi & Other Oriental	92	43	49
Marathi & Tamil	4	4	0
Marathi & Telegu	2	0	2
Marathi & Urdu	5	3	2
Marathi & Other Oriental	4	1	3
Tamil & Telegu	32	18	14
Tamil & Urdu	23	14	9
Tamil & Other Oriental	16	7	9
Other	750	365	385
Not stated	1.005	710	295

Population by language [1] usually spoken and sex - 1983 Population Census
Republic of Mauritius

Language usually spoken	Both sexes	Male	Female
Total population	966.863	481.368	485.495
Arabic	1.813	900	913
Bhacha	50	27	23
Bhojpuri	197.050	97.591	99.459
Cantonese	84	39	45
Chinese	4.707	2.391	2.316
Creole	521.950	261.571	260.379
English	2.028	983	1.045
French	36.048	16.800	19.248
German	25	13	12
Gujrati	531	245	286
Hakka	1.249	615	634
Hindi	111.134	55.478	55.656
Italian	35	18	17
Mandarin	116	61	55
Marathi	12.420	6.205	6.215
Polish	96	44	52
Punjabi	61	32	29
Russian	21	9	12
Sindhi	52	26	26
Tamil	35.646	17.473	18.173
Telegu	15.364	7.561	7.803
Urdu	23.572	11.745	11.827
Others [2]	175	83	92
Not stated	2.636	1.458	1.178

[1] The language currently or most often spoken by the individual at home

[2] Twenty five in number. Each spoken by less than 20 persons

Annexe – Tableaux, Central Statistics Office, Ile Maurice

Population by language of forefathers and sex - 1983 Population Census
Republic of Mauritius

Language of forefathers	Both sexes	Male	Female
Total population	966.863	481.368	485.495
Arabic	68.033	34.230	33.803
Bambara	21	8	13
Bengali	118	51	67
Bhacha	91	47	44
Bhojpuri	180.983	90.281	90.702
Cantonese	351	177	174
Chinese	15.819	8.279	7.540
Cockney	33	19	14
Creole	280.377	139.957	140.420
Creole Reunionais	56	35	21
Dutch	30	10	20
English	1.903	900	1.003
French	32.627	15.294	17.333
German	45	21	24
Gujrati	1.707	834	873
Hakka	4.042	2.058	1.984
Hindi	208.450	103.922	104.528
Italian	57	32	25
Kutchee	89	44	45
Malgache	72	41	31
Mandarin	368	198	170
Marathi	20.412	10.238	10.174
Muslin	243	131	112
Polish	367	196	171
Punjabi	142	72	70
Russian	20	2	18
Sanskrit	72	40	32
Sindhi	125	62	63
Slav	25	8	17
Spanish	23	6	17
Tamil	66.154	32.551	33.603
Telegu	25.619	12.560	13.059
Urdu	55.347	27.412	27.935
Others*	164	64	100
Not stated	2.878	1.588	1.290

* Thirty in number. Each reported by less than 20 persons

Annexe – Tableaux, Central Statistics Office, Ile Maurice

Population enumerated at each census by community and sex - Republic of Mauritius[1], 1962 - 2000

Year of census	Community	Republic of Mauritius			Island of Mauritius			Island of Rodrigues		
		Both sexes	Male	Female	Both sexes	Male	Female	Both sexes	Male	Female
1962[2]	**Total Population**	**699.954**	**351.368**	**348.586**	**681.619**	**342.306**	**339.313**	**10.335**	**9.062**	**9.273**
	Hindu	**344.622**	174.713	169.909	**344.587**	174.698	169.889	**35**	15	20
	Muslim	**110.404**	56.018	54.386	**110.322**	55.971	54.351	**82**	47	35
	Sino-Mauritian	**23.436**	12.864	10.572	**23.058**	12.654	10.404	**378**	210	168
	General Population	**221.492**	107.773	113.719	**203.652**	98.983	104.669	**17.840**	8.790	9.050
1972[2]	**Total Population**	**850.968**	**425.850**	**425.118**	**826.199**	**413.580**	**412.619**	**24.769**	**12.270**	**12.499**
	Hindu	**428.345**	215.752	212.593	**428.167**	215.654	212.513	**178**	98	80
	Muslim	**137.171**	68.834	68.337	**137.081**	68.789	68.292	**90**	45	45
	Sino-Mauritian	**24.373**	13.018	11.355	**24.084**	12.849	11.235	**289**	169	120
	General Population	**261.079**	128.246	132.833	**236.867**	116.288	120.579	**24.212**	11.958	12.254
1983[2]	**Total Population**	**999.945**	**497.920**	**502.025**	**966.863**	**481.368**	**485.495**	**33.082**	**16.552**	**16.530**
1990[3]	**Total Population**	**1.056.660**	**527.760**	**528.900**	**1.022.456**	**510.676**	**511.780**	**34.204**	**17.084**	**17.120**
2000[3]	**Total Population**	**1.178.848**	**583.756**	**595.092**	**1.143.069**	**566.056**	**577.013**	**35.779**	**17.700**	**18.079**

1 excluding Agalega and St Brandon 2 "de facto " population 3 "de jure" population

Note: No data on community was collected in 1983 , 1990 and 2000

Zusammenfassung

Sprachtreue, Sprachwechsel, Sprachtod in der multilingualen Gesellschaft von Mauritius sind Themen dieser Doktorarbeit.

Mauritius ist eine Insel im Indischen Ozean östlich von Madagaskar gelegen, die aufgrund ihrer strategischen Position über die Jahrhunderte hinweg viel besucht, erobert und besetzt wurde. Ursprünglich unbewohnt, wurde sie von Arabern entdeckt, als Kolonie der Holländer von diesen nach ersten Siedlungsversuchen aufgegeben und erst ab 1715 durch die Franzosen erfolgreich besiedelt. Die Franzosen brachten für die Bewirtschaftung der Zuckerrohrfelder afrikanische Sklaven nach Mauritius. Nach der Niederlage Napoleons (Waterloo) musste Frankreich die Insel an die Engländer abtreten. Diese schafften die Sklaverei ab und holten als Ersatz dafür, zahlreiche Vertragsarbeiter aus Indien. Die französische Bevölkerung war gestattet zu bleiben. Ende des 19. Jahrhunderts wanderten viele Chinesen aufgrund von Problemen in ihrem Heimatland nach Mauritius ein. Schließlich wurde Mauritius 1968 innerhalb des Commonwealth ein unabhängiger Staat und 1992 zur Republik.

Dieser kurze Abriss der Geschichte zeigt, wie auf Mauritius eine multikulturelle und multilinguale Gesellschaft mit 13 aktiv gesprochenen Sprachen entstehen konnte. Durch die Notwendigkeit der Kommunikation der verschiedenen gesellschaftlichen Gruppen haben sich zwei dieser Sprachen, das Kreol und das Bhojpuri, als Mischformen aus den anderen herausgebildet. Auch heute noch vollziehen sich ständig Prozesse des Sprachwandels.
Als jüngstes Beispiel der Sprachdynamik auf Mauritius ist die Verwendung und Bedeutung des bislang nur gesprochenen Kreolischen als schriftliches Kommunikationsmittel im Bereich von E - Mail und SMS unter Jugendlichen zu erwähnen. Als weiteren Punkt möchte ich die enge Verbundenheit von Identität und Sprache auf Mauritius ausführen, was sich vor allem daran erkennen lässt, dass manche Sprachen nur in bestimmten Situationen gesprochen und andere wiederum fast ausschließlich schriftlich verwendet werden. Beeinflusst durch Politik, Wirtschaft und nicht zuletzt durch die gesellschaftliche Eigendynamik gewinnen oder verlieren somit die einzelnen Sprachen an Bedeutung.

Untersucht wurde die soziolinguistische Situation auf Mauritius bereits 1970 in der Dissertation von Peter Stein[1]. Sprachwandel, auch der Wandel hinsichtlich der Verwendungsbereiche von konkurrierenden Sprachen, ist im Allgemeinen jedoch ein langsamer Prozess, so dass Veränderungen im Sprachgefüge oft erst Jahrzehnte später festgestellt werden können. Aufgrund dieser Eigenschaft ist es wichtig, solche Untersuchungen in genügend großen Zeitabständen zu wiederholen. Mit Hilfe eines Vergleichs zwischen solchen Untersuchungen ist es nämlich möglich zu analysieren, wie soziale Faktoren die Sprachen beeinflussen und ob Theorien über den Sprachwandel und -erwerb bestätigt werden können oder in Frage gestellt werden müssen. Um eine solche neue Untersuchung und den Vergleich ihrer Ergebnisse mit denjenigen von P. Stein geht es in der vorliegenden Dissertation.
Beispielsweise wurde vor fünfzig Jahren im Meade Report[2] über Mauritius behauptet, dass das Englische über kurz oder lang seine Bedeutung verlieren würde. Auch vor dreißig Jahren wurde noch das Gleiche behauptet, weil nur wenige Mauritianer[3] diese Sprache gut beherrschten. Als Konsequenz wurde gefordert, Englisch als Amtssprache abzuschaffen.

[1] Peter Stein, Connaissance et emploi des langues à l'île Maurice, Helmut Buske Verlag, 1982
[2] The economic and social structure of Mauritius (carried on in 1952). Report to the Governor of Mauritius, London (publ.) 1961
[3] Nur 0,3% von den Mauritianern sprachen diese Sprache zu Hause. Quelle : Central Statistics Bureau, Mauritius, Volkszählung, 1972

Betrachtet man die heutige Situation, so kann festgestellt werden, dass der Schulunterricht teilweise immer noch auf Englisch gehalten wird und die englische Sprache nach wie vor in Politik und Wirtschaft eine große Rolle spielt. Im Hinblick auf das wirtschaftliche Wachstum der letzten Jahrzehnte – basierend auf der Textilindustrie und der Freihandelszone – verknüpft mit der Globalisierung der Handelsverflechtungen ist in der Tat festzustellen, dass die englische Sprache eher an Bedeutung gewinnen als verlieren wird und die Verbreitung des Englischen eher zunehmen als abnehmen wird.
Diese Arbeit zielt aber nicht nur auf eine retrospektive soziolinguistische Analyse. Unter Berücksichtigung der Aspekte verschiedener Entwicklungsszenarien auf Mauritius sind auch Vorhersagen zur Sprachentwicklung sowohl im Speziellen als auch im Allgemeinen denkbar.

Vorarbeiten

Nachdem feststand, dass die Promotion sich mit dem Kreolischen auf Mauritius befassen würde, bot es sich an, auf den soziolinguistischen Untersuchungen über Mauritius von Peter Stein aufzubauen. Eines der wichtigsten Ziele der hier vorgestellten Arbeit ist es, die Entwicklung der letzten 30 Jahre aufzuzeigen. Dies hatte zur Folge, dass die Erfassung der soziolinguistischen Informationen möglichst genauso zu erfolgen hatte wie damals. Durch die Kontaktaufnahme mit P. Stein konnte dann der genaue Verlauf der Umfrage festgelegt werden. Zugrunde gelegt wurde der nur unwesentlich veränderte Fragebogen von Peter Stein, der von mindestens 600 Personen unterschiedlichen Alters, aus verschiedenen ethnischen Gruppen, an verschiedenen Orten beantwortet werden sollte. Neunhundert Fragebögen von je 4 Seiten wurden gedruckt und auf Mauritius verteilt.

Die empirische Erhebung mittels Fragebögen bzw. Interviews und Aufnahmen wurde von September bis Dezember 2001 durchgeführt.

Der erste Teil der Fragen betrifft die soziolinguistische Situation und bezieht sich auf die Kenntnisse der verschiedenen Sprachen, differenziert nach den vier Fähigkeiten: Verstehen, Sprechen, Lesen und Schreiben und wo und von wem die jeweilige Sprache gelernt wurde. Insbesondere war es wichtig herauszufinden, in welchem Umfang bzw. in welcher Domäne die jeweilige Sprache(n) verwendet wird (werden). Es wurde die Sprachverwendung in 48 Domänen ermittelt. Zum Beispiel wurde gefragt, welche Sprache mit der Mutter gesprochen wird; welche Sprache verwendet wird, wenn man auf der Post ist, oder in welcher Sprache Notizen geschrieben werden.
Informationen bezüglich der Sprachen der Eltern und Großeltern sowie des (ersten) Spracherwerbs wurden auch gesammelt. Da der Begriff ‚Muttersprache' auf Mauritius problematisch ist, wurden die Befragten nach der ersten Sprache gefragt, in der sie angefangen haben, zu sprechen. Die restlichen Fragen beziehen sich die Befragten und dienen der Kategorisierung der befragten Personen nach Alter, Geschlecht, Wohnort, Sozialniveau und natürlich der ethnischen bzw. linguistischen Gruppe. Dies sind die fünf Kriterien zur sozialen Einordnung unserer Informanten. Siebenhundertundelf Fragebögen wurden entweder in Interviews oder von den Befragten selbst ausgefüllt.
Die Recherche in den mauritischen Archiven und an der Universität von Mauritius, die Teilnahme an einem Kolloquium über die Kreolsprache sowie Interviews von Prominenten aus den Bereichen Bildung (Sprachgestaltung und/oder linguistische Probleme) und Politik waren auch Bestandteile der Untersuchung.
Die empirische Studie enthält eine große Anzahl an Informationen, die von allgemeinem Interesse sind. Zudem kann man sie zu der Studie von P. Stein und zu den neuesten statistischen Angaben in Beziehung setzen. Der Vergleich mit der offiziellen Statistik und den Angaben von P. Stein zeigt, dass es eine Vielfalt von Interpretationsmöglichkeiten gibt.

Beispielsweise ist die Kommentierung beider Populationen wichtig und entscheidend für den Vergleich der Studien von 1975 und von 2001. Für den mauritischen Staat ist es möglicherweise unter sprachplanerischen und sprachpolitischen Gesichtspunkten von Interesse, wie sich die Sprachen in den letzten 25 Jahren entwickelt haben, um die gewonnenen Informationen für soziale und pädagogische Zwecke einzusetzen. Aus dem Vergleich von Altersgruppen und Sprachkenntnissen lässt sich zum Beispiel bis zu einem gewissen Grad ableiten, wie die Sprachsituation in einigen Jahren aussehen könnte.

Gesellschaftsstruktur

Auf Mauritius konkurrieren nach offiziellen Zahlen nicht weniger als zwölf Sprachen miteinander. Obwohl das Kreolische die Sprache ist, die am meisten gesprochen wird, ist es nicht die offizielle Sprache, sondern Englisch. Im alltäglichen Leben wird aber Französisch öfter als Englisch verwendet. Und dazu kommen eine große Anzahl indischer Sprachen und zwei Varianten des Chinesischen, die von den jeweiligen ethnischer und linguistischer Gruppierungen gesprochen und/oder geschrieben werden. Zum besseren Verständnis, wird zunächst versucht zu erklären, wie sich die mauritische Gesellschaft aufgliedert und welche Wechselwirkungen zwischen den Gesellschaftsgruppen bestehen.

Jahr	Gesamtbevölkerung in Tausend	Allgemeine Bevölkerung		Inder		Sino Mauritianer
		Europäer	Schwarze	Hindu	Moslems	
1735	0,84	23%	77%	-		-
1797	59	11%	89%	-		-
1835	102	24%	76%	-		-
1846	159	65%		35%		-
1901	371	30%		70%		-
1944	419	35%		46%	17%	2%
2000	1.179	29%		51%	17%	3%

Tabelle 1: Prozentuale Veränderung der Gewichtung der übergeordneten Bevölkerungsgruppen

Quellen: Barnwell und Toussaint, *A short story of Mauritius*, 1949, S.145; Central Statistics Office, Port-Louis, Population Census 2000, published 2002, Mauritius.

Wie bereits eingangs im kurzen geschichtlichen Überblick erläutert, beeinflussten die Einwanderungswellen die mauritische Bevölkerung. Wie diese sich auf die prozentuale Verteilung der übergeordneten Bevölkerungsgruppen im Laufe der Jahrhunderte auswirkten ist aus Tabelle 1 ersichtlich.

Bis zur Abschaffung der Sklaverei 1835 gab es lediglich zwei große Bevölkerungsgruppen Europäer und Schwarze. Wie in allen Kolonien jener Zeit gab es neben den schwarzen Sklaven auch freie Schwarze und Mischlinge. Während dieser Zeit entstand das Kreolische als Sprache. Mit der Machtübernahme durch die Engländer und der damit verbundenen Einwanderung der indischen Gastarbeiter änderte sich die Gesellschaftsstruktur radikal. Innerhalb von einem Jahrzehnt waren mehr als ein Drittel der Bevölkerung bereits indischer Herkunft und ersetzten auf vielen Plantagen die schwarze Bevölkerungsgruppe. Die Schwarzen übten nun bevorzugt andere Tätigkeiten aus und etablierten sich in vielen anderen Berufsgruppen, wie z.B. in der öffentlichen Verwaltung und im Handwerk, die durch die Engländer kontrolliert wurden. Durch diesen Umbruch emanzipierten sich die ehemaligen Sklaven und viele fühlten sich den indischen Neuankömmlingen überlegen, die nun als

Vertragsarbeiter die verhasste Plantagenarbeit verrichteten. Da das Kreolische zu diesem Zeitpunkt als Kommunikationsmittel etabliert war, konnte es - bedingt durch diese Konstellation - seine Bedeutung beibehalten.
Den französischen Kolonisten war die Bewirtschaftung der Plantagen weiterhin gestattet und sie behielten somit ihren wirtschaftlichen Einfluss, der bis heute andauert.

Mit zunehmendem Wachstum der indischen Bevölkerungsgruppe und unabhängiger Immigration indischer Geschäftsleute – im Gegensatz zu den Vertragsarbeitern, die durch teilweise rigorose Vertragsbedingungen nahezu wie Sklaven leben mussten – gelang es Hindus und Moslems, sich in anderen Wirtschaftsbereichen zu etablieren. Vor allem im Handel, mit Ausnahme des Zuckerrohrs, dominierten bald die Inder das Geschäftleben. Zu Beginn des zwanzigsten Jahrhunderts wanderten die Chinesen ein und fassten ebenfalls im Handel Fuß. Die britische Kolonialverwaltung beruhte vor allem auf der Kooperation mit einheimischen Autoritäten. Diese waren traditionell die Lobbyisten der französischen Großgrundbesitzer. Der Einfluss der aus den Gewerkschaften hervorgegangen indischen Landarbeiterparteien auf die britische Verwaltung nahm jedoch nach dem 2. Weltkrieg stetig zu und mündete in der Unabhängigkeit von Mauritius 1968. Die Parteien gingen aus den unterschiedlichen Interessensgruppen hervor, die sich damals wie auch noch heute vor allem durch ethnische Zugehörigkeit auszeichnen. Aufgrund des demokratisch gewählten Parlaments war somit die politische Macht in etwa so aufgeteilt, wie die ethnischen Gruppen. Dadurch gelang es der indischen Bevölkerungsmehrheit sich auch gesellschaftspolitisch durchzusetzen. Das durch die Engländer mitbegründete Mehrparteiensystem, das auch den Einfluss von Minderheiten gewährleistet, verhinderte bislang öffentliche ethnische Konflikte. Die Veränderung der Machtverhältnisse führte jedoch dazu, dass in der öffentlichen Verwaltung heutzutage vor allem Angehörige indischer Gesellschaftsgruppen tätig sind.

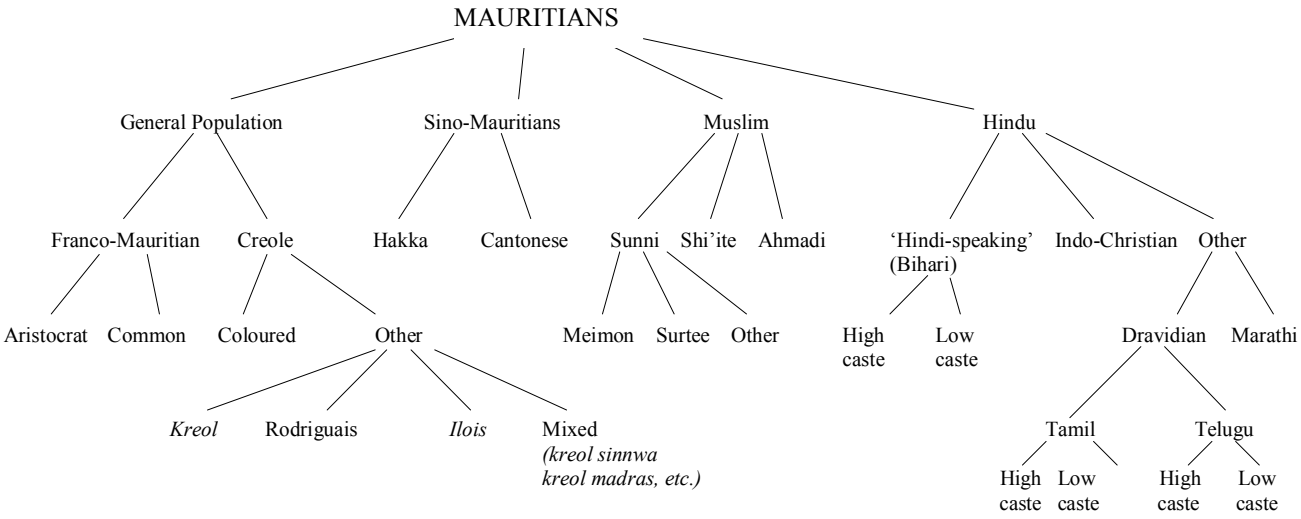

Darstellung 1: Gesellschaftsstruktur nach Thomas Hylland Eriksen[4]

Durch die gesellschaftliche Abgrenzung der ethnischen Gruppen in Wirtschaft und Politik wurde und wird die ethnische Zugehörigkeit im Allgemeinen als wichtig angesehen. Deshalb gibt es geteilte Ansichten über die Klassifikation der ethnischen Kategorien. Als Beispiel wird hier die Darstellung der Gesellschaftsstruktur (Darstellung 1) nach dem Ethnologen Thomas

Hylland Eriksen[4] zitiert. Derartige Klassifikationen sind auf Mauritius jedoch höchst doppelsinnig und kontextgebunden. Die offizielle ethnische Klassifikation, die bis 1982 noch deutlich von der Volkszählung bestimmt war, teilte die Bevölkerung in vier ethnische Kategorien auf: Hindus, Moslems, Chinesen[5] und Allgemeine Bevölkerung (vgl. Tabelle 1). Diese Klassifikation hatte außer für die Durchführung der Volkszählung keine weitere Bedeutung. Die „Allgemeine Bevölkerung" besteht aus mindestens drei sehr unverwechselbaren ethnischen Kategorien: die Franco-Mauritianer (die Weißen), die Gens de Couleur (die Farbigen) und die Kreolen (die Schwarzen). Sie alle jedoch gehören der christlichen Konfession an.
Neben der Klassifizierung nach Ethnien/Religionen existieren auch Einteilungen nach Berufsgruppen und anderen Faktoren, auf die hier aber nicht näher eingegangen wird.

Die heutzutage bestehenden Gesellschaftsstrukturen sind geprägt durch den sich verändernden Einfluss der verschiedenen Gesellschaftsgruppen im Laufe der Zeit. Wie aufgezeigt, vollzog sich jede Veränderung weniger freiwillig, sondern wurde durch die zur jeweiligen Zeit machtausübende Gruppe initiiert. Es liegt somit auf der Hand, dass diejenige Gruppe, die zu einem gewissen Zeitpunkt einen Gesellschaftsbereich dominierte, Einfluss auf diesen nahm. Hieraus resultiert, dass die verschiedenen Bevölkerungsgruppen die einzelnen Bereiche der Politik und Wirtschaft stark geprägt haben. So liegt beispielsweise die Zuckerrohrwirtschaft in der Hand der französischstämmigen Europäer, der Handel wird vor allem durch Inder und Chinesen bestimmt, und im Dienstleistungsbereich sind vor allem Kreolen zu finden. Diese Einteilung der Wirtschaftbereiche hat jedoch eine längere Tradition als die Prägung der Politik durch die indische Mehrheit.

Um der Dominanz einer anderen ethnischen Gruppe zumindest teilweise entgehen zu können, wurde die eigene Kultur so gut es ging bewahrt. Bezüglich der sozialen Verteilung symbolischer Strukturen, die in einer Kultur vorhanden sind, muss erwähnt werden, dass alle Individuen auf ihre kulturelle Einzigartigkeit bestehen und sie verteidigen bzw. dass ethnische Gruppen in kultureller und sozialer Hinsicht bedeutsamerweise und systematisch unterschiedlich oder anders sind. Dies wird nicht nur oft von Einheimischen intuitiv so eingeschätzt, sondern auch von den Theoretikern, die sich mit Pluralgesellschaften beschäftigen, so beurteilt. Es ist plausibel, dass jeder der sich in einer dieser Gesellschaften bewegen kann bezüglich der jeweiligen Denkweise und Verhaltensregeln einen individuellen Standpunkt einnimmt. Dies bedeutet für den Einzelnen, dass Teile des gesellschaftlichen Kodex mit einem individuellen Standpunkt übereinstimmt können oder auch nicht. Im zweiten Fall wird er sich in Gesellschaft zwar angepasst verhalten, im persönlichen Umfeld jedoch den eigenen Standpunkt vertreten.
Dadurch und bedingt durch die Abhängigkeit der einzelnen Bevölkerungsgruppen im alltäglichen Leben von einander, entwickelte sich ein bestimmter Verhaltenskodex der einzelnen Gruppen untereinander. Hier wird das ausgeprägte Konkurrenzdenken der Mauritianer offensichtlich.

Diese Verhaltensregeln schreiben beispielsweise vor, wann man Französisch statt der Landessprache Kreolisch redet oder wie man auf Wortspiel und Witz reagiert. Je mehr eine Situation kulturspezifischen Charakter trägt oder je öffentlicher politische Äußerungen sind, desto strikter ist der Kodex. Dies kann der Umgang mit dem anderen Geschlecht, das Benehmen während eines religiösen Festes oder die Begründung seines Wahlverhaltens sein.

[4] Gesellschaftsstruktur nach dem Ethnologen Thomas Hylland Eriksen, *Common Denominators- ethnicity, nation-building and compromise in Mauritius*, Berg Publishers, 1998, Seite 51.
[5] Diese Gruppe gehört theoretisch auch zur ‚General Population', da fast 90% der Chinesen auf Mauritius katholisch (christlicher Glaube) sind.

Die Bedeutung der Ethnizität ist in keinem Bereich des öffentlichen Lebens so auffällig wie im politischen. Dies kommt zum einen dadurch zum Ausdruck, dass politische Gruppierungen auf Mauritius nahezu immer eine andere Logik anwenden, sobald ethnische Belange eine Rolle spielen. Zum anderen spiegelt sich das in der unterschiedlichen Denkweise der einzelnen Bevölkerungsgruppen wieder. Während es für einen Tamilen (Süd-Inder) akzeptabeler ist eine Bihari (Nord-Inderin) als eine Kreolin zu heiraten, gibt es mehr Tamilen deren Wahlverhalten wie das der Kreolen ist als wie das der Nord-Inder.

Schließlich kann die ethnische Zugehörigkeit einer Person in manchen Situationen variieren. So kann ein Kreole, der in einer städtischen Umgebung eindeutig ein solcher ist, in ländlichen Gebieten als ein „fast Weißer" bezeichnet werden oder sich als ein solcher ausgeben. Ähnliches kann auch beim Besuch des offenen Marktes im Vergleich zu einem Behördengang beobachtet werden.

Die aufgezeigten Veränderungen der Gesellschaftsstruktur im Laufe der Zeit und die damit einhergehenden Veränderungen des Einflusses der verschiedenen ethnischen Gruppen auf Politik, Wirtschaft und Kultur spiegeln sich auch im Gebrauch und in der Kenntnis der Sprachen wider.

Die Sprachsituation auf Mauritius

Die Supra gemeinschaftliche aber nicht standardisierte Sprache: das Kreolische

Die durchgeführte empirische Untersuchung hat gezeigt, dass die Kenntnis der Kreolsprache auf Mauritius allgegenwärtig ist. Diese Sprache ist allen Befragten sehr gut bekannt. Nur zwanzig der 711 Befragten gaben an, diese Sprache nur mittelmäßig zu kennen und zehn andere Befragte behaupteten, diese Sprache gar nicht zu kennen. Viele der Befragten aus der „Allgemeine Bevölkerung", meistens die Weißen und die Farbigen, verraten nicht immer ihre Kenntnis des Kreolischen. Für manche Kreolen und diejenigen aus gemischter Abstammung (Mélange) scheint das Prestige, das mit dem Französischen verbunden ist, wichtiger zu sein als zuzugeben, dass sie das Kreolische beherrschen. In den meisten kreolophonen Gebieten, wo fast immer eine Diglossie im klassischen Sinn vorhanden ist, wird dem Kreolischen ein niedrigeres Prestige als seiner Basissprache zugeordnet. Für den größten Teil der indo- und sino-mauritischen Gruppen, die behaupten, nur mittelmäßige Kenntnis oder gar keine Kenntnis dieser Sprache zu besitzen, spielt meist ihre ethnische Herkunft eine Rolle. Die Ethnizität ist bei solchen Gruppen wichtiger als ihre Nationalität oder das Prestige, das sie mit irgendeiner Sprache assoziieren. Einige alte Leute aus ländlichem Milieu beherrschen Bhojpuri besser und sprechen es immer noch. Auch einige Chinesen, die in der Stadt wohnen, kennen Hakka besser und benutzen es mehr als das Kreolische. Diese Fälle werden aber seltener, wie die Ergebnisse zeigen. Das Kreolische hat in vielen Kontexten und Situationen die inner-gemeinschaftlichen Sprachen ersetzt. Es ist sogar die einzig bekannte und verwendete Sprache für mehr als 60% der Befragten geworden. 1982 hingegen, waren es lediglich ein Drittel der Befragten, die das Kreolische in nahezu allen Situationen verwendeten.

Es gibt sehr wenige Leute auf Mauritius, die tatsächlich keine Kenntnis der kreolischen Sprache haben. Diese Sprache ist auf allen Ebenen des alltäglichen Lebens der Insel anzutreffen. Es ist möglich, dass die meisten Weißen, die Farbigen, manche alten Leute in ländlichen Gebieten, manche Bewohner ausländischer Herkunft oder einige Kreolen das Kreolische nicht oft verwenden, aber ihre Kenntnis überschreitet normalerweise soziale, ethnische, regionale, berufliche und geschlechtliche Grenzen. Mündlich beherrscht jeder die

Sprache gut, während die schriftliche Kenntnis beschränkt bleibt, weil es keine standardisierte beziehungsweise keine offizielle Sprache ist. In der Schriftlichkeit ist sein Gebrauch minimal, abgesehen von Notizenmachen und Versenden von SMS per Handy. Erstaunlich ist aber, dass die Befragten es heutzutage trotzdem zu erwähnen wagen, diese Sprache zu schreiben (phonologisch „wie sie es reden"), während 1982 fast keiner dies erwähnt hatte. Ungefähr 10% der Befragten schreiben ihre Briefe und Notizen auf Kreolisch, wohingegen nahezu alle SMS-Nutzer das Kreolische verwenden. Zum Lesen wird diese Sprache, abgesehen von SMS und E-Mail Texten, heute wie auch 1982 sehr selten von den Mauritianern verwendet. Die Menschen haben nur in der Form von Plakaten und Slogans die Möglichkeit, diese Sprache zu lesen. Seit September 2001 gibt es sowohl im Radio als auch im lokalen Fernsehen täglich Nachrichten auf Kreolisch. Sendungen, die ausschließlich auf Kreolisch sind, werden bislang jedoch nur selten im privaten oder nationalen Fernsehen ausgestrahlt. Im nationalen oder privaten Radio dagegen werden immer mehr Programme auf Kreolisch gesendet. Es wird momentan auf Mauritius debattiert, ob Kreolisch als Fach in der Grundschule und/oder als Unterrichtssprache auf allen Bildungsstufen eingeführt werden sollte.

Zwei Supra gemeinschaftliche und standardisierte Sprachen: das Französische und das Englische

Die Kenntnis des Französischen und des Englischen überschreitet die ethnischen Grenzen. Diese Sprachen sind, neben dem Kreolischen, die allen Mauritianern zugänglichen anderen Sprachen. Sobald die fünfjährigen Kinder zur Schule gehen, erhalten sie Französisch- und Englischunterricht. Aus diesem Grund, rangieren diese Sprachen im Bezug auf die Verwendungshäufigkeit nach dem Kreolischen auf Platz Zwei (Französisch) und Drei (Englisch) vor allen anderen Sprachen. Diese Platzierung unterscheidet sich jedoch bei den einzelnen ethnischen Gruppen. Das Französische befindet sich an der ersten Stelle für die Weißen, die Farbigen und einige Kreolen und Befragten der Gruppe Mélange. Für manche Hindus, Chinesen und Moslems der oberen Sozialschicht kann das Englische oder das Französische sich an erster Stelle befinden, gefolgt vom Kreolischen oder vom Französischen an zweiter Stelle. Die Kenntnis dieser beiden europäischen Sprachen ist ein Zeichen sozialen Aufstiegs, der Mobilität und auch ein Zeichen der Bildung nach dem britischen oder nach dem französischen Schulsystem. Mehr als 70% unserer Befragten behaupten, diese beiden Sprachen zu beherrschen. Im Berufsleben sind diese beiden Sprachen von großer Bedeutung. Die meisten unserer Befragten, die berufstätig sind und zur oberen Sozialschicht gehören, erkennen, dass die Kenntnis dieser beiden Sprachen eine notwendige Vorraussetzung ist, um im öffentlichen Dienst wie auch im privaten Beschäftigungssektor auf Mauritius eingestellt zu werden.

Es ist aber offensichtlich, dass es einen Unterschied zwischen dem Gebrauch des Französischen und dem Englischen gibt. Das Französische ist sowohl die Sprache, in der ungefähr ein Drittel der Befragten angefangen haben zu sprechen, also die sogenannte erste Sprache (L1), als auch die Sprache, die nach dem Kreolischen am meistens verwendet wird. Das Englische ist nicht die Sprache irgendeiner bestimmter ethnischen Gruppe, sondern ist anpassungsfähig, flexibel und wird von verschiedenen Gruppen, meist von der oberen Sozialschicht der Gesellschaft verwendet. Sie ist also neutral, und ist die erste Sprache (L1) für nur 4,3% unserer Befragten. 1982 besagte die Auswertung der Statistik von Peter Stein, dass die Inder in Kontakt mit Weißen oder Farbigen lieber Englisch als Französisch verwenden würden. Heutzutage gilt dies für Mauritianer indischer oder chinesischer Abstammung, die über 60 sind, immer noch. Aber Mauritius an der Schwelle des 21. Jahrhunderts, nimmt am Globalisierungsprozess teil, und hat sich angepasst. Die Brückenköpfe der globalen Kultur schließen Tourismus, Pop-Musik, Reisen, Fernsehen und

Kinofilme, die Illustrierten sowie verschiedene Konsumgüter ein. Die Homogenisierungswelle kultureller Art hat auch Mauritius nicht verschont. Dies äußert sich darin, dass die früher übliche exakte Zuordnung der Sprachverwendung in den verschiedenen Sprachsituationen heutzutage immer weniger zutreffend ist. Die jungen Leute haben einen ausgeprägteren Kodewechsel als die alten Leute. Bei denjenigen, die in der Stadt wohnen, ist dieses Phänomen ausgeprägter als bei denen, die auf dem Land wohnen. Gleiches trifft für verschiedene Milieus zu, wobei bei Mauritianern des oberen Milieus der Kodewechsel häufiger zu beobachten ist. Für alle derartig schwierig fassbaren sozialen Kriterien trifft diese Differenzierung ebenfalls zu. Das Französische wird in vielen Kontexten und Situationen des alltäglichen Lebens verwendet (Familie, Kirche, Freunde, Schule, Arbeit) und das Englische immer noch eher in formelleren Kontexten und Situationen (Arbeit, Schule, Politik, Lehrer/Dozent), aber auch im öffentlichen Dienste. Die Firmen des privaten Sektors (Banken, Versicherungen, Zuckerfabriken, Industrie, etc.) gehören zum größten Teil den Weißen, und die Angestellten solcher Firmen sind meistens aus der Gruppierung der „Allgemeinen Bevölkerung“. Manche Farbigen besetzen sogar höhere Positionen. Es ist die Konvention, Französisch in diesen professionellen Bereichen zu benutzen. Dies trifft nicht nur für die Angestellten einer Firma zu, sondern ebenfalls für Kunden und sonstige Besucher, die sich auf dem Firmengelände aufhalten. Im öffentlichen Dienst verwenden die Beamten mehr Englisch als Französisch. Die meisten Polizisten oder Beamten auf Mauritius sind Hindus, manchmal Kreolen, selten Moslems und Chinesen. Das Kreolische, manchmal auch das Bhojpuri, wird hingegen im Postamt oder in Regierungsgebäuden mit hohem Publikumsverkehr mehr und mehr verwendet, aber in der Regel, findet der Schriftverkehr im öffentlichen Dienst mehr auf Englisch als auf Französisch statt.

Was die Schriftlichkeit betrifft, werden beide Sprachen von der Mehrheit unserer Befragten zu mehr als 80% verwendet, um zum Beispiel Briefe oder Notizen zu schreiben. Bücher auf Englisch und auf Französisch werden von mehr als zwei Drittel unserer Befragten gelesen. Ungefähr 12% der Befragten lesen nur auf Französisch. 1982 lasen mehr als 80% der Befragten auf Französisch und 62% der Befragten schrieben normalerweise auf Französisch.

Englisch und Französisch bleiben die Sprachen, die mit Bildung, mit dem städtischen höheren sozialen Umfeld, mit der Jugend und mit der Politik verbunden sind. Der Gebrauch dieser Sprachen fällt eher in ethnologischer Hinsicht auf. Das Französische verbindet man immer noch mit den Weißen und Farbigen und nicht mit den Indern. Es ist die erste Sprache (L1) der meisten Weißen, der Farbigen und von einigen Kreolen und Chinesen der höheren Gesellschaftsschicht. Im Großen und im Ganzen ist Französisch die Prestigesprache der Angehörigen der Allgemeinen Bevölkerung. Hingegen wählen die Inder vorzugsweise das Englische als Prestigesprache. Dies ist darauf zurückzuführen, dass sie mit dem Französischen oligarchische Strukturen aus der Kolonialzeit verbinden. Sie versuchen heutzutage durch ihre Mehrheit in der Bevölkerung, die sich beispielsweise auch in der Anzahl der demokratisch gewählten Abgeordneten wiederspiegelt, einen gegenläufigen Akzent zu setzen. Für viele Mauritianer einschließlich der Inder bleibt Englisch eine neutrale Sprache, während Französisch manche an die schwierigen Zeiten der Geschichte erinnert, in denen ihre Vorfahren Demütigungen der französischen Landbesitzer erdulden mussten. Dennoch zeigten die Umfrageergebnisse, dass Französisch, aufgrund seiner Ähnlichkeit mit dem Kreolischen, öfters als das Englische in allen sozialen Kontexten und Situationen- (im Mündlichen wie auch im Schriftlichen) von allen ethnischen und linguistischen Gruppen verwendet wird.

Die Haupt- intra gemeinschaftliche Sprache: das Bhojpuri

Bislang wurden nur Supra gemeinschaftliche Sprachen auf Mauritius betrachtet. Diese stehen im Gegensatz zu den intra gemeinschaftlichen Sprachen, die lediglich von bestimmten, sich unterscheidenden sozialen Gruppen gesprochen werden. Inmitten aller indischen Sprachen, die auf Mauritius gesprochen werden, bleibt das Bhojpuri die meist gesprochene und die meist verwendete Sprache.

Unter dem Begriff Bihāri werden drei miteinander verwandte Sprachen zusammengefasst – Bhojpuri, Maithili und Magahi – die hauptsächlich im Nordosten Indiens in Bihār gesprochen werden. Trotz der etwa 40 Millionen Sprecher ist Bihāri keine von der Verfassung anerkannte Staatssprache Indiens. Sogar in Bihār wird im Bildungswesen und in offiziellen Angelegenheiten Hindi gebraucht.

Das Bhojpuri ist jedoch die dominierende intra gemeinschaftliche Sprache Mauritius. Diese Sprache wurde durch die Vertragsarbeiter aus dem indischen Bundesstaat Bihār nach Mauritius gebracht, wo es vornehmlich gesprochen wird. Durch ihre Dominanz in den ländlichen Gebieten von Mauritius, wurde Bhojpuri auch auf andere indische Bevölkerungsgruppen übertragen, deren Vorfahren nicht aus Bihār kamen. Die Faktoren, die für seine Erhaltung und Verbreitung wichtig sind, sind in der Erinnerung an die vorväterliche Kultur, in der Vorliebe für die Landwirtschaft und im rustikalen Leben verankert. Nur 2,8% unserer Befragten gaben Bhojpuri als erste Sprache (L1) an. Die Jugendlichen, die heute noch Bhojpuri sprechen, benutzen diese Sprache normalerweise nur mit den Großeltern oder alten Leuten, die sie in ihrem Heimatdorf besuchen. Die Eltern sprechen unter Umständen unter sich noch Bhojpuri, die Kinder weigern sich meistens diese Sprache zu verwenden, indem sie auf Fragen ihrer Eltern auf Kreolisch antworten und unter sich Kreolisch sprechen. Die Kenntnis dieser Sprache ist größer als ihr eigentlicher Gebrauch. Die Kenntnis des Bhojpuris hat im Vergleich zu 1982 nicht stark nachgelassen, aber ihr Gebrauch hat sich deutlich geändert. Es ist die Muttersprache und die Sprache die zu Hause verwendet wird von nur 12% Inder, Hindus und Moslems zusammen gerechnet. 1990 war es die Muttersprache oder erste Sprache (L1) von 19% und 1980 von 20% der Mauritianer.

Das Bhojpuri war auf Mauritius bis Anfang der 80er Jahre des 20. Jahrhunderts, wie auch in Indien bis heute, nicht offiziell als Sprache anerkannt. Dies hatte auf Mauritius zur Folge, dass es bis heute unter massivem Prestigemangel leidet. Da die ländliche indische Bevölkerung zum größten Teil dem hinduistischen Glauben angehört, spielt das Hindi in dieser Religion eine bedeutende Rolle und wird in den Grundschulen (als Sprache der Vorväter von der Mehrheit der Hindus) unterrichtet. Im Gegensatz zum Bhojpuri, genießt das Hindi sehr hohes Ansehen und wird als Standardsprache dieser ethnischen Gruppe eingeordnet.
Das Bhojpuri wird immer noch in bestimmten Kontexten auf dem Lande verwendet: mit den Freunden, mit den Nachbarn, mit der Familie und mit den hinduistischen Geistlichen, den Pundits. Die Bihari (oder Bhojpuri)– Moslems, die in ländlichen Gebieten wohnen, haben nahezu das Bhojpuri zugunsten des Kreolischen aufgegeben. Sogar mit ihren Geistlichen, den Imams, reden sie heutzutage Kreolisch. Das heilige Buch der Moslems, der Koran, wurde Anfang der 90'er Jahre ins Kreolische übersetzt.

Zudem ist das Bhojpuri, wie das Kreolische, eine nicht standardisierte Sprache und wird selten schriftlich verwendet. Noch mehr als das Kreolische hat das Bhojpuri bei den Mauritianern eine pejorative Konnotation (rustikal, klein-bäuerlich, ungebildet, usw.). Begründet werden kann dies mit dem anhaltenden Bedeutungsverlust der Landwirtschaft für Mauritius. Die meisten Mauritianer arbeiten vornehmlich in der Industrie, im Handel oder im

Tourismus. In den neuen Beschäftigungsfeldern sind jedoch Bhojpuri-Kenntnisse nicht erforderlich, wodurch viele das Bhojpuri nur noch im privaten Bereich sprechen. So wie es bei allen anderen indischen und auch chinesischen Sprachen zu spüren ist, vergessen die Jugendlichen diese Sprachen, weil sie sie nicht sprechen wollen, um den sozialen und beruflichen Aufstieg nicht zu behindern. So wird diese Sprache von den Indern im Allgemeinen nur noch dann verwendet, wenn sie eine Bindung zu den ländlichen Gebieten haben. Die Tatsache, dass diese Sprache immer mehr im Radio zu hören ist, und dass es sogar Werbung und Meldungen (zum Beispiel die Sicherheitsmaßnahmen bei religiösen Feierlichkeiten) auf Bhojpuri im Fernsehen gibt, setzt voraus, dass diese Sprache noch nicht verschwunden ist und nicht so bald verschwinden wird.

Die indischen Mehrheitssprachen: das Hindi und das Urdu

Auf Mauritius spielt das Hindi eine große symbolische Rolle für die Hindus, und das Urdu eine genauso bedeutende Rolle für die Moslems, obwohl diese beiden Sprachen die erste Sprache (L1) sehr weniger Mauritianer[6] sind. Beide Sprachen spiegeln ein hohes Prestige wider, was von vielen Mauritianern mit einer guten Bildung gleichgesetzt wird, und sind die Vermittler des kulturellen und religiösen Erbes für die Indo-Mauritianer. Die Kenntnis von Hindi und Urdu sind größer als deren Gebrauch. Diese Sprachen werden öfter in Kontexten und Situationen verwendet, die mit Kultur und Religion verbunden sind. Die Befragten hinduistischen Glaubens sprechen Hindi meistens mit ihren Pundits und mit ihren Lehrern, die die indischen Sprachen in Schulen oder in den *baitkas* - Vereinen für Hindus - unterrichten. Die Moslems, besonders die Meimons und die Surtees, sprechen Urdu mit ihren Imams und mit ihren Lehrern in den *Madrassahs* - das heißt in den Koranschulen. Die religiösen Zeremonien, Rituale und Predigten werden auf Hindi und auf Sanskrit für die Hindus und auf Urdu und Arabisch für die Moslems gehalten. Diese beiden Sprachen werden im Radio mehr als 10 Stunden in der Woche ausgestrahlt. Die privaten Rundfunkanstalten senden meist auf Hindustani, die übliche Variante dieser traditionellen Hindi und Urdu, zusammen mit Kreolisch, Französisch und Englisch den ganzen Tag lang.

Das Überleben dieser beiden Sprachen scheint nicht in Gefahr zu geraten. Dafür ist das beste Beispiel die große Anzahl von indischen Bollywood[7] Filmen, die regelmäßig in den mauritischen Kinos und noch öfters im nationalen Fernsehen (MBC) ohne Untertitel gezeigt werden. Unter anderen könnte dies in Zukunft dazu beitragen, dass die rein symbolische Bedeutung dieser Sprachen abnimmt und die praktische die symbolische Bedeutung übertrifft. Die mündliche und schriftliche Kenntnis von Hindi und Urdu scheinen eine andere Richtung eingeschlagen zu haben. Viele Hindus besuchen heutzutage Abendkurse, um in devanagarischer Schrift schreiben und lesen zu können. Mauritianer, die auf indischen Universitäten studiert haben, entscheiden sich für Hindi (Urdu oder Hindustani bei den Moslems) als die Sprache, die zu Hause und mit der Familie und Verwandten gesprochen wird. Die Anerkennung und Aufwertung der vorväterlichen Sprachen auf Mauritius macht sich auch unter den verschiedenen ethnischen Untergruppen, und nicht nur unter den Mehrheitsgruppen, bemerkbar.

[6] Weniger als 1% unserer Befragten haben das Hindi oder das Urdu als Muttersprache oder erste Sprache (L1).
[7] Die Filmindustrie, die sich in Mumbai (ehemalig Bombay) befindet. Der Name „Bollywood“ ist eine Anspielung auf die Filmindustrie in Hollywood.

Die indischen Minderheitssprachen

Es ist deutlich zu sehen, dass die supra-gemeinschaftlichen Sprachen die intra-gemeinschaftlichen Sprachen immer mehr in den Hintergrund rücken. Obwohl Stein 1982 das Verschwinden dieser Sprachen prophezeite, können wir sagen, dass sie noch nicht verschwunden sind, auch wenn es scheint, dass sie immer seltener – religöse Kontexte ausgenommen - verwendet werden. Offensichtlich sind sie für diese ethnischen Minderheitsgruppen symbolische (und/oder Identitäts-) Sprachen, da sie die Sprachen ihrer Vorväter sind. Seit dem Beginn der 90er Jahren und noch mehr ab dem Ende des 20. Jahrhunderts lernen viele Mauritianer indischer und chinesischer Herkunft, wie wir später sehen werden, die Sprachen wie Tamil, Telegu, Marathi, um ihre Geistlichen- die Priester, *Pundits* oder *Poussaris*- (besser) verstehen zu können, wenn sie mit ihnen reden; Aber auch um die Filme zu verstehen, die in diesen indischen Sprachen im Fernsehen ausgestrahlt werden. Das Tamil und das Telegu zum Beispiel werden vom *Tamil League* oder vom *Mauritian Dravidian Federation* unterrichtet. Sprachkurse für Marathi und andere indischen Sprache werden von soziokulturellen Vereinen oder anderen religiösen Einrichtungen angeboten.

Die Dialekte des Gujeratis, wie Kutchi, Sindhi oder Hallaye, scheinen zu verschwinden, weil sie nur noch von sehr alten Leuten gesprochen werden und diese Sprachen in der Grundschule nicht unterrichtet werden. Die indischen Sprachen (Hindi, Urdu, Tamil, Telegu, Marathi), die in der Schule unterrichtet werden, geraten weniger in Gefahr eines Tages zu verschwinden. Diese Sprachen werden vielleicht immer weniger aktiv verwendet, aber sie werden noch im Fernsehen und Kino gehört. Das Gujerati und seine Dialekte befinden sich in dieser Kategorie von Sprachen, die auf Mauritius aller Wahrscheinlichkeit nach verschwinden werden. Sie sind Sprachen, die mehr verstanden als gesprochen werden. Die meisten Jugendlichen, Hindus wie Moslems, die sie als Sprachen der Vorväter haben, antworten kaum auf Gujerati, Kutchi oder Hallaye, wenn sie angesprochen werden. Sie antworten meist auf Kreolisch oder auf Französisch. Die Sprache Gujerati wird ein- bis zweimal in der Woche, jedoch maximal eine Stunde, im Fernsehen und im Radio gesendet.

Das Chinesische

Wie bei den anderen intra-gemeinschaftlichen Minderheitssprachen, scheint das Chinesische zugunsten des Kreolischen an Bedeutung verloren zu haben, und das Kreolische wird von den Chinesen immer mehr in der Öffentlichkeit verwendet. Innerhalb der chinesischsprechenden Bevölkerung jedoch werden die chinesischen Sprachen Hakka, Kantonesisch und Mandarin noch sehr häufig benutzt. Aus diesem Grund kann die Sprachfertigkeit in chinesischen Sprachen in dieser Bevölkerungsgruppe als sehr gut eingestuft werden. Die Chinesen auf Mauritius sprechen mehr Hakka oder Kantonesisch als Kreolisch unter sich, als sie es in der Öffentlichkeit tun. Des Weiteren sind sie die ethnische Gruppe auf Mauritius, die am häufigsten ihre kulturelle oder vorväterliche Sprache liest. Es gibt zwei Zeitungen auf Hakka, die wöchentlich in der China-Town der Hauptstadt Port-Louis erscheinen. Das Mandarin wird in der Grundschule unterrichtet, und viele Erwachsene, die in der Hauptstadt wohnen, besuchen Abendkurse in der *Chinese Middle School*, um ihre Sprachkenntnisse zu verbessern. Auf der einen Seite ist es möglich, dass die jungen Leute unter sich mehr Kreolisch als Chinesisch sprechen, aber den Älteren gegenüber wird immer noch Chinesisch verwendet. Auf der anderen Seite, sollte man nicht vergessen, dass die Chinesen auf Mauritius sich sehr solidarisch verhalten und ihre linguistischen Bräuche und Gewohnheiten nicht so gerne verraten. Mehr als 80% der Chinesen auf Mauritius sind katholisch, aber die buddhistischen

Bräuche und Feierlichkeiten werden sehr ernst genommen. Sendungen auf Kantonesisch oder Hakka werden mindestens eine Stunde pro Woche im lokalen Radio und Fernsehen gesendet.

Identitätsproblematik

Die identitätsstiftende Funktion von Sprache wird in keiner der zahlreichen Arbeiten über Ethnizität in Frage gestellt. Durch die Kombination verschiedener Merkmale, lässt sich die ethnische Identität bestimmen. Dabei wird das Merkmal Sprache unterschiedlich berücksichtigt. Während sie im anglo-amerikanischen Sprachraum im Allgemeinen nicht die zentrale Position einnimmt, gilt sie in Europa als Voraussetzung für die Verständigung innerhalb einer Gemeinschaft. Sprachbewusstsein wird hier über die Gruppe definiert. Offensichtlich wirkt darin die so folgenreiche Gleichsetzung Herders von Sprache und Volk, teils bewusst, teils unbewusst, fort. Für die Konstituierung kollektiver Identitätsmodelle bzw. eines Kollektivbewusstseins spielte und spielt Sprache in Europa eine zentrale Rolle.

Vorliegende Arbeit beschreibt die Rolle der Sprache in einer multikulturellen Gesellschaft. Es wird aufgezeigt, wie und inwiefern die Mauritianer ihre Identität zeigen, wann und in welchen Situationen sie Wert auf Begriffe wie Nationalismus und Ethnizität (ethnische Abstammung oder Zugehörigkeit) legen. Die sozialen Unterschiede sind oft auf eine Art und Weise festgelegt und wiedergegeben, so dass diese nicht sofort erkennbar aber beim zwischenmenschlichen Kontakt trotzdem spürbar sind. Nationalismus bzw. Ethnizität geben die bedeutenden gemeinsamen bzw. unterschiedlichen Aspekte wieder. In linguistischer Hinsicht gibt es oftmals keine relevanten kulturellen Unterschiede zwischen den Mitgliedern der verschiedenen ethnischen Kategorien. Unter anderen Aspekten wie der Religion oder Herkunft der Vorfahren ist die Gesellschaft sehr wohl differenzierbar, und es kann von einer pluralistischen Gesellschaft gesprochen werden. Der Vergleich der „Nationalkultur“ mit der kulturellen Pluralität und Differenzierung ist ein wichtiger Themenbereich ideologischer Reden solcher Gesellschaften. Diese Gegenüberstellung dient zum einen zur Unterscheidung zwischen nationaler und subjektiver Identität und soll zum anderen die gegenseitige Abhängigkeit beider Identitäten voneinander in einer sogenannten multikulturellen Gesellschaft verständlich machen.

Die Fragen, die bezüglich der kulturellen Integration und Anpassung an eine solche Gesellschaft gestellt werden müssen, sind nicht anders als die an moderne Gesellschaften im Allgemeinen: In welcher Beziehung sind die Menschen gleich und worin unterscheiden sie sich? Was sind die Mechanismen, die Ähnlichkeiten und Unterschiede wiedergeben und/oder verstärken?

‚Plurale Gesellschaften’, eine Bezeichnung, die für poly-ethnische Staaten verbreitet ist, sind wie folgt charakterisiert:

Sie tendieren asymmetrische machtausübende Verhältnisse oder wettbewerbsdenkende Verhältnisse zwischen den ethnischen Gruppierungen hervorzuheben: Implizit und explizit werden die Chancen in poly-ethnischen Gesellschaften ignoriert oder übersehen, die durch gemeinsame Ideologien und Formen des Nationalismus vorhanden sind. Solche Ideologien sind existent, obwohl die Mitglieder der Gesellschaft zu verschiedenen ethnischen Gruppen gehören[8]. Deswegen gibt es mehrere gute Gründe das Konzept „sozialer und kultureller

[8] Die ethnologischen Studien, vor allem von den Ethnologen wie Anthony D. Smith (1983), *State and Nation in the Third World*, Ernest Gellner (1983) *Nations and Nationalism* sowie Thomas Hylland Eriksen (1992) *Us and Them in Modern Societies*, argumentieren, dass die Staaten in industriellen Gesellschaften eine Form von kulturellen Homogenität fordern und dass diese gemeinsame Ideologie wiederum simultan die Möglichkeit

Pluralismus[9]“ mit großer Vorsicht zu betrachten, trotz der Tatsache, dass Ethnizität (Ethnozentrismus) auf jeden Fall ein Aspekt der Verfassung sowohl von Weltanschauungen als auch von individuellem Netzwerk, einheimische Organisation und nationale Gesellschaft ist.

1. Kulturelle Unterschiede sind kontextgebunden, und es gibt viele wichtige Typen von Kontexten, bei denen der kulturelle Unterschied zwischen Mitgliedern der verschiedenen ethnischen Gruppen nicht übergetragen wird; Wo eine völlig gemeinsame Sprache anerkannt wird und ständig angewandt wird.
2. Die mündliche Darstellung der mauritischen Bevölkerung – alle ethnischen Gruppierungen eingeschlossen – als eine Einheit wird in Formen des sozialen Kontaktes nicht bestätigt.
3. Der kulturelle Unterschied *innerhalb* einer ethnischen Kategorie kann von größerer Bedeutung sein als der systematische Unterschied *zwischen* den Kategorien. Dialektische Variationen / Varianten im Kreolischen scheinen mit Angehörigkeit einer gesellschaftlichen Schicht und mit dem städtischen-ländlichen Kontinuum zusammenzuhängen statt ethnisch fundiert zu sein. Dies zeigt die Anwesenheit signifikanter kultureller Unterschiede, die sich über Ethnizität hinwegsetzt, die in der Tat ethnische Grenzen ignorieren.
4. Die Sprache einer Ethnizität in einem modernen Nationalstaat ist normalerweise eine gemeinsame Sprache, die in einem Kontext von Konflikt-Interesse oder Konkurrenz zwischen kulturellen Unterschieden vermittelt. Auf Mauritius ist die Sprache im wahrsten Sinne des Wortes geteilt: sowohl wörtlich als auch bildlich. Die Mitglieder der verschiedenen ethnischen Gruppen sprechen die gleiche Landessprache, und folgen den gleichen Regeln in den unterschiedlichen Umfeldern von Politik und Arbeit. Die *Gruppierungen* sind nicht in jeder Hinsicht sozial eigenständig. Die Unabhängigkeit der *ethnischen Gruppen* – wo kaum eine Grauzone für mögliche Verhandlungen oder geteilte Bedeutung vorstellbar ist - ist ein Faktor, der in einer „Plural-Gesellschaft“ vorhanden ist. Aber es gibt auch ein „konsolidierendes Modell“ politischer Demokratie, wo jeder Gruppe bestimmte konstitutionelle Rechte bewilligt werden.

Ethnische Unterschiede können von großer sozialer Bedeutung sein, und es ist wahr, dass ethnische Gruppen manchmal korporative Gruppen innerhalb solcher Gesellschaften bilden. Auf der anderen Seite, müssen Wert- oder Interessenkonflikte nicht ethnisch ausgerichtet sein. Ziele, die von Individuen verfolgt werden, brauchen nicht innerhalb ethnozentrischer ideologischer Rahmenbedingungen verwirklicht zu werden, wenn das Ziel darin besteht, einen Job zu finden, eine Frau zu suchen, Freundschaft zu schließen oder Kontakte zu knüpfen. Die Zusammenstellung einer solchen Gesellschaft ist komplex und doppeldeutig, und Ideologien, die diese Ausrichtungen im Rahmen verschiedener Prinzipien anbieten, können ähnliche Vorteile anbieten. Das bedeutet, dass Mauritius nicht nur eine „poly-ethnische“ Gesellschaft ist, es ist in gleichem Maße eine „poly-regionale“, eine „polyschichtige“ und eine „poly-subkulturelle“ Gesellschaft. Unterscheidungen, die durch

---

kultureller Vielfalt nicht ausschließt. Nationalismus ist in diesen Schriften vor allem eine politische Doktrin über dieselben Leute die am selben Ort leben („the same people living in the same place“) und deren Beziehungen dem Staat gegenüber. Aber sowohl der Begriff *dieselben Leute* („the same people“) wie auch der Begriff *am selben Ort* („the same place“) kann sehr problematisch sein - auf Mauritius, wie auch woanders.

[9] Dieser „soziale und kulturelle Pluralismus“ ist per definitionem in so fern eine Form von „Einheit in der Vielfalt“, dass alle *Bürger in einem Staat* sind, sich aber durch Herkunft, Religion, kulturelle Prägung, Sprachen, etc. unterscheiden können. Dieses pluralistische Konzept beinhaltet, dass die komplette systematische Kommunikation der kulturellen Unterscheidungen durch den Staat und seine Ämter, durch den Markt und/oder die Medien bestimmt wird und zudem, dass alle modernen Gesellschaften kulturell unterschiedlich sind.

solche Formen sozialer Klassifikation gegeben sind, können auch systematisch wiedergegeben werden und sind somit nicht weniger real als ethnische Unterscheidungen. Ethnizität und gesellschaftliche Schicht beinhalten Aspekte der jeweiligen anderen Klassifikation.

In diesem, aber auch in anderen Zusammenhängen stellen sich viele Fragen allgemeiner Art, wie unter anderen: Wie verhält sich Sprache zur ethnisch-kulturell determinierten Grenze? Ist diese Grenze durchlässig und wenn ja, unter welchen Voraussetzungen? Korreliert Sprache mit der Zugehörigkeit zu einer fest umrissenen ethnisch-kulturellen Gemeinschaft und bedeutet Sprachwechsel auch Kulturwechsel? Schließlich: Wie verhalten sich sprachliche und kulturelle Zugehörigkeit bei ethnischer Minderheit? Fragen, auf die hier nur zum Teil eine definitive Antwort gegeben werden kann noch soll. Vielmehr sollen Überlegungen einiger Philosophen, Ethnologen, Sprachwissenschaftler anhand vergangener und gegenwärtiger Sprachentwicklungen verifiziert werden.

Lebenslauf

Nachname:	ATCHIA-EMMERICH
Vorname:	Bilkiss Banon
Geburtsdatum:	29. April 1970
Geburtsort:	Quatre- Bornes
Nationalität:	Mauritisch
Familienstand:	Verheiratet
Wohnsitz:	Sieglitzhoferstr. 51
	91054 Erlangen
Telefon:	09131-204485
Handy:	0170-8410172
E-Mail:	Bilsaba_Bilou@yahoo.com

Berufserfahrung:

1992 – 1998	Englisch/Deutsch Lehrerin an der „Loreto Convent School“ auf Mauritius
1999 – 2002	Studentische Aushilfe bei GfK Marktforschung GmbH, Abteilung KUZU

Studium:

1988 –1992	Studium an „Université d’ Antananarivo“ auf Madagaskar
1991	Abschluss des „Diplôme Universitaire d’ Etudes Littéraires“ (DUEL)
1992	Abschluss des Licence-ès-Lettres Allemand (mit Auszeichnung)
1992	Didaktik/Pädagogik Lehrerfortbildungslehrgang am Goethe Institut in Deutschland/München
1996	Didaktikkurs „Erlebte Landeskunde“ für Deutschlehrer am Goethe Institut in Deutschland/München
1998 – 2001	Magister-Studium an der Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg. Hauptfach: Germanistische Linguistik

	Nebenfächer: Theaterwissenschaft und Angewandte Sprachwissenschaft
2/2001	Abschluss: M.A. mit der Note 1,5
4/2001 bis 1/2005	Promotion am Institut für Galloromanistik an der Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg auf dem Gebiet der Kreolsprachen.
Ab SS 2005	Lektorin für romanische Sprachen an der FAU-Erlangen/Nürnberg

Sprachkenntnisse:

Französisch/Kreolisch:
Muttersprache

Deutsch/Englisch /Urdu/Gujerati/:
Sehr gute Kenntnisse

Italienisch/Spanisch/Polnisch/Arabisch:
Grundkenntnisse

Sonstige Aktivitäten:

Mitglied in karitativen Vereinen

Private Interessen:

Wandern, Tennis, Reiten, Musik, Malen, Reisen, Kino

Schule:

1981-1987	Sekundarschule am „LORETO CONVENT“, auf Mauritius
1985	„Cambridge School Certificate“- O Level
1987	„Cambridge Higher School Certificate“- A Level in den Fächern: Deutsch, Englisch, Französisch, Buchhaltung, „General Paper“

.....

Atchia-Emmerich Bilkiss 28.02.2005